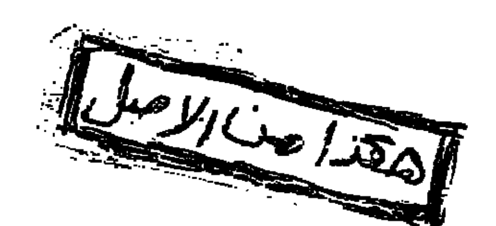


QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12134 – 4 F

– MARDI 31 JANVIER 1984

LE CONFLIT TCHADIEN

Tripoli examine « avec intérêt et sérieux » une demande d'aide militaire de M. Goukouni Oueddeï

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde de l'économie »

Pages 21 à 24

Pleins feux sur l'étain

M. Reagan promet d'achever le redressement économique

L'image d'Épinal

La nouvelle candidature de M. Reagan comble d'aise l'Amérique traditionnelle, qui voit dans son président, le reflet de l'image d'elle-même qu'elle préfère : forte, prospère, crainte des méchants, enviée de tous. La justification, en somme, des épreuves endurées depuis deux siècles par les millions d'immigrants qui ont eu le courage de s'y exiler.

Après trois ans d'exercice du pouvoir, cette image d'Épinal, véhiculée d'abondance par la télévision, a acquis une certaine réalité grâce à une reprise économique dont la longévité surprend tous les spécialistes de la prospective. A y regarder de plus près, le bilan provisoire du premier mandat de M. Reagan n'en laisse pas moins subsister de nombreuses zones d'ombre.

Si la relance de la consommation et de la production industrielle, particulièrement dans des secteurs-clés comme l'automobile et la construction, s'affirme, si le chômage a diminué depuis un an, près de huit millions d'Américains restent encore sans emploi, dont beaucoup, faute de formation professionnelle, sont perdus à jamais pour le marché du travail. Des secteurs industriels entiers, comme ceux de l'acier et du caoutchouc, sont dans le marasme. Les 200 milliards de dollars de déficit budgétaire incitent d'autre part les banques à se « couvrir » en pratiquant des taux d'intérêt qui restent beaucoup trop élevés. L'enthousiasme des milieux d'affaires pour le « système Reagan » n'est d'ailleurs pas partagé par Wall Street, où on s'inquiète beaucoup du « trou » budgétaire et des dettes des pays d'Amérique latine qui affectent de nombreuses banques des Etats-Unis.

Les Américains se veulent certes forts et libres, mais, apparemment, pas à n'importe quel prix : malgré les exhortations patriotiques des milieux conservateurs, l'opinion publique reste traumatisée par le « syndrome du Vietnam » et ne veut pas entendre parler d'un nouvel engagement militaire actif à haut risque. Si l'équipée de la Grenade a recueilli une telle adhésion populaire, c'est parce que la « victoire » y a été facile et rapide. Mais, plus que jamais, les électeurs entendent voir rapatrier les « boys » du Liban et, même s'ils croient discerner la main de Cuba et de Moscou dans les troubles d'Amérique latine, ils ne sont pas prêts à y risquer la vie de nouveaux « marines » ou « rangers ».

M. Reagan a raison d'évoquer l'humiliation des Américains devant la prise d'otages de Téhéran : elle avait joué un rôle important dans son élection il y a quatre ans. Mais, aujourd'hui, il n'y a plus d'otages, plus de président Carter candidat, honni de tant de démocrates, plus de candidat de division « à gauche », comme M. Anderson. Il n'y a plus qu'un président sympathique même à beaucoup de ses opposants, doté d'un talent remarquable dans l'utilisation des médias contemporains, et surtout du formidable pouvoir que détient l'occupant de la Maison Blanche. Son principal adversaire sera moins le candidat démocrate à sa succession que les dures réalités ressenties par les nombreux laissés-pour-compte de l'un peu trop miraculeuse « résurrection » de l'Amérique.

Dans sa déclaration de candidature le président américain met l'accent sur le succès de son action contre le chômage et l'inflation

De notre correspondant

Washington. – Personne ne songe à disputer à M. Reagan l'investiture du parti républicain. Les indices économiques sont flatteurs et les sondages plus qu'encourageants. C'est donc un président très à l'aise et sûr de lui qui s'est officiellement déclaré le dimanche 29 janvier candidat, avec l'actuel vice-président, M. Bush, à un second mandat.

Lorsque, dans la majesté du bureau oval, il paraît sur les écrans – tard et brièvement car ces cinq minutes, même à 23 heures, coûtent 500 000 dollars à ses partisans – plus personne n'a de doute. Ce suspense, qui n'en était plus un, l'aura pourtant magnifiquement servi, car tout ce que le candidat avait à plaider, le président l'avait déjà exprimé.

Le 16 janvier, M. Reagan avait expliqué à ses concitoyens que le monde, sous sa présidence, était *« plus sûr »* et que l'Amérique, redevenue *« forte »* était maintenant à même d'établir des relations *« réalistes »* avec l'Union soviétique. *C'était là, avec le changement de* ton qu'impliquait ce constat, rassurer un électorat très inquiet de la tension internationale.

Dix jours plus tard, c'est l'ensemble de sa politique que M. Reagan avait célébré en utilisant le traditionnel discours sur l'état de l'Union pour dire que l'Amérique était désormais *« de retour »*, avec la restauration de son économie, de sa puissance militaire et de ses *« valeurs »*.

La déclaration de candidature n'était plus après cela qu'une formalité. Elle a été délivrée (*« Vous avez été magnifiques, vous les vrais héros de l'Amérique (...) lorsque nous tirions la nation de la longue nuit de notre désastre national... »*) dans le style de quelqu'un qui ne doute pas de l'issue de la dernière bataille.

La stratégie politique, dans laquelle excelle M. Reagan, n'était pas pourtant pas absente. Pas un mot, ni du Liban ni de l'Amérique centrale.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

M. Mauroy exclut « toute dérogation » à la législation sociale

Un dispositif d'aide aux créations d'entreprises en faveur des PME va être mis en place dans les régions en difficulté

Les treize membres du gouvernement – huit ministres et cinq secrétaires d'État (1) – qui préparent depuis le début de l'année, sous la direction du premier ministre, le dispositif *« exceptionnel et temporaire »* dont M. Pierre Mauroy a annoncé la mise en place *« dans un certain nombre de périmètres particulièrement touchés par les problèmes de reconversion industrielle »*, se sont réunis en séminaire, le lundi 30 janvier, à 10 heures, au pavillon de la Lanterne à Versailles. Les « facilités » envisagées par le gouvernement (réduction des charges des entreprises) excluent, selon le premier ministre, « toute dérogation » à la législation sociale.

Au cours du week-end, le premier ministre a décidé de compléter par un volet « offensif » le plan de défense de l'emploi préparé par le gouvernement.

Le rapport de synthèse élaboré samedi 28 et dimanche 29 janvier à l'hôtel Matignon, propose de mettre en place parallèlement un dispositif spécial d'aide aux créations d'entreprises et d'activités nouvelles dans les régions en difficulté, en faveur des petites et moyennes entreprises du secteur industriel, mais aussi du commerce et de l'artisanat.

Le financement serait assuré par une extension du champ d'intervention du Fonds industriel de modernisation, par une augmentation des crédits affectés à ce Fonds ou par l'institution d'un Fonds particulier pour la création d'activités nouvelles. Cette décision constitue le principal élément nouveau intervenu dans les délibérations gouvernementales. Pour le reste, le gouvernement respecte le calendrier qu'il s'était fixé. La séance de travail de Versailles avait été prévue au terme du comité interministériel qui s'était réuni le 16 janvier à l'hôtel Matignon, pour dresser l'inventaire des moyens d'accompagnement social et prendre note des propositions ministérielles visant, d'une part, à mieux articuler l'utilisation de ces instruments locaux, régionaux et nationaux, d'autre part, à définir des mesures nouvelles.

De retour du Portugal, M. Mauroy avait soumis, le 23 janvier, à la réflexion des treize ministres et secrétaires d'Etat concernés, un document proposant plusieurs « axes » pour atteindre deux objectifs : éviter la mise au chômage des travailleurs victimes des réductions d'effectifs et favoriser les créations d'emplois dans les « périmètres » en question.

Le premier ministre proposait d'abord la définition de *« congés – ou contrats – de reconversion »* qui puissent permettre aux ouvriers en sureffectifs de ne pas être automatiquement licenciés, c'est-à-dire de demeurer officiellement rattachés à leur entreprise et d'être payés pendant deux ans avant de bénéficier d'un reclassement.

M. Mauroy proposait ensuite d'accorder certaines *« facilités »* financières et fiscales aux entreprises susceptibles de créer des emplois et à celles désireuses de s'installer dans ces régions. La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a été chargée de délimiter les zones concernées en les distinguant suivant deux critères – un critère géographique et un critère sectoriel,– afin que le dispositif concerne les quelque quinze bassins d'emplois les plus touchés par les restructurations industrielles (Ardennes, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Vosges, Decazeville, Le Creusot, Montluçon, Dunkerque, etc.), qui seront inscrits dans les « périmètres » locaux ou régionaux, et les entreprises des secteurs industriels touchés : automobile, charbonnages, sidérurgie, chantiers navals, textile.

Dans ce document du 23 janvier, M. Mauroy soulignait également que deux principes doivent guider les orientations gouvernementales.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 40.)

(1) Il s'agit de MM. Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, Gaston Defferre, Charles Fiterman, Laurent Fabius, Marcel Rigout, Louis Mexandeau, Jack Ralite, Jean Le Garrec, Henri Emmanuelli, Jean Auroux, Mme Georgina Dufoix et M. Guy Lengagne.

UN CODE MORAL POUR LA POLICE

Les projets du gouvernement

LIRE PAGE 13 L'ARTICLE D'EDWY PLENEL

L'UNIFICATION DES CARTES DE CRÉDIT

Accord entre les banques commerciales et le Crédit agricole

LIRE PAGE 41 L'ARTICLE DE FRANÇOIS RENARD

L'AFFAIRE RENAULT

Les « mésaventures » colombiennes de la Régie

LIRE PAGE 41 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS

La Tunisie des frustrations

I. – *La révolte du couscous*

De notre envoyé spécial
PAUL BALTA

Douz. – Moins de 600 kilomètres séparent Tunis de Douz. Mais on passe d'un monde à un autre en se rendant de la capitale dans cette oasis que les touristes connaissent sans doute mieux que nombre de responsables tunisiens qui n'y ont jamais mis les pieds. Pourquoi et comment, s'est-on demandé, les émeutes qui ont secoué tout le pays du sud au nord – ce qui ne s'était jamais vu depuis l'indépendance en 1956 (1) – sont-elles parties de Douz ?

Les premières réponses, on les trouve sur place, dans cette palmeraie que le citadin venu par la route asphaltée croit en cul-de-sac, mais qui a toujours été ouverte sur le Sahara pour les M'Razig, bergers de Tripolitaine qui la peuplèrent au treizième siècle. Aujourd'hui, avec les Adhara, les Sabria, les Ghrib et les Ouled Yaagoub vivant dans les oasis environnantes, ils forment les seuls tribus chamelières du Sud tunisien. Au printemps, ils transhument toujours jusqu'à Ghadamès, en Libye, et Douz demeure, tous les jeudis, le principal marché de dromadaires de la région. Mais la Land Rover et la modernisation de l'environnement ont bien réduit la valeur marchande du « vaisseau du désert ».

« Ici, nous dit un habitant, *notre nourriture se compose de couscous. Nous mangeons aussi des pâtes et, pour la plupart, nous cuisons notre pain nous-mêmes. » « Or*, ajoute-t-il dans cette langue sobre et précise qui est celle des paysans et des pasteurs, *le sac de 50 kilogrammes de semoule est passé de 7,2 dinars à 13,5, et le kilo de farine de 120 à 295 millimes* (2). *Ici, ça a été la révolte du couscous, pas celle du pain, jusqu'à ce que Bourguiba annule ces hausses insupportables.*

– Pourtant, le gouvernement avait promis d'accorder une compensation de 1,5 DT par mois jusqu'à six personnes par famille, soit 9 DT.

– *Cette compensation était destinée aux seuls salariés*, précise un enseignant. *Elle ne concernait ni les paysans, ni les commerçants, ni les travailleurs temporaires, ni les chômeurs, c'est-à-dire la majorité des habitants du Sud. Elle ne concernait pas, non plus, les vieux, les veuves, les orphelins !*

– Mais le premier ministre, M. Mohamed Mzali, nous a dit avoir dégagé une somme sur le budget et donné des ordres aux gouverneurs pour accorder une aide de 5 à 10 dinars à 25 000 familles déshéritées.

(Lire la suite page 5.)

(1) Les émeutes du 26 janvier 1978 avaient été circonscrites à Tunis.

(2) 1 dinar tunisien = 11,50 F. Un dinar est divisé en mille millimes.

AU JOUR LE JOUR

Bruits

Transformé soudain en bedeau, M. Krasucki estime qu'il est de son devoir de « sonner le tocsin ».

Afin que les travailleurs de la grande paroisse ouvrière sur laquelle il veille ne laissent pas partir en fumée les acquis des luttes antérieures.

Le gouvernement voit le bon côté de la chose : il vaut mieux, à tout prendre, entendre sonner le tocsin que le glas de l'union, l'alerte au feu que le clairon de la retraite ou celui de la charge.

Nous saurons bientôt si M. Krasucki, carillonneur, a réussi à dominer les sirènes du patronat.

BRUNO FRAPPAT.

LA RÉÉDITION DE « L'HOMME DE NULLE PART »

Pierre Chenal autour d'un film

Avec plaisir, bien sûr, mais aussi avec une certaine ironie, Pierre Chenal assiste à sa « redécouverte », orchestrée à l'occasion de la reprise en salle (l'opération France années 30) d'un de ses grands films d'avant-guerre, *l'Homme de nulle part*.

Cet homme de quatre-vingts ans, auquel la Cinémathèque française rendit hommage en décembre 1982, n'oublie pas ses difficiles années 50 où, tournant pour le cinéma français des films policiers d'une certaine originalité : *Rafles sur la ville, Jeux dangereux, la Bête à l'affût*, il fut dédaigné par les critiques, éclipsé par la montée de la « nouvelle vague ».

« Ceux-là aussi, dit-il, *j'aimerais bien les voir ressortir. Je n'étais pas si vieux, je pouvais travailler. Oh ! Je n'ai pas d'amertume, un peu de fierté, au contraire. Dans* les Cahiers du cinéma, *Jean-Luc Godard avait dit beaucoup de bien de* Rafles sur la ville. *C'est une bonne référence. J'ai toujours eu des amis, des cinéphiles, qui m'ont compris. C'est le cinéma qui, brusquement, a changé. »*

Pierre Chenal porte avec lui le numéro de la revue *Ecran 76*, où, dans un long et important entretien avec Claude Beylie et Jacques Chevalier, il avait déjà dit tout ce qu'il peut redire aujourd'hui. On a rendez-vous avec lui pour une conversation d'une heure et puis on passe trois heures à bavarder. De quoi remplir un journal. Mais ce qui lui importe, c'est qu'on ait vu ses films, qu'on puisse en discuter, sans lui faire le coup de la vénération obligatoire.

Le voilà frappé qu'on ait remarqué son goût pour les adaptations littéraires. Après quelques courts métrages, il aborde le long métrage en 1932 : *le Martyre de l'obèse*, d'après Henri Béraud, *la Rue sans nom*, d'après Marcel Aymé, *Crime et Châtiment*, d'après Dostoïevski, *les Mutinés de l'Elseneur*, d'après Jack London, et, en 1936, cet *Homme de nulle part*, d'après Pirandello.

« J'ai toujours choisi mes sujets, contrôlé mes distributions, des vedettes aux plus petits rôles. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

LU

« SORTIR DE LA CRISE », de Serge-Christophe KOLM

Un iconoclaste

SERGE-CHRISTOPHE KOLM a toujours dérangé : les marxistes, les universitaires, les libéraux, les gouvernements *de droite ou de gauche.* Il a creusé son sillon en solitaire, « enfant terrible » des économistes, aimant provoquer, décaper, jouer d'une prose révulsive, et n'envoyant pas dire ce qu'il pense à ceux — ils sont légion — qui ne sont pas d'accord avec lui.

Son dernier livre *Sortir de la crise* n'échappe pas au genre. Il troque souvent la plume de l'expert contre celle du pamphlétaire et, pour que nul n'en ignore, ouvre son livre par un chapitre intitulé « J'accuse ».

On accuse décidément beaucoup ces temps-ci. On crie très fort pour se faire entendre. Sans doute aussi pour se prouver qu'on a raison. La bête noire de notre auteur, c'est la politique de rigueur que pratique l'actuel gouvernement. *Il a des pages bien* venues sur le drame du chômage et sur le gaspillage que représente cette armée de sans-emploi. Ses idées sur la nécessité d'une baisse des impôts — qui rejoignent parfois celles de M. Mitterrand — seront appréciées par tous ceux qui estiment que, pour un pays comme le nôtre, le taux des prélèvements *obligatoires est excessif.*

Avec l'assurance d'un croisé, Serge-Christophe Kolm estime qu'il y a belle lurette que nous serions sortis de la crise si nous avions appliqué une relance tous azimuts par la consommation privée et publique ainsi que par l'investissement (p. 136). Mais le risque d'inflation ? On le combat avec une « politique directe des prix, des revenus » et par l'indexation. Et la contrainte du commerce extérieur ? On l'élimine par un glissement des taux de change entre les monnaies, le gouvernement annonçant au reste les évolutions de parité *qu'il prévoit.*

On voit à quel point notre auteur est iconoclaste. Si l'on ne peut lui reprocher d'afficher ainsi sa « passion », car on ne peut appeler autrement sa manière d'écrire et de raisonner, du moins est-on surpris que pas une seule fois, au fil des cinq cent soixante-dix-huit pages de son livre, si nous l'avons bien lu, il ne cite l'exemple du Brésil, qui a pratiqué ces méthodes d'indexation totale sur les prix (des salaires, *des honoraires, des contrats,* des loyers, etc.) et le glissement progressif de la monnaie... avec les résultats que l'on sait.

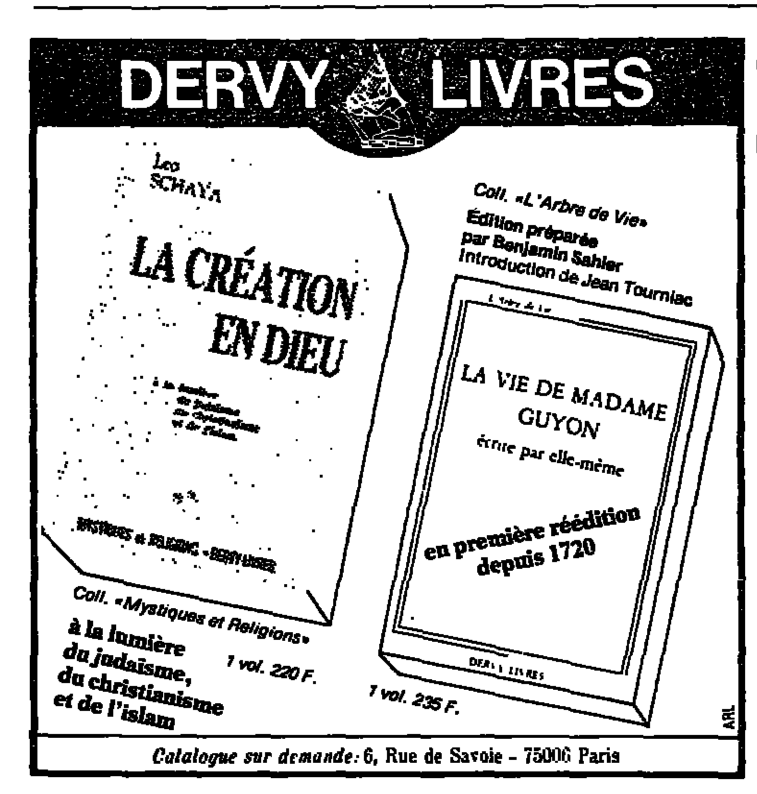
Il est un peu étrange également qu'un livre sorti au début de 1984 et donc imprimé fin 1983 *ne laisse même pas* entrevoir la forte réduction du déficit du commerce extérieur de la France, précisément favorisée par le plan de rigueur qui a contraint nos industriels à chercher sur les marchés extérieurs la demande qui s'essoufflait à l'intérieur. En rester (p. 74) à de vieilles prévisions — dont on savait peu après le milieu de l'année 1983 qu'elles seraient fausses — est plus commode, mais, du coup, affaiblit sérieusement la démonstration.

Bien sûr, *l'austérité* n'est pas un but en soi. Masochisme est une très mauvaise rime pour socialisme. Sortir de la crise ? Comment donc ! Retrouver le plein emploi ? Qui serait contre ? Mais comment S.-C. Kolm peut-il *ignorer que le pouvoir d'achat* n'a cessé de croître durant le septennat précédent (sauf pour l'année 1980) et que pourtant le chômage n'a cessé lui aussi d'augmenter. Comment ne se rebelle-t-il pas contre cette façon *que l'on a eu de sacrifier* l'avenir au présent, que nous payons durement aujourd'hui ? Comment ne voit-il pas que c'est justement après une politique d'austérité qui a conduit à la récession du milieu de 1981 à la fin de 1982 que les Etats-Unis ont pu ensuite, la purge avalée, créer quatre millions d'emplois en 1983 ?

Nous n'avons rien contre les économistes qui tournent le dos à l'académisme. Le franc-parler de Kolm nous a souvent consolé de bien des démonstrations d'experts empaillés. Mais il est décidément meilleur comme agitateur, comme lanceur de débats que comme prophète, porteur de la vérité.

PIERRE DROUIN.

(*) *Sortir de la crise.* Hachette. Collection « Pluriel », 578 pages, 44 francs.



VUES ET REVUES, par YVES FLORENNE

Les femmes et l'argent

AUJOURD'HUI, les femmes travaillent : c'est ce qu'on répète à plaisir. Comme si elles n'avaient pas toujours travaillé ! Et plus longuement, dure*ment que les hommes. Productrices* et reproductrices, elles étaient sans cesse à la tâche. La seule différence — et de taille — c'est qu'elles travaillaient sans salaire. Ce qui est le propre de l'esclave. Et la plus esclave était, bien entendu, le plus grand nombre : la paysanne, serve jamais affranchie, dont le statut était celui de la bête de travail. Un peu au-dessous : la bête était mieux soignée et considérée, plutôt moins battue, parce qu'elle avait, elle, un prix. Sa perte était une vraie perte : chiffrable. Une femme, certes, est sans prix. Mais il y a deux façons de l'entendre. Et même une troisième : les femmes hors de prix.

Donc, mises à part celles qui se vendaient sans intermédiaire, et celles, encore plus rares, des classes privilégiées pourvues du privilège supplémentaire d'être veuves ou sans famille mâle, les femmes *n'avaient pas de rapport personnel* avec l'argent. Or ce rapport, aujourd'hui, elles l'ont. C'est lui que nous décrit la revue *BIEF.* Il y est donc moins question du travail que du salaire. A commencer par son inégalité, qui survit vigoureusement à *la proclamation de l'égalité des* sexes. Mais la cause ne se trouve pas seulement dans l'art d'ignorer la loi : elle est dans le couple même. L'homme, s'il est puissant en argent et par sa situation, ne tolère pas, ou mal, que sa femme travaille : cela l'humilie. Dans la plupart des cas, la mari ne reconnaît que trop la nécessité d'un double salaire, et il pousse plutôt à la roue qu'il ne la freine. A condition que l'inégalité soit respectée. Si la femme vient à gagner plus que lui, voilà encore un homme humilié. Et le ménage qui grince. Aussi arrive-t-il souvent que la coupable décide de ne plus travailler *qu'à temps partiel pour rétablir* « l'équilibre inviolable ».

Qu'on ne condamne et ne ridiculise pas trop le pauvre homme de cette idée indécrottable de sa supériorité. Elle est dans l'air d'une société où chacun « vaut » ce qu'il gagne, ou mieux encore ce qu'il capitalise. On observe aussi que les femmes, avec quelques marginaux du sexe opposé, se sentent souvent « valoir » autrement que par leur poids d'argent.

Et pourtant, les « femmes d'argent », cela doit encore exister. C'est d'ailleurs une femme d'à présent qui en témoigne : *« Je ne suis pas ce qu'on appelle une « femme » d'argent. »* Les moyens dans son ménage sont modestes ; c'est ce qu'on dit aussi des goûts, mais les exigences le sont moins. Elle n'est pas tenaillée par le besoin de « faire l'Inde en trois jours » tout compris (*« On doit avoir fait ça, madame, et c'est une dépense si enrichissante ! »*). Aussi n'en revient-elle pas hagarde et épuisée, mais, bien qu'elle n'y soit pas allée, avec quelque chose comme une sagesse hindoue : *« Mon luxe, à moi, c'est d'avoir le temps. »* Pour celle-là, « l'avoir », c'est autre chose, et qui se confond avec l'être.

Les années d'apprentissage

L'humour et la science font bon *ménage* (sans doute parce qu'ils sont à égalité) chez la linguiste qui explore le vocabulaire du « commerce amoureux » — où « commerce » peut avoir aussi son sens figuré. Le langage de l'amour n'a pas moins emprunté à la guerre, mais c'est récemment qu'elle rejoint l'argent dans « investir », dont Littré ignore le sens financier. Plus nouveau encore, « transfert » : la psychanalyse a passé par là. Plus classiques : « dette », « avance », « prodiguer », « prix » bien sûr, et dans l'argot érotique, « dépense ». Sans compter l'ambivalent « chère ». Le lecteur puisera dans ce trésor. Justement, Anatole France dit ce qu'on disait aux petites filles de leur virginité : *« C'est un » trésor », c'est votre « capital. »* D'autant plus précieux que, dépensé (dans tous les sens du terme), il n'en fructifie que mieux. Voilà que nous avons glissé innocemment au plus vieux rapport du monde entre la *femme* et l'argent. *Mais* la prostitution est une affaire trop importante : à suivre dans un prochain numéro.

Voici pourtant, en acompte, quelques touches, et quelques silhouettes. Celle de cette fille d'une famille ruinée. Travailler. Elle « fait » l'École du Louvre, aide une marraine antiquaire. En outre, *« deux ou trois fois par mois, pas plus »,* un coup de téléphone du « Club » lui apprend qu'elle a rendez-vous avec un monsieur *« très comme il faut ».* Tarif : deux mille pour une nuit, cinq mille pour un week-end. *« Tu ne te sens pas humiliée ? — Humiliée ? au contraire. Quand j'aperçois le type qui m'a demandée, je me dis : « Alors, le voilà » ce fou qui est prêt à claquer une » demi-brique pour me sauter. » Et ça me fait fondre. »*

Il est moins ordinaire d'arriver par ce chemin-là au chapitre des enfants. *« L'argent aussi, ça s'apprend »,* nous apprend à nous un enseignant. Cela me fait penser à une vieille dame très collet monté qui critiquait les salaires trop élevés des ouvriers : *« On leur donne de l'argent avant de leur apprendre à s'en servir. »* Notre enseignant a su rompre ce cercle combien vicieux. Vous verrez comment. Il prend soin d'indiquer que son papier-monnaie n'a rien à voir avec les « bons points » de jadis, purement honorifiques. On n'ose espérer que ces enfants avaient appris aussi que (pardon pour le pied coupé) *« sans argent l'honneur n'est qu'une maladie ».* Bonne santé ! On apprend beaucoup sur les sources de leurs revenus et leur façon de les gérer. Filles et garçons épargnent également : ceux-ci pour s'acheter mobylette ou magnétoscope, celles-là pour faire des cadeaux. Ce qui est révélateur. Ne nous dit-on pas ailleurs que la libération, l'insémination, le travail et l'argent des femmes ont pour effet de « déresponsabiliser », assez allègrement, les hommes ? De là à penser que, des cadeaux comme des enfants, ils se disent : *« Qu'elles se les fassent ! »...*

Devait-on s'attendre que ce chapitre des enfants nous ramène, hélas, au précédent ? Il s'agit pourtant d'une révélation. Du moins, pour les innocents. Donc, il ne serait « pas rare » que, dans nos établissements dits d'éducation nationale, des garçons de onze ans vendent leur copine personnelle aux élèves de la classe au-dessus, ou plutôt la leur louent, pour un quart d'heure à passer dans une cave tranquille. Cultivons la litote, et disons que c'est triste. On répondra peut-être qu'il ne faut pas dramatiser. Hier, les enfants jouaient puérilement à papa-maman ; aujourd'hui, comme des grands, ils jouent pour de vrai au mac, la putain et le client. C'est le progrès. D'autres diront que la femme doit être libérée en bas âge ; et d'autres encore, qu'elle fait bien tôt l'apprentissage de l'esclavage.

Les filles de tous âges ont-elles conscience que, libérées à la façon des hommes, c'est encore et toujours le jeu des hommes qu'elles font ? Il faut croire, puisque dans la libération de leur langage tous les hommes sont des mecs, ou, avec une nuance plus tendre, « leur mec ». Ce qui semble caresser agréablement les intéressés. Quant à la petite fille précocement commercialisée, la principale de ses satisfactions est sans doute, comme pour la jeune femme de bonne famille, de connaître son prix, bien que ce ne soit pas elle qui « encaisse ».

A propos : *BIEF,* évidemment, est un sigle. Mais le mot est plein de sens. Il désigne, comme vous savez, cet ouvrage par lequel l'homme détourne et capte une eau librement courante, pour la faire travailler gratuitement à son profit.

★ *Bulletin d'information des études féminines,* n[os] 12 (octobre) et 13 (décembre), 40 F et 45 F. Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

LETTRES AU Monde

Déjà, Bertrand Russell...

L'article d'André Fontaine publié dans *le Monde* du 18 janvier est introduit par une référence à Jules Monnerot qui a développé *« la thèse que le communisme était* « l'islam du vingtième siècle ». Je me permets de signaler à votre attention que M. Jules Monnerot n'est pas le premier à avancer une telle comparaison. Avant lui, Bertrand Russell l'avait déjà fait dans son livre écrit en 1920, au retour de son voyage en Russie soviétique : *la Pratique et la Théorie du bolchevisme* (Paris, Editions de la Sirène, 1921). Pages 127 et 128 de cette édition, voici ce qu'on peut lire :

« Parmi les religions, le bolchevisme doit être rattaché plutôt à la religion de Mahomet qu'au christianisme et au bouddhisme. Le christianisme et le bouddhisme sont, en principe, des religions personnelles, avec des doctrines mystiques et un amour de la contemplation. La religion de Mahomet et le bolchevisme sont des religions pratiques, sociales, non spirituelles et soucieuses de gagner l'empire de ce monde. Leurs fondateurs n'auraient pas résisté à la troisième des tentations dans le désert. Ce que la religion mahométane a fait pour les Arabes, le bolchevisme peut le faire pour les Russes. De même qu'Ali tomba devant les politiciens qui ne rallièrent le Prophète qu'après son succès, de même les communistes primitifs peuvent tomber devant ceux qui rejoignent actuellement les rangs des bolcheviks. »

JEAN-LOUIS PANNÉ,
bibliothécaire (Paris).

Réécrire l'histoire ?

Je pense que de nombreux professeurs d'histoire seront aussi surpris que moi à la lecture des thèses de M[me] Citron (*le Monde* du 19 janvier).

Enseigner l'histoire « à partir de notre présent » serait en effet original, hormis le fait que le présent n'appartient pas à l'histoire et que, par ailleurs, partir du présent pour avancer à reculons dans l'histoire me paraît une méthode discutable pour enseigner la *chronologie aux enfants.*

Et que dire des malheureux professeurs, *devenus boucs émissaires* une fois de plus ? Les voilà coupables d'avoir véhiculé le racisme en *enseignant aux enfants* que Charles Martel a « arrêté » les Arabes à Poitiers...

Quant aux « pirates », l'auteur oublie de préciser que les peuples des rivages nord de la Méditerranée leur accolaient l'épithète de « barbaresques » !...

L'une des contradictions, et non la moindre, de M[me] Citron, c'est sa condamnation du régime de Vichy, régime dont elle s'inspire pourtant directement lorsqu'elle met l'histoire au service de l'idéologie. Je m'inquiète toujours lorsque j'entends proclamer à grands cris qu'il faut refaire l'histoire, car cela me rappelle les historiens hitléro-staliniens qui furent, comme chacun sait, orfèvres en la matière, dans leurs domaines respectifs. Est-il besoin de rappeler que l'histoire n'est au service d'aucune cause, si défendable soit-elle ?

D'autre part, si la vérité d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui et s'il est souhaitable d'en tenir compte dans l'enseignement de l'histoire, tout comme il est souhaitable de jeter sur le monde « un regard planétaire », selon le vœu de M[me] Citron, cela ne donne pas aux historiens le droit, au nom d'une actualité fluctuante qui ne sera peut-être plus la vérité de demain, de stigmatiser les peuples ou les gens qui, en d'autres temps et dans un autre contexe, ont *adhéré à un autre idéal. A la limite,* ce n'est pas à l'historien qu'il appartient de décréter s'ils furent innocents ou coupables, cela revient au moraliste.

L'historien Jules Isaac a dit cela beaucoup mieux que moi, mais je pense qu'aux yeux de M[me] Citron il est tout juste digne de la géhenne.

RAYMONDE ROSSI,
agrégée d'histoire et géographie (Aix-en-Provence).

Misère de l'enseignement du japonais

Je ne vous présente pas un cas particulier, mais un problème *qui concerne les 1 560 étudiants* qui sont inscrits dans le département Japon de l'Institut national des langues et civilisations orientales (université de Paris-III) et les 18 enseignants qui ont pour tâche d'enseigner la langue et la culture japonaises à ces étudiants.

Point n'est besoin d'être ministre de l'éducation pour mesurer l'énorme disproportion entre le nombre des enseignés et celui des enseignants. A *ce problème,* qui entrave notre travail, s'ajoute celui des locaux : depuis 1968 — soit depuis quinze ans — nous sommes tolérés à titre provisoire au centre universitaire Dauphine, où nous faisons figure de parasites.

Vous savez fort bien que le Japon occupe une place de plus en plus importante dans notre monde. Aussi est-il de l'intérêt de la France d'intensifier les relations avec ce pays, d'entretenir avec lui un dialogue plus nourri.

Pour ce faire, il faut former en France de véritables spécialistes du Japon, capables de parler couramment la langue et possédant une connaissance profonde de la culture et de la mentalité japonaises. Forger de tels experts est précisément la vocation de notre Institut. Mais, pour mener à bien cette mission qui nous est impartie — et qui importe pour la France, — il est indispensable que le gouvernement nous apporte son aide, en créant des postes nouveaux et en nous allouant des locaux où nous serions enfin « chez nous ».

Une telle action améliorerait considérablement nos conditions de travail, et nous permettrait, en conséquence, de former davantage de vrais et sérieux spécialistes du Japon, qui seraient aptes à rendre de réels services à notre pays.

FRANÇOIS BERTHIER,
professeur de japonais, Institut national des langues et civilisations orientales, université de Paris-III.

Les sorciers font la loi

L'indignation des mandarins de la science, dans la *page Idées du* 11 janvier, fait bien sourire les médecins quand ils lisent : *« Nous sommes tout de même au vingtième siècle : les alchimistes, les sorciers, feraient-ils la loi ? »*

Mais oui, ils font la loi : combien trouvons-nous de bracelets de cuivre sur les poignets, de « croix magiques » sous les corsages, de marrons d'Inde dans les poches, d'amulettes sur les corps ou dans les lits ? Combien de fois rivalisons-nous avec des radiesthésistes, des charlatans de tout poil, des prestidigitateurs des Philippines et tous les tenanciers des médecines parallèles ?

Tout cela rappelle l'anecdote du physicien américain qu'on allait interviewer *pour son prix* Nobel. Les journalistes — toujours eux, — s'étonnant de voir à son chalet dans les montagnes Rocheuses un fer à cheval cloué sur la porte, lui dirent : *« Comment, vous, un prince de la science, vous croyez dans ces fariboles ? »* Il leur répondit : *« Je me suis laissé dire que cela portait chance même aux incrédules. »*

Docteur BERNARD MOCH,
Banon (Alpes-de-Haute-Provence).

Les ficelles de M. Savary

Les relations contractuelles entre les écoles libres et la puissance publique étaient jusqu'à présent régies par des lois, si imparfaites fussent-elles. Avec les projets de M. Savary, connus le 12 janvier, il n'en va plus de même (1).

Les principales dispositions concernant ces écoles dépendent du bon vouloir de leurs partenaires dans les négociations locales. Exemple : ouvertures et fermetures de classes ; commission d'harmonisation où les représentants de l'enseignement public disposent pratiquement du droit de veto.

Répartition des subventions : établissement d'intérêt public où l'Etat et les collectivités locales sont majoritaires, et où il est même envisagé de faire figurer des représentants de l'enseignement public.

Super astuce : les établissements d'enseignement peuvent naître d'une initiative privée, mais ils ne peuvent entrer dans le système contractuel que s'ils existent depuis plusieurs années. Cette clause interdit donc la fondation de nouvelles écoles. Ainsi la « concurrence » dont se plaignaient les « laïques » est bien verrouillée (2).

De plus, le choix des enseignants n'appartiendrait plus au chef d'établissement, mais dépendrait d'une « commission d'agrément ». Les « soviets » à l'école : nous y sommes. Ce système substitue à l'impartialité de critères légaux la subjectivité des critères personnels... et politiques.

Et le libre choix des parents ? Au musée ! Encadrés par la carte scolaire, envoyant leurs enfants dans une école dont les sections sont déterminées par la commission *d'harmonisation,* le projet éducatif agréé par le recteur, les enseignants choisis par la commission d'agrément, ils ne sauront plus où se plaindre si quelque chose ne va pas...

Le voilà, le progrès !...

A. BEQUINOT,
(Montigny-lès-Metz).

(1) *Le Monde* du 14 janvier.
(2) Lettre du secrétaire général de la FEN au premier ministre, *le Monde* du 7 janvier.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

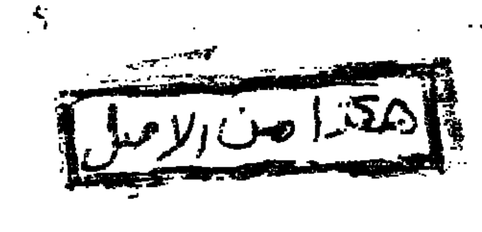
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

EUROPE

Union soviétique

SELON LES CHIFFRES OFFICIELS

Les résultats économiques de 1983 sont en léger progrès

De notre correspondant

Moscou – Les résultats économiques de l'URSS pour 1983, tels qu'ils ont été publiés le samedi 28 janvier, laissent apparaître un certain progrès par rapport à 1982, qui fut, il est vrai, une très mauvaise année : le produit national brut a progressé de 3,1 % (contre 2 % en 1982) pour atteindre 530 milliards de roubles (1). La production industrielle s'est accrue de 4 % (contre 2,8 %) alors que le onzième plan quinquennal (1981-1985) affichait un objectif de 3,2 %. La productivité industrielle a augmenté de 3,5 %. La production agricole aurait été en hausse de 5 % et la productivité dans ce secteur généralement peu performant se serait accrue de 6 %.

De l'avis des experts occidentaux à Moscou, ces résultats assortis des correctifs nécessaires (2) devraient permettre de rattraper, en partie, le retard pris les années précédentes. On se rapproche des objectifs globaux du onzième plan mais pas, cependant, au point d'espérer réaliser ce dernier à l'échéance prévue de 1985.

Un certain redressement

M. Andropov peut donc se targuer d'un certain redressement économique. Dans l'industrie, le renforcement spectaculaire de la discipline du travail, au début de 1983, a porté ses fruits. La lutte contre l'absentéisme, la paresse et le « coulage » s'est révélée, au moins dans les premiers mois, assez efficace et les statistiques en portent la trace. La productivité industrielle s'est accrue de 4,1 % au premier semestre, mais seulement de 3,5 % en moyenne annuelle.

L'accroissement de la production industrielle (au-delà des objectifs fixés pour 1983) peut s'expliquer aussi par les diverses expériences tentées localement. Les chefs d'entreprises nouvellement nommés ont eu le sentiment qu'on leur donnait une marge de manœuvre plus importante et ont pris quelques décisions, relevant du simple bon sens, qui se sont aussitôt traduites dans les faits.

La production de charbon, d'acier et d'engrais reste inférieure au plan. Mais celle de « la plupart des biens de consommation » atteint les objectifs fixés. Celle de téléviseurs, de postes de radio et de meubles augmente sensiblement. On note cependant que celle des réfrigérateurs diminue et que, pour les voitures, l'accroissement n'est que de 0,7 %. La production pétrolière est pratiquement stagnante, ne progressant que de 3 millions de tonnes d'une année sur l'autre, et reste inférieure aux prévisions (619 millions de tonnes). L'objectif de 630 millions de tonnes pour 1985 semble bien difficile à atteindre.

Une place à part est fait à l'automation. La production de robots industriels aurait augmenté de quelque 96 % en 1983. M. Andropov, lors du plénum de juin dernier, avait insisté sur la nécessité de développer ce secteur.

Pas de statistiques pour les céréales

Pour l'agriculture, les résultats sont meilleurs qu'en 1982, mais pas aussi bons que les experts occidentaux le prévoyaient il y a quelques mois encore. Le taux d'augmentation de 5 % de la production est de toute façon largement surestimé : il est calculé sur une base monétaire alors que les prix agricoles ont été majorés de plusieurs points au 1er janvier 1983. L'accroissement en termes réels est probablement assez faible.

La production de viande est passée de 15,2 à 16 millions de tonnes, et l'objectif du plan quinquennal (17,5 millions de tonnes en 1985) pourrait donc être atteint. Les céréales, en revanche, restent le point faible du système puisque pour la troisième année consécutive aucune statistique globale n'est fournie à leur sujet. La *Pravda* écrit pudiquement que : « *Le plan pour la vente de céréales à l'Etat a été réalisé par la majorité* » des quinze Républiques et que « *les réserves satisfont pleinement les besoins en pain de la population* ». On sait que l'URSS est obligée d'importer chaque année, *notamment des États-Unis*, une forte quantité de céréales dont une partie est destinée à l'alimentation du bétail. De source américaine, la récolte 1983 est estimée à environ 200 millions de tonnes, en progrès sur 1982 (180 millions) mais bien en dessous des objectifs du plan (238 millions).

Au total, M. Andropov doit être relativement satisfait du bilan économique de sa première année entière d'exercice du pouvoir. Aurait-il été moins bon qu'il aurait quand même répondu à l'« appel » des « collectifs de travailleurs » du district Proletarsky à Moscou qui « souhaitaient » l'avoir pour candidat lors des élections au Soviet suprême du 4 mars prochain. La « candidature » de M. Andropov a donc été officiellement enregistrée samedi.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Au cours officiel, un rouble vaut environ 11 F.

(2) Les statistiques ne sont pas homogènes d'une année sur l'autre et certains chiffres ne sont pas rendus publics, ce qui rend difficile toute comparaison.

Pologne

M. Walesa estime que le général Jaruzelski a décidé de l'« éliminer »

M. Lech Walesa n'a reçu aucune réponse à la lettre « privée » qu'il avait adressée il y a un mois – le 29 décembre – au général Jaruzelski. Le président de Solidarité avait décidé de ne pas dévoiler, dans un premier temps, le contenu de ce texte « *confidentiel* », mais il semble que l'absence de toute réaction officielle l'ait incité à changer d'attitude. Une copie de ce texte est en tout cas parvenue aux agences AFP et UPI à Varsovie : avant d'énumérer les multiples mesures de harcèlement dont il est victime (amendes, tracas financiers, campagnes de propagande, fabrication de faux documents destinés à le discriditer), M. Walesa écrit à l'adresse du chef du régime : « *Mon général, je vous écris par respect envers l'uniforme que vous portez, et parce que je me refusé à croire que c'est vous qui donnez pour consigne de recourir à des méthodes aussi viles contre ma personne. Je vous écris enfin parce que vous êtes le responsable des affaires (de ce pays). Je suppose que du point de vue de l'organisation, vous avez présenté le problème de la façon suivante : essayez de vous entendre avec Walesa, sinon, éliminez-le. Comme il est facile de le comprendre, nous n'avons pas pu nous entendre parce que les conditions posées étaient inacceptables (pour moi), avant tout pour des raisons morales. Restait donc l'élimination.* »

M. Walesa rappelle alors les méthodes utilisées pour cette « élimination », et ajoute qu'il s'attend à de nouveaux stratagèmes, qui mettraient en cause sa famille. Il demande au général Jaruzelski « *d'user de son influence pour arrêter cette perte inutile d'énergie* ».

En dépit du ton très ferme de cette lettre, M. Walesa renouvelle ses offres de dialogue, en écrivant : « *Je ne suis pas un adversaire, je ne suis qu'un partenaire exigeant, dont l'objectif est de prévenir les erreurs et les déformations qui, la prochaine fois, coûteront très cher.* »

M. Walesa a déjà écrit deux lettres (connues) au général Jaruzelski, l'une peu avant sa libération de son lieu d'internement, en novembre 1982, et l'autre en décembre de la même année. Une version truquée de cette seconde lettre, laissant entendre que le président du syndicat dissous était prêt à baisser les bras, avait alors été répandue parmi les correspondants occidentaux à Varsovie.

Espagne

Le général assassiné à Madrid avait contribué à l'échec du putsch de février 1981

De notre correspondant

Madrid. – Pour la première fois depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, en décembre 1982, un officier supérieur a été victime d'un attentat en Espagne. Le lieutenant-général Guillermo Quintana, ancien capitaine général de la région militaire de Madrid, retraité, a été assassiné le dimanche 29 janvier à Madrid. Cette action n'a pas encore été revendiquée, mais les milieux gouvernementaux et policiers sont convaincus qu'elle est due à l'organisation séparatiste basque ETA militaire.

L'officier a été tué peu avant 13 heures, alors qu'il regagnait son domicile, après avoir assisté à la messe. Deux jeunes gens se sont approchés de lui dans la rue et lui ont tiré plusieurs balles dans la tête, blessant aussi son épouse. Ils ont pris la fuite dans une voiture conduite par une troisième personne.

Agé de soixante-sept ans, le lieutenant-général Quintana, malgré son passé (il fut un fanquiste de la première heure durant la guerre civile et fit partie de la division Azul, qui combattit avec l'armée hitlérienne sur le front russe), était fidèle au régime démocratique et, plus encore, loyal à l'égard du roi.

Il le démontra à la tête de la région militaire de Madrid lors de la tentative de putsch du 23 février 1981. Son intervention de dernière minute évita qu'un détachement de la puissante division blindée Brunete ne se joignît aux insurgés. Le lieutenant-général Quintana affirma toutefois par la suite que « *si le roi avait ordonné de mettre les chars dans la rue* », il aurait également obéi sans hésiter.

L'officier ne disposait apparemment d'aucune escorte. Depuis le 19 janvier, pourtant, le ministère de l'intérieur, dans la crainte d'un nouvel attentat, avait mis en œuvre dans la capitale un plan spécial de sécurité comprenant de sévères mesures de protection pour les officiers supérieurs et des contrôles répétés sur les voies d'accès de la ville. Le ministère avait publié, il y a quelques jours, un communiqué affirmant qu'un commando de l'ETA militaire se trouvait à Madrid, probablement sous les ordres de Miguel Angel Abalategui, l'un des principaux dirigeants de l'organisation.

Une stratégie de la tension

Cet attentat particulièrement grave s'est produit alors que la presse espagnole et les responsables politiques répétaient, sur un ton triomphaliste, que l'ETA serait bientôt liquidée, après les mesures prises contre elle au Pays basque français. Ce n'est pas la première fois que les séparatistes réalisent une opération spectaculaire au moment où on annonce leur disparition. Ils ont sans doute voulu montrer que, même attaqués dans ce qu'on appelle ici leur « *sanctuaire français* », ils sont toujours capables de porter des coups redoutables et de menacer la démocratie.

« *L'infrastructure de l'ETA se trouve surtout en Espagne et non en France* », affirmait publiquement, il y a quelques jours, sans rencontrer d'écho à Madrid, le président du PNV (Parti nationaliste basque, majoritaire dans la région), M. Xavier Arzallus. A un mois des élections régionales au Pays basque, l'ETA semble décidée à appliquer une « *stratégie de la tension* », pour renforcer les chances de la coalition séparatiste Herri Batasuna, qui, malgré un certain recul, avait encore obtenu près de 15 % des voix aux dernières élections.

Le problème de la violence domine donc à nouveau la campagne électorale. Les socialistes accusent les nationalistes basques modérés de ne pas se prononcer clairement contre l'ETA.

THIERRY MALINIAK.

RÉUNIE EN CONGRÈS A BARCELONE

L'Alliance populaire modère ses positions

De notre envoyé spécial

Barcelone. – Devenue, depuis les dernières élections, la principale force d'opposition, la formation conservatrice Alliance populaire entend démontrer qu'elle peut, après la prochaine consultation, prévue pour 1986, occuper la présidence du gouvernement. Tel était l'objectif du congrès qu'elle a tenu à Barcelone, du 27 au 29 janvier, dans une atmosphère de triomphalisme.

C'était en effet le premier qui avait lieu depuis la poussée électorale d'octobre 1982, lorsque le parti quintupla le nombre de ses électeurs et eut onze fois plus de députés.

Le chef de l'Alliance, M. Fraga Iribarne, et ses partisans savent que, s'ils veulent conquérir les deux millions et demi de voix qui leur manquent pour devenir majoritaires, il leur faut « mordre » sur l'électorat centriste. Aussi le congrès de Barcelone a-t-il voulu donner une image rassurante d'un parti qui suscite encore des réticences dans les milieux modérés en raison de son radicalisme verbal et du passé franquiste de certains dirigeants.

Il est loin le temps où M. Fraga demandait le rétablissement de la peine de mort, la proclamation de l'état d'exception au Pays basque et la révision de la Constitution pour restreindre les prérogatives des régions. Les dirigeants de l'Alliance populaire ont adouci le ton. Maintenant, ils se présentent, avant tout, comme les défenseurs des libertés et de l'initiative individuelle face à ce qu'ils considèrent comme une emprise croissante de l'Etat due, selon eux, aux socialistes.

Pour mieux se présenter comme un parti de gouvernement, l'Alliance populaire a distribué à Barcelone un volumineux ouvrage, intitulé : *Solutions pour la crise.* Ses « recettes » économiques s'inspirent d'un libéralisme radical. Attribuant les difficultés actuelles à un excès de la demande, aux coûts salariaux et à la profusion de prestations sociales, elle demande un strict contrôle des salaires, une plus grande liberté de licenciement et une réduction des charges sociales des entreprises. Elle demande également la privatisation des entreprises publiques, à l'exception de celles qui appartiennent aux secteurs de pointe. Elle préconise la suppression de l'impôt sur le patrimoine et d'importantes exonérations fiscales pour les entreprises, afin de stimuler l'investissement. En politique étrangère, elle demande que l'intégration de l'Espagne à l'OTAN soit complète et définitive et considère comme prioritaire les relations de l'Espagne avec les Etats-Unis.

Th. M.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

• LE *TIMES* ABSENT DES KIOSQUES. – Le *Times* est toujours paralysé par la grève déclenchée, la semaine dernière, par l'un des syndicats des ouvriers d'imprimerie. Comme le *Sunday Times*, la veille, le quotidien n'a pas été publié lundi 30 janvier. Cependant l'espoir d'un arrangement demeure, car le syndicat SOGAT 82 a accepté la reprise des négociations sous l'égide d'une commission de conciliation. – *(Corresp.)*

Libye

• DÉMARCHE EN FAVEUR DE DEUX ITALIENS. – Le maire de Turin, M. Diego Novelli, qui se trouve en Libye avec une délégation de la Fédération mondiale des villes jumelées, a profité de son séjour pour demander aux autorités libyennes de libérer deux Turinois, Mme Bari et son fils âgé de vingt ans, échoués sur la côte de Cyrénaïque en novembre 1983, avec leur bateau de plaisance et, qui, depuis lors, sont incarcérés car ils avaient sur eux des adresses arabes qui ont paru suspectes aux Libyens... Les deux prisonniers italiens pourraient être libérés prochainement, selon le responsable de l'intérieur au sein du gouvernement libyen.

Philippines

• NOUVEAUX INCIDENTS : TRENTE MORTS. – Au moins trente personnes ont été tuées les 27 et 28 janvier au cours d'incidents liés au référendum constitutionnel et d'affrontements entre forces de l'ordre, séparatistes musulmans ou insurgés communistes, a annoncé dimanche la police. Celle-ci a, d'autre part, interdit samedi 28 janvier l'accès de Manille à des milliers de manifestants qui participaient à une marche de deux jours, en hommage à Benigno Aquino, le chef de l'opposition assassiné au mois d'août dernier. – *(AFP)*.

RDA

• QUATRE PACIFISTES ARRÊTÉS. – Quatre membres du mouvement pacifiste indépendant ont été arrêtés le mercredi 24 janvier à Weimar, selon l'agence ouest-allemande DPA. Wolfrom Hasch, Volker Otto, Alexander Koblinski et Jan Fischer sont accusés d'avoir inscrit des slogans pacifistes sur les murs de la ville et d'avoir pris part à une manifestation interdite à Berlin-Est. – *(AFP, UPI.)*

Roumanie

• « SCINTEIA » CONDAMNE LE NOUVEAU PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL. – L'organe du Parti communiste roumain *Scinteia* a fermement condamné, samedi 28 janvier, la création récente d'un « *soi-disant nouveau Parti communiste d'Espagne. La création de partis parallèles (...) n'a aucune justification (...) et il est reconnu que le PCE (de MM. Iglesias et Carrillo), qui a une longue tradition héroïque et révolutionnaire, s'identifie aux aspirations fondamentales et aux intérêts du peuple espagnol* ». *(Reuter, AFP)*.

[Juste avant la visite de M. Andreï Gromyko, arrivé lundi à Bucarest, la Roumanie a ainsi tenu à se démarquer nettement de l'URSS, qui a, elle, apporté son soutien au « nouveau » PC d'Espagne. Le PC français a lui-même dénoncé la création de ce parti, et « *profondément déploré* » le soutien que lui apporte Moscou (*le Monde* du 26 janvier)].

Sénégal

• *CONGRÈS* INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME. – Le deuxième congrès international des droits de l'homme se déroulera à Dakar, du 24 juin au 1er juillet, a annoncé, mercredi 25 janvier, M. Moustapha Seck, président de l'Institut africain des droits de l'homme, après la réunion, du 20 au 25 janvier, du comité préparatoire du congrès. La date retenue coïncide avec le quarantième anniversaire de la signature de la charte des Nations unies, fondement de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le premier congrès avait eu lieu au Costa-Rica, en juillet 1982. – *(AFP.)*

Turquie

• ARRÊT DES GRÈVES DE LA FAIM A DIYARBAKIR. – Les détenus de la prison militaire de Diyarbakir ont mis un terme, vendredi 27 janvier, à une grève de la faim de plus de trois semaines. De violents incidents, au cours desquels six détenus avaient trouvé la mort, avaient éclaté à la mi-janvier dans cette prison. Les prisonniers protestaient contre les conditions de détention et la pratique de la torture. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tanzanie

LA DÉMISSION DE M. JUMBE, NUMÉRO DEUX DU RÉGIME REPOSE LE PROBLÈME DE L'UNION ENTRE ZANZIBAR ET L'ANCIEN TANGANYIKA

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. – La radio de Dar-Es-Salaam a annoncé, dimanche 29 janvier dans la soirée, la démission de M. Aboud Jumbe, vice-président de la République unie de Tanzanie. Le numéro deux du régime a aussi abandonné la vice-présidence du Parti de la révolution, Chama Cha Mapinduzi (CCM), la présidence du Conseil révolutionnaire de Zanzibar et la présidence du conseil des ministres de Zanzibar. Cette décision a été acceptée, l'« *esprit tranquille* », par le comité exécutif national du Parti unique, réuni depuis quelques jours à Dodoma, la future capitale du pays.

Ces discussions portent notamment, selon le *Daily News*, le quotidien gouvernemental, sur le « *climat politique malsain* » qui règne entre la Tanzanie continentale (ex-Tanganyika) et l'île de Zanzibar, qui s'apprêtent à fêter, le 26 avril prochain, le vingtième anniversaire de leur union. Des modifications avaient été apportées à la Constitution du Tanganyika pour préserver, au sein de l'union, une certaine autonomie de Zanzibar. Celle-ci dispose, ainsi, en propre, d'un gouvernement et d'une Chambre des représentants, étant entendu que les affaires étrangères, la défense nationale et le commerce extérieur, notamment, restent de la compétence exclusive du pouvoir central. L'Afro-Shirazi Party (ASP) de Zanzibar avait fusionné, en février 1977, avec la Tanganyika African Union (TANU) pour former le CCM.

Pour répondre aux vœux des îliens qui souhaitaient une reconnaissance plus nette de leur « *droit à la différence* », une consultation avait été récemment organisée à travers le pays autour de l'idée de « *trois gouvernements* », un gouvernement de l'union en coiffant deux autres, l'un à Dar-Es-Salaam et l'autre à Zanzibar. La majorité des zanzibarites avaient fait bon accueil à cette réforme. Néanmoins, certains d'entre eux mettaient en doute la bonne foi du pouvoir central et l'accusaient de vouloir, à la faveur de cette réforme constitutionnelle, les « asservir » davantage encore. De leur côté, les continentaux avaient l'impression que les îliens cherchaient à « *prendre le large* », à rompre l'union.

A vrai dire, les Zanzibarites, même s'ils ont un niveau de vie supérieur à celui des continentaux, malgré la chute du cours du clou de girofle dont ils tirent 80 % de leurs recettes en devises, ne se sont jamais sentis très à l'aise au sein de l'union. Ils reprochent au gouvernement central de tout monopoliser à son profit, que ce soit l'aide internationale ou les bourses d'étudiants. Ces critiques se sont faites d'autant plus vives, ces derniers temps, que la Tanzanie est en pleine déconfiture économique et que les îliens souhaitent ne pas pâtir d'une image de marque aussi négative (*le Monde* du 10 janvier).

M. Jumbe, qui avait succédé, à la tête du Conseil révolutionnaire de Zanzibar, à Cheikh Rachid Karume, après l'assassinat de ce dernier en avril 1972, passait pour être un fervent avocat de l'union. En décembre dernier, cet ancien enseignant avait engagé ses compatriotes à faire preuve de « *sagesse, d'expérience et de bonne volonté pour promouvoir la compréhension et la fraternité* » avec ceux du continent.

JACQUES DE BARRIN.

AFRIQUE

Tchad

Tripoli étudie «avec intérêt et sérieux» une demande d'aide militaire de M. Goukouni Oueddeï

Le chargé d'affaires libyen à Paris a fait savoir, lundi 30 janvier en fin de matinée, que son gouvernement examinait « *avec intérêt et sérieux* » la demande d'aide du GUNT (le « gouvernement » de M. Goukouni Oueddeï) adressée samedi « *conformément à l'accord de défense commune entre les deux pays* ». Le GUNT, dont le siège se trouve au Tibesti, dans l'extrême nord tchadien, a, en effet, officiellement demandé à la Libye d'« *intervenir directement* » à ses côtés à la suite de l'extension du périmètre de sécurité français au Tchad et au moment même où les forces françaises sur le terrain effectuaient leur première mission de reconnaissance héliportée sur le 16e parallèle. Les mesures annoncées vendredi par Paris constituent « *une véritable déclaration de guerre contre le peuple tchadien en lutte* », a déclaré, de son côté, un représentant du GUNT à Tripoli, tandis que le porte-parole des rebelles à Paris annonçait « *une réaction appropriée* » des adversaires de M. Hissène Habré.

Commentant, dimanche à Tripoli, l'appel du GUNT, M. Abdelati Obeidi, secrétaire (ministre) libyen aux affaires étrangères, avait déclaré que son gouvernement espérait ne pas avoir à intervenir « *pour défendre sa propre sécurité et ses amis* ». Niant une nouvelle fois toute présence militaire libyenne dans le Nord tchadien, il avait ajouté que la décision française « *ne sert pas les tentatives de paix entreprises actuellement au Tchad* ». Quant à l'agence libyenne de presse Jana, elle a jugé, dimanche, que l'« *action française, dans son ensemble, montre que la France ne souhaite pas voir une Afrique stable, dont la population jouirait du libre arbitre* ».

A Paris, indique-t-on de source informée, une projet de voyage de M. Claude Cheysson à Addis-Abeba, à Tripoli et à N'Djamena serait à l'étude. Pour des raisons de calendrier — le ministre des relations extérieures doit assister, mercredi, au conseil des ministres et accompagner, à partir de lundi, le président de la République aux Pays-Bas, — M. Cheysson pourrait, dans un premier temps, ne se rendre que dans la capitale éthiopienne, siège de l'Organisation de l'unité africaine.

A N'Djamena, où aucune réaction officielle n'avait été enregistrée avant le départ, dimanche, du président Hissène Habré pour le Niger, où il assiste au sommet du CILSS (*Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel*), les milieux autorisés tchadiens qualifient la décision française de « *geste psychologique dont la portée n'est pas négligeable* ». Les nombreux journalistes arrivés vendredi à N'Djamena n'ont pas été autorisés à se rendre dans les bases françaises hors de le la capitale. Sur le terrain, les opérations de recherche du corps du pilote du Jaguar abattu mercredi se heurtaient encore, dimanche, à des conditions atmosphériques très mauvaises, le vent de sable rendant tout déplacement très difficile.

En France, *l'Humanité* a mis en garde, samedi, le gouvernement contre « *le risque d'engrenage* » sur le terrain et a jugé « *inquiétante* » la décision d'étendre le périmètre de sécurité des troupes françaises. A Moscou, l'agence Tass a accusé, dimanche, « *les forces françaises d'invasion* », de « *préparer des opérations offensives contre le GUNT afin de modifier le rapport de forces en faveur d'Hissène Habré* ». Tass a également dénoncé une « *escalade de l'ingérence française* ». A Alger, enfin, le quotidien gouvernemental *Al-Chaab* a déploré le rôle « *négatif* » des forces étrangères au Tchad et les a invitées à « *se désintéresser* » de l'avenir de ce pays tout en appelant les Tchadiens à l'unité.

Maroc

Il faut assainir le secteur public et l'administration

nous déclare M. Bouabid, ministre d'Etat et chef de l'opposition

De notre envoyé spécial

Rabat. — La photo de M. Ben Barka reste fidèlement accrochée sur les murs des locaux de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), principale formation d'opposition, dont le chef, M. Abderrahim Bouabid, a accepté un poste de ministre d'Etat dans le gouvernement de coalition et de transition formé en novembre. Les responsables du parti ont tenu, dimanche 29 janvier, une réunion pour faire le point après les troubles et les arrestations qui les ont suivis : samedi matin, les pointages donnaient une centaine de militants socialistes incarcérés, en majorité des lycéens membres de la Jeunesse de l'USFP.

Il s'agit, le plus souvent, d'initiatives d'autorités locales. Dans certaines villes, tous les jeunes incarcérés ont été libérés après interrogatoire. Le nombre d'arrestations opérées dans les rangs de la seule USFP donne une idée de ce qui a pu se passer sur un plan général parmi les extrémistes musulmans, les communistes et les gauchistes.

Le quotidien en langue arabe de l'USFP est soumis à la censure préalable depuis quelques jours, comme d'autres journaux, ce qui suscite une protestation du Syndicat national de la presse marocaine, qui s'élève d'autre part contre différentes saisies opérées, soit sur l'ensemble du territoire, soit dans certaines provinces seulement.

La censure a toutefois laissé passer, samedi 28 janvier, un éditorial du quotidien socialiste qui, au-delà des précautions oratoires, est parfaitement clair. Sous le titre «La réalité et la solution», le journal écrit que la grave « *explosion anarchiste* » qui a secoué certaines villes n'aurait pas été possible sans la détérioration d'une situation économique et sociale appelant des changements en profondeur.

Nous recevant dans sa modeste villa, M. Bouabid n'a pas perdu sa liberté de langage d'autrefois parce qu'il a un fauteuil de ministre : le recensement ordonné en décembre par le roi a montré que 40 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. *Les extrémistes de tout poil* trouvent un terrain propice dans la *révolte contre des inégalités démesurées.* « *A Casablanca, il y a des sortes de mosquées privées réservées aux intégristes.* » Les tracts khomeinistes qui arrivent par différents canaux ont beau jeu de dénoncer la corruption.

Néanmoins, M. Bouabid souligne qu'aucun responsable ne pouvait tolérer les actes de vandalisme commis par les casseurs qui se sont joints aux manifestants. Parmi les distributeurs des tracts se trouvaient, selon le ministre d'Etat, « *des marxistes-léninistes ayant des complicités dans certains milieux français* » et des agents de l'Algérie.

La défense du Sahara a été l'une des deux raisons qui ont poussé l'homme qui parle « *en chef de l'opposition au sein du gouvernement* » à accepter la trêve proposée par le roi.

L'autre motif était de « *veiller à ce que le processus démocratique se rectifie* » ; en clair, limiter autant que possible la fraude électorale lors des prochaines élections législatives. Si l'on comprend bien M. Bouabid, le roi a la volonté d'organiser un scrutin sincère, mais il sera très difficile de lutter contre les vieilles habitudes, surtout à l'échelon régional, même avec deux ministres de l'USFP présents au gouvernement.

80 000 adhérents

Cette participation au gouvernement a toujours été présentée comme transitoire. Pourrait-elle se poursuivre après les élections ? Me Bouabid n'écarte pas cette hypothèse. Mais, si l'on convie son parti, *il n'acceptera de siéger que pour réaliser un* « *programme minimum* ». Quel serait ce programme ? Il est trop tôt pour en parler dans le détail. Le comité central du parti va se réunir prochainement à ce sujet. « *La première chose à faire serait d'améliorer la gestion du secteur public et d'assainir l'administration.* »

L'USFP revendique quatre-vingt mille adhérents titulaires d'une carte et des centaines de milliers de sympathisants actifs, qui lui ont permis de tenir la plus grande réunion publique de Casablanca lors de la campagne pour les élections municipales de mars 1983.

La question de Ceuta

Les notables des villes touchées par les troubles continuent d'exprimer leur indignation et leur attachement au trône. Ce chœur a été grossi par la chambre de commerce et d'industrie espagnole de Tanger, qui s'élève publiquement contre les « *informations mensongères* » diffusées par la télévision de la péninsule. Le jour où cette protestation était publiée dans la presse marocaine, le roi recevait le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, qui, venant d'Algérie, a fait un bref séjour au Maroc.

La « une » des journaux marocains a été également consacrée aux menaces d'un « *mouvement de libération de Sebta* » (le nom arabe de Ceuta) qui, dans un message envoyé à la presse de l'enclave, « *invite les Espagnols à quitter la ville occupée* ». Ce mouvement étant parfaitement inconnu, il ne faut pas attacher à l'événement plus d'importance qu'il n'en a, mais il témoigne d'un accès d'humeur prévisible. M. Moran, soupçonné par l'Istiqlal de vouloir troquer ses armes contre du gaz algérien, a néanmoins quitté Rabat en présentant les relations maroco-espagnoles comme « *très bonnes* ».

Autre visiteur reçu par le roi, M. Jadallah Azziz Attalhi, premier ministre du colonel Kadhafi, venu relancer la coopération bilatérale dans le cadre d'un Grand Maghreb qui n'est pas exactement celui qu'on exalte à Alger. Hassan II se rendra prochainement en Libye, a-t-il annoncé. Ce mariage est celui de l'eau et du feu, mais, après la volte-face du colonel Kadhafi à propos du Sahara occidental, il paraît devoir tenir aussi longtemps qu'il reposera sur l'intérêt bien compris des deux parties.

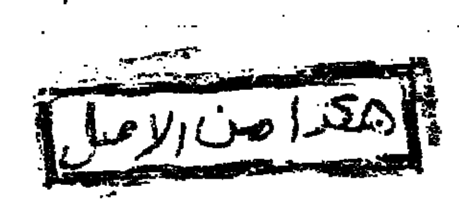
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A Rabat

M. CHIRAC A RENCONTRÉ LE ROI HASSAN II ET LE PRÉSIDENT SEKOU TOURÉ

M. Jacques Chirac s'est rendu dimanche 29 janvier à Rabat à l'invitation du roi Hassan II. Le maire de Paris a assisté à un match de football entre le Paris-Saint-Germain et une sélection nationale marocaine au stade Moulay-Abdallah, du nom du frère du souverain décédé il y a *quarante jours (le PSG a perdu par* 2 à 0).

Après le match, M. Chirac a eu un entretien avec Hassan II au palais royal de Rabat avant de regagner Paris dans la soirée. Pendant la mi-temps du match, le président du RPR s'était entretenu avec M. Sekou Touré, président de la Guinée, *qui partait le soir-même pour* l'Egypte.



Namibie

Les Etats-Unis s'efforcent de faire accepter un cessez-le-feu

L'objectif de l'activité diplomatique des Etats-Unis en Afrique australe est de parvenir à un cessez-le-feu entre l'Afrique du Sud et l'Angola le long de la frontière namibienne, afin que s'ouvrent des négociations sur l'indépendance de la Namibie, a déclaré, dimanche 29 janvier, à Lusaka, M. Chester Crocker.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, arrivé dimanche en Zambie après deux jours d'entretiens, au Cap, avec les responsables sud-africains, et notamment le premier ministre, M. Pieter Botha, a indiqué que les Etats-Unis agissaient comme intermédiaires entre l'Afrique du Sud, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et l'Angola.

M. Crocker, qui a qualifié de « *constructives* » ses discussions avec les autorités sud-africaines, a indiqué qu'il avait transmis une offre angolaise à Pretoria — sans préciser laquelle — et qu'il s'efforçait maintenant de consolider la perspective d'une trêve. C'est également à cet objectif que répond la poursuite de la tournée du secrétaire d'Etat adjoint américain dans trois Etats de la « ligne de front » — Zambie, Mozambique et Tanzanie, — qui fait suite aux entretiens de la semaine dernière, au Cap-Vert, entre les représentants angolais et M. Frank Wisner, adjoint de M. Crocker. Cette intense activité diplomatique, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Jean Wetz, est également illustrée par les contacts pris par une mission du Conseil de l'ONU, présidée par M. Eric Sinclair, ambassadeur guyanais auprès des Nations unies, avec les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, ainsi qu'avec l'Assemblée parlementaire européenne et la Commission des communautés.

D'autre part, les forces armées sud-africaines ont exhibé, samedi 28 janvier, dans une base aérienne proche du Cap, divers armements *soviétiques — dont une batterie de* missiles sol-air, décrits comme des SAM-9, — saisis lors de leur récente offensive militaire en Angola. Selon le colonel Julius Kriel, chef des services de renseignement de l'armée de l'air, cette batterie de six missiles SAM-9 est la première du genre « *à tomber entre les mains de l'Occident* ». — *(AFP, Reuter).*

Ouganda

TRENTE PERSONNES MASSACRÉES

Une trentaine d'Ougandais, dont plusieurs enfants, ont été massacrés par un groupe d'inconnus qui ont attaqué, vendredi 27 janvier, le village de Muduma, situé à 40 kilomètres au sud-ouest de Kampala. Des religieux ont déclaré que les assaillants avaient contraint la population à sortir des maisons, qu'ils ont pillées, avant de tuer une partie des habitants. Dans une maison, six enfants entre dix-huit mois et seize ans, ont été tués à coups de machette et de couteau. Les auteurs de ce massacre pourraient être des maquisards antigouvernementaux pourchassés par l'armée, ont estimé les religieux.

Selon M. Paul Ssemogerere, qui a *été élu*, samedi 28 janvier, *président* du Parti démocratique, principale formation de l'opposition ougandaise, près de cent mille personnes ont été massacrées en Ouganda au cours des quatre dernières années. L'insécurité, a-t-il estimé, s'est notamment développée depuis le retour au pouvoir de M. Obote, en 1980. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

La Tunisie des frustrations

(Suite de la première page.)

— *Nous ne sommes pas toujours bien informés, et le paysan est méfiant,* poursuit notre interlocuteur. *Si ce que vous dites est vrai, quand auraient-ils touché cet argent ? Et les salariés n'allaient-ils pas attendre deux ou trois mois la compensation ? Que faire pendant ce temps-là ? C'était de la provocation. D'ailleurs, la baguette que consomment les riches et les touristes était passée de 50 à 90 millimes alors que le pain au kilo, le pain des travailleurs, avait, lui, plus que doublé : de 80 à 170 millimes.* »

Pour une famille de cinq personnes, la hausse représentait une dépense mensuelle de 11,5 dinars alors que le salaire minimal garanti est de 85. Si l'on y ajoute l'allocation de salaire unique de 3 DT et les allocations familiales de 3 DT par enfant jusqu'au quatrième, cela fait au total 100 dinars par mois pour un salarié.

« Le désespoir pour les pauvres »

Le responsable local de l'Union générale des travailleurs tunisiens précise que Douz compte trois hôtels et six campings, employant cent douze personnes et fournissant des clients à cent treize chameliers. Mais la plupart des employés ne touchent que 50 à 60 dinars. Moins bien lotis encore : les travailleurs des chantiers créés par l'Etat. Pour réparer les routes, poser des canalisations, construire des barrages contre le sable, ils gagnent 1,7 dinar par jour, soit 44,2 dinars pour vingt-six jours ouvrables, et à condition de ne pas tomber malade.

« *Tous les ans,* déclare Mabrouk, *le gouverneur explique qu'il s'agit là d'un travail temporaire. Mais voilà vingt-deux ans que ça dure, et je suis toujours délégué syndical du chantier.* » Pour compenser la hausse, le gouvernement avait porté leur salaire à 1,9 dinar. « *Mais que peut faire Mabrouk avec ses huit enfants alors que le kilo de viande coûte 4 dinars et qu'on double le prix de la farine ?* », interroge quelqu'un qui ajoute : « *Pour les pauvres, c'était le désespoir.* »

Il y a quelque sept millions de Tunisiens. Pour la moitié d'entre eux, le terrible quotidien tient dans ces chiffres. Nous avons pu le constater dans les quartiers populaires de Tunis, la « ceinture rouge », à Sfax, deuxième ville du pays, à Sousse, où l'on a récemment inauguré Port-El-Kantaoui, nouveau centre de villégiature, à Gabès, l'unique oasis marine vouée à devenir aussi le pôle industriel du pays, à Gafsa et dans les cités phosphatières qui l'entourent, à Kasserine, gros bourg agricole, à Kairouan, la ville sainte... Simplement, dans le sud, dans cette région du Nefzaoua où les oasis s'égrènent autour du chott El-Djérid, lagune asséchée transformée en une immense croûte de sel, la misère est plus grande parce que les possibilités agricoles sont limitées et les industries inexistantes.

On ne nie pas, ici, les efforts de M. Mzali pour lutter contre le déséquilibre régional. C'est d'ailleurs lui qui, en août 1981, a détaché Kébili de Gabès pour en faire un chef-lieu de gouvernorat composé de trois délégations (sous-préfectures) : Kébili (45 000 habitants), Douz (42 000) et Souk-El-Ahad (38 000). On se souvient qu'il était venu spécialement sur place en février 1982 pour lancer divers projets : forages de puits, construction d'écoles et de logements, édification d'un nouvel hôpital à Kébili, relance de l'artisanat par le tourisme.

0 50 100 km

Site archéologique
Route importante
Aéroport

La publicité faite au Festival saharien (créé en 1967), qui se tient tous les ans, fin janvier, à Douz, cette oasis élue, en a fait une étape dans les circuits organisés. Toutes ces initiatives ont certes créé des emplois, mais en trop petit nombre par rapport aux besoins. « *L'oasis compte 3 000 émigrés en France et en Libye* », rappellent les rares représentants de l'opposition légale (MDS et PC) ou ceux de la Ligue tunisienne des droits de l'homme dont la section locale est en cours de constitution. « *Nous sommes,* disent-ils, *les laissés-pour-compte du Nord.* » Et ils reprochent à l'Etat de manquer de moyens pour développer le Sud parce qu'il laisse s'épanouir un « *libéralisme sauvage* » et hésite à adopter des mesures fiscales qui lui fourniraient l'argent nécessaire.

C'est dans ce climat de frustration que le prix de la semoule et des pâtes augmente, comme prévu, le mercredi 28 décembre. Jeudi matin, le marché de Douz est calme, mais tout le monde parle de la hausse. Vers 14 heures, une délégation demande aux autorités de la sous-préfecture d'adresser un télégrame au gouvernement pour réclamer l'annulation de la mesure. Peu après, provoqués par des jeunes, les premiers incidents éclatent. Ils gagnent en violence. Les forces de l'ordre tirent, blessant quatre personnes. Celles-ci sont transférées à Gabès par des ambulances dont les sirènes hurlantes font monter un peu plus la tension.

Les manifestations se renouvellent à Douz jusqu'au couvre-feu imposé, mardi soir 3 janvier, sur l'ensemble du territoire. Vendredi, c'est au tour de Kébili. Samedi, des incidents éclatent à El-Hamma et à Souk-El-Ahad et reprennent à Kébili. Dimanche 1er janvier, c'est le prix du pain qui double dans tout le pays. Dans la semaine, Radio-Tripoli annoncera une baisse de 20 piastres sur le prix du pain en Libye ! Douz est toujours en fièvre, et lundi on y enregistrera le premier mort (il y en aura un second). Dès vendredi, des manifestants scandent : « *Demain Gabès, ensuite Kasserine, puis Gafsa !* » Les incidents s'étendent pour culminer dans les véritables émeutes qui éclatent le mardi à Tunis et dans la plupart des grandes villes, comme si le Sud avait servi de répétition générale.

« *Le prix du pain, c'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres et a soudé les vieux et les jeunes* », disent les opposants. « *Ce n'est pas pour le pain que les jeunes ont manifesté, mais parce qu'ils sont victimes du chômage. Dans une société où les riches ignorent les pauvres et les méprisent, ils ont voulu exprimer leurs frustrations, leurs inquiétudes, leurs problèmes psychologiques* », explique M. Larbi Benhamadi, professeur au lycée de Kébili, qui a lui-même été arrêté pendant vingt-quatre heures. Les uns et les autres commentent avec enthousiasme : « *Toute la population était avec les manifestants. Les femmes poussaient les youyous qui électrisent. Les gens laissaient leurs portes ouvertes et, dans toutes les maisons, on avait préparé de l'eau pour soigner les blessés.* » Un assistant nous demande de dénoncer l'arrestation du poète Mohamed Ali Lasouad Seghir, « *un patriote arabe qui a été torturé* ». On admet qu'il a participé à des manifestations culturelles en Libye, mais est-ce une raison suffisante ?

La version du gouverneur

A Kébili, le gouverneur, M. Mohamed Hafsa, donne une version singulièrement différente. Il affirme que le poète, dont les vers enflammés sont diffusés par Radio-Tripoli, a été reçu par le colonel Kadhafi et surtout par le responsable des camps d'entraînement libyens. En outre, son fils aurait crié de chez lui, puis avec d'autres manifestants : « *Résistez, des armes vont venir de Libye.* » Il admet que la première réaction de la population a pu être spontanée, mais souligne que, *ensuite, on s'est trouvé devant* des commandos de jeunes armés de gros bâtons, de barres de fer, de pierres.

Le gouverneur constate qu'à Douz on a repéré des personnes étrangères à l'oasis, de même qu'à Souk-El-Ahad où, dit-il, des islamistes ont transporté des manifestants dans leurs camionnettes. Là, comme à Kébili, précise-t-il, « *des meneurs incitaient les gens à s'emparer des armes de la garde nationale* (gendarmerie). *Et pour faire pression sur les gardes, ils ont attaqué leurs familles, brûlé leurs logements et tué leur bétail* ». En outre, des gens à moto ou à cyclomoteur, dont certains se masquaient le visage avec un keffieh (foulard que portent les fedayins palestiniens) allaient d'un groupe à l'autre pour donner des directives. Le gouverneur conclut : « *Dans les différentes oasis, nous avons enregistré les mêmes slogans, observé les mêmes tactiques et le même genre de coordination, comme s'il y avait eu un plan préétabli.* »

A Gafsa, le gouverneur, M. Mohamed el Taïef, fait des constatations analogues, et il précise : « *Nous avons reconnu, aux premiers rangs des manifestants, des Tunisiens qui étaient passés par les camps d'entraînement de Libye (3) et du Liban et que nous avions aidés à se réinsérer.* » Il note également que les incendies ont été généralement provoqués par de petits groupes décidés avec l'essence de leurs vélomoteurs qu'ils siphonnaient sur place. Fait troublant, les journalistes ont pu constater à Tunis que les émeutiers ont recouru aux mêmes tactiques et techniques (*le Monde* des 5 et 6 janvier).

En tout cas, la multiplication des projets — une douzaine d'entreprises industrielles, l'installation d'un millier de serres, la décentralisation du siège de la Compagnie des phosphates de Gafsa — n'a pas suffi à décourager la révolte, et les dégâts sont considérables. L'Hôtel Maamoun et le club Bayache, où l'on servait de l'alcool et que fréquentaient les touristes et les Tunisiens fortunés, ont été brûlés et saccagés. La délégation de Gafsa-Sud, celle de Gafsa-Nord, la municipalité, le bureau de l'emploi, un commissariat de police, l'union régionale des femmes, le magasin de l'artisanat, le jardin d'enfants d'un quartier pauvre, ont été incendiés ou ravagés, ou les deux à la fois. A Ksar-Gafsa, la coopérative a été pillée, et les pertes sont estimées à 2 ou 3 millions de dinars. Le jardin Bourguiba a été mis à mal, et la statue du chef de l'Etat a été déboulonnée, ce qui est sans précédent. A Gabès, un buste du président a disparu.

Pourtant, ici comme ailleurs, les représentants de l'opposition légale et les responsables syndicaux minimisent le rôle des islamistes — « *ils ont été laminés par trois vagues d'arrestations* », disent-ils — et celui des nationalistes arabes (prolibyens, baasistes, etc.), qui ont été « *dépassés par les événements* ». « *A Gafsa,* nous a déclaré un membre du Parti communiste, *sur 70 000 habitants, il y a 12 000 chômeurs. Leur rôle a été déterminant.* » Les uns et les autres se montrent évasifs quand on les interroge sur l'organisation des groupes d'émeutiers. Ils se contentent de noter que les principales cibles, dans le Sud, ont été « *les symboles de l'Etat et du luxe* ».

PAUL BALTA.

(3) Selon les autorités, trois mille Tunisiens auraient regagné leur pays après avoir été entraînés en Libye à des actions de terrorisme et de déstabilisation de l'Etat.

Prochain article :

LA GRANDE PEUR DES NANTIS

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE « COMMANDANT ZÉRO » SE REPLIE AU COSTA-RICA AVEC TROIS MILLE GUÉRILLEROS

San-José (*A.F.P.*). – M. Eden Pastora, le « commandant Zéro », chef militaire de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), organisation antisandiniste, a annoncé, le samedi 28 janvier, que trois mille de ses combatants allaient se réfugier au Costa-Rica.

Un premier contingent de deux cents personnes, dont quelques femmes et quatorze blessés à bout de résistance, ont franchi samedi le fleuve San-Juan, qui marque la frontière avec le Nicaragua, pour gagner le Costa-Rica.

Le « commandant Zéro », qui dirige l'opération de repli, a expliqué que ses guérilleros se heurtaient à de nombreuses difficultés dans la région où ils combattent, au sud du Nicaragua. Ils manquent d'armes, de vivres et de médicaments, a-t-il dit. « *Nous leur avons promis des armes durant trois mois, et nous les avons trompés parce que nous-mêmes avons été trompés. Ceux qui se disent démocrates ne nous ont pas donné les armes dont nous avions besoin.* »

Les autres guérilleros attendent de passer au Costa-Rica, cachés dans une vingtaine de camps à environ 80 kilomètres de la frontière.

CORRESPONDANCE

Le litige frontalier entre le Pérou et l'Equateur

Le litige frontalier historique entre le Pérou et l'Equateur nous a valu des explications de l'ambassadeur péruvien à Paris (le Monde *du 20 janvier), auquel l'ambassadeur de l'Equateur, M. Alfredo Pareja Diezcanseco, répond par les précisions suivantes :*

Ce conflit existe depuis l'indépendance du Pérou et de l'Equateur. Aggravé par des décisions imposées par la force et l'occupation des territoires équatoriens du protocole de Rio-de-Janeiro de 1942, il a privé l'Equateur de ses territoires amazoniens, auxquels il a droit, selon des titres juridiques incontestables.

L'Equateur ne cessera de rechercher une solution pacifique et honorable, de justice et d'équité, pour faire reconnaître ses droits amazoniens.

L'Equateur réaffirme que cette solution doit englober l'ensemble de la controverse ; elle doit tenir compte de ses origines historiques, des titres juridiques sur lesquels s'appuie la position équatorienne, de l'état actuel du problème et de la nécessité que, pour le bien des deux pays et pour la défense de la paix et de la sécurité du continent américain, toutes les voies diplomatiques prévues par le droit international soient recherchées, afin de trouver une solution au conflit entre ces deux Etats.

Etats-Unis

L'annonce de la candidature de M. Reagan à un second mandat

(Suite de la première page.)

Une seule phrase sur la politique étrangère, dont une moitié des Américains désapprouvent la conduite. Tout l'accent est en fait mis sur la « faiblesse » d'hier et le « nouveau début » ouvert en 1981, sur le patriotisme, l'orgueil national et les « grandes valeurs américaines ».

Héraut du retour au conservatisme, M. Reagan tient bon sur ses positions et bat le rappel de l'Amérique traditionaliste. Il pourfent l'Etat. Il répète qu'il continuera son combat pour la liberté de prière dans les salles de classe (« *Trouver une place pour Dieu dans nos écoles* »). Il va même, par allusion seulement, mais très appuyée, jusqu'à réaffirmer son opposition à la liberté d'avortement en évoquant à deux reprises « *les millions d'enfants pas encore nés*, à propos des générations futures dont il veut assurer « *le bonheur et la liberté* ».

Ce conservatisme social a pour lui de pouvoir afficher des résultats tangibles, qui colorent son passéisme d'un aspect mobilisateur. « *Eh bien, les choses ont changé !* » s'écrie le président après avoir rappelé l'inflation passée, l'« *humiliation* » de Téhéran et la défense négligée. Désormais, dit-il, le taux d'inflation est tombé à 3,2 % ; les taux d'intérêt ont été réduits « *de près de moitié* ».

« *Notre travail n'est pourtant pas fini* », poursuit-il, pour conclure : « *J'annonce en conséquence, que je suis candidat et œuvrerai pour être réélu à la fonction que j'occupe à présent.* »

« Finissons le travail »

La bataille est lancée et l'opposition contre-attaque aussitôt par la voix du président (démocrate) de la Chambre des représentants : « *Le peuple américain rejettera quatre années supplémentaires de dangers et de souffrances* », déclare M. O'Neill, avant d'ajouter : « *Ronald Reagan... a divisé notre pays entre riches et pauvres, heureux et désespérés, entre nantis et misérables. Il n'a pas été équitable, et le peuple le sait.* »

Dans les salons d'un grand hôtel proche de la Maison Blanche, les républicains donnent, eux, libre cours à leur enthousiasme. Un millier de partisans du président et de responsables du parti venus des quatre coins du pays scandent : « *Quatre ans de plus !* », sous des banderoles proclamant : « *L'Amérique est de retour* » ou « *Finissons le travail* ».

Tee-shirts, hurrah et orchestres, rien ne manque à la tradition des fêtes politiques américaines. Sur les badges, on lit des jeux de mots tournant en dérision l'amendement à la Constitution sur l'égalité entre hommes et femmes que réclament les féministes et auquel s'oppose M. Reagan. Le sigle « *ERA* » se traduit par « *Elisez Reagan à nouveau* » ou – mauvais goût ou maladresse conjugués – « *Eliminez les Russes atomiquement* ».



Dessin de PLANTU.

Les orateurs attaquent M. Mondale, le favori des candidats à l'investiture démocrate, tout comme le fait ce lundi le président lui-même en affirmant dans des déclarations publiées par *Newsweek*, que la réalisation des promesses électorales de son adversaire priverait le pays de défense et élèverait le déficit budgétaire à 400 milliards de dollars. Estimant que « *les grandes réalisations se terminent* » au cours des seconds mandats, M. Reagan dit aussi dans cette interview que l'élection sera serrée et que son âge ne pèsera pas sur les résultats.

Les deux sont vrais. M. Reagan, qui aura soixante-treize ans le 6 février prochain, est déjà le plus vieux des présidents de l'histoire des Etats-Unis. Il aurait soixante-dix-huit ans au terme d'un second mandat. Il n'en reste pas moins qu'il a une « présence » que personne ne lui conteste. S'il lui arrive fréquemment de se perdre dans les dates ou d'intervertir les capitales de deux pays, ce n'est nullement par sénilité, mais parce qu'il préfère s'adonner au sport plutôt que d'étudier le détail des dossiers. Toujours souriant et plaisantant, parfois drôle, il n'a absolument rien d'un vieillard fragile. Pourtant, et malgré les sondages qui le donnent très largement gagnant aujourd'hui contre tout candidat démocrate, l'élection n'est pas gagnée d'avance.

De l'extérieur, trois dangers le menacent. L'évolution de la situation au Liban, tout d'abord, qui le fait vivre, sauf rappel précipité des « marines », sous la menace permanente d'un nouvel attentat à Beyrouth ou la nécessité d'engager plus avant l'armée américaine. Le Kremlin pourrait peser sur les résultats du vote s'il parvenait à entretenir un climat de crise à la fois assez diffus et angoissant pour développer les craintes de l'électorat américain sans pour autant resserrer ses rangs autour du président en fonction. La crise centre-américaine enfin pourrait coûter cher à M. Reagan si la position des autorités salvadoriennes se dégradait au point que l'administration doive plus directement encore aller à leur secours.

Les syndicats, les Noirs, les femmes

A l'intérieur, trois dangers aussi. La reprise américaine, indéniable et vigoureuse malgré le poids du déficit budgétaire, ne signifie pas que tout le monde en profite ou en ait déjà profité. Plusieurs secteurs industriels, et non des moindres, sont en déconfiture ou en faillitte, car le taux du dollar les empêche de se moderniser, tout en favorisant les importations. C'est la raison pour laquelle l'AFL-CIO, très implanté dans ces secteurs-là, a accordé dès octobre son soutien à M. Mondale. Pour M. Reagan, le vote ouvrier reste à conquérir.

Celui des Noirs est, lui, d'ores et déjà perdu. Seuls 4 % d'entre eux se disent prêts à voter pour le président sortant, même s'ils sont plus nombreux à approuver sa politique. L'électorat est actuellement, pour 87 %, acquis à M. Mondale. La raison en est simple : ce sont les Noirs, dont le taux de chômage est plus de deux fois plus élevé que celui des Blanc, et dont le revenu moyen est presque deux fois inférieur à celui des Blancs, qui ont le plus souffert de la réduction des budgets sociaux.

En 1980, M. Reagan l'avait emporté dans vingt et un Etats-clés par un peu plus de cinq millions de voix contre M. Carter. Or il y avait dans ces Etats six millions et demi de Noirs qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. La candidature du pasteur Jackson pourrait déclencher un mouvement massif d'inscriptions sur les listes, dont M. Mondale serait le bénéficiaire une fois investi par le parti démocrate.

Troisième problème pour M. Reagan : le *gender gap*, l'écart d'attitude politique entre les hommes – parmi lesquels le président bénéficie de douze points d'avance dans les sondages – et les femmes, qui accordent une majorité de 8 % aux démocrates. Là aussi la raison est simple : M. Reagan n'est pas un féministe ardent, et beaucoup de femmes ne le lui pardonnent pas plus que sa volonté d'augmenter les crédits de la défense.

Au cours de la campagne de neuf mois qui s'ouvre, la plus sûre alliée de M. Reagan sera encore l'apparente incapacité des démocrates à comprendre que les remises en question des années 60 et 70 sont révolues, que l'Amérique veut se sentir forte et aime entendre qu'elle l'est redevenue.

Le seul des candidats démocrates à avoir saisi cette carte, M. Glenn, est tombé dans les intentions de vote des électeurs de son parti, au niveau auquel M. Jackson s'est élevé : quelque 12 %. Il avait contre lui l'appareil démocrate, les syndicats, la faiblesse de son organisation et avant tout son absolu manque de charisme – la meilleure arme du président sortant.

BERNARD GUETTA.

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT

« Une difficile décision personnelle »

Voici les principaux extraits du discours de M. Reagan :

« (...) *J'ai pris une difficile décision personnelle sur la question de savoir si je devrais ou non chercher à être réélu. Quand je me suis, pour la première fois, adressé à vous ici* (du bureau ovale de la Maison Blanche), *notre défense nationale était dangereusement faible. Nous avions essuyé une humiliation en Iran. A l'intérieur, nous étions à la dérive, peut-être parce qu'on avait ici, à Washington, manqué de confiance dans votre courage et votre caractère, à vous, le peuple. Et le pire de tout est que nous étions à deux doigts d'un écroulement économique, venant d'une trop grande complaisance du gouvernement et d'une surimposition abusive. (...)* »

M. Reagan, en termes très sobres, décrit ensuite la situation économique avant son élection. Il poursuit : « *Les seules choses qui augmentaient étaient les prix, le chômage, les impôts et la taille de l'Etat, tandis que vous vous serriez la ceinture, le gouvernement fédéral resserrait son emprise. Eh bien, les choses ont changé. Cette année, l'inflation est tombée à 3,2 %, les taux d'intérêt ont été réduits de près de moitié. Les ventes au détail sont en forte hausse ; les maisons se construisent et se vendent. Les chaînes automobiles rouvrent. Et, dans la seule dernière année, quatre millions de personnes ont trouvé un travail – la plus forte création d'emplois en trente-trois ans.*

» *En commençant à reconstruire notre défense nous avons restauré une dissuasion crédible, et pouvons rechercher avec confiance une paix sûre et durable, ainsi qu'une réduction des armements (...) L'Amérique est de retour, dressée de toute sa taille. Nous avons commencé à restaurer les grandes valeurs américaines – la dignité du travail, la chaleur de la famille, la force des relations de voisinage et la culture de la liberté humaine.*

» *Notre travail pourtant n'est pas fini. Nous avons plus à faire dans la création d'emplois, la réalisation du contrôle sur les dépenses de l'Etat et la restitution d'une plus grande autonomie des Etats, le maintien de la paix dans un monde plus stable, et en voyant si nous pouvons trouver une place pour Dieu dans nos écoles.*

» *Vos hautes qualités nous rappellent la question centrale qui se pose dans l'exercice du service public : pourquoi sommes-nous là ? Eh bien, nous sommes là pour veiller à ce que l'Etat continue à vous servir – et non pas l'inverse.*

» *Nous sommes là pour soulager les faibles et construire la paix. Et, plus important, nous sommes là (...) pour agir aujourd'hui pour le bonheur et la liberté de millions d'enfants non encore nés, pour saisir l'avenir en faisant en sorte que chaque nouvel enfant de cette République bien aimée puisse faire des rêves héroïques.*

» *En ne nous montrant pas à hauteur de cette tâche nous trahirions la mémoire de ceux qui ont tant donné d'eux-mêmes.*

» *Cette pièce historique et la présidence vous appartiennent. C'est votre droit et votre responsabilité tous les quatre ans, de donner à quelqu'un la charge de ce bureau et de l'institution présidentielle. Vous m'avez honoré en le faisant et vous en suis reconnaissant – reconnaissant et fier de ce que nous avons accompli ensemble.*

» *Nous avons réalisé un nouveau début. Le vice-président Bush et moi aimerions bénéficier de la poursuite de votre soutien et de votre coopération dans l'accomplissement de ce que nous avons commencé il y a trois ans. J'annonce en conséquence que je suis candidat et chercherai à être réélu à la fonction que j'occupe à présent.*

» *Merci de la confiance que vous avez placée en moi. Dieu vous bénisse et bonne nuit.* »

● *M. Barry Goldwater abandonnera le sénat en 1986.* – Le sénateur républicain M. Barry Goldwater, soixante-quinze ans, l'un des chefs de file des conservateurs américains, a annoncé, dimanche 29 janvier, qu'il ne cherchera pas à être réélu quand son mandat de sénateur de l'Arizona prendra fin en 1986. M. Goldwater, qui avait été le candidat malheureux du Parti républicain à l'élection présidentielle de 1964, remportée par Lyndon Johnson, était entré au Sénat en 1952. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

RÉPONDANT A M. REAGAN

Moscou accuse Washington de violer plusieurs accords de limitation des armements

Moscou (*AFP, Tass*). – Répondant aux récentes accusations américaines faisant état de violation par l'URSS de plusieurs traités et conventions sur la limitation des armements (*le Monde* du 25 janvier), le gouvernement soviétique a fait remettre au département d'Etat américain, par son ambassade à Washington, un mémorandum que publie la *Pravda* du dimanche 30 janvier, et qui accuse les Etats-Unis de violer à leur tour une série d'accords existant entre les deux pays.

En particulier, l'installation des Pershing-2 et missiles de croisière « *viole les dispositions de l'accord SALT-2* (signé en 1979 et non ratifié, mais que Washington affirme vouloir respecter), *qui interdisaient de tourner le traité par l'intermédiaire de tout autre Etat ou groupe d'Etats ou de toute autre façon* ». Le mémorandum note encore que les Etats-Unis installent des « *toits* » sur certains silos de missiles intercontinentaux Minuteman-2 et Titan-2, afin de « *cacher des travaux de rééquipement de ces sites de lancement* ».

Le traité limitant les armements antimissiles (ABM, signé en 1972) serait également violé, selon le mémorandum, par la création d'une importante station radar dans l'île de Shemya (dans les Aléoutiennes, près de l'Alaska), par l'installation de « *toitures au-dessus des silos de lancement des missiles antimissiles* », et par l'engagement de « *travaux en vue de créer des postes radar mobiles de défense antimissile* ». De même, l'ancien missile intercontinental Minuteman-1 serait « *testé pour lui conférer les paramètres d'un engin antimissile* ». Enfin, le programme annoncé par M. Reagan, en mars 1983, pour les « armements du futur » « *conduirait à la rupture de la corrélation organique entre les limitations imposées aux armements stratégiques offensifs et défensifs* » et « *affecterait de la façon la plus négative les perspectives de limitation des armements offensifs* ».

A propos des expériences nucléaires, le mémorandum soviétique reproche à Washington d'avoir « *dépassé dans bien des cas* » le seuil des 150 kilotonnes imposé à la puissance des charges par les accords de 1974 et 1976. En outre, en procédant à l'évacuation hors de leur territoire des déchets issus de ces expériences, les Etats-Unis seraient « *en infraction* » avec le traité de 1963 interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau.

UN NOUVEAU PLAN DE NÉGOCIATION DES TROIS PAYS INDOCHINOIS

Réunis pour la huitième fois à Vientiane, les 28 et 29 janvier, les ministres des affaires étrangères des trois pays indochinois ont présenté quatre propositions pour mettre fin par la négociation aux tensions avec la Chine et les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est). Ils ont proposé :

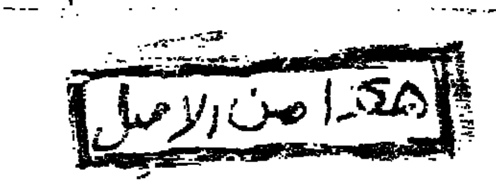
1) La conclusion d'un « *accord-cadre* » avec l'ASEAN établissant « *les bases d'un règlement progressif des désaccords* » soumis à une « *forme internationale de garantie et de supervision* » ;

2) Une négociation avec la Thaïlande sur l'« *établissement d'une zone de sécurité des deux côtés de la frontière khméro-thaïlandaise* », avec une « *forme de contrôle international* » ;

3) Une négociation avec la Chine en vue d'« *opérer le retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge* » et d'obtenir « *la cessation de la menace chinoise* » ainsi que la fin de « *l'utilisatiton du territoire thaïlandais* » par les opposants khmers ;

4) Une négociation globale avec les pays concernés « *sur la base du retrait de toutes les forces armées étrangères de l'Asie du Sud-Est* ».

Le ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, M. Hun Sen, a souligné qu'il fallait accentuer « *les tendances au dialogue entre les deux blocs* » (Indochine et ASEAN) et mis l'accent sur « *les divergences d'opinion entre l'ASEAN et la Chine* ». – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un rapport dénonce la « situation désastreuse » de la communauté noire

Correspondance

Washington. — *« La situation des Noirs américains est désastreuse »,* affirme la National Urban League, une des deux grandes organisations de défense des Noirs. Cette appréciation prend d'autant plus de poids qu'elle vient d'un groupe modéré, exprimant généralement les vues de la bourgeoisie noire, et de ce fait critiqué par les militants de la communauté.

Avec un taux de chômage de 17,8 %, soit le double (8,1 %) du taux national, les Noirs sont les plus frappés par la dépression. Le chômage des jeunes de dix-huit à dix-neuf ans est encore plus grave, avec un taux de 42,7 % enregistré en novembre dernier. En outre, le pourcentage des Noirs vivant au-dessous du seuil de la pauvreté (officiellement établi à 9 862 dollars par an pour une famille de quatre personnes) atteint 35,6 %, soit à peu près le triple (12 %) des Blancs vivant dans les mêmes conditions. Ce pourcentage est le plus élevé depuis 1967.

Le nombre des familles noires ayant une femme à leur tête a augmenté, passant de 30 % en 1970 à 42 % en 1980. Un cinquième de ces femmes ne sont pas mariées et plus de la moitié d'entre elles n'ont pas fait d'études secondaires. Quarante-cinq pour cent des familles noires de cette catégorie vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

En présentant son rapport, M. John Jacobs, président de l'Urban League, a affirmé que le gouvernement Reagan était largement responsable de la situation *« désespérée »* des Noirs, puisqu'il a réduit les programmes sociaux et pris position contre ce qu'on appelle l' *« affirmative action »,* c'est-à-dire une action positive pour la protection des droits des Noirs.

Les Noirs ont récemment subi un échec sensible avec la décision de la commission américaine des droits civils, qui s'est prononcée contre la formule dite des quotas raciaux. Il s'agit là d'un revirement politique très net.

Les tribunaux et la Cour suprême avaient accepté la formule pratiquée notamment par la police municipale de Detroit. Les promotions étaient faites alternativement à partir de deux listes séparées, l'une pour les policiers noirs, l'autre pour les policiers blancs, l'objectif étant de proposer un nombre égal de Blancs et de Noirs pour l'avancement. Apparemment, les Blancs se sont plaints d'être défavorisés en considérant que les promotions devraient être faites exclusivement en fonction des mérites, indépendamment de considérations raciales. La commission a retenu leurs arguments en soulignant que l'existence de deux listes séparées était une *« discrimination à rebours »,* aussi répréhensible que jadis l'existence de places séparées dans les transports en commun et les restaurants.

En fait, la décision de la commission des droits civils, organisme purement consultatif, est due à la réaction provoquée par les progrès des Noirs, progrès limités, certes, mais assez substantiels pour préoccuper les Blancs, surtout ceux qui vivent dans une situation économique précaire. Le président Reagan ayant changé la composition de la commission, naguère dominée par les démocrates. Celle-ci a aujourd'hui une majorité républicaine, bien contrôlée par la Maison Blanche. D'après le rapport de l'Urban League, le seul espoir d'amélioration pour les Noirs est une inscription en masse sur les listes électorales afin de peser dans la consultation présidentielle de novembre. *« Aujourd'hui,* regrette-t-il, *on compte seulement dix millions d'électeurs noirs inscrits sur dix-sept millions de Noirs ayant atteint l'âge électoral. »*

HENRI PIERRE.

Argentine

M. Alfonsin a nommé un civil à la tête de la Commission nationale de l'énergie atomique

Buenos-Aires. — *Le gouvernement de* M. Alfonsin a pris un certain nombre de décisions pour rassurer la communauté internationale, et tout particulièrement les Etats-Unis, sur la volonté de l'Argentine démocratique d'exploiter l'énergie atomique à des fins exclusivement civiles.

***M. Alfonsin a nommé un civil,* M. Alberto Constantini, pour remplacer l'amiral Castro Madero à la tête de la Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA), mettant ainsi fin au monopole du contrôle militaire sur cet organisme. Il a aussi fait savoir que le Congrès de Buenos-Aires serait chargé d'approuver les modifications du statut juridique de la Commission, permettant à l'Argentine de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires et le traité de Tlatelolco sur la « dénucléarisation » de l'Amérique latine. Les Etats-Unis souhaitent que le nouveau gouvernement de Buenos-Aires ratifie rapidement ces deux traités.**

De notre correspondant

L'Argentine a accumulé une dette extérieure de plus de 40 milliards de dollars et est incapable de faire face au paiement des intérêts. Ses importations se trouvent pratiquement paralysées et la production n'a cessé de reculer au cours des trois dernières années. L'industrie nationale a été *en partie détruite par la politique* d'ouverture tous azimuts mise en œuvre par le régime militaire. Pourtant, ce même pays est aujourd'hui en mesure de produire, dans son usine de Pilcaniyeu, à quelque 1 200 kilomètres de la capitale, de l'uranium enrichi, faisant ainsi une entrée remarquée dans le club très restreint des pays qui maîtrisent cette technique...

Dès 1950, le général Peron affirmait : *« Nous dominons le processus de fission nucléaire. »* A partir de cette date, la Commission nationale de l'énergie nucléaire (CNEA) — organisme dépendant directement du président de la République et dont la direction avait été, jusqu'en janvier 1984 (1), assurée de façon ininterrompue par un officier supérieur de la marine — a poursuivi sans relâche un même objectif : l'indépendance nucléaire.

Entre 1950 et 1958, l'effort a porté principalement sur la prospection des gisements d'uranium, avec l'aide de géologues français. A partir de 1958, et jusqu'en 1967, l'Argentine a mis au point un réacteur d'irradiation et de recherche de *5 MW* et a construit la première usine de production de concentrés d'uranium.

De 1967 au coup d'État de mars *1976, la CNEA se lance* dans un ambitieux programme de construction de centrales nucléaires (dix-sept à l'origine). Tandis *que s'intensifie* la *prospection* des réserves de minerai. La filière est celle des réacteurs à uranium naturel et à eau lourde. Raisons de ce choix : cette technique permet de maîtriser plus facilement le cycle du combustible et assure une plus grande participation de l'industrie nationale dans la construction des différents éléments de la centrale. Atucha 1, livrée clés en mains par Siemens et d'une capacité de 335 MW, entre en fonctionnement en juin *1974.*

Par ailleurs, un consortium formé par Atomic Energy of Canada limited (AECL) et la firme italienne Italimpianti a lancé des appels d'offres pour la construction de la centrale d'Embalse dans la province de Cordoba, d'une capacité de 600 MW. Cette centrale est entrée en service en mai 1983. Fait peu connu mais qui démontre que dès 1970, l'Argentine était en mesure de fabriquer une bombe atomique : en 1963, des ingénieurs argentins avaient réussi à extraire les premiers milligrammes de plutonium, à partir du retraitement du combustible.

A partir de 1977, les militaires mettent les bouchées doubles. L'exécution du plan nucléaire s'accélère jusqu'à ce que les difficultés budgétaires obligent le gouvernement, à partir de 1982, à ralentir le rythme. Quatre nouvelles centrales sont prévues d'ici à 1997. La première, Atucha 2, construite par l'entreprise allemande *KWU* et par des firmes locales, doit entrer en service en 1987. Sa capacité sera de 700 MW. L'Argentine se dote en *outre pour ses travaux de recherche,* d'un ultra-moderne accélérateur d'ions.

« Une folie »

Coût total du programme nucléaire : on ne le sait pas au juste. Selon le président de la CNEA, les investissements réalisés entre 1970 et 1983 représentent un montant de 2,5 milliards de dollars tandis que la dette contractée par la Commission s'élève à 1,3 milliard. Quant à l'usine de Pilcaniyeu, elle aurait coûté jusqu'à présent (investissements non compris) 63 millions de dollars.

Ces chiffres sont contestés par certains experts, comme le physicien José Westercamp (2). Ce dernier affirme : *« que le coût de l'usine d'uranium enrichi dépasse les 100 millions de dollars et que l'endettement extérieur de la Commission est en réalité de 5 milliards de dollars ».*

M. Westercamp et certains dirigeants politiques comme le leader conservateur, M. Alvaro Alsogaray, considèrent que le programme nucléaire argentin est une *« folie »* et qu'il n'obéit à aucun critère de rentabilité. *« Nous produirons de l'uranium enrichi, mais au prix de l'appauvrissement du pays »,* affirme M. Alsogaray. Les adversaires du plan nucléaire estiment qu'*« avec ses ressources en pétrole, en gaz naturel, et son potentiel hydro-électrique, l'Argentine n'a pas besoin d'un programme nucléaire aussi ambitieux ».* Selon M. Westercamp, *« la production d'uranium enrichi, grâce au procédé de la diffusion gazeuse, est anti-économique et ne peut avoir d'autre finalité que militaire ».*

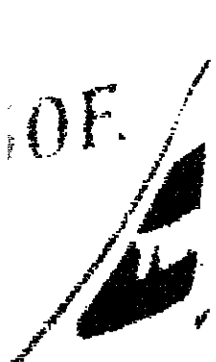
Si les intentions de l'Argentine sont pures, pourquoi se refuse-t-elle à signer le traité de non-prolifération et le traité de Tlatelolco ? Réponse de l'ancien président de la Commission, l'amiral Madero : *« L'Argentine ne doit pas signer le traité de non-prolifération car celui-ci viole le principe d'égalité juridique entre les Etats. C'est un traité tout à fait discriminatoire. Nous n'acceptons pas non plus les règles établies par le Club de Londres (3), qui participent du même esprit. Pour nous, la meilleure façon d'éviter la prolifération nucléaire est de faciliter les transferts de technologies en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en les accompagnant du système de garanties prévu par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Quant au traité de Tlatelolco, nous l'avons signé mais nous ne l'avons pas encore ratifié. De toute manière, sa ratification définitive devra être liée à la dénucléarisation des Malouines. Nous savons en effet que la Grande-Bretagne a installé des armes nucléaires sur les îles. »*

JACQUES DESPRÈS.

(1) L'amiral Castro Madero, qui vient d'être remplacé, a été mis en cause par un certain nombre d'organisations de défense des droits de l'homme pour des cas de disparition.

(2) M. Westercamp est aussi un militant très actif de défense des droits de l'homme.

(3) Le Club de Londres, qui regroupe les pays développés exportateurs de technologies et d'équipements nucléaires, a adopté en 1977 des règles très strictes en ce qui concerne ces transferts, règles connues sous le nom de « Charte des exportations nucléaires ».



PROCHE-ORIENT

Israël

La police a déjoué une tentative d'attentat des extrémistes religieux juifs contre la mosquée El-Aqsa

De notre correspondant

Jérusalem. – Jusqu'où iront les extrémistes religieux ? La classe politique israélienne unanime semble enfin prendre conscience des dangers que le « terrorisme juif » fait peser sur la sécurité intérieure du pays. Il faut dire que cette fois les fanatiques du judaïsme intégriste ont failli provoquer une catastrophe en tentant une attaque contre la mosquée El-Aqsa de Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine.

Cette tentative d'attentat a eu lieu dans la nuit du vendredi 27 janvier, mais les détails n'ont été révélés que samedi, après le repos sabbatique. Il était 2 heures du matin lorsque les gardiens musulmans de l'Esplanade des mosquées entendirent des bruits suspects près du mur oriental de la vieille ville. Ils surprirent deux hommes en train d'escalader le rempart. Ceux-ci prirent aussitôt la fuite. La police, arrivée rapidement sur les lieux, découvrit une échelle, une vingtaine de grenades et treize kilos d'explosifs. D'autres grenades furent trouvées au pied du rempart ; les comploteurs avaient déjà réussi à acheminer le plus gros des explosifs à l'intérieur de l'enceinte.

Selon la police, les terroristes préparaient une attaque de « *grande envergure* » contre El-Aqsa, qui aurait coïncidé avec les prières du vendredi, jour où la mosquée est remplie de fidèles. Les grenades sont du type de celles utilisées par l'armée israélienne et portent le même numéro que celles ayant explosé ou ayant été désamorcées lors d'opérations revendiquées par le groupe clandestin TNT (initiales en hébreu du « *terreur contre terreur* »). Depuis deux mois, TNT a commis une quinzaine d'attaques dans la région de Jérusalem contre des établissements religieux, chrétiens et musulmans.

La tentative d'attentat de vendredi n'a pas été revendiquée, mais la police a immédiatement orienté ses recherches vers les milieux juifs extrémistes. Elle a interpellé deux militants de la Ligue de défense juive, du rabbin Meir Kahane, puis les a relâchés, aucune charge n'ayant pu être retenue contre eux. Connu pour ses propos racistes, le rabbin Kahane prône l'expulsion de tous les Arabes de Palestine. Le mouvement qu'il anime est soupçonné d'offrir une couverture légale aux activités de TNT. Le rabbin a dénoncé la « *campagne d'intimidation* » dont il s'estime victime et nié avoir trempé dans l'opération contre El-Aqsa. Mais il a annoncé que si des juifs étaient arrêtés, il leur apporterait son « *soutien politique et légal* ».

La tentative de sabotage de vendredi a soulevé une vive émotion à Jérusalem en suscitant la réprobation générale. Le ministre de l'intérieur, M. Yosef Burg, a souligné que cet acte « *contrevenait aux principes fondamentaux de l'État* ». Son collègue de la justice, M. Nissim, a promis de « *ne ménager aucun effort pour veiller au respect des lieux saints* ». Les deux grands rabbins d'Israël et le Parti travailliste ont également dénoncé cette opération.

Le conseiller de la municipalité pour les affaires arabes, M. Maurice Zilka, a fait part de la « *profonde indignation des milieux musulmans de Jérusalem* ». « *Le fait que l'attentat ait été évité*, ajoute-t-il, *n'est pas rassurant en soi. Car il arrivera bien un jour où la police ne réussira pas à intervenir à temps. Il en résultera alors une catastrophe qui réduira pour des générations la trame délicate de la coexistence judéo-arabe.* » Pour sa part, le grand mufti de Jérusalem, le cheikh Saad Eddine Al Alami, a accusé les autorités de ne pas « *faire le nécessaire pour mettre fin aux activités extrémistes* » et adressé un télégramme à M. Shamir où il rappelle que le gouvernement est « *responsable de la sauvegarde des lieux saints* ». Le *Yedioth Haharonoth* rapporte les propos de certains dirigeants du Conseil suprême islamique de Jérusalem, faisant remarquer que « *si l'attentat avait réussi, tous les pays arabes auraient aussitôt lancé une guerre sainte contre Israël* ».

J.-P. LANGELLIER.

● *Un Palestinien tué à Naplouse.* – Un jeune Palestinien, Nasser Sarisi, âgé de quinze ans, a été tué par balles samedi matin 28 janvier à Naplouse (Cisjordanie) lors d'une manifestation à coups de pierres contre des militaires israéliens.

Il s'agit du plus grave incident entre manifestants et forces de l'ordre depuis la mort, le 12 novembre dernier, de deux jeunes Palestiniens, sous les balles de gardes frontières Israéliens à Tulkarem, à l'ouest de Naplouse. – *(AFP.)*

Le voyage du chancelier Kohl à Jérusalem s'est soldé par un échec

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Ce n'était pas un voyage d'agrément.* » Avant de quitter Jérusalem, dimanche 29 janvier, au terme d'une visite officielle de cinq jours, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a reconnu à sa manière que les promesses de vente d'armement, faites par Bonn à l'Arabie Saoudite, avaient empoisonné son séjour en Israël. « *J'étais venu en ami, je repars en ami* », a souligné M. Kohl lors d'une conférence de presse. Il n'empêche qu'à aucun moment sa visite n'a semblé prendre un tour vraiment « amical ». Au point que certains journaux israéliens se demandent si elle était opportune. Au cours des quatre entretiens qu'il a eus avec son homologue allemand, M. Shamir n'est pas parvenu à le faire changer d'avis. En désespoir de cause, le premier ministre israélien va maintenant demander à l'administration américaine d'user de son influence pour empêcher la transaction.

La décision de principe de fournir des armes à Ryad avait été prise il y a plusieurs mois. La décision finale sera arrêtée « *à Bonn et non à Jérusalem* », a répété, dimanche, M. Kohl, « *tout en étant conscient de la responsabilité spéciale que doit assumer l'Allemagne envers la sécurité d'Israël* ». « *Mon gouvernement*, a dit le chancelier, *prendra en compte les intérêts légitimes des pays amis de la région et notre responsabilité commune vis-à-vis de la paix.* » Cette « *prise en compte des intérêts* » d'Israël signifie que l'Allemagne assortira ses fournitures à l'Arabie saoudite d'une clause empêchant leur rétrocession à des pays tiers. Cette concession mineure ne pouvait évidemment suffire à satisfaire le gouvernement de Jérusalem.

M. Kohl a été quelque peu agacé de voir les Israéliens remettre sans cesse sur le tapis une affaire que son porte-parole jugea même « *gonflée outre mesure* ». M. Kohl ne voit pas pourquoi il reviendrait sur un accord profitable à l'économie allemande et qui ne rencontre aucune objection de la part des États-Unis. Le chancelier se serait également irrité qu'on évoquât constamment la tragédie de l'holocauste pour lui forcer la main au sujet d'un choix qui relève de la « *real politik* ». Là résidait le malentendu, celui-là même qui sépare la morale de la politique.

D'un côté, on mettait l'accent sur la responsabilité historique de l'Allemagne, on remuait le pénible souvenir des crimes hitlériens. « *Aucune arme allemande*, lançait M. Shamir, *ne doit plus faire couler de sang juif.* » De l'autre, on soulignait la nécessité pour l'Allemagne d'aujourd'hui de respecter ses engagements envers le monde arabe, de promouvoir ses intérêts nationaux. Dès lors, le dialogue de sourds était inévitable. Israël a d'ailleurs mis un point d'honneur à ne pas demander à M. Kohl d'éventuelles compensations, par exemple des licences permettant la fabrication d'armes allemandes, car, souligne-t-on à Jérusalem, « *le problème n'est pas matériel mais moral.* »

J.-P. L.

AU COURS D'UNE RENCONTRE ISRAÉLO-ARABE A PARIS

Le général Peled estime que seule l'OLP peut débloquer la situation

Une rencontre organisée samedi 28 janvier à Paris, à l'initiative d'intellectuels palestiniens et libanais de la section française de l'Union juive internationale pour la paix et du Comité de l'appel des juifs conte la guerre du Liban, n'a été rendue possible que « *par une volonté commune de dialoguer* ». « *Nous ne sommes pas là pour négocier, mais pour discuter et échanger des informations et des analyses* », a d'ailleurs dit M. Ilan Halevy, chargé des contacts de l'OLP avec l'Internationale socialiste, mais qui intervenait à titre personnel.

Cet aspect informel était encore souligné par l'agencement des débats : deux exposés – l'un sur la diaspora juive, l'autre sur le sud du Liban occupé – et deux « tables rondes » *sur la société palestinienne* et la société israélienne.

Si l'OLP n'était pas officiellement partie prenante au colloque, en dépit de la présence dans la salle de l'adjoint du bureau de Paris, M. Amine Abou Hazeira, elle a été au centre des débats. Ainsi l'historien Elias Sambar, rédacteur en chef de la revue *Études palestiennes*, a expliqué que l'OLP était perçue par les Palestiniens comme « *la garante de l'identité que ce peuple a préservé, dans la dispersion* ». De son côté, M. Halévy a parlé des mutations politiques et idéologiques que l'organisation palestinienne a connues depuis sa charte jusqu'au concept de l'État palestinien indépendant, insistant en particulier sur la nécessaire lenteur de ses mutations.

Du côté israélien, le général Peled, figure de proue du camp de la paix en Isaël, a estimé que seule l'OLP pouvait aujourd'hui débloquer la situation en prenant une initiative importante. En effet, selon lui, tant le gouvernement israélien que l'administration américaine sont dans l'incapacité de promouvoir une négociation.

ASIE

Pakistan

Une quarantaine de villageois tués par l'aviation afghane

Le chargé d'affaires afghan à Islamabad a été convoqué, samedi 28 janvier, au ministère des affaires étrangères et s'est vu remettre une note de protestation à la suite du bombardement, vendredi, par l'aviation afghane, d'un village pakistanais, qui a fait une quarantaine de morts et une soixantaine de blessés. Pour Islamabad, il s'agit d'une « *flagrante violation* » de son territoire et d'une « *attaque barbare* ». Le diplomate a été prévenu « *des conséquences dangereuses de tels incidents dont le régime de Kaboul est l'unique responsable* ». De son côté, le président Zia Ul Haq a déclaré, samedi, que la crise afghane continuait de provoquer « *alarme et appréhension au niveau régional* ».

Le raid des Mig afghans a eu lieu à quelques centaines de mètres à l'intérieur du territoire pakistanais, contre le village d'Angur-Dada, dans le sud du district tribal du Waziristan ; tous les morts, sauf cinq, sont pakistanais. Les avions, qui ont lancé une bombe et une centaine de roquettes, pourraient avoir tenté d'intercepter une colonne de résistants afghans ; en effet, le village se trouve à quelques dizaines de kilomètres de la ville d'Urgun, dont l'encerclement a été brisé récemment par les forces soviéto-afghanes.

Cependant, selon le chargé d'affaires afghan à Islamabad, M. Charif Folad, les accusations pakistanaises sont « *sans fondement et ne répondent qu'à des objectifs de propagande* ». Rappelons, d'autre part, que le 19 décembre dernier, dans une interview à un journal pakistanais, l'ambassadeur soviétique à Islamabad avait menacé le Pakistan « *d'actions conjointes soviéto-afghanes* » si celui-ci ne cessait pas de « *s'ingérer dans les affaires afghanes* ».

Ce nouvel incident, le plus grave, semble-t-il depuis 1979, risque de compromettre les négociations indirectes afghano-pakistanaises menées sous l'égide des Nations unies et qui se trouvaient déjà dans l'impasse. Le Pakistan a, d'ailleurs, protesté auprès de l'ONU contre ce bombardement. – *(AFP, Reuter.)*

APRÈS UNE ABSENCE DE DEUX MOIS

Le président Assad reprend officiellement ses fonctions

Le président syrien Assad a annoncé, samedi 28 janvier, à Damas, que, après un arrêt dû au « *surmenage* », il allait reprendre « *ses fonctions et diriger les affaires de l'État avec autant d'acharnement qu'avant, sinon plus* ». Dans un message à ses concitoyens, marquant son retour officiel aux affaires après une absence de deux mois, le président Assad a expliqué qu'il n'était pas préoccupé par son état de santé. « *Mon état ne suscitait pas l'inquiétude, car il résultait du surmenage et de la fatigue* », a-t-il affirmé.

● A BEYROUTH, un Libanais de vingt-sept ans, Walid Jamal, a été mortellement atteint, samedi soir, dans un quartier de Beyrouth-Ouest, par douze balles de pistolets munis de silencieux, tirées par trois inconnus qui ont pu prendre la fuite.

Selon le quotidien *Al Safir*, Walid Jamal avait, lors de l'invasion de Beyrouth, en septembre 1982, collaboré avec l'armée israélienne : en tenue d'officier de cette armée, il indiquait aux patrouilles l'adresse des « *patriotes* ».

Selon ce journal, le jeune homme avait été arrêté par les autorités libanaises quelque temps après le retrait israélien de Beyrouth et avait déjà été la victime d'une tentative d'attentat un an plus tôt.

Deux Libanais, reconnus coupables du meurtre, en février 1980, de la fille de Béchir Gemayel, ont été condamnés à mort, samedi, à Beyrouth. Il s'agit de Nazih Chaya et Joseph Kazazian. Une troisième personne, Milad Moussa, a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité, précise l'agence.

● A TRIPOLI, le colonel Kadhafi s'est entretenu avec M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressite libanais (PSP, druze), a annoncé dimanche l'agence libyenne d'information JANA. Des dirigeants dissidents du Fath, la principale organisation palestinienne, ont assisté à cet entretien, indique l'agence, qui ne donne pas de précisions ni sur la présence du leader druze en Libye ni sur la teneur de son entretien avec le colonel Kadhafi. – *(AFP.)*

Jordanie

Le roi Hussein ne rencontrera pas M. Arafat avant le 15 février

De notre correspondant

Amman. – La relance du dialogue jordano-palestinien se fait attendre. M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, ne viendra pas à Amman avant le 15 février. Le roi Hussein de Jordanie l'a indirectement confirmé, samedi 28 janvier, en annonçant qu'il allait partir d'ici quelques jours pour les Etats-Unis afin d'y subir des examens médicaux. Il avait été hospitalisé début janvier, officiellement pour le traitement d'un ulcère à l'estomac. Visiblement fatigué, le souverain hachémite n'en a pas moins répondu trois heures durant aux questions des journalistes, comme s'il avait voulu mettre les choses au point et couper court aux rumeurs avant son départ.

Le souverain jordanien a confirmé qu'il rencontrerait M. Arafat à son retour des Etats-Unis et précisé quelle était, selon lui, la priorité de ses prochains entretiens avec le chef de l'OLP : l'établissement de « *meilleures relations entre Jordaniens et Palestiniens* », des relations « *équilibrées* » et « *basées sur la confiance* ».

L'Egypte pourra-t-elle alors entrer en scène, comme le souhaitent les dirigeants jordaniens ? La semaine dernière, des informations de presse faisaient état d'une prochaine visite du président Moubarak à Amman. Du côté jordanien, ces informations n'ont cependant pas été officiellement confirmées.

En renouant le dialogue avec M. Yasser Arafat et en se rapprochant de plus en plus ouvertement de l'Egypte, le souverain hachémite s'expose en tout cas à la colère de la Syrie. Il n'a pas caché l'ampleur de ses divergences avec Damas. Des divergences qui « *paraissent pour le moment irréconciliables* », selon ses propres termes, et qui portent en fait sur presque tous les problèmes du moment au Proche-Orient : la crise libanaise, la guerre irano-irakienne, les dissensions au sein de la résistance palestinienne – le roi Hussein a de nouveau accusé sans détours Damas d'avoir voulu « *détruire l'OLP en tant que représentant indépendant du peuple palestinien* ». De même n'a-t-il pas hésité à accuser nommément la Syrie d'être responsable des récents attentats contre des diplomates jordaniens à Rome, Athènes, Delhi et Madrid.

Le souverain hachémite reproche également aux Syriens de favoriser une « *polarisation dangereuse* » de la région en deux blocs liés aux intérêts des deux superpuissances. Cela dit, il a une nouvelle fois insisté sur la nécessité d'inclure l'Union soviétique dans la recherche d'un règlement au Proche-Orient. Le fait que le plan Reagan excluait Moscou, a-t-il souligné, est l'une des raisons pour lesquelles l'initiative américaine a échoué.

Une « force de déploiement rapide »

Il n'est pas sûr que ce « réalisme » soit du goût de Washington, au moment où l'administration américaine envisage de demander au Congrès l'allocation d'un crédit de 220 millions de dollars pour l'équipement et l'entraînement d'une « force de déploiement rapide » jordanienne d'environ mille cinq cents hommes destinée à intervenir dans les pays arabes du Golfe en cas de crise.

La mise en œuvre de ce projet serait en fait avant tout pour Amman le moyen d'obtenir certains armements modernes que les Etats-Unis lui ont jusqu'à présent refusés.

« *Nous avons besoin d'aide* », a déclaré le roi Hussein, en déplorant que les Etats-Unis ne soient plus autant que par le passé la « *source traditionnelle d'approvisionnement de la Jordanie en armement.* »

Mais le souverain hachémite a également réitéré son attachement à la sécurité des Etats arabes du Golfe. Il a déclaré que son armée était prête à venir en aide à ces pays s'ils en faisaient la demande, en cas de crise, comme cela a été le cas en 1961 au Koweït et au début des années 70 à Oman : « *Nous le ferons sans hésitation et avec les moyens dont nous disposons.* »

« *Il est évident que, pour que notre aide soit efficace, nous avons besoin de renforcer notre capacité d'intervention* », a encore affirmé le monarque, qui a ajouté qu'à ce titre l'assistance des Etats-Unis serait la bienvenue ; « *mais il n'y a aucun plan visant à constituer une force portant l'étiquette de force de déploiement rapide* ». Cela ressemble fort à une querelle sémantique. De toute évidence, le roi Hussein est soucieux de ménager les susceptibilités des Etats arabes et d'éviter que son armée ne paraisse jouer les supplétifs dans le cadre de la politique américaine au Proche-Orient.

EMMANUEL JARRY.

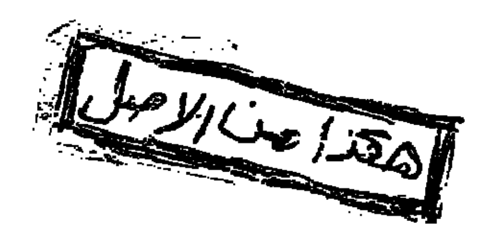
La guerre du Golfe

BAGDAD LIBÈRE « UNILATÉRALEMENT » CENT QUATRE-VINGT-DIX PRISONNIERS DE GUERRE IRANIENS

Ankara *(AFP)*. – Cent quatre-vingt-dix « *prisonniers de guerre* » iraniens ont été libérés par l'Irak dimanche matin 29 janvier à Ankara. Les délégués du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) ont remis ces prisonniers (parmi lesquels quatre-vingt-sept prisonniers de guerre grands blessés ou malades, ainsi que des femmes et des personnes âgées) à des représentants des autorités iraniennes, qui les ont rapatriés.

Contrairement à ce qui était attendu dans la capitale turque, Téhéran semble avoir décidé de laisser sans contrepartie immédiate « *l'initiative unilatérale* » de Bagdad. Le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères avait estimé dimanche matin « *probable* » la libération par Téhéran de prisonniers irakiens, mais l'avion iranien venu chercher à Ankara les cent quatre-vingt-dix libérés est arrivé vide.

C'est la deuxième fois depuis le début, en septembre 1980, du conflit irano-irakien que la capitale turque est le théâtre d'une libération de prisonniers de cette guerre. Le 30 avril dernier, Téhéran, après une « *décision unilatérale* », avait envoyé à Ankara trente-deux grands invalides de guerre irakiens. Bagdad avait alors dépêché deux avions à Ankara, l'un pour transporter en Irak les prisonniers libérés, l'autre pour remettre en contre partie à Téhéran le même nombre de prisonniers de guerre iraniens. Il avait alors fallu vingt heures de négociation pour faire accepter à Téhéran d'accueillir ces prisonniers libérés, les officiels iraniens refusant le « *fait accompli* » que constituait pour eux l'arrivée de ces trente-deux Iraniens après ce qui devait demeurer une « *décision unilatérale* » de leur part.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Un déçu de l'opposition

L'alternance, c'est pour 1986. L'opposition gagnera les élections législatives, elle en est sûre, le répète, et dans ses rangs rares sont désormais les voix qui s'élèvent encore – comme cela avait pu être le cas à l'automne dernier, avec notamment MM. Jean-Claude Gaudin et François Léotard – pour inviter à la prudence dans le pronostic.

Le doute n'est plus de mise, et M. Giscard d'Estaing n'est pas le dernier à afficher ses certitudes. Certitudes mêlées d'impatience : *« Deux ans et un mois, c'est bien long pour la France »*, s'est-il exclamé dimanche lors de la convention nationale des clubs Perspectives et Réalités. L'ancien président de la République cherche d'autant moins à cacher cette impatience – *« pour la France »* – qu'il a choisi, depuis l'affaire dite des « avions renifleurs », de hausser le ton de ses attaques contre le pouvoir jusque dans un domaine qui avait tendance à échapper aux critiques : la *politique étrangère*. Celle-ci, selon l'ancien chef de l'Etat, *« s'effiloche dans la médiocrité et parfois l'imprudence »*.

Ainsi, comme il a cru avoir porté *« un coup d'arrêt »* à la *« dégradation »* du débat politique en parlant *« fort »* dans les semaines passées, l'ancien chef de l'Etat s'efforce aujourd'hui d'armer l'opposition pour une *« large »* victoire en 1986, qui permettrait *« le redressement de la France »*. Il lui propose des *« objectifs simples » :* un *« projet »* et une *« stratégie politique »*, en évitant, sur ce dernier point, toute référence à une possible cohabitation, thème qu'il avait pourtant lancé lui-même.

C'est que, sans encore vouloir se l'avouer, l'opposition commence à s'interroger sur les lendemains de sa « victoire » en 1986. M. Jean-François Deniau, président des clubs Perspectives et Réalités, devait à ce propos préciser, dimanche, que, si la décision de rester ou de partir appartenait au seul président de la République, il était du devoir de l'opposition de se donner toutes les chances de pouvoir imposer sa politique en restant unie et en respectant les engagements qu'elle se fixerait dès aujourd'hui.

Sans doute pour éviter toute tentation de recentrage et de compromis, M. Giscard d'Estaing ne veut-il plus parler aujourd'hui de gouvernement du centre. Mais il n'évite pas la contradiction en souhaitant, malgré tout, rassembler deux Français sur trois.

Sur ce terrain de la stratégie, il vient pourtant d'essuyer un échec. Partisan des deux listes de l'opposition aux élections européennes, il voit l'UDF s'engager – sans qu'il puisse l'éviter – dans un processus unitaire, *où le respect de la « diversité »* qu'il réclame disparaît. Et M. Léotard semble avoir pris quelque retard pour pouvoir aujourd'hui espérer, avec succès et dans la clarté, mener une liste *« complémentaire »* qui précipiterait la crise au sein de l'UDF.

Tout en ayant l'air de ne plus songer à peser dans le débat *d'une* ou deux listes aux élections européennes, M. Giscard d'Estaing a cependant voulu prendre date, d'une part, en laissant entendre qu'une seule liste ne permettrait pas d'atteindre les 50 % et encore moins les 60 % qui doivent être un objectif prioritaire pour l'opposition, et, d'autre part, en manifestant son intention d'intervenir dans la campagne pour pallier les insuffisances qu'il décèle dans les discours européens. Si Mme Veil n'était pas concernée par cette attaque, il eût fallu le préciser... M. Giscard d'Estaing a observé, à l'égard de celle qui conduira la liste de l'opposition, un silence éloquent. Comme s'il faisait désormais partie, lui-même, des déçus de l'opposition.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Giscard d'Estaing propose à l'opposition l'« union dans la diversité »

Sur le thème : *« L'alternance, pour quoi, comment ? »*, les Clubs *Perspectives et Réalités* que préside M. Jean-François Deniau ont réuni samedi 28 et dimanche 29 janvier, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), leur quinzième Convention nationale à laquelle a participé M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour *« stimuler le débat politique »* et préparer l'*« échéance décisive de 1986 »*, les clubs ont mis au point dix *« textes fondamentaux »* sous forme de projet de loi ou de mémorandum qui, dans les *« domaines essentiels »* tels que l'information, l'éducation, la santé, l'économie, la défense, les collectivités locales ou l'Europe, définissent les tâches *« prioritaires »* d'une opposition qui deviendrait majoritaire en 1986 (*le Monde* du 27 janvier). Dans leur discours de clôture, M. Jean-Pierre Fourcade comme M. Jean-François Deniau devaient insister sur cette nécessité de préciser les contours de la *« future alternance »*. M. Fourcade, président d'honneur des clubs, a choisi d'évoquer trois objectifs : *« restaurer l'Etat, le droit et une administration neutre et compétente ; garantir la couverture des risques sociaux ; nous donner une ambition culturelle. »*

M. Jean-François Deniau a parlé des *« trois crises : économique, politique et morale »* que connaît la France. Faisant allusion à l'attitude du gouvernement dans l'« affaire » des « avions renifleurs » il a déclaré : *« Parce que l'avenir de l'expérience socialiste était gris, il fallait que tout devienne sale. »* Il a estimé que *« la sortie de crise »* supposait *« deux conditions : l'alternance en France et la relance de l'Europe »*. Selon lui, *« si l'alternance ne devait se gagner que sur l'addition de mécontentements sectoriels ou de rancœurs corporatives, nous n'aurions pas grand mérite à gagner ou nous ne gagnerions pas pour longtemps »*. Il a souhaité que l'opposition reste unie en reprenant les paroles du « voyageur inconnu » s'adressant aux deux pèlerins rencontrés sur la route d'Emmaüs : *« Amis, il se fait tard, restons ensemble. »*.

A cette réflexion sur l'alternance, M. Valéry Giscard d'Estaing a tenu à apporter sa contribution. Pour lui, il ne fait pas de doute que l'alternance interviendra *« dans deux ans et un mois »* – en mars 1986 – et qu'elle *« permettra le redressement de la France »*. *« Les dirigeants actuels*, a-t-il souligné, *dégradent la France d'une manière qui n'est plus acceptable. »* L'ancien président de la République a expliqué que c'est parce qu'*« il n'accepte pas »* cette dégradation qu'il s'est récemment *« exprimé plus fort que d'habitude »*, et il s'est félicité que son *« coup d'arrêt* [ait] *porté »*.

« Les dirigeants actuels désorganisent l'économie (...), ne respectent pas la vérité – notamment en *« manipulant »* les chiffres sur le chômage – *et abaissent la France à l'extérieur »*, a poursuivi M. Giscard d'Estaing. Il a affirmé : *« Toute l'œuvre d'initiative et d'affirmation du rang de la France, entreprise par le général de Gaulle et que j'ai poursuivie, s'effiloche dans la médiocrité et parfois l'imprudence. »* Parlant du Liban et du Tchad, il a précisé : *« L'opposition a bien fait de montrer son sens des responsabilités en n'imitant pas l'ancienne opposition qui critiquait et dénigrait l'action de la France, même lorsqu'elle prenait la forme de coups de poing rapides et victorieux, comme Kolwezi. Mais maintenant où des pertes ont eu lieu, le Parlement doit exiger des explications sur le stationnement et l'action de nos forces dans des pays en guerre (...). »*. A ce propos, il a posé deux questions : *« Nos forces resteront-elles au Liban jusqu'au départ des Syriens, dont chacun sait qu'on ne l'obtiendra pas par la force ? Sinon quel est le terme de leur mission ? Après l'échec de la conférence africaine sur l'unité du Tchad, nos forces resteront-elles indéfiniment dans ce pays où elles consolident la partition ou bien une autre échéance politique est-elle fixée pour mettre un terme à leur présence ? »*

Vérité et liberté

Revenant à la politique intérieure, l'ancien chef de l'État a jugé : *« La France est un pays sain ; elle peut s'en sortir. Il faut lui fournir un débat à son niveau. »* A l'opposition qui « prépare » l'alternance, M. Giscard d'Estaing a proposé *« des objectifs simples : la vérité, la liberté – les socialistes nous avaient promis la liberté, ils nous en ont donné la nostalgie – et la solidarité »*. Il a souligné que, en ce qui concerne la liberté de l'information, *« un article suffit » : « L'État ne gère, ne finance, ni ne réglemente les activités d'information. »*

Développant son projet : *« Le libéralisme social »*, l'ancien président de la République a insisté sur la nécessité de *« concilier le redressement économique et le bien-être des gens »*. *« Il faut*, a-t-il dit, *choisir entre deux directions, la direction socialiste : des mots, des contraintes, des règlements et le libéralisme social : des actes, la libération des producteurs, le repli de l'Etat. » « Le libéralisme social*, a-t-il déclaré, *devra jouer sur deux grands ressorts : la confiance et l'espoir. »*

Pour expliquer la stratégie que doit adopter l'opposition, M. Giscard d'Estaing a repris son idée du nécessaire soutien de deux Français sur trois. *« Beaucoup*, a-t-il remarqué, *agissent ou parlent comme s'il s'agissait seulement de reprendre le pouvoir ! Pour cela, 50 % suffisent ! Mais il faudra aussi exercer le pouvoir et redresser le pays, et, pour cela (...), l'opposition organisée doit se fixer pour objectif 60 %. »* Il a poursuivi : *« L'opposition est diverse ; elle n'a pas le droit d'être désunie. La stratégie de l'opposition pour gagner largement l'alternance est : l'union dans la diversité.* [Si] *les formations de l'opposition annoncent qu'elles sont décidées à gouverner ensemble sur un projet commun (...), la contradiction entre union et diversité est surmontée (...). » « Quant à la mécanique*, a-t-il précisé, *elle fonctionnera automatiquement sur la base du désistement en faveur du candidat le mieux placé. A moins que le pouvoir ne fausse les règles du jeu électoral, ce qui appellera une riposte commune. »* Selon l'ancien président de la République, l'opposition, pour rassembler deux Français sur trois et *« préparer un consensus »*, devra *« réunir les convictions des uns et les doutes des autres, les convaincus et les déçus »*.

Parlant ensuite de l'Europe, qui *« a besoin de souffle et de volonté »*, M. Giscard d'Estaing s'est promis de *« faire part, lorsque l'opinion se préoccupera de l'échéance européenne, de* [ses] *propositions,* [qui] *se situeront dans la ligne des grandes avancées de l'Europe »*. *« Je ne crois pas à l'Europe des petits pas »*, a-t-il affirmé, après avoir souligné que *« ce qu'on entend proposer jusqu'ici n'est pas suffisant »*. Tout en remarquant que, *« si l'on souhaite montrer que les élections européennes marquent une étape sur le chemin de l'alternance, l'opposition organisée doit se fixer pour objectif de réunir nettement plus de 50 % des Français »*, l'ancien président de la République n'a pas voulu, en insistant davantage, ranimer le débat qui avait opposé, dès l'ouverture de la convention des Clubs, partisans et adversaires de la liste unique de l'opposition aux élections européennes. M. Jean-Jacques Descamps, président de la commission « entreprise » des Clubs, avait notamment regretté la procédure adoptée par l'UDF et reproché à M. Deniau de n'avoir pas consulté l'ensemble des Clubs avant de se prononcer pour la liste unique.

M. Deniau avait alors menacé de démissionner. Menace qu'il ne devait pas mettre à exécution à la suite de la réunion, dans la soirée, du comité directeur des Clubs, qui lui apporta son soutien, jugeant que, si le RPR était d'accord sur le message européen, il n'y avait plus de raison de refuser la liste unique. Autrement dit : *« Assez épilogué, il n'est plus temps de s'interroger sur la stratégie adoptée, sans porter tort à l'UDF. »* Les membres des Clubs favorables à une *« liste complémentaire »* à celle de Mme Veil s'inclinaient. L'accord entre l'UDF et le RPR pour une liste unique devrait, comme l'a indiqué samedi M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, être signé vendredi 3 février.

C. F. M.

Les deux organisations de l'écologisme politique fusionnent

Les militants écologistes des Verts et des Verts-Parti écologiste ont décidé, au cours d'une assemblée générale commune, réunie à Clichy (Hauts-de-Seine) les 28 et 29 janvier, la fusion de ces deux organisations. Le principe de cette fusion avait été adopté lors des assemblées générales des deux mouvements, en novembre dernier (*le Monde* du 16 novembre).

La nouvelle organisation, dont les statuts sont calqués sur ceux des deux formations réunies, comporte un conseil national interrégional d'une quarantaine de membres, un collège exécutif de vingt membres et huit porte-parole. Ces instances ont été composées par fusion des instances correspondantes des deux organisations constitutives. Celles-ci avaient préparé, en outre, des textes d'orientation, dont la discussion doit être menée au sein du nouveau mouvement.

Le nom de la nouvelle formation a donné lieu à un désaccord, les représentants des Verts – Parti écologiste souhaitant maintenir la mention « parti écologiste » sans le titre « les Verts ». Les Verts, eux-mêmes, bien qu'en majorité au sein de l'assemblée, ont accepté, finalement, la mention « Confédération écologiste et parti écologiste », confédération étant l'ancien nom de leur propre organisation.

L'assemblée générale a décidé d'élire le quart des membres de la liste que la nouvelle formation présentera aux élections européennes de juin prochain. Elle n'a désigné en fait que dix-sept des membres de cette liste, la question de la tête de liste restant ouverte. Les Verts, qui vont mener campagne pour la modification des dispositions légales relatives au remboursement des frais électoraux (*le Monde* du 21 janvier), ont décidé de prendre, en même temps, de premières initiatives en vue de la collecte des fonds qui seraient nécessaires si cette campagne n'aboutissait pas.

La position de M. Brice Lalonde

M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, a adressé à l'assemblée générale une lettre, suggérant un rapprochement des écologistes, pour le scrutin de juin prochain, avec des mouvements associatifs, *« la deuxième gauche (CODENE, PSU, gauche chrétienne) et les libéraux proches du centre (MRG et signataires de « l'appel des Faure »*. Cette suggestion ne correspond pas à l'orientation des Verts, qui souhaitent, au contraire affirmer, lors des élections européennes et au-delà, l'originalité du mouvement écologiste.

P.J.

Propos et débats

M. Marchais : faire ce pour quoi on a été élu

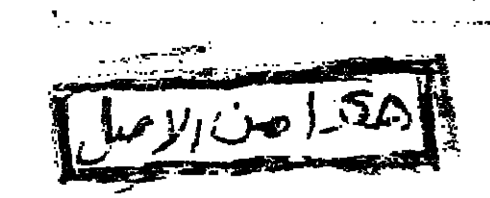
M. Georges Marchais a déclaré, le samedi 28 janvier, à Toulouse : *« Ce qu'il faut faire aujourd'hui, ce n'est pas céder aux pressions du patronat, c'est s'en tenir à une politique novatrice, associant étroitement la création d'emplois, la satisfaction des besoins et la modernisation nécessaire. Pourquoi faudrait-il, en tout temps et en toutes circonstances, avec la droite comme avec la gauche au pouvoir, respecter le dogme de la rentabilité financière qui a déjà fait tant de mal au pays ? Le critère d'une véritable modernisation de notre économie, d'une véritable réussite de la rénovation de l'industrie nationale, c'est, ce doit être la création d'emplois productifs. Et c'est possible ! »*

Le secrétaire général du PC a ajouté : *« Si ceux qui ont voté à gauche ou qui pourraient se reconnaître dans son action ne se retrouvent pas pleinement dans la politique mise en œuvre, le ressort du rassemblement majoritaire risque de se briser. Le nombre de ceux qui s'écartent, qui s'abstiennent, s'accroît. C'est un problème qui doit retenir toute notre attention.*

» Pour préserver l'union, pour l'élargir, il n'y a donc qu'un moyen : il faut que la gauche fasse ce pour quoi elle a été élue. C'est ainsi qu'elle gagnera, et c'est à cette tâche que nous entendons contribuer de toutes nos forces. »

M. Delors : gare au grand écart

M. Jacques Delors a déclaré, le dimanche 29 janvier, sur Radio Monte-Carlo : *« M. Georges Marchais se meut dans le théâtre des partis. C'est un parti qui est membre de la majorité, qui a des ministres au gouvernement. Je constate simplement que, sous la Ve République, cela n'a jamais réussi à un gouvernement qu'un parti de la majorité pratique le grand écart. (...) Lorsqu'on a le sens de l'intérêt général et de l'avenir de la gauche, il faut savoir que cela ne réussira ni au gouvernement ni à la majorité. Pour le reste, c'est au Parti socialiste de répondre et de voir si le grand écart peut se terminer par une hernie. En tout cas, moi, je ne tolérerai pas que ce soit l'économie française qui ait la hernie. »*



Quatre élections municipales

HAUTE-LOIRE : Brioude (1er tour).

Inscr., 5 013 ; vot., 4 419 ; *suffr. expr.*, 4 287 ; opp. (M. Chambriard, UDF-PR, sénateur de la Haute-Loire), 2 352, (54,86 %), *23 ÉLUS ;* maj. (M. Eyraud, PS), 1 935 (45,14 %), *6 ÉLUS.*

[La participation des électeurs à cette élection partielle qui faisait suite à *l'annulation du scrutin de mars dernier* a été très élevée : 88,15 %. Cette forte participation a, semble-t-il, profité à la liste de M. Chambriard qui avait recueilli dès le premier tour de mars 1983, 2 110 voix (50,17 %) et 22 sièges contre 2 095 (49,82 % à celle conduite par le maire sortant M. Eyraud. La majorité qui avait *obtenu 7 sièges (5 pour le PS, 2 pour le* PC) en conserve 6 (le PC n'a plus qu'un représentant au conseil municipal)].

LOIRE-ALTANTIQUE : Pornichet (1er tour).

Inscr., 5 332 ; vot., 3 656 ; suffr. expr., 3 564. RPR-UDF (M. Empereur), 2 182 voix (61,22 %), *24 ELUS ;* PC-PS (M. Scordia), 1 382 voix (38,78 %), *5 ELUS.*

[Les électeurs ont confirmé le choix qu'ils avaient fait en mars 1983. Au second tour, la liste d'opposition conduite par M. Empereur avait obtenu 1 609 voix (41,07 %) et 21 sièges ; la *liste d'Union de la gauche, conduite par* M. Scordia, 1 512 (38,59 %) et 5 sièges ; la liste de M. Tranchant, 797 (20,34 %) et 3 sièges.

Le Conseil d'Etat avait annulé ce scrutin parce que l'un des membres de la liste de M. Tranchant avait distribué la veille du second tour un tract appelant à voter en faveur de la liste de M. Empereur.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Frouard (1er tour).

Inscr., 5 280 ; vot., 3 647 ; suffr. expr., 3 550. Maj. (M. Antoine, PC), 1 775 voix ; div. g. (M. Breton), 1 775 voix.

[Chacune des deux listes recueille le même nombre de suffrages – les électeurs devront donc retourner aux urnes, dimanche prochain. Dans cette commune, proche des aciéries de Pompey et durement touchée par la crise de la sidérurgie, l'élection de mars dernier avait été difficile. M. Antoine, maire depuis 1965, n'avait devancer son adversaire, un ancien colistier, que de 24 voix. Peu avant le premier tour, des conseillers municipaux sortants, avec, à leur tête, M. Breton, avaient refusé de voter le budget présenté par le maire et *jugé « électoraliste ». Le parti socialiste* désavouait M. Breton et accordait son soutien à M. Antoine. Le conseil d'Etat a annulé le scrutin de mars, en raison du faible écart des voix et des propos injurieux et diffamatoires retenus à l'encontre de M. Breton.]

HAUT-RHIN : Sainte-Marie-aux-Mines (2e tour).

Inscr., 3 963 : vot., 2 780 ; suffr. expr., 2 685 ; liste de M. Mercier, 1 093 (40,71 %) *21 ÉLUS ;* liste de M. Baumann, maire sortant, 1 060 (39,48 %) *5 ÉLUS ;* liste de M. Fleck, 532 (19,81 %), *3 ÉLUS.*

[Cette élection partielle faisait suite à la démission de 17 des 23 conseillers de la liste de M. Baumann arrivée en tête le 6 mars 1983. Les conseillers démissionnaires reprochait au maire ses méthodes autoritaires. M. Baumann qui n'a pas confirmé son avance du premier tour voit la mairie lui échapper. La participation des électeurs, plus élevée que le 22 janvier, a davantage profité, semble-t-il, à M. Mercier.]

Les hommes du président

M. Jean Glavany

Le monsieur dans l'ascenseur

M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République. Né le 14 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine). Ancien professeur d'économie. Militant socialiste. S'occupe notamment, à l'Elysée, du calendrier des activités du chef de l'Etat, de ses déplacements en province, des relations avec le Parti socialiste, des affaires de M. Mitterrand dans la Nièvre et les Landes. Participe à l'élaboration des discours du président de la République (1).

Pour Jean Glavany, 1968 a été une grande année. Non pas qu'au printemps il ait fait la révolution, comme tout le monde. Il ne se sentait pas tellement concerné et n'a rien fait du tout. Mai 68 a tout de même été pour lui un déchirement et l'a préparé à une rupture.

C'est que Jean Glavany, qui terminait ses études secondaires, était gaulliste et que, en septembre, il est entré à la faculté de Nanterre, tête de pont de la contestation étudiante. Forcément, 1968, cela lui a fait un choc.

Né dans une famille dont le chef est militaire — lieutenant à *la naissance du fils*, le père est aujourd'hui général, — il a baigné dans le gaullisme de gauche, l'atmosphère *« service de l'Etat et de la République »*. Jusqu'à 1968, Jean Glavany s'est un peu frotté à l'UJP (Union des jeunes pour le progrès, mouvement *gaulliste de gauche*). La « révolution » passée, il a flirté, dans les années 70, avec la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, trotskyste, animée par Alain Krivine).

Année de la rupture politique, année de révision professionnelle : en *1968*, Jean Glavany voulait être pilote de chasse, comme papa. Pas de chance, il n'y voyait pas assez clair. Il s'est donc lancé dans toutes sortes d'études diverses, *« pour ménager l'avenir »* : licence de sociologie, diplôme de sciences politiques, doctorat de sciences économiques. Pas question de *« fabriquer des aspirateurs ou du dentifrice »*. Un seul objectif : la « chose » publique, suffisamment vaste pour permettre une carrière administrative ou politique, voire le journalisme.

Ce fut la politique *via* l'enseignement — quatre années de professorat d'économie dans des lycées de la région parisienne — de 1972 à 1975 — et un passage, volontairement abrégé, dans l'administration. Jean Glavany n'a mis que huit mois, en *1975 et 1976, à s'apercevoir* qu'il ne pourrait pas supporter d'être fonctionnaire.

Chargé de mission à la direction de la construction, sous un gouvernement de droite, il n'a pas trouvé le moyen d'accorder sans douleur le financement du *logement, le jour*, avec le combat, le soir, pour des idées contradictoires avec son ativité professionnelle. Car entre-temps, au début de 1973, juste avant les élections législatives, il avait adhéré au parti socialiste avant de militer activement à partir de la fin de 1974.

L'expérience administrative terminée, Jean Glavany entre, à la fin de 1976, au groupe socialiste de l'Assemblée nationale en qualité d'assistant. Spécialités : équipement, logement, aménagement du territoire, transports, sports et loisirs. C'est là qu'il a connu François Mitterrand.

Candidat aux élections municipales de 1977, à Issy-les-Moulineaux, sur une liste d'union de la gauche, puis candidat suppléant aux législatives de 1978, il persiste — toujours sans succès — aux cantonales de 1979. Pendant la campagne, cette année-là, François Mitterrand, premier secrétaire du PS, se déplace pour le soutenir et, le lendemain, demande à le voir à *son domicile, rue de Bièvre, et lui* propose de l'embaucher. Jean Glavany devient délégué général auprès du premier secrétaire, homme à tout faire et à tout organiser. De 1979 à 1981, Jean Glavany sera ainsi de toutes les « fêtes de la rose », ou presque, de tous *les déplacements y compris* ceux de la Nièvre — François Mitterrand est encore maire de Château-Chinon, — de tous les comités directeurs, bureaux exécutifs, réunions du secrétariat national.

Bonne connaissance du Parlement et des parlementaires, bonne connaissance du Parti socialiste, militantisme confirmé et, surtout, proche de François Mitterrand : il s'est retrouvé, tout naturellement, à l'Elysée en 1981. Fier d'y être, évidemment, mais avec ce qu'il faut, aujourd'hui, de distance et d'humour pour qu'on ne dise pas qu'il a attrapé la grosse tête. *« J'ai accompagné un monsieur dans un ascenseur*, dit-il. *Le monsieur est monté au dernier étage. Et voilà pourquoi je suis ici. »*

A l'Elysée, mais toujours à Issy-les-Moulineaux. Parti à la conquête de la mairie en mars 1983, il est tombé de haut — 19,43 %, des suffrages au premier tour — mais siège tout de même, grâce à la proportionnelle, au conseil municipal. Il est resté secrétaire de sa section du PS. Militant, toujours : *« Lorsque quelqu'un adhère à ma section,* dit-il, *cela me fait autant plaisir qu'un bon indice des prix. »*

J.-Y. L.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier), Michel Charasse (*le Monde* du 28 janvier) et Jean-Claude Colliard (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Cinq élections cantonales

Quatre reculs du PS

***BOUCHES-DU-RHONE : canton* d'Aix-Nord-Est (1er tour).**

Inscr., 29 113 ; vot., 12 311 ; suffr. expr., 12 043 ; M. de Peretti Della Rocca, UDF, 3 903 ; Mme Pivasset, PS, 2 467 ; Venediger, RPR, 1 927 ; MM. Joissains, UDF-rad., 1 792 ; Rondanina, PFN, *899 ; Mme Bellan, PC, 834 ;* MM. Rémy écol. 220 ; Dubois, candidat de Dieu, 1. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle fait suite à l'annulation du premier tour du scrutin de mars 1982, au terme duquel M. de Peretti l'avait emporté avec 8 787 voix, contre 4 545 à Mme Pivasset, 1 218 à Mme Bellan, 1 066 à M. Mariani, RPR, 836 à M. Delgiovine écol., et 635 à M. Bastide, mod. pour 17 087 suffrages exprimés et 17 620 votants. Il y avait 28 853 électeurs inscrits.

M. de Peretti, conseiller général invalidé, qui a succédé à M. Joissains à la mairie d'Aix-en-Provence en mars dernier, arrive en tête du scrutin de bal*lottage — les quatre candidats de* l'opposition recueillent 70,75 % des suffrages exprimés — Ils en avaient obtenu 61,37 % en mars 1982. Le PS enregistre une perte de six points tandis que le PC se maintient. Mme Bellan qui avait obtenu en mars 1982, 7,12 % des suffrages exprimés en recueille cette fois, 6,92 %.]

BOUCHES-DU-RHONE : canton des Saintes-Maries-de-la-Mer (1er tour).

Inscr., 2 041 ; vot., 1 727 ; suff. ex., 1 663 – MM. Manaud, PS, 1 046, *ÉLU ;* Roux, s. étiq., 330 ; Fainole, div. d., 287.

[Cette élection faisait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 pour non-distribution de documentation électorale à plus de trois cents électeurs. M. Manaud, conseiller général socialiste invalidé et maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, candidat unique de la majorité retrouve le siège qu'il détenait depuis 1972. Il avait été réélu en mars 1982 avec 933 voix (53,28 %) contre 509 à M. Roux, 199 à M. Bedot, RPR, 105 à M. Sellier PC et 5 à M. Piton, sans étiquette, pour 1 751 suffrages exprimés et 1 780 votants. Il y avait 1 936 électeurs inscrits. Les deux candidats de la majorité avaient obtenu 59,28 % des suffrages exprimés, le candidat du PS en a recueilli le 29 janvier 62,89 %.]

HAUTE-CORSE : canton de San-Martino-di-Lota (1er tour).

Inscr., 4 010 ; vot., 3 070 ; suffr. expr., 3 020. MM. Baggioni, UDF, soutenu par le RPR, 1 592, *ELU ;* Padovani, PC, 823 ; Sisco, PS, 605.

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1982. M. Baggioni avait été élu au second tour avec 1 606 voix contre 1 425 à M. Padovani pour 3 031 suffrages exprimés, 3 156 *votants et 3 955 électeurs inscrits*. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 955 ; vot., 3 005 ; suffr. expr., 2 964. MM. Baggioni, 916 ; Padovani, 838 ; Sisco, 637 ; Retali, RPR, 573.

Unie derrière M. Baggioni, maire de Ville-di-Pietrabugno et membre de l'Assemblée de Corse, l'opposition l'emporte *dès le premier tour et* les partis de la majorité enregistrent un léger tassement (– 1,02 point pour le PC ; – 1,46 point pour le PS.]

MOSELLE : canton de Faulquemont (2e tour).

Inscr., 14 586 ; vot., 8 051 ; suffr. expr., 7 705. MM. Lavergne, opp., 4003, *ÉLU ;* Chivoret, R.P.R., 3 702.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Gouy, RPR, décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982, avec 5 680 voix contre 2 449 à M. Boyer, PS, et 518 à M. Bartkowiak, PC, pour 8 647 suffrages exprimés, 9 055 votants et 14 417 inscrits.

M. Lavergne, maire de Créhange, l'emporte face à son adversaire du RPR, avec 301 voix d'avance. La majorité ne participait pas à ce scrutin, ses candidats qui n'avaient pas atteint la barre des 10 % *des inscrits* avaient été éliminés à l'issue du premier tour. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 14 556 ; vot., 7 176 : suff. ex., 7 005. MM. Lavergne, 2 432 ; Chivoret, 2 330 ; Bastian, PS, maire de Faulquemont, 1 249 ; Philippe, s. étiq., 837 ; Brem, PC, 157. Le Parti socialiste avait enregistré une perte sensible (plus de 10 points) par rapport au scrutin de mars 1982.]

SOMME : canton d'Hornoy-le-Bourg (2e tour).

Inscr., 4 317 ; vot., 3 175 ; suffr. expr., 2 976. MM. Capon, sout. UDF, 2 090, *ÉLU ;* Iriarte-Arriola, PC, 886.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Charles Dufour, modéré, qui avait été réélu conseiller général au premier tour des élections cantonales de mars 1982 avec 1 966 voix contre 757 à la candidate socialiste Mme Michaux et 618 à M. Iriarte-Arriola pour 3 341 suffrages exprimés, 3 502 votants et 4 294 inscrits.

M. Capon, maire d'Hornoy-le-Bourg l'emporte aisément devant M. Iriarte-Arriola, PC.

Les résultats du scrutin du 22 janvier avaient été les suivants : inscr., 4 328 ; vot., 3 224 ; suffr. expr., 3 157. MM. Capon, 1 398 ; Lautun, RPR, 827 ; Iriarte-Arriola, 572 ; Mme Michaux, PS, 360. La candidate du PS qui avait enregistré une perte de plus de 11 points par rapport au scrutin de mars 1982 avait été éliminée dès le premier tour.]

Le secrétaire général de l'Assemblée nationale demande à être mis en congé

M. Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence de celle-ci, a demandé à bénéficier d'un congé spécial à compter du 1er avril prochain. Le bureau de l'Assemblée devrait accéder à cette demande lors de sa réunion du 1er février. Il devrait, aussi, nommer le successeur de M. Borgniet.

C'est là l'épologue d'une affaire qui avait commencé officiellement le 26 janvier 1983, lorsque le conseil des ministres avait nommé M. Borgniet conseiller-maître à la Cour des comptes, mais qui, en fait, était sous-jacente depuis l'accession de M. Louis Mermaz à la présidence de l'Assemblée après la victoire de la gauche aux élections législatives de juin 1981. Les deux hommes ne s'entendent guère ; il y avait même eu, fait rarissime, un incident public en séance entre le président et le secrétaire général (*le Monde* du 3 juillet 1982).

La nomination de M. Borgniet à la Cour des comptes ne pouvait être effective tant que celui-ci était secrétaire général de l'Assemblée. Seul le bureau de l'Assemblée, d'après le règlement du personnel, a le pouvoir de révoquer le secrétaire général ou d'accepter une demande de retraite anticipée. L'opposition, tout particulièrement M. Philippe Séguin, député (R.P.R.) des Vosges, vice-président de l'Assemblée, avait vu dans la décision du conseil des ministres un empiétement du pouvoir exécutif sur le législatif et une manœuvre de M. Mermaz pour se débarrasser de M. Borgniet.

Le président de l'Assemblée avait expliqué que, d'un échange de lettres avec le secrétaire général, il avait déduit que M. Borgniet sollicitait un mise à la retraite anticipée, ce que ce dernier avait nié. Le 10 février 1983, le bureau de l'Assemblée avait estimé qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur l'affaire puisque M. Borgniet ne souhaitait pas partir. En restant encore en place pendant un an, celui-ci a permis de confirmer la tradition qui veut que le secrétaire de l'Assemblée survive aux changements de majorité et soit, en fait, inamovible, quels que soient les souhaits de la présidence. Les fonctionnaires des Asemblées sont au service de l'ensemble des parlementaires ; le pouvoir discrétionnaire dont dispose le gouvernement pour la nomination et la révocation des hauts fonctionnaires n'a pas d'équivalent au Parlement.

Aujourd'hui, M. Borgniet lui-même souhaite partir, *« pour convenances personnelles »*, d'où sa demande de congé spécial, qu'il ne peut plus mettre à profit pour rejoindre la Cour des comptes, sa nomination comme conseiller-maître étant devenue caduque.

Le bureau de l'Assemblée, où les socialistes sont majoritaires, est souverain pour choisir le successeur de M. Borgniet, mais l'article 95 du code du personnel prévoit que le secrétaire général de l'Assemblée doit être *« choisi parmi les fonctionnaires de l'Assemblée, plus particulièrement parmi les directeurs, les directeurs adjoints de services et les chefs de division hors classe »*. En fait, la tradition veut qu'accède à ce poste soit le secrétaire général de la questure (mais le titulaire actuel de celui-ci, M. Paul Amiot, est à quinze mois de la retraite), soit le directeur des services législatifs, actuellement M. Michel Ameller. Sera-t-elle respectée ?

THIERRY BRÉHIER.

[M. Paul Borgniet, né le 5 mars 1921 à Paris, est diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, docteur en droit et professeur associé à l'université de Rouen. Entré à l'Assemblée nationale en 1946, il avait été directeur des services de la séance, puis directeur général des services législatifs, avant d'être nommé en mars 1978 secrétaire général de l'Assemblée et de la présidence.]

● PRÉCISION. – Dans l'article intitulé « Le PC estime que la « validité » de l'emprunt 7 %-1973 est douteuse » (*le Monde* daté 29-30 janvier), à propos de la proposition de transformation d'une partie des intérêts contractuels en emprunt à long terme, il fallait lire *« emprunt obligatoire »* et non *« emprunt obligataire »*.

Le Monde

société

LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Plus de cent vingt mille personnes ont manifesté à Lyon

La deuxième grande manifestation en province du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) pour la défense de l'école privée a battu — largement — les records de participation établis à Lyon, aussi bien à la Libération qu'en 1968. Cent vingt mille personnes selon les services officiels, jusqu'à deux cent mille selon certains organisateurs. Mille cent cars et sept trains spéciaux ont convergé à partir de quatre académies (Lyon, Grenoble, Dijon et Clermont-Ferrand) sur la capitale rhodanienne.

Dans une allocution, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a confirmé l'ouverture de négociations entre le Comité national de l'enseignement catholique et le ministère de l'éducation nationale. *« Nous avons posé beaucoup de questions,* a-t-il déclaré. *Nous attendons des réponses et des garanties. »*

D'autre part, cinq mille personnes se sont rassemblées, le 28 janvier, au Parc des expositions de Rouen pour soutenir les positions du CNEC. M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), y a dénoncé le projet de fonctionnarisation des enseignants du privé. Pour y faire obstacle,un texte sera présenté par les responsables de l'enseignement catholique afin d'apporter *« à tous les maîtres la sécurité de l'emploi et la stabilité des postes qu'ils sont en droit de réclamer ».*

De Sainte-Blandine à Jean-Jaurès

De notre correspondant régional

Lyon. — Ils ont convergé à partir de cinq points vers le centre historique de la ville. A partir de la place Sainte-Blandine, mais aussi du cours Jean-Jaurès ou de la place Jules-Ferry : la toponymie était devenue l'alliée objective des partisans du plus large œcuménisme. C'est sur le parcours Sainte-Blandine-Bellecour via la gare de Perrache et le quai Fulchiron, que nous avons recueilli des échos de cette « *force tranquille des écoles catholiques* », proclamée par une banderole.

La force tranquille derrière la fière bannière de Meursault (Côte-d'Or) : « *Nous ne mettrons pas d'eau dans notre vin* », puis au verso : « *Saint Joseph, priez pour eux.* » C'est ce couple qui a payé son voyage 60 F par personne pour l'aller-retour, qui a laissé à la maison le petit de l'école Saint-Joseph de Meursault, les grands du pensionnat Sainte-Marie, à Chagny. « *On se sent menacés dans notre liberté de choix d'une école. Aussi bien d'une école laïque que libre.* »

Des voisines venues de La Mulatière : « *Ecrivez que nous sommes venus pour la défense de notre liberté contre un gouvernement un peu con !* » Pour cet élève appartenant à un établissement « *plutôt haut de gamme* », la supériorité du privé sur le public, c'est que « *les élèves s'y sentent plus chez eux* ». « *Dans le public,* assure-t-il, *les enseignants viennent ou ne viennent pas. Dans le privé, au contraire, c'est toujours assuré.* »

Plus loin, dans le défilé, Isabelle et Myriam, seize ans, élèves de première B elles aussi, de l'école Jeanne-d'Arc de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), sont venues avec leurs parents, un agent de police, un transporteur et deux mères dactylos. Elles ne connaissent pas le projet de loi en discussion. Mais elles veulent surtout, comme Isabelle, « *continuer à avoir un bon enseignement et que nos enfants puissent à leur tour choisir* » ou encore témoigner, comme Myriam, que dans leur école « *l'ambiance entre professeurs et élèves est très bonne* » : « *J'ai peur que le gouvernement puisse manœuvrer les professeurs.* » Une crainte de la fonctionnarisation qui nous sera rapportée sur tous les tons au cours du défilé.

A Guérigny (Allier), il y a une petite école privée qui est « *loin d'être une école de riches* ». Les parents des enfants des cinq classes paient entre 17 et 90 francs par mois pour leur scolarité. La directrice, une dame âgée dirigeant une équipe éducative de « *laïques qui témoignent de l'Évangile* », assure : « *L'homme a besoin de croire. Il faut donner la lumière aux enfants.* » Plus radicale, une de ses voisines ajoute : « *A l'école laïque on apprend le marxisme... Et puis la politesse des enfants dans la rue, le respect de la famille, vous savez...* »

Il n'y aura pas de bavure. Tout juste une distribution de tracts par des militants du Front national, un slogan (« *Mitterrand, fous le camp !* ») vite éteint et une banderole intégriste hissée par quatre militants au sommet d'un édifice de la place Bellecour : « *SS Pie X : le communisme est intrinsèquement pervers. Halte aux négociations* ».

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'école libre (UNAPEL), a exigé un statut « *spécifique* » pour les maîtres de l'enseignement privé, ainsi que l'établissement de « *structures de décentralisation garantissant l'autonomie financière administrative et pédagogique de nos écoles* ». Pour lui, il ne saurait être question de se soumettre au délai de six semaines fixé par le gouvernement pour les négociations : « *Ce délai n'est pas sérieux.* »

Ni revanchards ni réactionnaires

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a révélé qu'il avait pris la semaine passée un « *premier contact* » avec le ministère de l'éducation nationale. Au cours de cet entretien n'auraient été abordées que les « *premières propositions* [du projet Savary], *les seules que nous acceptons de discuter* ». « *Nous avons posé beaucoup de questions,* a indiqué le Père Guiberteau, *nous attendons des réponses et des garanties.* » Principe essentiel avancé par le responsable de l'enseignement catholique : celui d'une « *parfaite équité entre ce qui est donné aux établissements publics et ce que nous devons recevoir comme établissements privés sous contrat* ».

Enfin, Mgr Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a prononcé face à la basilique de Fourvière un discours au ton très modéré : « *Nous ne sommes nullement des « réactionnaires », encore moins des « revanchards ». Nous ne cherchons aucune restauration de type politique. Nous réclamons seulement, mais avec détermination, que soient assurés pour les parents les moyens de choisir le type d'école qu'ils veulent pour leurs enfants.* »

L'archevêque de Lyon a été particulièrement applaudi lorsqu'il a lancé, en guise de conclusion, que l'Etat « *n'est pas chargé de régenter les consciences et de paralyser les libertés (...) puisque tous nos concitoyens sont opposés au parti unique, au syndicat unique, à l'entreprise unique, à l'idéologie unique, où semblent parfois se réveiller les totalitaristes, la liberté de l'école est une chance pour la liberté tout court* ».

Fin de la manifestation. Plus de cent vingt mille personnes reprennent *la Marseillaise*, poussée par les accords d'un harmonium qui n'avait sans doute jamais été à pareille fête. Par rangs serrés, beaucoup de militants convergent vers la gare de Lyon-Perrache. Pour goûter au confort d'un « grand service public », la SNCF. Il est vrai qu'il y a en matière de transports un consensus à faire rêver un ministre de l'éducation nationale.

CLAUDE RÉGENT.

● *Le pape et l'école catholique.* — Devant plusieurs milliers d'élèves et de professeurs italiens, Jean-Paul II a fait, le 28 janvier, l'apologie de l'enseignement catholique. « *Ni les difficultés ni la tentation de trouver des formes neuves et plus modernes de témoignage ne sauraient pousser les catholiques à abandonner leur école, instrument d'évangélisation et de promotion humaine* », a déclaré le pape qui a demandé que toutes les composantes de l'Eglise, religieux et laïcs, soutiennent fermement l'école catholique.

Profil

Les convictions de M. Barrot

Que faisait-il donc dans les rues de Lyon, dimanche, avec son écharpe tricolore ? Les responsables de l'école catholique avaient pourtant bien demandé qu'on ne « politise » pas ces manifestations. « *J'étais simplement au milieu des familles de ma région,* réplique M. Jacques Barrot, quarante-sept ans, député UDF de la Haute-Loire et secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. « *En tant qu'élu local, j'ai des responsabilités éducatives. En tant qu'élu de la nation, je suis lié aux lois que j'ai votées.* »

Que l'opposition profite de la querelle scolaire, il en convient. Mais qui l'a provoquée, cette querelle ? « *Nous n'avons pas pris les devants.* » Le chrétien déclaré Jacques Barrot « *n'éprouve aucune culpabilité* » dans cette affaire, même si de mauvaises pensées peuvent l'effleurer : « *L'homme politique que je suis se dit parfois : après tout, si les socialistes font des bêtises, c'est politiquement payant. Mais l'homme de conviction que je suis ne se résigne pas à ce raisonnement...* »

Homme de conviction : c'est l'expression favorite du secrétaire général du Centre des démocrates sociaux (CDS). Si vous vous étonnez qu'un modéré comme lui se lance dans une bataille aussi vive, il vous interrompt : « Pas modéré : mesuré. Modéré s'apparente à mollesse. Moi, je suis mesuré dans mes convictions. »

Une FEN boulimique

On pourrait dire de même, après tout, de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Pourquoi un tel fossé entre ces deux mesurés ? « *M. Savary est prisonnier de la Fédération de l'éducation nationale,* affirme M. Barrot. *Prisonnier d'un groupe de pression très fort qui a une boulimie de pouvoir et veut étendre sa mainmise sur l'enseignement privé. Il n'y a pas aujourd'hui de conflit école privée-école publique : c'est un conflit entre l'école et la FEN.* »

Prenez l'enseignement agricole. « *La méthode adoptée par l'équipe Rocard me paraissait intéressante. Elle laissait aux écoles privées leur personnalité tout en améliorant la coordination avec les écoles publiques. Or le dossier est stoppé. Et qui a mis des bâtons dans les roues ? C'est la FEN.* »

Visiblement, l'école est devenue le dossier préféré de l'ancien ministre de la santé. Non, il n'aimerait pas être à la place de M. Savary (« *Pauvre Savary !* »). « *Au départ,* dit-il, *j'ai pris le dossier scolaire par devoir. Et puis, en cours de route, je me suis mis à aimer l'atmosphère de cet enseignement privé. J'aime aller passer une soirée dans une association de parents d'élèves. Il faut voir comme on y parle d'éducation ! Ces familles ont pris en charge leurs établissements, dont le succès s'explique par l'autonomie pédagogique et administrative. Après avoir été un défenseur de l'enseignement privé par devoir, j'en suis devenu un défenseur par enthousiasme.* »

M. Barrot, ancien élève du collège d'Yssingeaux, aimerait faire partager son enthousiasme à M. Mitterrand, ancien élève du collège Saint-Paul d'Angoulême. Le président de la République garde, selon lui, « *une image ancienne, étouffante* » des écoles privées.

Les familles catholiques descendent dans la rue parce qu'elles « *n'ont plus de porte de sortie* ». C'est un « *cri de détresse* » au président de la République, mais aussi le signal « *d'une force et d'une cohésion* ». En bon chrétien, M. Barrot admire « *l'absence d'agressivité* » des manifestants : « *Il n'y a pas une fausse note, pas la moindre hostilité à l'égard de l'école publique. Quand les laïques sont venus manifester chez moi, à Yssingeaux, le 20 novembre, la tonalité était très différente...* »

Pas une fausse note ? Son prédécesseur à la tête de l'association parlementaire, M. Guy Guermeur (R.P.R.), ne prend pourtant pas de gants pour dénoncer « *le traquenard du gouvernement* » et lancer des appels « *au refus et à la résistance* ». M. Barrot ne craint-il pas d'être débordé sur sa droite ?

Cinq secondes de réflexion : « *Qu'il y ait ici ou là des gens qui essaient de radicaliser le débat par tous les moyens n'est pas très grave parce qu'ils sont peu nombreux. Mais si le gouvernement penche trop vers la FEN, il y a des risques de récupération par l'extrême droite.* » La FEN, toujours elle... En une heure et demie d'entretien, M. Barrot ne prononcera même pas le nom du Comité national d'action laïque (CNAL), qui n'est, à ses yeux, « *qu'une superstructure, une mise en forme* ».

Compromis impossible

Les responsables catholiques, dit-il, sont allés au bout des concessions. Peut-être même trop loin. Plus d'une fois, le secrétaore général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement a dû leur donner « *des conseils de prudence* » parce que leur « *extrême gentillesse* » les amenait à accepter « *des sacrifices excessifs* » — sur les forfaits d'externat, par exemple.

Quant au point essentiel — la titularisation des maîtres du privé, — il n'est pas négociable : « *Pressé par la FEN, M. Savary court après le compromis impossible. Il n'y a pas de compromis sur une telle question.* »

Jeune marié, M. Barrot a un enfant de dix mois. Le destine-t-il à une école catholique ? S'il n'était qu'un homme de conviction, le député de la Haute-Loire répondrait sans doute oui sans hésiter. Mais il est aussi un homme politique : « *On verra, ça dépendra de l'établissement. Je n'en fais pas une religion absolue. Mais je veux avoir le choix.* »

ROBERT SOLÉ.

« MIRACLE » THÉRAPEUTIQUE A CHICAGO

L'enfant qui revient du froid

Jimmy Tontlewicz, quatre ans, revient de *loin*. *Des eaux* glacées du lac Michigan. Presque de l'au-delà.

Il fait froid à Chicago en ce début d'année. Si froid que la surface du lac Michigan commence à être prise par les glaces. Le 15 janvier dernier, Jimmy s'amuse sur une digue en compagnie de son père. L'enfant veut à tout prix mettre sa *luge sur le* lac. Il y parvient.

Soudain, c'est le drame. Jimmy et son père tombent à l'eau. M. Tontlewicz parvient coûte que coûte à se maintenir à *la surface. Il est repêché. Jimmy,* lui, est au fond du lac, noyé. Il *faudra vingt minutes pour* que les pompiers parviennent à sortir le corps de l'eau. Bien évidemment, son cœur a cessé de battre. Aucune réanimation n'est tentée sur place.

On transporte Jimmy au Children's Memorial Hospital de Chicago. La température de l'enfant est descendue à 26,6 °C. Il est livide, « mort ».

Il y a quelques années, l'histoire se serait arrêtée là. Aujourd'hui, quasiment sauvé, Jimmy a retrouvé la vie, boit du jus d'orange, sourit à sa mère. Parce que les accidents de ce type sont fréquents sur les rives du lac Michigan, on a appris à réaliser des miracles.

Jimmy doit sa survie à ceux qui, depuis quelques années, ont mis au point des techniques sophistiquées qui permettent de « réanimer » des organismes placés en *hypothermie* et « cliniquement morts » (1).

Si l'on sait depuis longtemps que le froid peut protéger des cellules et des tissus vivants, il a fallu, en revanche, apprendre à maîtriser les conditions dans lesquelles on doit pratiquer le « réchauffement » pour conserver intactes les propriétés des organes gelés. *Ainsi, on peut* utiliser le phénomène de l'hibernation *en thérapeutique.* En chirurgie cardiaque, par exemple.

Aujourd'hui, plusieurs équipes *médicales* (Chamonix, Berne, Chicago) vont plus loin encore. Elles tentent de réanimer des organismes placés accidentellement en hypothermie et font pour cela notamment appel aux techniques de circulation extra-corporelle.

« *Les plus grandes chances de succès,* explique le docteur François Salon (service du docteur Jacques Foray — hôpital de Chamonix), *concernent les accidents où l'hypothermie a précédé le « décès ». Ou encore lorsque les deux événements ont été synchrones. Si l'hypothermie est apparue après (épuisement musculaire, asphyxie par avalanche), les complications médicales sont, au contraire, très fréquentes.* »

Dans ce domaine, l'équipe de *Chamonix dispose d'une compétence* internationale, comme en témoigne la tenue prochaine dans cette ville d'un important congrès scientifique, auquel assisteront des spécialistes de Chicago.

Jimmy, lui, semble être sorti de la phase critique. Quinze jours après son accident, il n'est plus dans le coma. Son état de santé s'améliore, et un examen scanographique n'a montré aucune lésion cérébrale.

Pour son médecin, de telles survies sont dues au départ à un mécanisme-réflexe qui fait que, placé dans un milieu glacé, l'organisme humain met immédiatement son cerveau « hors circuit ». Le métabolisme cérébral est *ainsi diminué,* tout comme les besoins énergétiques du système nerveux central. *Un* « réflexe de conservation » en *quelque sorte. Une adaptation* physiologique, expliquent les *spécialistes,* analogue à ce qui se passe chez la baleine ou le phoque.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, voir le dossier du « *Monde de la médecine* » du 19 janvier 1983.

UN COLLOQUE A PARIS

Le RPR voudrait « sauver la justice »

Le RPR voudrait « *sauver la justice* », mais son plan de sauvetage n'est pas encore au point. M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, l'a dit lors d'un colloque sur ce thème organisé samedi 28 janvier à Paris : il n'est que temps de « *se mettre au travail* », car si le RPR a maintenant sa charte policière (*le Monde* du 25 janvier), ses projets en matière de justice sont encore vagues.

Peut-être est-ce parce que le mouvement gaulliste n'a pas clarifié le débat qui l'a agité en 1980. Cette année-là, M. Chirac qualifiait le projet Sécurité et Liberté de M. Peyrefitte d' « *indigne* » et la *Lettre de la nation* y voyait un « *monstre* ». Entre les députés RPR, qui apportèrent leur soutien au garde des sceaux de l'époque, et M. Chirac qui refusa de voter ce texte, les divergences n'étaient pas seulement tactiques. Le débat resurgit à propos de l'abolition de la peine de mort, que le président du RPR et seize de ses collègues approuvèrent, alors que *soixante-huit députés* de leur groupe votèrent contre.

Aujourd'hui, la hache de guerre est enterrée entre MM. Chirac et Peyrefitte. Mais l'épisode Sécurité et Liberté reste un sujet tabou. En dix heures de débats samedi, il ne s'est pas trouvé un orateur pour faire référence à cette loi, si ce n'est M. Peyrefitte lui-même, par allusion.

Chacun s'efforce d'y mettre du sien, mais les divergences resurgissent à tout propos. Quand Mᵉ Denis de Ricci, de Paris, affirme que les Français n'aiment pas les lois « *révélées* », c'est-à-dire imposées sans concertation, cela vaut évidemment aussi pour l'auteur du projet Sécurité et Liberté et, lorsque M. Foyer critique les ministres qui rêvent d'attacher leur nom à un grand texte de loi, il doit préciser qu'il ne vise pas M. Peyrefitte, par peur qu'on se méprenne.

Les relations entre certains militants du RPR et l'ancien garde des sceaux restent tendues. Il y a même eu un incident samedi, lorsque M. Peyrefitte s'est étonné et félicité d'entendre un avocat tenir des propos particulièrement musclés sur la délinquance. Sous-entendu : les avocats *sont laxistes par nature*. Remous dans la salle, composée en majorité de représentants de cette profession, dont Mᵉ Bernard Prévost, de Paris, qui a saisi l'occasion pour reprocher à M. Peyrefitte de ne parler de M. Robert Badinter qu'en l'appelant « *Maître* », pensant ainsi le discréditer. « *Si l'actuel garde des sceaux est dangereux,* affirme Mᵉ Prévost, *c'est parce qu'il est socialiste, non parce qu'il est avocat.* »

Ces incidents clos, les cent vingt participants ont repris leurs travaux. Ceux-ci étaient organisés par le Rassemblement des avocats, section professionnelle du RPR, que préside Michel Habib-Deloncle ; quatre cent soixante-cinq membres du barreau y sont affiliés, selon ses dirigeants, sur les 16 000 environ de la profession.

D'autres personnalités avaient été conviées à cette journée de réflexion. Pour la plupart, elle sont restées muettes, par choix, par nécessité ou par obligation de réserve. Ainsi Mᵐᵉ Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, M. Yves Rocca, ancien directeur du cabinet de M. Peyreffite, M. Paul-André Sadon, ancien procureur général de Paris, et Mᵉ Bernard de Bigault du Granrut, qui était bâtonnier de la capitale jusqu'au début de cette année.

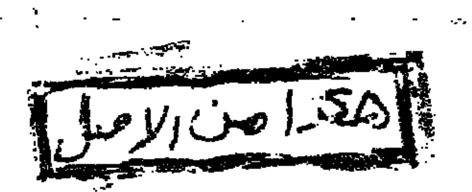
Un plan en sept points

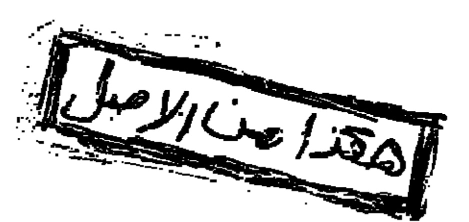
Les projets du RPR en matière de justice sont encore vagues. Dans un discours de clôture bref et modéré, M. Chirac a affirmé que la Convention européenne des droits de l'homme appartenait à ses yeux « *à la tradition libérale* » à laquelle il est attaché. Cette référence est d'autant plus notable que, pendant quinze ans, les gaullistes se sont opposés à la ratification de ce texte. De même a-t-il fallu attendre la victoire de la gauche pour que la France reconnaisse au justiciable le droit de recours individuel, clé de voûte de cette convention. Telle qu'elle existe avec son protocole additionnel, celle-ci offre un cadre de réflexion qu'il est intéressant que le RPR fasse sien.

Le mouvement de M. Chirac travaille, en outre, sur l'initiative de Mᵉ Noëlle Dewavrin, de Lille, à un « *projet de politique judiciaire* ». Il s'agit d'un plan en sept points, qui prévoit notamment le rétablissement de la Cour de sûreté de l'État et de la loi « anti-casseurs ». Mais ce n'est encore qu'une ébauche, précise Mᵉ Dewavrin.

Autant les projets judiciaires du RPR paraissent flous, autant ses critiques envers M. Badinter et le gouvernement sont virulentes. Elles ne sont pas nouvelles, mais les titres donnés aux débats de samedi en donnent un raccourci saisissant : « *la justice, parent pauvre* » ; « *la justice démantelée* » ; « *la justice privée de son glaive* » ; « *des lois mal faites et inapplicables* », etc.

BERTRAND LE GENDRE.





UN PROJET DE DÉCRET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Un code moral pour la police

« *Respect absolu des personnes* », droit de refuser des ordres illégaux, stricte discipline républicaine, condamnation des traitements inhumains... telles sont quelques-unes des règles fixées à l'activité policière par un projet de décret « *portant principes généraux des devoirs et responsabilités* » des policiers et de leurs chefs, actuellement soumis à l'avis des organisations syndicales. Ce projet, qui sera sans doute complété après cette concertation, devrait codifier la « déontologie policière ».

Jusqu'ici, aucun texte réglementaire d'ensemble ne définissait l'esprit dans lequel devaient être conduites les missions de police et les normes de comportement de ceux qui en sont chargés. Le respect de la liberté individuelle, le souci de la légalité républicaine, la nécessaire mesure dans l'usage de la force... autant de principes généraux qu'aucun texte ne rapportait précisément à la pratique policière. L'oubli a de quoi surprendre, car l'activité policière n'est comparable à aucune autre : *nourrie de successions d'événements*, soumise aux aléas de l'accidentel, elle est par définition une fonction à risques, plongée au cœur de conflits de tous ordres qu'elle est censée apaiser. Cette activité est parfois elle-même source d'« incidents de police », discrète appellation administrative des « bavures ».

Or ces pratiques concrètes et spécifiques ne sont encadrées que par le code pénal et le code de procédure pénale qui définissent les prérogatives de la police et les formes juridiques qu'elle doit respecter. Mais ce cadre juridique reste abstrait et lointain dans la mesure où l'administration ne le transcrit pas dans son fonctionnement quotidien, n'énonce pas ses conséquences sur la pratique de tous les jours.

Les psychologues recrutés en 1983 par la direction de la formation des personnels de police ont ainsi noté la « *confusion entre les référants personnels et les référants professionnels des policiers* ». Leur « *implication effective trop forte dans la relation avec le public* », le fait qu'ils se réfèrent « *plus à des normes idéologiques* » et que « *le rôle de relais social du gardien est perdu de vue* ». Autant de déviations dont la disparition relève de la « professionnalisation » des policiers, mais que devrait déjà entraver la proclamation par le gouvernement, selon le souhait formulé en 1982 par le rapport Bélorgey sur les réformes de la police, d'une « *déontologie de l'exercice du pouvoir de police* ». En somme, un code moral.

Le projet de décret actuellement à l'étude voudrait donc « *doter la police du cadre général de références qui lui fait défaut pour l'accomplissement de ses missions* ». Pour que le pays entretienne des « *relations de confiance avec sa police* », précise sa présentation, il doit être convaincu « *que son besoin de sécurité publique accrue ne sera pas satisfait au détriment de la liberté des citoyens* ».

Pas d'ordres illégaux

Le texte précise que le policier est tenu d'« *avoir le respect absolu des personnes quels que soient leurs droits, leur condition sociale, leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques* ». Il doit « *faire preuve d'une loyauté indéfectible à l'égard des institutions et d'un comportement exemplaire à l'égard du public* », il doit en outre respecter une « *particulière discrétion professionnelle* ».

Le supérieur hiérarchique est « *responsable des ordres qu'il donne* », et sa responsabilité « *demeure entière* » quand il charge un subordonné d'agir à sa place. Surtout, il ne peut ordonner des actes illégaux, notamment ceux « *qui constituent des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, la Constitution ou la paix publique* » ainsi que ceux « *portant atteinte à la vie, l'intégrité, la liberté des personnes ou autres droits de propriété quand ils ne sont pas justifiés par l'application de la loi* ».

L'obéissance, qui est « *le premier devoir du subordonné* », l'oblige cependant à refuser d'exécuter un ordre illégal. Si le cas se présente, « *il a le devoir de faire part de ses objections à l'autorité qui l'a donné, en indiquant expressément la signification illégale qu'il attache à l'ordre litigieux* ». Si l'ordre est maintenu, le subordonné doit en référer « *à l'autorité des échelons supérieurs qu'il a la possibilité de joindre* ».

Le policier, dont les obligations « *ne disparaissent pas avec l'accomplissement des heures normales de service* », ne doit « *jamais user de la force au-delà de ce qui est strictement nécessaire* ». S'il peut utiliser son arme à feu en cas de légitime défense ou pour un « *motif légitime* », il n'a cependant « *aucun droit spécifique par rapport à l'ensemble des individus (...) quant à l'usage des armes à feu* ». Enfin, toute personne appréhendée « *ne doit subir aucune violence ni aucun traitement inhumain ou dégradant* ».

Le projet de décret se termine par l'énoncé des contrôles et sanctions. Contrôle de la hiérarchie, mais aussi de l'Inspection générale de l'administration (IGA), dont les membres « *sont indépendants de la hiérarchie de la police nationale* ». Sanctions, au nombre de dix, et dont on note qu'elles excluent la pratique, courante jusqu'ici, de suspension... avec maintien du traitement.

Les réactions syndicales sont paradoxales. Les organisations proches de l'opposition s'émeuvent de la remise en cause de la hiérarchie que signifierait, selon elles, le droit de refuser un ordre illégal. Inversement, les syndicats proches de la majorité estiment que la codification de la discipline l'emporte sur l'énoncé de la déontologie. « *Rien de ce qui pourrait altérer l'exercice de l'autorité (...) ne saurait être admis* », souligne en effet la présentation du décret. Aussi, ces organisations souhaitent-elles une vision « *plus participative et moins autoritaire* » du fonctionnement des services policiers. Surtout, elles voudraient que le projet reprenne plus nettement les dispositions du texte de référence en matière de déontologie policière. La « *déclaration sur la police* » de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe adoptée en mai 1979 leur paraît plus catégorique.

EDWY PLENEL.

● *Trois policiers de Dunkerque condamnés.* — Le tribunal d'instance de Lille a condamné, le 28 janvier, trois policiers de la sûreté urbaine de Dunkerque à verser solidairement 16 000 F de dommages et intérêts à M. André Follet, agent technique à Usinor-Dunkerque, gardé à vue en mai 1981, au cours d'une enquête sur le meurtre d'une fillette. Ils ont aussi été condamnés à 1 000 F d'amende.

L'inspecteur principal Philippe Marteel, l'inspecteur Gilles Gournay, et l'enquêteur Jacques Vasseur avaient frappé M. Follet pour lui faire avouer le meurtre. La police l'avait ensuite relâché, ne disposant d'aucun élément sur son éventuelle culpabilité. M. Follet avait porté plainte.

EN BREF

Action directe revendique un attentat contre Panhard-Levassor

Le groupe Action directe a revendiqué, dans un communiqué découvert dans une cabine téléphonique, l'attentat à l'explosif commis le dimanche 29 janvier, vers 5 h 30, contre le siège de la société Panhard-Levassor, situé au 18, avenue d'Ivry, dans le treizième arrondissement de Paris.

Le texte déclare qu'il s'agit « *d'une action symbolique* » contre les opérations militaires françaises au Tchad. La déflagration a provoqué d'importants dégâts dans trois étages du bâtiment de cette société, spécialisée dans la construction d'engins militaires.

Quatre handicapés périssent dans un incendie

Quatre handicapés mentaux — trois jeunes femmes et un jeune homme — ont péri le 29 janvier dans l'annexe d'une maison d'accueil spécialisée à Weiler (Bas-Rhin). L'annexe où sont placés les jeunes adultes abrite habituellement vingt-deux pensionnaires, mais onze d'entre eux qui passaient leur fin de semaine en famille étaient absents au moment du drame. La bâtisse avait été récemment restaurée et les normes de sécurité étaient respectées.

Le feu aurait pris au cours de l'après-midi sous l'âtre d'une cheminée du premier étage et aurait consumé le plancher pendant plusieurs heures. Dans la nuit, le plancher s'est écroulé sur les victimes. Le surveillant et sept autres pensionnaires — parmi lesquels des grabataires — ont pu échapper au sinistre.

● *Disparition d'une fillette.* — Les recherches entreprises pour retrouver Magali Forabosco, sept ans, disparue à Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne) depuis le 27 janvier, ont été pratiquement suspendues. Les battues organisées par la gendarmerie avec l'aide de plusieurs centaines d'habitants du village permettent, en effet, d'écarter l'hypothèse d'un accident. Chaque mètre de terrain a été exploré à des kilomètres autour du village. D'autre part, la trace de l'enfant suivie par les chiens policiers s'arrête au bord de la route, à 300 mètres de la maison familiale.

Incidents à Toulouse après la mort d'un Algérien

Le calme était revenu, dimanche 29 janvier, dans la cité de La Reynerie à Toulouse-le-Mirail après l'agitation qui avait suivi la mort d'un jeune Algérien tombé du neuvième étage pour échapper à un contrôle de police (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Une manifestation silencieuse groupant une trentaine d'amis de la victime a eu lieu, samedi, à l'endroit où s'est écrasé le corps. Dans la matinée de ce même jour, le local des îlotiers (gardiens de la paix affectés à un quartier) a été saccagé et incendié. Les policiers qui sont immédiatement intervenus ont été accueillis par des jets de pierres et de boulons. Ils se sont retirés pour ne pas envenimer la situation.

Deux versions des faits opposaient, samedi, certains amis de la victime à la police. Pour les uns Abdelkader Ben Fargalah, vingt-six ans, avait été poursuivi dans son appartement par un îlotier armé et s'était jeté par la fenêtre pour tenter de lui échapper. Pour l'autre, l'îlotier n'était pas entré au domicile du jeune Algérien et ce dernier s'était tué accidentellement en tentant de fuir.

L'Union syndicale des syndicats catégoriels de police (USCP) de la région de Toulouse s'insurge « *contre les propos tenus par certains journalistes qui, une fois de plus, mettent en doute la parole des policiers, et qui en font une affaire de racisme* ».

Un stock d'explosifs découvert en Corse

Des gendarmes ont découvert, le 28 janvier à Cardo, près de Bastia, quatre caissettes renfermant 21 kilos d'explosifs ainsi que 328 cartouches de calibres divers. D'autre part, des inconnus ont tiré plusieurs coups de feu, le 29 janvier à 1 h 50, contre la gendarmerie de Vico.

Enfin, deux résidences secondaires inoccupées ont été partiellement détruites dans la commune de Lumio, près de Calvi, tandis que deux attentats à l'arme à feu étaient commis à Abazzia (Haute-Corse), dans la nuit du 29 au 30 janvier, l'un contre la villa d'un enseignant, M. Claude Escadier, l'autre contre l'automobile d'un ingénieur, M. Jean-Claude Chanson.

Trop de médecins appelés dans les armées

Le ministère de la défense a décidé d'instituer une commission chargée de lui faire des propositions pour permettre aux diplômés des études médicales et vétérinaires de faire leur service militaire « *dans des conditions correspondant à leur expérience et à leurs compétences médicales* ». Cette catégorie de recrues du contingent bénéficie d'un report d'incorporation jusqu'à vingt-sept ans, et la durée du service militaire a été ramenée de seize à douze mois.

Toutefois, l'augmentation très importante du nombre annuel des diplômés médecins, pharmaciens, vétérinaires et chirurgiens-dentistes commencera de poser des problèmes en 1984 au service de santé des armées, qui n'a besoin que de 3 790 personnels spécialisés appelés (2 730 médecins, 424 pharmaciens, 443 dentistes et 193 vétérinaires). Dans ces conditions, de nombreux diplômés pourraient être amenés à ne plus exercer leur discipline durant leur temps de service. C'est la raison pour laquelle M. Charles Hernu a demandé à une commission de lui faire de nouvelles propositions.

Deux cents Arméniens interpellés à Paris

Une manifestation de soutien aux quatre membres de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) actuellement jugés par la cour d'assises de Paris, organisée par le Mouvement national arménien (MNA) mais interdite par le préfet de police, a provoqué, samedi 28 janvier, de nombreux incidents et entraîné l'interpellation de deux cents personnes environ qui devaient toutes être relâchées dans la soirée.

Les manifestants avaient été appelés à se rassembler place du Panthéon pour se rendre de là jusqu'au Palais de justice. Ils se sont heurtés aux forces de l'ordre, qui avaient pour consigne de les appréhender au fur et à mesure de leur arrivée. Plusieurs groupes de manifestants ont alors tenté de prendre le chemin du Palais de justice par d'autres voies, en criant notamment « *Turquie, assassin !* ». Poursuivis par les CRS, ils ont été cernés et appréhendés à leur tour sans ménagement.

M. Jean-Marc, dit Ara, Toranian, porte-parole du MNA, lui-même interpellé, a protesté au nom de son mouvement.

Le Monde

sports

TENNIS

Une nouvelle victoire de McEnroe sur Lendl

John McEnroe a confirmé sa récente victoire sur Ivan Lendl dans le Tournoi des maîtres en le battant à nouveau 6-3, 3-6, 6-3, 7-6, le 29 janvier à Philadelphie, en finale des championnats des États-Unis sur courts couverts. Prenant, cette fois, tous les risques au service sur ses premières comme sur ses deuxièmes balles pour tenter de maintenir son adversaire au fond du court, le Tchécoslovaque a alterné les aces *(huit) et les doubles fautes (dix). Mais, à ce jeu-là, l'Américain s'est encore montré supérieur avec vingt* aces *pour huit doubles fautes. Lendl a surtout commis trois de ses doubles fautes sur des balles de* break *pour McEnroe, à 1-2 dans le premier set, à 1-0 dans le deuxième et à 2-3 dans le quatrième. Ce nouveau succès porte à cinq le nombre de victoires remportées par McEnroe contre Lendl au cours de leurs six dernières rencontres.*

Battu par Lendl 6-3, 6-4 en demi-finale, Yannick Noah a nettement subi la pression du Tchécoslovaque au service, où ce dernier a réussi six jeux blancs sur les dix jeux où il a servi. Associé à Henri Leconte, Yannick Noah est parvenu en finale du double où les deux Français ont dû s'incliner 6-2, 6-3 face aux Américains Peter Fleming et John McEnroe.

A Pittsburgh, Pascale Paradis, la championne du monde juniors 1983, est parvenue en finale d'un tournoi de 50 000 dollars où elle a été battue 0-6, 6-2, 6-4 par l'Américaine Andréa Leand, son aînée de deux ans.

HIPPISME

Le prix d'Amérique pour Lurabo

« Tête et corde »*, c'est en termes de turfistes, la course parfaite réussie par* Lurabo, *drivé par Michel-Marcel Gougeon dans le soixantième Prix d'Amérique, disputé le 29 janvier à Vincennes. Huit ans après son oncle* Bellino II *(triple vainqueur de l'épreuve),* Lurabo *est entré dans l'histoire des grands vainqueurs du Prix d'Amérique comme* Idéal du Gazeau *: celui-ci a reçu, avant la course, les hommages de la foule qui avait envahi les gradins de la nouvelle tribune.*

Malgré les mauvaises conditions atmosphériques, Lurabo *a approché d'un dixième de seconde le record de l'épreuve. En revanche, le record des enjeux a été battu avec un chiffre d'affaires global de 198 300 millions de francs contre 197 700 millions de francs en 1983.*

SKI ALPIN

Huit filles et six garçons pour Sarajevo

A dix jours de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo, les skieurs ont disputé, les 28 et 29 janvier, les épreuves du Kandahar à Garmisch-Partenkirchen (RFA). Samedi, le Canadien Steve Podborski, qui s'était déjà imposé sur cette piste en 1981 et 1982, a devancé dans la descente, les Autrichiens Resch et Klammer. Dimanche, Andreas Wenzel, du Liechtenstein, a devancé dans le super-géant, le Suisse Pirmin Zurbriggen qui a pris, pour sa part, la tête du classement de la Coupe du monde.

Les meilleurs Français ont été Piccard, vingt troisième de la descente et Lamotte, vingt et unième du super-géant.

A Mégève-Saint-Gervais, les Suissesses ont réussi le doublé : samedi, la descente a été gagnée par Michaella Figini, une Tessinoise de dix-huit ans dont c'était la première victoire en Coupe du monde ; dimanche, Herika Hess s'imposait, pour la première fois de la saison, en slalom géant et prenait la tête du classement de la Coupe du mond.

Les Françaises se sont classées aux places d'honneur : Marie-Cécile Gros-Gaudenier, lauréate de la Coupe du monde de descente 1982, qui revient au premier plan après plusieurs opérations, a terminé septième samedi ; en slalom géant, six Françaises se sont placées dans les quinze premières : Carole Merle troisième, Perrine Pelen sixième, Anne-Flore Rey huitième, Hélène Barbier dixième, Fabienne Serrat douzième et Catherine Quittet treizième. Ces résultats justifiaient dans une large mesure, les décisions de la commission de sélection qui a retenu quatorze skieurs alpins, huit filles et six garçons pour les Jeux de Sarajevo.

Glissement du professionnalisme

De notre envoyé spécial

Megève. – Sous l'auvent du chalet où les descendeuses avaient trouvé refuge vendredi en attendant la décision du comité de course, un thermomètre fantaisie affichait, en même temps que la température, les degrés des passions humaines. Alors que le mercure stationnait un peu en dessous de zéro, on pouvait lire sur la même ligne : colère. C'était une juste appréciation de l'humeur qui régnait à ce moment-là dans les rangs et l'entourage de l'équipe féminine de ski alpin.

Rien n'allait plus après les bons résultats de Val-d'Isère dans cette formation qui alignait pourtant au début de la saison, cinq des quinze meilleures descendeuses mondiales. Leur entraîneur, Michel Boyer, avait passé en revue toutes les raisons de ces déconvenues : la détermination des filles, les options techniques, le calage sur les skis... Rien n'avait été concluant. Les Françaises maîtrisaient bien les passages acrobatiques sur neige dure mais ne glissaient pas sur neige douce.

Finalement, le responsable ne pouvait être que le matériel. Et si c'était le matériel, il fallait, à cette fable déjà cent fois récitée lorsque la peste de l'échec était apparue, un *baudet : le technicien. En place* depuis une dizaine d'années chez Dynastar qui équipe trois descendeuses sur six, Alain Chambet voulait bien accepter une part de responsabilités mais pas la totalité du fardeau. Pourquoi, demandait-il, les filles qui couraient avec des Dynamic, n'avaient-elles pas mieux réussi ? *Certain que la réponse* n'était pas seulement dans les skis mais aussi dans la manière de les utiliser, il se mettait en réserve de cette république byzantine de la vitesse.

L'attente dans la brume permettait aux langues de se délier. Les petites rancœurs accumulées à l'intérieur d'un groupe de filles, nomades du cirque blanc, remontaient à la surface des eaux lisses de cette équipe comme des bulles de *méthane sur un* étang. Un mot en entraînait un autre. L'affaire menaçait de s'envenimer lorsque les juges de course, estimant le temps trop exécrable, décidèrent de renvoyer toutes les coucurrentes à leurs hôtels.

L'heure olympique

Le lendemain, le soleil était revenu sur le massif du Mont-Blanc et avec lui des sentiments plus sereins. Le psychodrame de la veille allait être effacé par le septième et meilleur temps des Françaises, signé par une revenante, Marie-Cécile Gros-Gaudenier, sur des skis préparés par... *Alain Chambet.*

La barbe frémissante, le président du comité alpin, Georges Coquillard, s'était au reste appliqué à remettre de l'ordre parmi ses troupes. Les entraîneurs et les skieuses, étaient priés de ne plus faire étalage de leurs états d'âme dans des déclarations intempestives. Les fournisseurs devaient, quant à eux, coopérer plus étroitement pour assurer les succès nationaux.

L'heure de la sélection pour les *jeux d'hiver avait sonné. Pour satis*faire à l'impérieuse nécessité de médailles olympiques, la commission *ad hoc* allait retenir dans les limites du contingent qui lui étaient imparties une « slalomeuse », la Dauphinoise Christelle Guignard toujours bien placée depuis le début de la saison, quatre « géantistes », Perrine Pellen, Fabienne Serrat, Anne-Flore Rey, Carole Merle, et trois descendeuses, Caroline Attia, Elisabeth Chaud et Marie-Luce Waldmeier. Ce choix – discutable comme toujours en pareil cas, – devait être justifié dimanche par le tir groupé des Françaises sur les pentes du Bettex : six dans les *quinze premières avec* Merle sur le podium.

Un week-end commencé dans une noire confusion trouvait une heureuse conclusion. Heureuse mais dangereuse. Pendant que les skieuses gagnaient leur billet pour Sarajevo dans une ambiance vaudevillesque, on discutait beaucoup dans les coulisses *de l'avenir du ski* alpin féminin.

L'ancienne *championne olympique* Marielle Goitschel, qui avait été mandatée par la Fédération internationale de ski, a dévoilé le projet de circuit féminin autonome de la Coupe du monde actuelle. Les plus grandes nations alpines pourraient organiser chacune, à partir de la saison 1985-1986, un grand prix qui regrouperait, pendant une semaine dans une seule station, les trois épreuves (descente, géant et spécial). Cette formule, plus économique, accroîtrait l'intérêt pour les compétitions féminines qui ne seraient plus éparpillées à travers toute l'Europe au hasard des commanditaires.

Le PDG du groupe « La vie claire », Bernard Tapie, a aussi passé deux jours dans les stations du Mont-Blanc. Commanditaire des équipes nationales par l'intermédiaire des fixations Look dont il a pris récemment le contrôle, celui-ci a développé ses contacts pour intervenir plus profondément dans le ski, à la manière dont il le fait déjà dans le cyclisme avec l'équipe de Bernard Hinault. Dans un *premier temps*, il a pris en charge le transfert en avion pour Sarajevo des skieuses sélectionnées et il a annoncé une augmentation des primes de résultats pour celles-ci.

Les propositions de Marielle Goitschel et de Bernard Tapie vont dans le sens d'une professionnalisation du ski alpin qui fait couler beaucoup d'encre au moment où le meilleur slalomeur, Ingemar Stenmark s'est vu fermer les portes de Sarajevo. Or l'entraîneur du champion suédois a eu, lui aussi, beaucoup de contacts avec les dirigeants français ces *derniers jours* : Jean-Pierre Chatelard avait démissionné de l'encadrement des slalomeurs français lors de la « purge » de Val-d'Isère. C'était il y a dix ans. Depuis, il s'est occupé, pendant quatre saisons, de l'équipe espagnole avant de prendre en main les Suédois. Cette expérience, qui lui a fait découvrir l'importance de la préparation médicale, lui a donné le goût du professionnalisme à tous les échelons de la pratique. S'il est intégré à l'encadrement national dans quelques mois, il contribuera probablement à accélérer le mouvement.

Les skieuses ne sont pas hostiles à une telle évolution. *« Cela éviterait les problèmes comme ceux que nous venons de rencontrer à propos du matériel »*, a estimé Caroline Attia. *« Il y aurait des équipes, un peu comme en formule I, et chacun se prendrait beaucoup plus en charge. »* Bénévole depuis 1980, Georges Coquillard, qui a sacrifié la mairie de Morzine au ski alpin, verrait aussi, assez favorablement, ce glissement vers le professionnalisme. *« Tout dépend cependant des résultats des Jeux olympiques*, dit-il, *si nous n'avons pas au moins deux médailles, on ne sait pas quelle va être la réaction des pouvoirs publics. »*

ALAIN GIRAUDO.

VINGT-TROIS SÉLECTIONNÉS PAR LA FFS

La Fédération française de ski (FFS) a retenu, le 28 janvier, les coureurs suivants pour les Jeux olympiques de Sarajevo :

Ski alpin :

***Femmes* : Attia, Chaud, Waldmeier, Pelen, Serrat, Rey, Merle, Guignard (remplaçantes : Gros-Gaudenier, Quittet).**

***Hommes* : Vernerot, Piccard, Bouvet, Camac, Vion, Tavernier (remplaçants : Ancey, Rey, Fontaine).**

Ski nordique :

Fond : Locatelli, Jeannaud.

Saut : Colin.

***Biathlon* : Chandon, Epp, Maréchal, Yves Mougel, François Mougel, Poirot.**



ESCRIME

Le fleuret français en convalescence

Les fleurettistes ouest-allemands sont des habitués du challenge Martini, la première épreuve de l'année inscrite au calendrier international. Harald Hein, qui avait déjà remporté l'épreuve en 1977, avant Rainer Wirz en 1980, Mathias Behr en 1981, Mathias Gey en 1982, a renouvelé son succès, dimanche 29 janvier, au stade *Pierre-de-Coubertin à Paris*. L'Allemand s'est imposé en battant, en finale le Français Frédéric Pietruszka par 10 touches à 8. Un autre Français, Philippe Omnès, a pris la troisième place en battant sur le même score l'Allemand de l'Ouest Mathias Gey, vice-champion du monde en 1983 à Vienne.

L'escrime française serait au creux de la vague. Après les championnats du monde de 1981 à *Clermont*-Ferrand, *où les Français* n'avaient pas remporté la moindre médaille, les commentaires allaient bon train. Ceux de 1982 à Rome et de 1983 à Vienne avaient marqué un redressement : médailles d'or collective pour les épéistes ; médailles d'argent, individuelle pour Philippe Riboud et collective pour les fleurettistes masculins. Ce n'était pas, sans doute, suffisant pour considérer que l'escrime était revenue en France à son meilleur niveau, mais les épéistes avaient montré le bon chemin.

A moins d'un an des Jeux olympiques de Los Angeles, ce n'était donc pas de très bon augure. La réussite du fleuret français repose sur une élite assez restreinte : Patrick Groc, Ange-François Pezzini, Frédéric Pietruszka, Philippe Omnès et Pascal Jolyot. Cet effectif est rapidement décimé si l'un ou l'autre se blesse.

Le gaucher Pascal Jolyot, vingt-cinq ans, qui, après avoir obtenu une maîtrise d'économétrie, travaille, désormais, dans une banque, a été victime aux derniers championnats du monde d'une luxation de l'épaule gauche. L'opération, qui ne paraissait pas alors indispensable, avait été ajournée. Le fleurettiste qui, depuis, *s'était astreint* à de *sérieux exercices* de musculation et de rééducation, a été cependant victime de la même blessure il y a une huitaine de jours à Montpellier. Il vient d'être opéré.

La Fédération a estimé que son meilleur bretteur pourrait reprendre la compétition dans douze semaines. Le directeur technique national, Jean-Michel Oprendek, a indiqué que *« Pascal Jolyot, avec un talent inné, est capable de participer et de gagner à Los Angeles »*.

Ange-François Pezzini, vingt-deux ans, est blessé à un pied. Il a l'avantage de faire son service militaire à Fontainebleau et de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions. Patrick Groc, vingt-trois ans, professeur adjoint d'éducation physique, a été opéré en octobre dernier d'un genou. Bref, la moitié de l'effectif était quasiment hors d'état avant le « Martini ». Pourtant Frédéric Pietruszka et Philippe Omnès ont pris, dans l'ordre, les deuxième et troisième places du challenge, et Patrick Groc a obtenu une huitième place en affirmant une volonté inattendue.

La situation n'est donc pas aussi alarmante que certains ont bien voulu le dire. L'effectif de l'équipe de France pourrait même augmenter d'une unité. Didier Flament s'est *déclaré, en effet, prêt à s'entraîner* sérieusement en vue des Jeux. A trente-deux ans, l'homme a suffisamment de talent pour conquérir sa place.

Pour autant, Jean-Michel Oprendek n'affiche pas un optimisme démesuré. En homme conscient de ses responsabilités, il estime que le « Martini », compte tenu de l'absence des Soviétiques, dont le *champion du monde* Alexandre Romankov, des Hongrois et des Cubains, n'est pas l'équivalent du challenge Rommel. Il faut donc considérer les résultats pour ce qu'ils sont : *« De bons résultats. »*

Des médailles à Los Angeles

Le directeur technique national pense que *« les escrimeurs rapporteront de Los Angeles des médailles »*. Depuis qu'il a été nommé en 1981, son travail consiste à mettre en place des structures et des méthodes que la Fédération française d'escrime n'a pas toujours appréciées. Tâche difficile, car celui-ci n'est pas sorti du sérail. Pour avoir découvert l'escrime sur le tard, il n'en est pas moins devenu maître d'armes et a, mieux que d'autres, assimilé le travail sur le terrain.

« La faiblesse du fleuret français n'est pas accidentelle », disait-il au lendemain des derniers championnats du monde. Sa théorie : *« Les escrimeurs, il faut aller les chercher et non pas attendre qu'ils frappent à la porte de l'équipe de France. Il faut les faire travailler. »* Or ce ne fut pas le cas, si on en croit l'actuel directeur national. Le temps est désormais révolu où la réussite de l'escrime reposait entre les mains de rares maîtres d'armes.

« Notre problème, explique-t-il, *est celui de la formation des maîtres d'armes. »* L'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique) et l'école interarmes de Fontainebleau ne suffisent pas. Une école a donc été créée en 1983 à Dinard. Il faut de huit à dix années pour former un escrimeur.

Pour sa part, Courtil, l'entraîneur national, en désaccord avec la direction technique, quittera ses fonctions après les Jeux olympiques. *« Il n'a pas été licencié »*, précise néanmoins le directeur technique national.

GILLES MARTINEAU.

FOOTBALL

Les équipes de première division ne brillent guère en Coupe de France

Paris-Saint-Germain ne réussira pas la passe de trois en 1984. Le vainqueur des deux dernières éditions de la Coupe de France a été éliminé le 28 janvier à Strasbourg dès les trente-deuxièmes de finale par l'équipe de Mulhouse, reléguée cette saison en deuxième division. Les Parisiens peuvent invoquer une faute d'arbitrage flagrante qui les priva d'un penalty sur un centre de Jean-Claude Lemoult repoussé de la main par Faouzi Mansouri.

C'est en effet sur la relance que Didier Six a inscrit le seul but du match. Mais les Parisiens ont surtout été victimes de leur manque d'efficacité, déjà constaté en championnat, où ils restaient sur une seule victoire et quatre matches nuls dont trois au Parc des Princes pour leurs six dernières rencontres.

En révélant récemment son intention de mettre fin à sa carrière d'entraîneur au terme de la saison, Lucien Leduc avait laissé percer un certain désarroi. Les longues absences pour blessures de joueurs clés comme Dominique Bathenay, Jean-Marc Pilorget, Salah Assad ou Nambatingue Toko ne lui ont pas facilité la tâche. Mais le PSG n'a-t-il pas appauvri son potentiel offensif en l'axant trop exclusivement sur l'inspiration d'un seul joueur, même aussi talentueux que Safet Susic ?

Au-delà d'un manque à gagner important, cette élimination ne serait pas trop grave si elle permettait une prise de conscience et un sursaut en championnat, où le PSG doit désormais impérativement retrouver l'une des quatre premières places qualificatives pour une coupe européenne.

Auxerre, qui devance actuellement le club parisien pour cette quatrième place, a connu la même désillusion en coupe. Pour la quatrième fois consécutive, les Auxerrois ont été éliminés en trente-deuxièmes de finale en s'inclinant, comme l'an dernier, face aux Stéphanois (1-0).

Trois autres clubs de première division n'auront fait qu'une brève apparition : Brest et Nîmes, battus respectivement par Bordeaux (3-1) et Bastia (1-0), et surtout Lille, écarté par Caen, une équipe de troisième division (2-1), déjà victorieuse au tour précédent du Racing Club de Paris.

Si l'on ajoute que Laval et Lens ont eu recours aux prolongations pour venir à bout d'Angers (2-1) et d'Orléans (1-0), force est de constater que les clubs de l'élite n'ont pas su profiter de la Coupe de France pour redorer leur blason après une semaine marquée par les inculpations d'anciens joueurs stéphanois et par l'annonce d'un déficit global du football professionnel qui dépasse désormais les quatre-vingt-dix millions de francs.

G. A.

M. DELORS : IL FAUT ASSAINIR LA SITUATION DES CLUBS PROFESSIONNELS

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a estimé, dimanche 29 janvier, lors de l'émission « Forum » sur RMC, que la « situation du football professionnel, terriblement détériorée, devait être assainie au plus vite », après avoir évoqué l'affaire de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne.

« Je crois que c'est la conjugaison des ambitions démesurées de quelques hommes politiques ou de quelques chefs d'entreprise ou dirigeants de clubs, et la volonté des joueurs de profiter de cette aspiration vers le haut, qui expliquent une situation financière terriblement détériorée et à laquelle il faut mettre raison le plus vite possible », a poursuivi M. Delors.

« Je suis pour des sociétés, qu'elles soient d'économie mixte ou qu'elles soient des sociétés sportives, où les comptes seraient transparents », a ajouté le ministre pour ce qui concerne la structure juridique des clubs. « Nous sommes prêts à mettre à la disposition de la Fédération française de football deux ou trois experts, qui aideraient les clubs à tenir une comptabilité correcte et à faire des prévisions. Mais c'est tout un climat qu'il faut changer. »

Les résultats

Athlétisme

CROSS DE CHARTRES

L'Italien Cova a gagné, dimanche 29 janvier, le cross de Chartres devant son compatriote Panetta. Il a couvert les 12 200 mètres en 38 min. 8 sec. Le Français Levisse a terminé, pour sa part, à la quatrième place. Jacky Boxberger s'est classé septième.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE de nationale I
(Quatrième tour retour)

*Limoges b. Monaco 101-76
*Antibes b. Le Mans 77-76
*Caen b. Orthez 83-76
*Stade français b. Reims 117-86
*Villeurbanne b. CRO Lyon 93-76
*Challans b. Avignon 89-81
*Vichy b. Tours 88-86

Classement. – 1. Limoges, 46 pts ; 2. Antibes, 43 ; 3. Le Mans, Stade français, 42 ; 5. Orthez, 40 ; 6. Villeurbanne, 37 ; 7. Vichy, 33 ; 8. Avignon, 31 ; 9. Tours, Caen, 30 ; 11. Monaco, CRO Lyon, 27 ; 13. Challans, 26 ; 14. Reims, 22.

Football

COUPE DE FRANCE
(Trente-deuxième de finale)

Division I entre eux

Bastia-Nîmes 1-0
Bordeaux-Brest 3-1
Auxerre-Saint-Etienne 0-1

Division I contre division II

Monaco-Alès 2-0
Paris-SG-Mulhouse 0-1
Lens-Orléans (a. prol.) 1-0
Laval-Angers (a. prol.) 2-1
Toulon-Béziers 2-0
Rennes-Libourne 2-0
Toulouse-Marseille 2-1
Rouen-Châteauroux 2-0
Nancy-Gueugnon 1-0

Division I contre division III

Nantes-Amiens 3-1
Strasbourg-Evreux 3-0
Lille-Caen 1-2
Metz-Calais 2-0

Division I contre division IV

Sochaux-Thionville 2-0

Division II entre eux

Valenciennes-Abbeville 2-1
Lyon-Red Star 2-1
Martigues-Sète 2-0

Division II contre division III

Tours-Montmorillon 2-1
Guingamp-Vannes 2-1
Besançon-Corbeil 1-0
Thonon-St-Dizier (a. prol.) 2-1

Division II contre division IV

Reims-Paris FC 83 2-2
(a. prol. 4 pénalties à 1).

Division II contre division d'honneur

Le Havre-Marly-le-Roi 4-2
La Roche-sur-Yon-Castets 1-1
(a. prol. 2 pénalties à 0).
Cannes-Lyon-Decines .... reporté

Division III entre eux

Montauban-Pau 1-1
(a. prol. 3 pénalties à 2).

Judo

CHAMPIONNATS DE FRANCE FÉMININS

Les championnats de France de judo féminin ont eu lieu samedi 28 janvier, à Vincennes. Les titres nationaux ont été remportés par Catherine Baudry (moins de 48 kilos) ; Dominique Brun (moins de 52 kilos) ; Béatrice Rodriguez (moins de 56 kilos) ; Brigitte Deydier (moins de 66 kilos) ; Christine Cicot (moins de 72 kilos), et Nathalie Lupino (plus de 72 kilos).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Onzième journée)

Poule 1

*Tarbes b. Carcassonne 29- 9
*Montauban b. Oloron 9- 3
*Hyères b. Béziers 11- 4
*Castres b. Bagnères 15- 4

Classement. – 1. Béziers, 32 points ; 2. Hyères, Tarbes, 26 ; 4. Oloron, Montauban, Castres, 20 ; 7. Bagnères, 19.

Poule 2

*Brive b. Grenoble 16- 3
*Nice b. Graulhet 23- 6
*Angoulême b. La Voulte 6- 6
Toulon b. *Vienne 18-13

Classement. – 1. Toulon, Graulhet, 26 points ; 3. Brive, 25 ; 4. Grenoble, Nice, 24 ; 6. Angoulême, 20.

Poule 3

*Agen b. Tulle 9- 9
*Boucau b. PUC 23- 9
Lourdes b. *Dax 17-12
Toulouse b. *La Rochelle 10- 6

Classement. – 1. Dax, 26 points ; 2. Agen, Toulouse, 25 ; 4. Tulle, 24 ; 5. La Rochelle, Lourdes, 22.

Poule 4

*Aire b. Montferrand 9- 9
*Aurillac b. Bayonne 12- 9
*Perpignan b. Hagetmau 30-12
*Albi b. Tyrosse 9- 3

Classement. – 1. Montferrand, 26 points ; 2. Perpignan, Bayonne, 25 ; 4. Tyrosse, Aurillac, 23 ; 6. Aire, 20.

Poule 5

Nîmes b. *Bourg 7- 6
*Narbonne b. Bègles 41- 3
*Biarritz b. Romans 18- 6
Mont-de-Marsan b. *Pau 12-11

Classement. – 1. Narbonne, 31 points ; 2. Bègles, 25 ; 3. Mont-de-Marsan, 24 ; 4. Pau, 22 ; 5. Nîmes, 21 ; 6. Biarritz, 19.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Paina et Samy BOCHNER partagent avec Shlomy la joie d'annoncer la naissance de

Nathaniel,

le 24 janvier 1984.

61, rue de Béthune,
59800 Lille.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Rolf M.KAPPES

survenu, le 23 janvier 1984, dans sa *quarante-deuxième* année.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 janvier 1984, à 15 h 45, au cimetière de Fresnes.

De la part de
Caroline, Roseline, Olaf et Joanna Kappes,
Mme Michèle Kappes,
M. et Mme Max Kappes,
M. et Mme Ph. Clerval.

– M. Pierre Orbeck,
Le professeur et Mme Jean Lübetzki,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Kaplan
et ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques LUBETZKI,
née Andrée-Jeanne Levy,

survenu, le 27 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Madame Nicolas Plianthos,
née Dauphin et ses enfants,
M. et Mme Serge Plianthos
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Plianthos
et leur enfant,
M. et Mme Théo Plianthos
et *leurs enfants,*
Mme Nicolas Zahar, née Plianthos
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Nicolas PLIANTHOS,

survenu le 26 janvier 1984.
La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 30 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église orthodoxe d'Antibes, dans l'intimité familiale.

– *La société* Chargeurs agricoles Agroshipping SA,
a le regret de faire part du décès de son directeur

M. Nicolas PLIANTHOS,

survenu le 26 janvier 1984.

– Thérèse Karaoglan,
Aldo Rabbath,
Andrée Abela,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur père

M. Antoine RABBATH,

survenu, à Beyrouth, le 27 janvier 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en la cathédrale syriaque de Beyrouth.

– Mme Jean-Paul Simon,
née Marie Bost,
M. et Mme Blaise Simon
et leur fille,
Mme Isabelle Simon
et ses enfants,
M. et Mme Robin Cuinat
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Simon
et leurs enfants,
M. Gérard Simon
et ses enfants,
M. et Mme Georges Simon
et leurs enfants,
M. et Mme Joe Deagan
et leurs enfants,
Et la famille Bost,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul SIMON,

survenu, à Paris, le 24 janvier 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Sylviane, Muriel et Pierre-Emmanuel Bec,
M. et Mme Mardoché Cohen,
Josiane et Albert Sarfati
et leurs enfants,
Jacques et Michelle Cohen
et leurs enfants,
dans l'incapacité de répondre individuellement aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très regrettée

Fabienne BEC,
née Cohen,
professeur
au lycée de Montargis,

survenu accidentellement le 5 janvier 1984, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine ; qu'elles trouvent ici le sentiment de toute leur gratitude et affection.

– M. Henry Clair,
M. et Mme Pierre-Maurice Clair
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Clair,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur regrettée

Mme Henry CLAIR,
née Thérèse Baltel,

expriment ici leurs remerciements émus.

21, rue du colonel-Moll,
75017 Paris.

– Mme Clotilde Garnier
Et sa famille,

profondément touchées des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Henri GARNIER,

tiennent à exprimer leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

– Avec une profonde tristesse, Mme Annette Wajsbard, son épouse, ses amis, rappellent le souvenir du

docteur Georges WAJSBARD,
ancien membre
des Forces françaises libres,

à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mise en terre, le 7 février 1979.
La pensée, une étincelle qui jaillit, au battement de notre cœur.

8, Bel-Abord, 91380 Chilly-Mazarin.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-II, jeudi 2 février, à 9 h 30, salle des Commissions, Mlle Catherine Druez : « Le droit d'auteur des salariés ».

– Université de Paris-II, vendredi 3 février, à 17 heures, salle des Fêtes, M. Eric Seizelet : « L'institution impériale en droit public japonais depuis la restauration de MEIJI ».

– Université de Paris-VII, vendredi 3 février, à 9 heures, salle C 28, M. Jacques Jandot : « Moyens électro-acoustiques et enseignement de l'anglais ».

– Université de Paris-II, lundi 6 février, à 17 h 30, salle des Commissions, M. Christian Riehl : « Les organismes d'aménagement de l'espace urbain : l'exemple de Reims (1958-1977) ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

LES RETRAITÉS ET LEURS ASSOCIATIONS

Un pour tous, tous pour un ?

***« Dans le monde d'aujourd'hui comme dans celui d'hier, l'isolé vit dangereusement. » « Or, précisément, la multiplication des retraités de droit et de fait laisse ceux-ci sans défense face aux adultes plus jeunes, qui disposent, s'ils le veulent, d'organisations dont le rôle confine parfois à celui des groupes de pression. »** **M. Paul Paillat, démographe, justifie ainsi dans son éditorial le choix de la revue *Gérontologie et Société*, qui consacre sa dernière parution à « La vie associative des plus de cinquante ans » (1).**

En 1980, 40 000 associations nouvelles ont vu le jour. Dans les années 50, on comptait *5 000 créations annuelles*. En trente années, rien n'a freiné cette progression du mouvement associatif en général, nous apprend M. Théry, directeur général de l'UNIOPSS. *« Mais,* dit-il, *au-delà des indications fournies par le* Journal Officiel, *il est impossible de donner la mesure exacte de la population associative. On en connaît les « naissances » mais pas les « décès. »* En fait, on évalue entre quatre cent mille et cinq cent mille le nombre des associations co-existant en France.

Ces *associations recrutent* principalement parmi les jeunes adultes : 56 % des *« 24-34 ans »* et 54 % des *« 35-49 ans »* – pour 30 % des *« 50-64 » ans »* et 37 % *« 65 ans et plus »* – adhèrent à une organisation. Suivant une récente *enquête du ministère de la* culture, on apprenait que 7,5 % des intéressés âgés de soixante ans et plus, exerçaient des responsabilités, mais que 21,1 % en étaient de simples membres, au sein de leur mouvement. On peut, également, vivre sa partici*pation aux associations suivant* plusieurs modes : on *« consomme »* ou on *« agit »*. C'est ainsi, explique Mme Ferrand-Bechmann, que *« les bruits que l'on entend en interrogeant les membres des associations sont très divers selon qu'ils proviennent des responsables ou des usagers. Ces derniers se plaignent des abus de pouvoirs et les premiers de la passivité des troupes ».*

*Il y a des associations tour*nées uniquement vers la satisfaction de leurs adhérents (voyages, culture) ou vers autrui (aide au tiers-monde). Sans oublier une nouvelle venue dans la panoplie : l'Association de défense des intérêts des retraités et préretraités dont l'orientation se veut nettement revendicative à court ou plus long terme.

Finalement, pourquoi les associations de retraités ont-elles un tel succès ? *Pour tuer le temps ? le restructurer ?* Maximilienne Levet-Gautrat, qui connaît bien les « Universités du troisième âge » a étudié les deux pôles *offerts aux inactifs :* la formation et le bénévolat.

« L'acquisition des connaissances pour les étudiants du troisième âge est un mécanisme de défense contre l'angoisse de mort », affirme-t-elle. Ils *« rempilent »,* parfois pendant dix ans, *« font »* une année de littérature, une autre d'histoire, *« picorent »* de droite et de gauche... *« Il y a une sorte de dérision dans cette éducation permanente qui navre et jette une onde glacée sur l'enthousiasme de l'enseignant. Cette forme de tourisme culturel ne peut déboucher sur rien de solide pour l'individu. »* Mais, au moins, peut-on y trouver son bonheur grâce à l'action bénévole ? Pas sûr. L'arrivée des jeunes générations de préretraités actifs et dynamiques, revendiquant leur participation aux décisions, a quelque peu frustré les « anciens » d'une part de leurs responsabilités qu'ils croyaient *pourtant* fermement acquises. Ce constat sanctionne, en tout cas, la « conception saucisson de l'avance en âge » avec sa trilogie « formation-travail-loisirs ».

Autre phénomène marquant du monde associatif récent : l'émergence des « clubs ». *« Leur explosion numérique a donné aux clubs leur « visibilité sociale » actuelle,* écrivent Claudine Attias-Donfut et Alain Rozendier, *2 000 en 1972, 14 000 en 1980, et on parle de 20 000 en 1983. »* Les pouvoirs publics, il est vrai, ont contribué à cet expansionnisme, *« signe d'un double intérêt à leur égard : relais d'application et moyen de contrôle ».* Mais les objectifs chif*frés ont été dépassés.* Le VIe Plan prévoyait 500 clubs, il en fut créé 2 000 au cours de ces cinq années. *« Tout se passe comme si la conjonction de deux forces différentes s'était réalisée : d'une part, la planification locale et nationale, d'autre part, la dynamique sociale venant des retraités et ancrée dans leurs conditions de vie. »* Cette large *« emprise sur le concret et la quotidienneté comblant plus ou moins partiellement un « vide » temporel et social »* semble assurer le succès des « clubs », fréquentés en majorité par des personnes âgées venant des couches sociales les moins favorisées.

Le « club » apparaît comme un lieu *« d'incitation ou d'aide à la consommation »* et le *« siège d'une économie souterraine ».* Lieu de consommation ou de contestation, de gestion ou d'animation, le mouvement associatif devrait bénéficier prochainement du *« gonflement des effectifs d'inactifs par de jeunes sexagénaires ou quinquagénaires qui conduira de plus en plus d'hommes et de femmes à s'exprimer et à réagir plutôt qu'à subir »,* si l'on en croit M. Paillat.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) « La vie associative des plus de cinquante ans. » Numéro 26, octobre 1983, 160 p, 58 F. *Gérontologie et société*, éditée par la Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 525-92-80.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 1 (Lurabo)
Classée deuxième : la série 3 (Jorky)
Classée troisième : la série 5 (Kamila)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 1	SERIE 3	SERIE 5	AUTRES SERIES
	F.	F.	F.	F.	F.
1	1 661 6 261 10 251	250 (1) 10 000 20 000 750 000	néant 4 000 10 000 250 000	néant 2 000 4 000 100 000	néant 1 000 2 000 40 000
2	2 22 242 1 052 3 312 6 202	250 (1) 2 000 10 000 20 000 20 000 20 000	néant 1 000 4 000 10 000 10 000 10 000	néant 500 2 000 4 000 4 000 4 000	néant 250 1 000 2 000 2 000 2 000
3	3 33	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
4	4	250 (1)	néant	néant	néant
5	5 65 2 585 7 275	250 (1) 4 000 20 000 20 000	néant 2 000 10 000 10 000	néant 1 000 4 000 4 000	néant 400 2 000 2 000
6	6 76 4 616 6 966	250 (1) 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
7	7 1 297	250 (1) 20 000	néant 10 000	néant 4 000	néant 2 000
8	8 03 358 16 388	250 (1) 200 000 5 000 000	néant 100 000 750 000	néant 70 000 250 000	néant 20 000 70 000
9	9 79 599 609 1 109	250 (1) 2 000 10 000 10 000 20 000	néant 1 000 4 000 4 000 10 000	néant 500 2 000 2 000 4 000	néant 250 1 000 1 000 2 000
0	0 90 2 310 2 860 5 740	250 (1) 2 000 20 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000 2 000

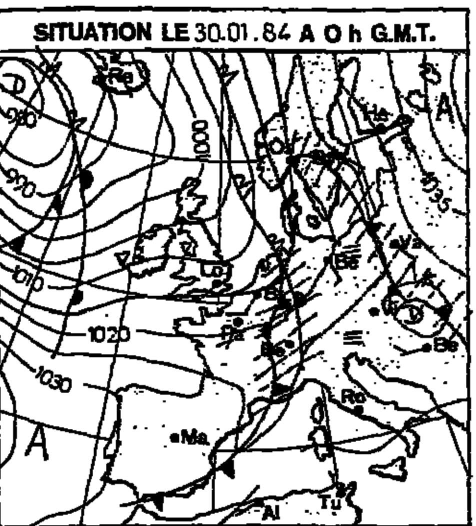
(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 1 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

84 TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE 7e

TIRAGE DU 28 JANVIER 1984

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.01.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31.01.84 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 janvier à 0 heure et le mardi 31 janvier à 24 heures.

La persistance d'une vaste zone dépressionnaire sur tout l'Atlantique nord a pour conséquence une circulation d'ouest avec défilement de perturbations.

Mardi, l'une d'elles, qui aura abordé l'Ouest lundi après-midi, traversera le pays. Elle apportera un ciel couvert avec des précipitations abondantes, de la neige au-dessus de 500 à 800 mètres, des Vosges aux Pyrénées, du vent d'ouest assez fort. Un temps variable avec rares éclaircies ayant débuté le matin près de la Manche s'étendra l'après-midi au quart nord-est.

Quelques averses ne devraient concerner que les régions côtières de la Manche.

Les températures évolueront peu au cours de la journée, restant légèrement supérieures aux normales avec des minima de 5 degrés à 8 degrés du Nord au Sud et des maxima de 10 degrés à 12 degrés en allant de la Bretagne au Sud-Ouest et au pourtour méditerranéen, 7 degrés à 8 degrés ailleurs.

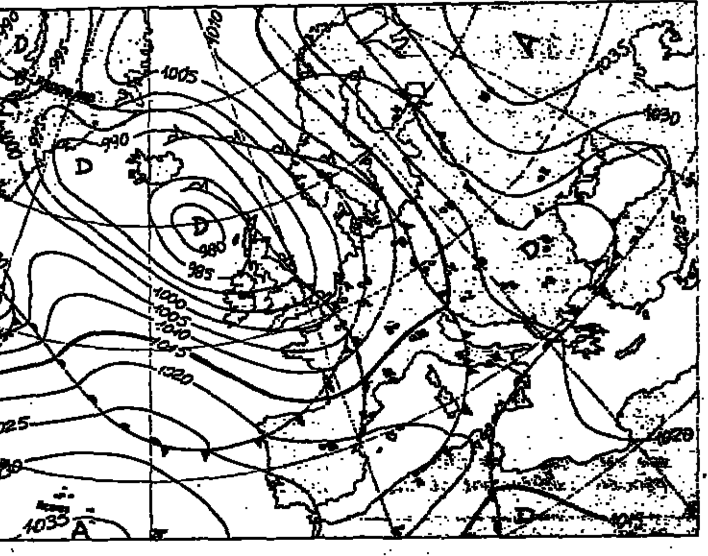
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 30 janvier 1984 à 7 heures, 1017,8 millibars soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 janvier; le second, le *minimum de la nuit du 29 au 30 janvier)* : Ajaccio, 13 degrés et 2; Biarritz, 10 et 5; Bordeaux, 12 et 3; Bourges, 8 et 3; Brest, 10 et 3; Caen, 10 et 3; Cherbourg, 9 et 2; Clermont-Ferrand, 9 et -2; Dijon, 5 et 4; Grenoble-St-M-H, 6 et 1; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et 3; Lille, 10 et 2; Lyon, 8 et 4; Marseille-Marignane, 12 et 6; Nancy, 5 et 4; Nantes, 12 et 3; Nice-Côte d'Azur, 12 et 6; Paris-Montsouris, 9 et 4; Paris-Orly, 8 et 3; Pau, 10 et 3; Perpignan, 10 et 7; Rennes, 11 et 3; Strasbourg, 6 et 4; Tours, 8 et 2; Toulouse, 8 et 3; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 9 degrés; Amsterdam, 5 et 2; Athènes, 14 et 6; Berlin, 5 et 1; Bonn, 5 et 3; Bruxelles, 7 et 4; Le Caire, 18 et 11; îles Canaries, 19 et 16; Copenhague, 2 et 1; Dakar, 21 et 16; Djerba, 15 et 13; Genève, 6 et 2; Jérusalem, 9 et 6; Lisbonne, 15 et 6; Londres, 9 et 2; Luxembourg, 2 et 1; Madrid, 6 et 1; Moscou, –7 et –14; Nairobi, 28 et 10; New-York, 0 et -2; Palma-de-Majorque, 14 et 2; Rome, 16 et 3; Stockholm, 1 et –1; Tozeur, 18 et 12; Tunis, 16 et 9.

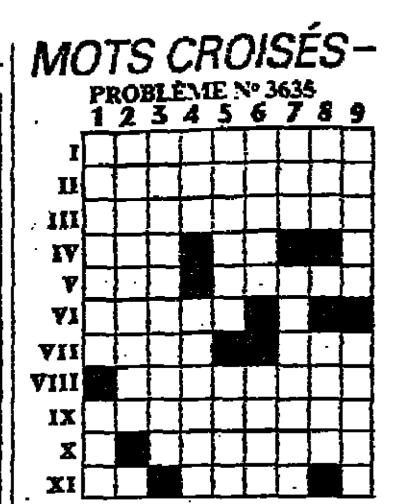
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3635



HORIZONTALEMENT

I. Partent d'un mauvais pied dans leur travail. – II. De nature à provoquer un désir bien naturel. – III. Arriver à une bonne entente. – IV. Coupa le souffle. Symbole chimique. – V. Point de départ d'une ascension éclatante. Rampant qui ne manque pas d'adhérence. – VI. Luisant mais pas brillant. – VII. Soumis à un nouvel examen. Caractères de patronne. – VIII. Leur commodité venait d'un *manque de commodités*. – IX. Se signent au moment des prières. – X. Appliquée ou n'a pas été appliquée. – XI. Entourent un élu. Est mise en balance.

VERTICALEMENT

1. N'est pas d'un genre à investir dans les vieux « bouquins ». Embout pour aspirateurs. – 2. Traité comme un malpropre. – 3. Abandon de famille. – 4. Désordre royal. Collée au mur pour raison d'État. – 5. Action d'éclat. Être dans une certaine forme. – 6. N'est donc pas touché par les problèmes de l'emploi. Commencent leur service en prenant la quille. – 7. Plaisirs démodés. Boîte de curé. – 8. Femme fatale. Mis en garde. – 9. Entraîne une servitude. Homme politique anglais.

Solution du problème n° 3634

Horizontalement

I. Continence. Atre. – II. Oléoduc. Apogée. – III. Neige. Offices. – IV. Gê. Mule. Enter. – V. Ale. Mata. Patate. – VI. Mariage. Eon. Mas. – VII. Is. Ni. Ému. Télé. – VIII. Masséna. Venin. – IX. Et. Patronne. Toc. – X. Farrère. Ra (Râ). Ne. – XI. Barda. Étais. – XII. Port. Triade. – XIII. Étier. Atrébates. – XIV. Ondes. Riens. – XV. Une. Tués. Ferrée.

Verticalement

1. Contaminer. Peau. – 2. Olé ! Las. Bôt. – 3. Neiger. Farine. – 4. Toge. Aparté. – 5. Ide. Mansard. Rot. – 6. Nu. Magistrat. Nu. – 7. Écoute. Ère. Rade. – 8. Fla. Énormités. – 9. Café. Émane. Ars. – 10. Épi. Pou. Ede. – 11. Océan. Vertèbre. – 12. Agent. Te. Aa. Air. – 13. Testament. Inter. – 14. Ré. Étalions. E.N.E. – 15. Présence. Esse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

• Relatif aux modalités de répartition des ressources du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.

• Modifiant le taux des cotisations de sécurité sociale versées par le personnel des industries électriques et gazières.

DES ARRÊTÉS

• Fixant le prix limite du repas payé à l'aide d'un titre-restaurant.

• Établissant la liste des agents de l'État ou des établissements publics auxquels l'administration fiscale peut faire appel pour recueillir des conseils techniques.

• Relatif à l'entrée en France des bovins et porcins en provenance des États membres de la Communauté économique européenne.

• Fixant les dates des épreuves *écrites du concours commun* d'admission aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses en 1984.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er FÉVRIER

« La crypte de Notre-Dame racontée aux jeunes », 14 h 30, entrée, M. Senant.

« La tour Eiffel », 15 heures, pilier nord, Mlle Colin.

« *Hôtel de Sully* », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« Le musée de la police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

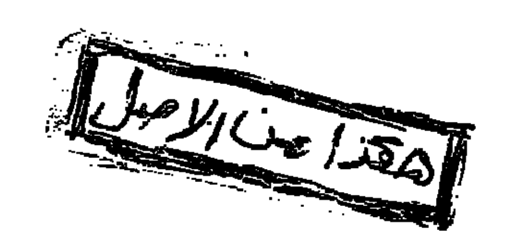
« L'Opéra », 13 heures, marches à droite (Mme Hager).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« *De la butte des Moulins à Notre-Dame des Victoires* », 14 h 30, métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).



culture

CINÉMA

Réédition de « L'HOMME DE NULLE PART »...

Pierre Chenal, autour d'un film

(Suite de la première page.)

« J'ai eu, comme cela, chez les acteurs, une équipe de copains. Crime et Châtiment, avec Pierre Blanchar et Harry Baur, m'a donné la célébrité. Mais j'aimais les expériences. J'avais assisté à la création de la pièce de Pirandello, Six personnages en quête d'auteur. *Alors, j'ai eu envie de tourner une adaptation de son roman,* Feu Mathias Pascal. *On a changé le titre, à cause du film déjà tourné en 1925 par Marcel L'Herbier, d'après ce roman, avec Ivan Mosjoukine. Je l'ai réalisé en Italie, en décors naturels et dans les studios de la Cinès.*

» Il y avait, alors, des coproductions Paris-Rome et à ma distribution française, on a ajouté Isa Miranda, qui était déjà une star, une diva romantique. Je l'ai utilisée à contre-emploi. Il y a eu, en même temps, une version italienne qui « recopiait » simplement la mienne, avec une distribution différente, sauf Pierre Blanchar et Miranda.

» Pirandello est venu une fois me voir travailler. Il était déjà malade, il ne devait pas tarder à mourir. Il parlait très mal le français, son fils traduisait. Je lui ai expliqué pourquoi j'avais pris des libertés avec son texte. C'était un homme étrange, pathétique. Il était accompagné de son égerie, l'actrice Irma Gramatica (à ne pas confondre avec sa sœur Emma), une femme qui avait, je crois, des moments de folie, ce qui explique peut-être certains aspects de son œuvre.

» Je me souviendrai toujours de cette visite. Et de ce tournage, dans un pays où, à l'époque, on ne sentait pas le fascisme, sauf chez les personnages officiels. Je m'entendais très bien avec mes acteurs. Robert Le Vigan était encore en pleine possession de ses moyens. Vous savez, son drame, c'est qu'il n'a jamais eu de vrai premier rôle et que, peu à peu, il s'est mis à perdre la mémoire. Je lui ai toujours gardé de l'amitié, jusqu'à notre séparation en 1939. »

L'Homme de nulle part n'a pas le succès escompté par Pierre Chenal. Pourtant, il tourne : *l'Alibi*, sur un scénario de Marcel Achard, *l'Affaire Lafarge*, d'après une chronique criminelle du dix-neuvième siècle, *la Maison du Maltais*, d'après une roman de Jean Vignaud, *le Dernier Tournant*, toute première adaptation du *Facteur sonne toujours deux fois*, de James Cain. Il dirige les stars : Eric von Stroheim, Louis Jouvet, Jany Holt, Viviane Romance, Dalio, Fernand Gravey, Corinne Luchaire, Michel Simon.

« Le Dernier Tournant, *c'était l'introduction du film noir en France. J'avais acheté les droits du roman pour quelques années. Puis, ils sont revenus aux Américains. C'est pour cela que, plus tard, Visconti a eu des difficultés avec sa propre adaptation,* Ossessione. *Mais, en 1939, je devais tourner un film avec Raimu et Marlène Dietrich sur un scénario d'Eric-Maria Remarque. Stenberg m'avait choisi pour diriger Marlène et, elle, a dit à mon épouse, la comédienne Florence Marly :* « Tu es la plus belle femme du monde. » *Et puis la guerre a éclaté. C'en est resté là. J'ai été mobilisé, puis emporté par la débâcle.*

» J'avais peur pour Florence, restée à Paris. Elle était d'origine tchèque, elle haïssait les Allemands. Moi, j'étais juif, j'étais Pierre Cohen. J'ai réussi à avoir la permission de remonter sur Paris, à contre-courant des gens fuyant sur les routes, pour chercher Florence. Elle était déjà partie au Portugal. J'ai regagné mon régiment. J'ai été démobilisé en Haute-Garonne.

» Je suis resté en zone libre, jusqu'au moment où j'ai pu rejoindre Florence, qui m'avait obtenu un visa pour l'Argentine. Nous nous sommes exilés. J'ai tourné quatre films en Argentine, de bons films, je crois. Ils sont perdus, comme a été perdu, des années après, Sangré negra *que j'avais réalisé aussi, là-bas, d'après un roman antiraciste de Richard Wright.*

» Entre-temps, j'étais revenu en France en 1946 pour la Foire aux chimères, *avec Stroheim. Le scénario n'était pas à la hauteur des films que je voulais faire. Mais je ne pouvais pas refuser. J'ai compromis ainsi ma carrière. La suite, les années 50, vous connaissez, n'est-ce pas ? »*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Jeu pirandellien

Quel curieux personnage, ce Mathias Pascal, chasseur de papillons, rêveur invétéré, amoureux de la pulpeuse Romilda. On le croit riche, il ne l'est pas. La mère de Romilda est furieuse *d'avoir laissé faire un mariage de* dupes. On le tracasse sans arrêt. Il part en voyage.

En son absence, on l'a cru mort. Lorsqu'il revient, il assiste à son propre enterrement. Alors, il décide de faire vraiment le mort, change d'identité et, après avoir gagné une fortune au casino, s'installe dans une pension de famille de Rome, où il tombe amoureux de Louise, la fille du patron, fiancée à Papiano, une fripouille ricanante, un homme trop curieux.

Les jeux pirandelliens de Pierre Chenal, relevés par les dialogues poétiques et sarcastiques de Roger Vitrac, constituent, pour qui ne les a pas connus, une fameuse surprise. Ce film français de 1936, admirablement photographié en noir et blanc, situé en 1903, tire parti des décors et des costumes pour créer une atmosphère cosmopolite, surréelle. La mise en scène *fait de subtiles glissades sur des* changements de ton.

Une fête de noces se termine en dispute pour de l'argent, deux vieilles femmes se battent comme à Guignol. A Rome, on dirait que Mathias, devenu Adrien Meis, rêve son autre vie, à partir d'une rencontre dans un *square peuplé de pigeons*. Des portes invisibles s'ouvrent sur les secrets que renferment en eux les personnages.

Vérité et mensonge culminent dans une séance de spiritisme à la pension, mais les bouches d'ombre parlent. Adrien ressuscite Mathias, frôle un drame qu'il transforme en farce. La vraie vie commence-t-elle avec l'autre amour retrouvé ?

L'étonnant, c'est qu'on croit à tout, qu'on est totalement *dépaysé, envoûté par cette aventure*. Chaque plan, chaque mouvement d'appareil, chaque geste, chaque échange de regards, va de soi, obéit à une logique du spectacle que se donnent les personnages. Pas de métaphysique brumeuse, mais un art limpide du récit cinématographique, du *spectacle permanent* de l'existence. Perfection de la direction d'acteurs.

Pierre Blanchar gomme ses excès hallucinés pour une fantaisie teintée de mystère, Ginette Leclerc est déjà arrachée à ses rôles de garce, avant *la Femme du boulanger*, Margo Lion érotise une fausse « vieille fille », Isa Miranda, belle, évanescente (post-synchronisée par Claude Marcy, elle a la voix de son physique) est l'image même de la féminité et de la tendresse, Douking rôde comme un valet de comédia dell'arte, et Le Vigan montre son génie sans rien forcer.

Il n'est jamais trop tard pour reconnaître un grand film et celui-ci n'a pas d'âge.

J. S.

★ Studio des Ursulines, Studio 43.

...et « L'HOMME DE LA RUE », de Frank Capra

Gary Cooper contre les médias

Longtemps absent des écrans, *Meet John Doe (l'Homme de la rue)* nous revient sur une copie 16 mm, convenable certes, mais qui ne rend pas entièrement justice au travail exceptionnel du futur réalisateur de *Pourquoi nous combattons* sur les images et le son. Frank Capra ne s'en cache pas (dans son autobiographie *Hollywood Story*, publiée chez Stock), il l'a tourné d'abord pour les critiques, qui l'avaient un peu méprisé jusqu'alors et lui réservèrent à l'époque un accueil très favorable.

Meet John Doe — John Doe est l'équivalent américain de notre Dupont-Durand — conte l'histoire insensée d'un chômeur soudain promu au rôle de conscience de son pays, à la veille de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Les fascisme inquiète alors l'Amérique. Vers *1936, le romancier* Sinclair Lewis publie un roman symboliquement intitulé *Impossible ici*, où la référence au danger fasciste est explicite. Des pièces de théâtre traitent le même sujet. Frank Capra retrouve pour l'occasion son scénariste de prédilection, Robert Riskin. Ils ont créé leur propre compagnie de production, obtiennent carte blanche pour tourner à leur guise.

Un magnat de la presse, D.B. Norton (Edward Arnold), rachète un journal, *The Bulletin* (à l'enseigne « Une presse libre pour des hommes libres ») qu'il rebaptise *The New Bulletin* (« Un journal ultra-moderne pour une époque ultra-moderne »). *La presque totalité* de la rédaction est mise à pied ; Ann Mitchell (Barbara Stanwyck) courriériste, garde son travail. Pour se faire remarquer, elle invente, avec la complicité de son rédacteur en chef, une lettre signée John Doe dont l'auteur menace de se jeter du haut de la tour de l'hôtel de ville de New-York, le soir de Noël, si le monde ne se réforme pas, si l'injustice sociale n'est pas combattue, la corruption et l'hypocrisie dénoncées. Connell, le rédacteur en chef, ne croit pas à ce canard boiteux qui, pourtant, frappe immédiatement l'imagination du public américain. Les autres journaux dénoncent la supercherie. Il faut trouver John Doe.

Il se présente, parmi d'autres chômeurs, sous la forme d'un joueur de base-ball de troisième catégorie, Longfellow Willoughby (Gary Cooper), réduit au chomâge après s'être cassé le bras. Il a pour copain « le Colonel », un *hobo* (clochard) volontiers moraliste. Norton, le magnat, flaire le grand coup, il « vend » Longfellow à l'aide des médias de l'époque, son journal, une importante station de radio. Le nouveau John Doe est un immense succès, des clubs John Doe surgissent un peu partout. Willoughby se rend compte qu'on le manipule, il fuit avec son copain *le Colonel. Mais* les membres du club John Doe d'une petite ville de province le reconnaissent, le supplient littéralement de continuer sa campagne. Lors d'un rassemblement des clubs Jhon Doe, dans une immense arène, il s'apprête à dénoncer Norton, *qui* veut poser sa candidature comme *third party candidate* (candidat non inscrit dans un des deux principaux partis) à la présidence en se réclamant de son appui.

Le conflit éclate, violent. Norton, avec sa garde prétorienne, intervient, retourne la foule, rend John Doe odieux. Celui-ci s'apprête à se suicider le soir de Noël comme il l'annonçait *dans la lettre fictive* d'Ann. La neige tombe, John Doe, seul, va commettre l'irréparable.

Frank capra, au dernier moment, après avoir hésité sur quatre conclusions différentes qui furent toutes tournées et testées sur le public, en invente une cinquième : John Doe mourrait pour rien, car la presse aux ordres de Norton cacherait l'événement. Ann et ses amis du club John Doe de la petite ville que le reconnut, autrefois, lui demandent de *continuer à vivre pour défendre son* idéal. Le réalisateur, dans l'autobiographie citée, écrit pratiquement qu'il ne pouvait décevoir ses fidèles spectateurs — en quelque sorte « décourager Billancourt ».

Si Barbara Stanwyck, en journaliste cynique, puis attendrie, a de la peine à faire passer l'ambiguïté d'un personnage aux contours incertains, Gary Cooper trouve dans Longfellow Willoughby - dis John Doe le rôle le plus remarquable de sa carrière. Le naïf un peu trop candide de *l'Extravagant M. Deeds* apprend à se révolter, réagit, se bat et va perdre parce qu'on ne lutte pas impuné*ment contre certaines forces.*

Meet John Doe s'inscrit dans l'histoire du cinéma américain exactement entre *les Raisins de la colère*, de John Ford, *que certains* considèrent supérieur au livre de John Steinbeck, et *Citizen Kane*, d'Orson Welles. Jamais l'ancien d'Hollywood n'alla si loin, avec tant d'audace tranquille.

LOUIS MARCORELLES.

■ MORT D'IMAD HAMDI. — L'acteur égyptien Imad Hamdi est mort le samedi 28 janvier au Caire. Il était âgé de soixante-quinze ans. Imad Hamdi, qui fut le jeune premier du cinéma égyptien dans les années 50, joua dans de nombreux films, feuilletons télévisés et pièces de théâtre.

EXPOSITIONS

« LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION », au Centre Pompidou

Ambitions fraternelles

Décidément les Beurs sont de sacrés râleurs. Organisez pendant trois mois une exposition de neuf cent mètres carrés sur « les enfants de l'immigration », artistes, chefs d'entreprise, photographes ou boxeurs. Tentez d'y associer de plain-pied ces groupes de jeunes immigrés (1) qui se sont multipliés depuis la reconnaissance du droit d'association pour les étrangers le 1er octobre 1981. Laissez-leur la parole à travers animations ou débats, quitte à bousculer les habitudes d'une institution qui, de la culture, pouvait avoir une vue plus étriquée.

Cela n'empêchera pas de nombreux exposants de distribuer un brûlot le jour même de l'inauguration en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux immigrés. Mognis Hamed Abdallah écrit dans un éditorial sur *New Deal culturel* : « *Il n'en reste pas moins que le carcan institutionnel de Beaubourg a façonné les produits exposés dans son monde* ».

Les deux organisatrices de l'exposition, Josée Chapelle et Véronique Baux auraient-elles cédé à cette *mode beur qui, depuis la marche* contre le racisme, célèbre la réussite de quelques-uns pour mieux ignorer le sort de la majorité des immigrés ? Il n'en est heureusement rien.

Les enfants de l'immigration ne sont jamais coupés de leur histoire dans cette exposition dont les premiers panneaux rappellent les images les plus noires du passé, les dimanches solitaires et les bidonvilles sordides. Ici, des photos montrent la famille déchirée entre deux cultures au cœur des recherches théâtrales de la deuxième génération. Là, des vidéos qui se répondent sur de multiples écrans font surgir dans ce Beaubourg triomphant les cités de transit que soudain on regarde autrement.

L'imagination enfantine, la nostalgie de l'adolescence transforment les terrains vagues en des espaces de vie ou de rêve : « *Une ZUP comme artifice distille son ennui*, écrit Saïd Boubeker, *quelques parias réinventent des ambitions fraternelles.* »

Ailleurs, le pays d'origine est un thème d'inspiration constant : Mehdi Lallaoui peint les maisons basses et les femmes voilées du Maghreb et Fatina Rahou les tapis multicolores et les ciels mauves de l'Orient. Une immense fresque réalisée par vingt classes de Montbéliard mêle les coupoles ottomanes et les minarets marocains aux villages comtois.

L'exposition a évité le piège de l'exotisme, la réalité sociale est toujours sous-jacente. Ainsi les moulages de plaques d'égout, de Rachid Kimoun aux motifs géométriques colorés, qui transpirent de lettres arabes, symbolisent des tombes maghrébines. Un des bas-relief évoque un corps gisant.

Le film de Faride Belghoul où le *cinéaste et son père retournent dans* le village natal de ce dernier en Algérie n'est pas une invitation au voyage dans la Kabylie des fontaines et des figuiers. L'œuvre renvoie, là aussi, à une *réalité* : le retour du père, ultime recours dans une vie sacrifiée, et vécu par ses enfants et ses proches comme une nouvelle rupture insupportable.

Malgré de louables efforts pour élargir l'exposition aux deux millions de jeunes d'origine immigrée, les Maghrébins restent très majoritaires. Ce privilège s'explique par une volonté vitale de s'exprimer chez ceux qui sont le plus exposés au racisme. Le patrimoine commun qu'ils revendiquent est né des agres*sions souvent meurtrières contre plu*sieurs d'entre eux.

Les jeunes immigrés qui n'ont après tout que cinq à six ans d'existence collective derrière eux, ne formulent pas encore de droits politiques précis à travers leurs créations. Il manque vigueur et authenticité à la dernière partie sur la « construction » : la seule qui par la force des choses n'a pu être réalisée par les jeunes eux-mêmes. Les discours de sociologues et les revendications punaisées ne suppléent pas à ce vide.

NICOLAS BEAU.

1) Douze associations qui participent à l'exposition ont été subventionnées dans le passé par le ministère de la culture et certaines d'entre elles également par le Fonds d'intervention culturelle (FIC) pour un total de près d'un million de francs.

★ Centre Georges-Pompidou (CCI) jusqu'au 23 avril.

« LES PETITS LU » AU MUSÉE DE LA PUBLICITÉ

Nantes à Limoges

Joindre l'utile à l'agréable, c'est ce que fit Monsieur Lefèvre en épousant Mademoiselle Utile, pour donner naissance à Louis, Louis Lefèvre-Utile. Le petit Louis *fit à Nantes* son éducation dans la pâtisserie parentale, dont il hérita en 1883, s'en alla parfaire ses connaissances en Angleterre, pour faire fortune en France avec les petits *Lu*.

LU, Lu, ce sont sont les deux initiales de son nom, et cela devait devenir le nom le plus célèbre de la gourmandise enfantine et universelle. Car Louis Lefèvre-Utile, outre ses qualités d'entrepreneur nantais, avait le génie de la publicité.

On le voit en ce moment au petit musée de la rue de Paradis, le biscuit nantais investissant pour l'occasion le quartier de la porcelaine limougeaude. La publicité Lu ne se limita pas à l'affiche, si elle en fit le meilleur usage. Tout ce qui pouvait porter la gloire de la marque, à com*mencer par l'emballage sous* toutes ses formes et dans sa plus vaste fantaisie, fut traqué par les formes et la fantaisie des meilleurs dessinateurs de l'époque : Capiello, Mucha — surtout Mucha — Benjamin Rabier, Luigi Loir... ou celles de peintres alors du meilleur renom : Bouisset, *Chabas-Guillou, Piot, Matignon*. Contribuèrent aussi à la grandeur des petits Lu, les « contemporains célèbres » réunis, en 1904, chacun chantant la gloire de la gaufrette ou du petit beurre, dans un album des éditions Octave Beauchamp.

L'exposition est tour à tour *belle, sympathique, amusante et* même vaporeuse. Mais ce qu'il faut souligner, en premier lieu, c'est l'intelligence de la famille Lefèvre-Utile qui a su conserver et transmettre cet ensemble complet, inestimable pour l'histoire de la publicité et du graphisme.

F.E.

★ Musée de la publicité, 18, rue de Paradis, 75010 Paris. Jusqu'au 18 mars.

MUSIQUE

« EUGÈNE ONÉGUINE », à Lyon

Une tendresse déchirante

C'est un bien charmant spectacle que nous offre l'Opéra de Lyon avec *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, dans une production de l'Opéra gallois de Cardiff, réalisée par Andreï Serban, qui avait déjà enchanté les Nancéiens l'an passé. Un *Onéguine très dessiné, dans une vive lumière*, où l'on sent battre des cœurs très jeunes comme des héros de Musset.

Les décors de Michaël Yeargan, schématiques, éblouissants et réduits à l'essentiel, font penser aux visions de Bob Wilson : un champ de blé devant lequel descendent la fenêtre de la chambre de Tatiana au deuxième tableau, puis une immense grille de bois quand Onéguine refuse avec commisération l'amour de la jeune fille; des cloisons transparentes, labyrinthes à claire-voie, pour les scènes de bal et l'ultime affrontement, minces parois à travers lesquelles se jouent les drames de la psychologie, où les situations pourraient si facilement basculer, où les personnages sont si près et pourtant s'éloignent inexorablement vers leur destin, gardant seulement les uns pour les autres une tendresse déchirante : Lenski, Tatiana, Onéguine.

La Tatiana de Joan Rodgers (la petite Pamina d'Aix) est l'image même de cette mise en scène si dépouillée, jusqu'à l'épure, et pourtant si sensible; ravissante, mais effacée dans les premières scènes, elle n'est encore qu'une adolescente quand elle écrit sa lettre et reste en deça de l'exaltation passionnée de la musique; la voix très limpide se colore à peine de feux naissants. Mais, dans le tableau final, le chant du cygne de sa passion s'élève à des hauteurs qui font trembler le cristal *exquis de ce timbre empourpré par* un crépuscule si précoce, et si maîtrisé cependant, comme ces gestes qui s'abandonnent et se reprennent, trahissent et confirment l'élan du cœur et de la chair, la noblesse du sentiment qui se confesse et se refuse, d'une fidélité sans orgueil, d'une humanité transcendée. Un moment de théâtre très pur.

L'excellent Onéguine de Knut Skram reste cependant plus traditionnel; belle voix tranchante et chaleureuse, qui doit éviter de chanter trop *parlando*. John Graham Hall donne une image surprenante de Lenski, avec sa haute taille d'échassier et son timbre mat et un peu mince, mais sensible. On retrouve avec plaisir Helen Watts en Madame Larine et Dimitri Kavrakos en prince Grémine, d'une expression si touchante, toute la distribution étant de qualité. Il est un autre acteur qui imprime son caractère *particulier à la représentation* : John Eliot Gardiner, à la tête de son tout jeune orchestre de l'Opéra de Lyon, s'éloigne d'un romantisme trop sentimental pour serrer de près, non sans une certaine sécheresse parfois, l'écriture dans tous ses détails, avec une clarté toute « française », comme du Bizet ou du Massenet... Pourtant, si elle tord le cou à une éloquence trop flatteuse, cette lecture incisive, pétillante, attentive à la moindre inflexion, à la moindre touche d'émotion secrète, est tout à *fait étonnante et souvent captivante.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 3, 5, 10, 13, 16, 18 et 20 février, avec deux distributions différentes.

NOTE

Théâtre

« LE SECRET » ET « CENTRAL PARK » *à Lyon*

La programmation du Théâtre des Jeunes Années (TJA), à Lyon, a pour thème l'aventure. Il y a d'abord la reprise, dans une nouvelle mise en scène, du spectacle désormais classique de Richard Demarcy *le Secret*, déambulation à travers un circuit d'objets — fil rouge, petits soldats, cystres, sifflets, draps blancs. L'histoire est celle d'un roi à qui son serviteur a volé son secret. C'est à la fois une fable poétique et une leçon de signes théâtraux, que Michel Dieusaide (en alternance avec Eliane Bonnet) dévide avec souplesse.

Aventure encore, cette fois pour un public d'adolescents auquel se joignent volontiers des groupes du troisième âge, avec *Central Park*, mis en scène par Maurice Yendt d'après un best-seller américain d'Evan Rhodes. Une belle histoire bien ficelée, propre à réunir bien des publics, celle d'un jeune garçon embusqué au cœur de la jungle new-yorkaise.

Dans un décor lumineux de Danièle Rozier, les comédiens du TJA, en particulier Bruno Mozin et Vincent Puyssegur, jouent avec efficacité cette histoire émouvante.

BERNARD RAFFALI.

★ TJA, 23, rue de Bourgogne, 69009 Lyon. Tél. : (7) 864-14-24.

Bande dessinée

LE PALMARÈS DU SALON D'ANGOULÊME

Cent vingt mille personnes ont participé au XIe Salon international de la bande dessinée, qui a eu lieu à Angoulême (Charente), du 26 au 29 janvier. Le palmarès de ce salon, qui aura été marqué par la participation de plusieurs éditeurs étrangers, est le suivant.

● *Prix Alfred 84* (1) : Attilio Miccheluzzi (Italie) pour l'album *Marcel Labrume. A la recherche des guerres perdues* (éd. Humanoïdes associés).

● *Grand Prix de la ville d'Angoulême :* Jean-Claude Mézières (France) pour l'ensemble de son œuvre. J.-C. Mézières, âgé de quarante-cinq ans, est, notamment, le dessinateur de la série *Valérian*, dont le scénariste est Pierre Christin (éd. Dargaud).

● *Prix Alfred Jeunesse :* un jury d'élèves d'une classe de sixième a choisi le dessinateur belge Peyo, auteur des *Schtroumpfs (éd. Dupuis)*.

● *Prix Alfred Presse 1984 :* la revue de BD *Circus* (éd. Jacques Glénat) pour la publication de la série « Bob Morane » des Français Yann et Conrad.

● *Prix Alfred Avenir 1984 :* destiné à récompenser un « espoir de la BD », il est allé au Nantais Bruno Barbier.

● *Prix Alfred fanzine :* il récompense la publication non commerciale de *Lard frit*.

(1) Alfred est le nom d'un pingouin, célèbre héros du dessinateur Alain Saint-Ogan, considéré comme le pionnier de la BD française.

■ MICHAEL JACKSON VICTIME D'UN ACCIDENT. — Au cours du tournage d'un film publicitaire pour une boisson gazeuse, le chanteur a été atteint par l'explosion d'une boîte métallique contenant des produits fumigènes destinés à créer des effets spéciaux. Les cheveux de Michael Jackson ont pris feu. Le chanteur souffre de brûlures, assez graves semble-t-il.

■ SPECTACLE CULTUREL TRADITIONNEL LAOTIEN. — Les artistes lao associés et l'Association des femmes lao en France organisent un spectacle culturel pour « *faire connaître et en même temps sauvegarder l'art et la culture lao* ». L'unique représentation, qui a reçu le soutien du Comité national d'entraide franco-laotien, franco-cambodgien, franco-vietnamien (qui s'occupe de l'accueil des réfugiés indochinois en France) aura lieu le samedi 4 février à 20 h 30 au Grand Théâtre municipal d'Asnières, 16, place de l'Hôtel-de-Ville.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI - Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
LA PENDULE - Epicerie (329-46-78), 20 h 30.
FILS DE BUTTE - Dix Heures (606-07-48), 21 h.
LE QUATRIÈME MUR - Essaïon (874-44-30), 20 h 30.
LA VISITE - Théâtre 7 (262-80-81), 21 h.
LA FEMME ASSISE - Mathurins (265-90-00), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), *Grand Foyer*, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie (D. Buisset ; J. Jouet).
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Bruno Ganz lit Hölderlin.
TEP (364-80-80), Cinéma, 20 h : Vacances avec Minka ; Les visiteurs du soir.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats Rencontre-musée, 16 h 30 : La vallée d'Issa ; 18 h 30 : Ann Schiller ; 21 h Czeslaw Milosz, poèmes (1934-82) ; 18 h 30 : Berne vaut toujours un séjour ; ou le paradoxe d'une tradition de l'avant-garde. Concerts-Animation, 18 h 30 : L'école de Vienne (VIe symphonie de Mahler) ; 20 h 30 : Concert J.-Cl. Pennetier (Stockhausen, Guerrero, Xenakis) ; 20 h 30 : le groupe vocal de France, Dir. E. Ericson (Stenhammar, Edlund, Werle...) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films, BPI, 16 h : J. Lacan – Psychanalyse II : 19 h : Les arts martiaux ; Le cinéma polonais : 19 h et 21 h : Voir cinémathèque.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : J.-B. Pommier, E. Levionnois (Debussy, Bach, Beethoven) ; 20 h 30 : Johann Strauss orchestra/K. Voss, H. Donath.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : la Difficulté d'être ; 21 h : Dom Juan.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : *les Journées orageuses de Garouaski* ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; *22 h 30 : le Frigo.* – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres du Palais-Royal : 20 h 30 : Quand Paris chante et rit.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. *D'ESSAI (278-10-79)*, I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
– THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère.
THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), *20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h* : Acteur... est acteur... est acteur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), , 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), *20 h 30* : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

CITHÉA (357-99-26), 20 h 30 : Fascination.
FORUM (297-53-47), *20 h 30 : Betina*, M.-P. Belle.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Pour tous renseignements concernant *l'ensemble des programmes ou des salles*
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 30 janvier

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, *dir. : P. Dervaux (Mozart, Beethoven*, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio Mercier, Parennin, Schwartz (*Beethoven*, Schubert, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Berlin, dir. : H.-P. Frank (Strauss, Mathus, Brahms).
Radio-France, Grand Auditorium, Cycle acousmatique, 18 h 30 : E. Sikora, R. Grippe ; 20 h 30 : Ch. Clapaud, F. Bayle.
Athénée, 20 h 30 : W. Fernandez, G. Darden.
Flap, *20 h 30* : Ch. Marchais, M.-L. Bossard, M.-Ch. Colmone (Frank, Roussel, Fauré).
Salle Cortot, 20 h 45 : M. Iaschine (Haydn, Beethoven, Moussorgski).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : *R. Fonseque, Le* Vieux Truc.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Expédition Papineau.
ESPACE BALARD (Locations Fnac), 20 h 30 : Imagination.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Docteur Chouettes Airs.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.

En région parisienne

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), 21 h : M. Berger.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

20 h 30 : la Quatrième Dimension *(J. Landis ; S. Spielberg ; J. Dante* ; G. Miller).

BEAUBOURG (278-35-37)

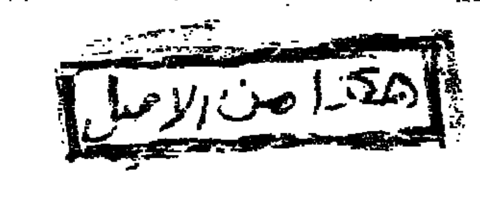
17 h, la Tendre Ennemie, de M. Ophüls ; panorama du cinéma polonais : 19 h, la Perle de la couronne, de K. Kutz.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ANGES DU MAL (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). – V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
A NOS AMOURS *(Fr.) : Gaumont Halles* 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné *Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e* (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; *U.G.C. Gare de* Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.* Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, *16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e* (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CANICULE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)*.
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).
LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).
LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; *U.G.C. Boulevard, 9e* (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, *5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf*, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – *V.f. : Lumières, 9e* (236-49-07).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE *GRAND CARNAVAL* (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
LONESOME COW BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e *(742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52)*.
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : *Hollywood Boulevard*, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, *6e* (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; *Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)* ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; *14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, *14e (545-35-38) ; St-Charles* Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).
P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de







SPECTACLES

Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTERIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : *Opéra Night, 2e* (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : *St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) *(H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).*

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) : Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) : Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71); Rialto, 19e (607-87-61).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43 : *9e (770-63-40).*

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND 007 CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32); Cinoches, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 17e (329-83-11) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71). — V.f. : Arcades, 2e (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SENSO (It., v.o.) : Épée de Bois 5e (337-57-47).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LES FILMS NOUVEAUX

***ADAM ET EVE**, film français de* Jean Luret : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50); V.f. : Français, 9e (770-72-86) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*). v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *UGC Danton, 6e (329-42-62)* ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE JOLI CŒUR, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *Passy, 16e (288-62-34)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES FLOTTANTS, film japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

COMMUNICATION

AU COLLOQUE « AUDIOVISUEL ET MOUVEMENT OUVRIER »

Des syndicalistes veulent parier sur les nouvelles techniques de communication

Nantes. — « Audiovisuel et mouvement ouvrier » : Le centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (1) de Nantes a rassemblé sur ce thème, du 26 au 28 janvier, une centaine de syndicalistes, historiens, réalisateurs, animateurs culturels, délégués de comités d'entreprise et de mouvements d'éducation populaire.

« Tout ce qui ressort de la communication sociale en France est considéré comme ennuyeux et pas regardable. A tort ou à raison, mais c'est cela. Il y a donc nécessité de qualité... ». Le représentant de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a dû expliquer aux syndicalistes, en l'absence des trois chaînes de télévision pourtant invitées, pourquoi les productions réalisées par le mouvement ouvrier n'avaient jamais de diffusion à l'écran. La réponse n'a pas satisfait un permanent CFDT, M. Serge Perrin, secrétaire de l'union locale de Nantes. Il a mis en cause le traitement de l'information sociale : *« Je trouve anormal qu'à l'occasion de deux événements importants récents, la retraite à soixante ans et les élections à la Sécurité sociale, personne n'ait présenté l'historique des combats ouvriers menés pour ces conquêtes sociales. On en est toujours resté à l'événementiel. »*

De notre correspondant

La culture ouvrière aujourd'hui, tout le monde en est convenu à Nantes, c'est l'écrit, pas l'image. Le tract bat le rétroprojecteur. Pourtant, chacun sait bien que ceux qui n'auront pas accès aux techniques audiovisuelles seront bientôt éliminés du jeu dominant. L'objectif est donc clair : recommencer comme avec l'écrit, où, quatre siècles après la découverte de l'imprimerie, les ouvriers ont pu, par la maîtrise de ce langage, influencer les rapports. Mais, cette fois, il faut gagner du temps. *« Le développement des techniques de communication va-t-il servir à accentuer le processus d'individualisation et donc de rupture des solidarités ou, au contraire, nouer de nouveaux systèmes de relations ? N'est-ce pas une possibilité supplémentaire pour le patronat de capter les relations directes dans l'entreprise ? »*

Les films projetés pendant les rencontres — de *Lorraine, cœur d'acier, une radio dans la ville*, d'A. Poirier, à *le Dos au mur*, de Jean-Pierre Thorn — ont apporté un réconfort aux participants. On ne part pas tout à fait de zéro. Mais *« c'est un travail long et difficile de faire prendre en compte par les militants l'audiovisuel comme moyen de lutte et de popularisation »*, a témoigné un syndicaliste.

Certains comités d'entreprise se sont équipés en vidéo. *« On a parfois mis la charrue devant les bœufs. On a acheté et on s'est demandé après ce qu'on pouvait faire avec »*, a reconnu un secrétaire. Des centres de ressources se créent toutefois petit à petit. Le matériel est mis en commun par un système de prêt ; les moins riches bénéficient ainsi de l'aide matérielle des plus fortunés. Mais on bute toujours sur la diffusion, qui reste trop souvent confidentielle. Chacun rêve d'une programmation à la télé. *« Il semblerait que ce gouvernement, pourtant élu par la classe ouvrière, ait peur de montrer la culture ouvrière »*, a tempêté un réalisateur excédé en réclamant des fonds et des heures d'antenne.

« Notre identité culturelle est en jeu »

Des subventions ? Pourquoi pas ? Et puis, le jour où le robinet du crédit est coupé, tout s'écroule. *« Pourquoi le mouvement ouvrier ne trouverait-il pas en lui-même le rapport de forces pour imposer la création et la diffusion ? Il est porteur de la veille tradition de la mutualité et de la coopération pour assumer solidairement le problème »*, a rappelé M. Yannick Guin, président du Centre de documentation de Nantes. Les participants ont adhéré à ce projet.

« Un publicitaire a traité les syndicats de ringards. C'est sans doute vrai pour l'audiovisuel. Nous comptons sur vous, producteurs et réalisateurs, pour nous aider à donner une autre image du social, ni morose ni ennuyeuse. C'est notre identité culturelle qui est en jeu », a lancé un syndicaliste. Une nouvelle forme de coopération est peut-être née à Nantes.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

(1) CDMOT, 4 rue Désiré Colombe, 44100 Nantes. Tél. : (40) 89-38-42.

VU

Ça bouge sur TF 1

Alors, ça bouge sur TF 1 ? Ça a *« secoué dans les familles »*, comme l'annonçait à grand fracas M. Marcel Moussy (responsable de l'unité de programme « fiction » sur la première chaîne), maître d'œuvre de la nouvelle *« Série noire »*, dont on a vu le premier essai samedi ? Ça s'est terminé dans le sang. Tous tués, ces petits loubards, ces zonards, intellos en marge, déclassés, qui jouaient à plus *gros qu'eux. Un peu facile* comme fin — rassurant, — mais le reste ne l'était pas (une exécution d'otage effrayante pour les enfants et les sensibles) et des soirées comme ça, on en redemande.

On peut se bloquer une fois par mois au chaud devant son poste pour regarder les suivants. On échappe aux anciennes règles du genre (à la télé), on plonge dans les nouvelles (celles du nouveau polar), le regard très en vogue aujourd'hui, qui sympathiserait (plutôt) avec les porteurs de flingues, qui en analyse les *motivations, qui brouille les frontières* entre les camps. Humour, regard féroce sur la société d'aujourd'hui, Claude Niermans a saisi quelque chose d'extrêmement dangereux, cette absolue méconnaissance *du bien, du mal,* du danger... Du travail soigné et bien filmé.

Oui, ça bouge sur TF 1. Après cet *Ennemi public nº 2*, après *Politiques*, après *Edition spéciale*, etc., la première chaîne nous réserve encore de nouveaux magazines. Dans l'ordre, *Saga*, mercredi. Le magazine scientifique de Michel Tréguer change de jour (on le trouvait le lundi), d'horaire et (un peu) de manière. Il va durer une heure et demie (au *lieu d'une heure)* et utilisera davantage les mises en scènes, jusqu'à l'utilisation de comédiens. Le jeudi, Jean Bartho viendra chaque semaine chercher dans nos placards les théières *ébréchées, les vieilles poupées*, tout ce qu'on s'apprêtait à jeter. Entouré de maniaques, d'experts, de collectionneurs et de commissaires priseurs, il nous en dira le prix, comment les réparer (*les Choses du jeudi*, 14 h 30). Le soir, une fois par mois, on retrouvera *l'Enjeu*, le magazine économique de François de Closets, Emmanuel de la *Taille et Alain Weiller (qui était*, avant, le mardi), à 21 h 30 au lieu de 20 h 30.

Vendredi, deux nouvelles émissions encore, *Temps libre* (14 h 55), un gros magazine de loisirs, de Jean-Claude Narcy et Soizic Corne : lecture, cinéma, spectacle vidéo, BD, presque deux heures pour occuper son week-end, paraît-il. *Destination France* (16 h 45), d'Yves Gauthier, Christian Duroc et François Saint-Félix, entend nous faire connaître les ressources touristiques de nos quelque cent départements.

CATHERINE HUMBLOT.

Réactions diverses après les menaces contre huit radios locales parisiennes

Après avoir lancé des procédures de retrait d'autorisation contre huit radios privées parisiennes en infraction avec leur cahier des charges (*le Monde* du 28 janvier), Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a précisé, vendredi 27 janvier, avoir demandé à M. Georges Fillioud d'engager simultanément contre ces stations et au nom du gouvernement des actions en justice. La Haute Autorité préférerait en effet obtenir le respect de la loi (fréquence et lieu d'émission imposés, limitation de puissance, respect des accords de regroupement, interdiction de la publicité), au moyen de poursuites pénales plutôt que de devoir recourir, selon l'expression de Mme Cotta, à cette *« bombe atomique qu'est le retrait d'autorisation »*.

Réagissant à cette intervention de la Haute Autorité, le Syndicat national des télévisions et radios locales (SNTRL) dénonce *« les signes inquiétants de dérapage »*, notamment *« le développement des puissances abusives qui mettent en danger l'esprit de la loi sur la communication locale »*. Un point de vue partagé par la Fédération nationale des radios libres (FNRL), laquelle estime qu'il s'agit *« d'imposer l'état de droit face à l'état de fait »*, en protégeant les radios de « communication sociale » contre les empiètements des radios à vocation commerciale.

Quant aux huit radios incriminées, elles ont, semble-t-il, été stupéfaites de la rapidité d'une décision qu'elles contestent. *« L'obligation de nous contenter d'une puissance de 500 watts revient à nous tuer définitivement »*, affirme par exemple M. Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ, accusée d'émettre avec 20 KW. *« Cette disposition, aussi injuste qu'irréaliste, est tout à fait contraire aux exigences de l'UER (l'Union européenne de radiodiffusion). Tout a déjà été tenté pour nous faire taire. On cherche désormais à nous empêcher d'être entendu. C'est donc dans un nouveau combat que nous nous lançons. »*

De son côté, Gilda, estimant qu'*« il ne peut y avoir de discipline librement consentie sans un minimum de transparence dans les décisions »*, demande à la Haute Autorité de s'expliquer. *« Le plan de fréquence est-il un secret d'Etat? Pourquoi les travaux de TDF n'ont-ils jamais été rendus publics? Des longueurs d'onde ont été imposée, la puissance des émetteurs limitée. Or l'injustice est flagrante, et l'étude de la bande FM montre que des priorités et des privilèges ont été accordés. Le flou artistique qui continue à entourer les décisions ne parvient pas à dissimuler la réalité : pressions et argent restent le nerf de la guerre. »*

LES VILLES DE REIMS ET EPERNAY ACCORDENT LEUR GARANTIE D'EMPRUNT AU JOURNAL « L'UNION »

(De notre correspondant)

Reims. — La ville de Reims vient d'accorder au journal *l'Union* (six cents salariés) sa garantie pour le remboursement d'un emprunt de 6 millions de francs visant à renflouer les finances du quotidien régional, garantie assortie d'un acte de *nantissement sur le titre*.

Cinq conseillers de la majorité municipale (RPR-UDF) se sont abstenus. Si le groupe communiste s'est prononcé pour la délibération, le PSU et le PS ont refusé de prendre part au vote. Le PS est pourtant l'un des douze associés de la SARL *l'UNION*. Les socialistes ne sont, bien sûr, pas hostiles au principe d'une aide des collectivités locales, mais ils ont émis des réserves, par la voix de M. Georges Colin, député, quant à l'efficacité du plan de redressement, et se sont interrogés sur la capacité de l'entreprise à rembourser l'emprunt. A propos de cette garantie, le premier adjoint, M. Jean-Louis Schneiter (UDF), ancien cogérant du quotidien, a déclaré qu'elle *« évitera que le journal ne sombre »*.

Pour se remettre à flot, *l'Union* a besoin de 11 millions de francs. Un pool de huit banques envisage de lui consentir un prêt au taux de 13,5 % à hauteur de ce montant, à condition que les villes de Reims, Chalons-sur-Marne (3 millions) Epernay (2 millions) en garantissent le remboursement. Epernay a répondu favorablement, mais le chef-lieu marnais n'a pas encore délibéré. *l'Union* s'apprête à solliciter un engagement similaire des Etablissements publics régionaux de Picardie, Champagne-Ardennes et des départements de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne.

DIDIER LOUIS.

● *Le câble à Paris.* — Le conseil de Paris doit approuver officiellement ce lundi 30 janvier la création de Paris câble, société chargée de gérer le futur réseau parisien de télévision par câble. Le capital de cette société est constitué à 51 % par la Ville de Paris et à 49 % par la société Lyonnaise des eaux. Cette répartition de départ est susceptible de se modifier avec l'arrivée d'autres partenaires, notamment des groupes de presse écrite parisiens. Le développement du réseau de télédistribution ne devant, pour M. Jacques Chirac, alourdir en aucune manière les charges du contribuable, la société Paris câble empruntera les sommes nécessaires à ses *investissements* sur le marché financier : la Ville de Paris se contentera de garantir ces emprunts.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : Branle-bas au casino.
Film américain de R. Thorpe (1961), avec S. McQueen, B. Bazlen, J. Hutton, P. Prentiss, J. Mullaney (Rediff.).
Deux officiers et un ingénieur servant dans la marine américaine utilisent le cerveau électronique de leur navire pour gagner à la roulette dans un casino de Venise. La science au service d'un jeu de hasard ! Une comédie humoristique conduite avec beaucoup d'habileté, interprétée – Steve McQueen en tête – par des acteurs jeunes, décontractés.

22 h Débat : 30 janvier 2000.
Comment l'informatique, les ordinateurs, nous feront-ils vivre en l'an 2000 ?
Avec MM. C. Garrigues, président de l'Agence de l'informatique, Y. Stourdzé, sociologue, directeur général du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), et A. Warusfel, mathématicien.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : le Préféré
de Barillet et Grédy, mise en scène de Jean Piat. Avec Jean Piat, S. Desmarets, C. Claire...
Un quinquagénaire charmeur et charmant redécouvre sa fille après dix-huit ans d'absence. Ils s'amusent à se faire passer aux yeux des autres pour des amants, mais se prennent bientôt au jeu de cet impossible amour.

22 h 40 Magazine : Plaisir du théâtre.
Par Pierre Laville.
Un numéro particulièrement soigné qui fait découvrir au-delà de l'actualité théâtrale, le goût, le sens, la passion du théâtre. François Perrier et Gérard Dejardin parlent de Tartuffe, *on ne peut manquer !*

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Pagnol) : la Femme du boulanger.
Film français de Marcel Pagnol (1938), avec Raimu, G. Leclerc, Charpin, C. Moulin, R. Vattier, Delmont (N. Redif.).
Un nouveau boulanger s'installe dans un village de Provence. Sa femme s'enfuit avec un berger. Il se saoule et ne veut plus cuire le pain. Les villageois s'unissent pour ramener l'épouse infidèle. Pagnol a brodé à sa manière sur une nouvelle de Giono. Cette chronique provençale fut admirée comme l'exemple typique d'un réalisme français, régional. Auprès de Raimu, Ginette Leclerc se révéla grande comédienne dans un petit rôle où elle ne parlait presque pas.

22 h 40 Journal.

23 h Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Résultat du concours « Dessine-moi la mer » : reportage sur l'Optimist, le petit dériveur à la portée de tous.

23 h 45 Parole de régions.
Dans cette nouvelle émission, une région parlera d'elle-même tous les jours pendant une semaine par mois, comme elle le veut. Cette semaine, la région Rhône-Alpes a choisi le thème de la montagne. Aujourd'hui : que reste-t-il des Jeux olympiques de Grenoble ?

23 h 55 Prélude à la nuit.
Symphonie passion, *de M. Dupré, par L. Robillard, orgue.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 Comment vous sportez-vous ?
17 h 22 Les six de Bourgogne.
17 h 37 Un regard s'arrête (émail, or et argent).
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
19 h Informations.
19 h 35 Fortune.
19 h 50 Le Tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h Dans la série « Passages » : *Quartett*, de H. Müller. Réal. J.-P. Colas : avec J. Martin, C. Sellers.
21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Vers Samuel Beckett, ou la lueur de la voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : sans images.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Perspectives du XXe siècle : œuvres de *Masson, Ton That Thiet, Nunes, Moene et Maderna.*
22 h 30 Fréquence de nuit : La musique et le corps.

Mardi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Le magazine des handicapés.
14 h 5 Série : Jo Gaillard.

15 h Trésor des cinémathèques : Du côté de Memphis.
Reportage sur le Centre pour le folklore du Sud qui se propose de rassembler tout ce qui représente les traditions humaines et culturelles du sud des Etats-Unis.

15 h 55 C'est arrivé à Hollywood.
Les héros de guerre, du captif au pilote, jusqu'à l'anti-héros.

16 h 20 Le forum du mardi : Les femmes et le militantisme.
17 h 30 Microludic.
18 h Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.
20 h 35 Politiques : Edmond Maire.
M. Edmond Maire répond aux questions de quatre journalistes : M. Tardieu *(le Nouvel Economiste)* ; P. Gallard *(Ouest-France)*, G. Wasserman *(Révolution)* et notre collaborateur A. Le Baube.

21 h 35 Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.
de J. Plessis.
Premier volet. Aux sources de Raphaël. Ses dessins, ses toiles, ses fresques sur des commentaires de S. Beguin, conservateur en chef du département des peintures.

22 h 5 Café-théâtre : Apocalypse na.
D'Eric Assous, mise en scène P. Jacob, réal. B. Deflandre, avec M. Cremade, N. Betnotman, R. Aquilon.
Une satire de la guerre, jouée par un trio hétéroclite qui se métamorphose en une vingtaine de personnages.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Faut-il travailler moins ?
14 h 55 Série : Têtes brûlées.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A La Napoule (diff. le 29 janvier).
16 h 45 Entre vous, de L. Bériot.
L'orfèvrerie, le verre.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 40 Cinéma : El Dorado.
Film américain de H. Hawks (1967), avec J. Wayne, R. Mitchum, J. Caan, M. Carey, C. Holt, R.-G. Armstrong (Red.).
Un shérif alcoolique, un aventurier handicapé et un jeune homme qui joue du couteau, mais ne sait pas se servir d'un fusil, luttent contre des tueurs dans une ville de l'Ouest. Les situations et les personnages rappellent Rio Bravo, *mais Hawks a refait ce western en apportant beaucoup d'humour aux scènes d'action. Le film est drôle, optimiste, avec des héros et des héroïnes pittoresques.*

22 h 45 Concours 1983 : chefs-d'œuvre en péril.
de P. Lagarde.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Le Grand National.
Film américain de C. Brown (1944), avec E. Taylor, D. Crisp, A. Revere, M. Rooney, A. Lansbury.
Une famille anglaise du Sussex recueille un ancien jockey. Il aide la fille (toute jeune) de la maison à entraîner un cheval pour une course hippique, « le Grand National ». Film pour enfants et familles dans la tradition de la MGM de l'époque. Elisabeth Taylor, âgée de douze ans, y est la partenaire de Mickey Rooney, qui a toujours l'air d'un adolescent.

22 h 35 Journal.
22 h 55 Parole de régions.
Ambitions, projets, de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Toujours sur le thème de la montagne, l'envers du décor, la vie d'une station, les métiers, les conditions de travail.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Stabat Mater Dolorosa, de Palestrina, par le groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Forfaitures, film de M. L'Herbier (avec L. Delamare, E. Francis, S. Bataille, M. Sologne, V. Francen...)
18 h 39 Court-métrage : Voies aériennes.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Fortune.
19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

11 h 2 Musique : les musiciens français contemporains : C. Gouinguené, C. Prior, G. Morançon, J.-J. Werner (et à 13 h 30, 17 h 32, 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « les Jeux de Tour de Ville », de Daniel Boulanger.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Villeurbanne : à 15 h 20, Rubriques internationales (les enjeux de l'an 2000) ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
20 h Dialogues : Roman, histoire, psychanalyse : une histoire de famille, avec E. Roudinesco et R. Camus.
21 h 15 Les musiciens français contemporains : Jean-Jacques Werner.
22 h 30 Nuits magnétiques : la permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

12 h Archives lyriques.
12 h 35 Jazz : les aventures de Sydney Bechet.
13 h Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4 Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h D'une oreille à l'autre : l'œuvre de Ravel, Bartok, Ohanan, Haendel, Schubert.
17 h 5 Repères contemporains : Akira Tamba.
18 h L'imprévu.
18 h 30 Concert : œuvres de Marco, Fourchotte, Bardez, Messiaen, Meier, par le trio Deslogères et J. Herbillon.
20 h Jazz : les irréfutables.
20 h 30 Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Don Juan », poème symphonique de R. Strauss ; « Concerto pour flûtes, cordes et cymbales », de Matthus ; « Symphonie n° 1 », de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de Berlin, direction H.-P. Frank.
22 h 30 Fréquence de nuit : Haendel, Hindemith ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du « Mécène »).

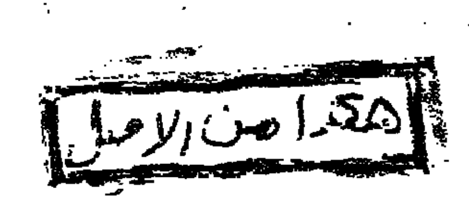
TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 30 JANVIER

– *Le colonel Kadhafi*, chef de l'État libyen, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 31 JANVIER

– *M. Jean-Pierre Chevènement*, chef de file du CERES, est invité à un spécial « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.



Le Monde

ECONOMIE

MATIÈRES PREMIÈRES

PLEINS FEUX SUR L'ÉTAIN

Un métal de la guerre

DEPUIS l'âge du bronze – alliage de cuivre et d'étain, – le métal blanc est présent dans l'histoire de la guerre. Chaque période de tension et de conflit renforce l'intérêt pour une matière première stratégique dont l'importance est liée, non au niveau de la production (0,2 million de tonnes contre plus de 8 millions pour son rouge allié), mais au rôle protecteur de corrosion.

On connaît le papier d'étain qui sert d'emballage, les pots en étain, le tain des glaces qui parfois n'en ont pas. En fait ce métal sert de couverture – l'étamage – pour protéger d'autres métaux, notamment de la rouille. Il en est ainsi du fer blanc – les boîtes de conserve par exemple, – qui absorbe près de la moitié de l'offre mondiale.

L'étain est concurrencé de plus en plus par l'aluminium et le plastique. Toutefois ce métal, qualifié de semi-précieux, reste indispensable pour de nombreux alliages et soudures, en particulier dans les industries automobile, aéronautique, navale ou ferroviaire ; et il trouve de nouveaux débouchés dans le secteur électronique pour la mise au point des circuits imprimés.

Ainsi, malgré un certain déclin, son contrôle reste-t-il toujours essentiel pour les économies contemporaines. Le récit en est d'ailleurs exemplaire : il *montre toute la complexité* des relations internationales, notamment entre le Nord et le Sud, où un mélange de dialogue et d'affrontement, de concertation et de spéculation a succédé à la domination coloniale.

La production d'étain est, pour l'essentiel, concentrée dans les pays en développement, en Asie surtout, mais aussi en Afrique et en Amérique latine. Autre originalité : il s'agit du marché le plus anciennement contrôlé, puisque les producteurs se réunirent pour la première fois en 1921 et qu'une association fut créée dix ans après ; et son organisation a été longtemps la seule efficace.

Un Conseil international de l'étain fut installé en 1954, qui, regroupant les principaux producteurs et consommateurs, peut agir, grâce à un stock-tampon, sur les cours et aussi établir un contrôle des exportations. *Six accords internationaux* ont été signés, le premier en 1956, le dernier en 1982. Le bilan en est nuancé, compte tenu du rôle – parfois stabilisateur – joué par le stock stratégique des États-Unis constitué pendant la guerre. Toutefois, dans l'ensemble, les accords ont permis une certaine régularisation et une certaine tenue des cours, limitant les effets de la concurrence (ce qui d'ailleurs n'est pas obligatoirement toujours sain). Actuellement, face à la dépression du marché, les principaux pays producteurs ont, sur l'initiative de la Malaisie qui aurait souhaité en faire une TINPEP, créé une association de défense.

« Métal du diable » pour les Boliviens qui moururent dans les mines des hauts-plateaux, l'étain a été quelque peu moralisé, en dépit d'une contrebande endémique qui sévit autour de Singapour. Ainsi, de 1970 à 1980, l'évolution des cours a été supérieure à la hausse mondiale des prix. Toutefois, outre la menace du fer noir mise au point par le Japon, son avenir est incertain. De nouveaux acteurs *apparaissent, comme* le Brésil et peut-être, demain, la Chine.

MICHEL BOYER.

La Bolivie, un super-Etat minier

LA Bolivie a subi le joug des *« barons de l'étain »* Patino, Aramayo et Hoschild, pendant toute la première moitié du vingtième siècle. Le pouvoir de ces trois familles a été tellement colossal qu'il n'a même pas laissé d'espace pour la formation d'une oligarchie, comme dans les pays voisins, à peine celle d'une cour servile qui, de façon tournante, gagnait leurs faveurs. La population la baptisa avec dérision la *« Rosca »*, du nom d'un petit pain tout rond.

Cette omnipotence se forgea grâce à l'étain. Les trois barons contrôlaient 80 % des ventes de ce minerai, c'est-à-dire la quasi-totalité des devises provenant de l'exportation. Ces ressources leur permirent *de soudoyer la presse, les magistrats*, et même le congrès et l'armée et, le cas échéant, de couper les vivres aux présidents récalcitrants. Leur pouvoir économique se transforma donc en pouvoir politique. On parlera désormais du super-Etat minier.

L'histoire bolivienne fourmille d'anecdotes à ce sujet. On peut lire par exemple que, sous les libéraux, un ministre des finances condamna Simon Patino à une forte amende pour avoir importé du Pérou, clandestinement, 80 000 bidons d'alcool de canne à sucre – les mineurs le boivent sous forme de punch. Offusqué, le *« roi de l'étain »* demanda à la majorité libérale du Sénat la censure du cabinet, ce qui fut exécuté. Le chef de l'Etat ne renonça point à la contravention, et quelques mois *plus tard, il prenait le chemin de* l'exil... Avant lui, le président Siles avait été défenestré. Après lui, Busch se suicida ou *« fut suicidé »*, et Villarcel termina ses jours pendu à un lampadaire devant le palais.

Bien qu'ils se soient installés à l'étranger, les barons n'ont jamais coupé le cordon ombilical avec la *« mère-patrie »*. Ils s'en sont nourris jusqu'à la saigner à blanc – sans rien apporter en retour – non seulement financièrement mais aussi humainement parlant. 27 000 Indiens travaillaient pendant douze à dix-huit heures dans la mine. Trente ans d'espérance de vie. Pas d'assurance pour les *accidents : en cas de* décès, la famille était délogée de sa cabane en quarante-huit heures, avec comme indemnisation un peu d'alcool, de la coca, des cigarettes et des bougies.

Les rémunérations ? Juste de quoi survivre. Carlos Aramayo avait d'ailleurs expliqué le bien-fondé de cette politique salariale : *« Les mineurs n'ont pas de grands besoins. Il faut donc les payer à leur juste mesure. Sans quoi, ils dilapideraient leur argent dans la boisson, s'enivreraient, et la production diminuerait. »*

Les mouvements de revendications étaient systématiquement écrasés par l'armée : octobre 1919, août 1920, avril 1923... A chaque grève, la même réponse : licenciements, fermeture des magasins d'approvisionnement de l'entreprise, coupure de l'eau et de l'électricité, liste noire des soi-disant meneurs. Les campements ressemblaient alors à des camps de concentration, les mineurs entraient dans les galeries à la pointe des baïonnettes. Et si les protestataires persistaient dans leur attitude, c'était le massacre, comme en décembre 1942.

Massacres et révolution

En 1942, une vague de grèves secoue la Bolivie, le gouvernement répond avec une poigne de fer parce que *« les conflits sociaux sont un sabotage de la grande cause démocratique »* (la victoire des alliés), *les mineurs déclenchent « la grève de l'étain »* pour obtenir une augmentation de salaire, Hoschild et Aramayo transigent, Patino s'obstine et appelle l'armée. Les dirigeants sont détenus, la porte du magasin cadenassée. Le 21 décembre, la population affamée abandonne le campement et se dirige vers les bureaux de l'administration de Catavi. Le porte-drapeau est la *« Palliris »* Maria Barzola. Elle est entourée de femmes, d'enfants, de mineurs. Les soldats sont postés derrière les rochers, dans la Pampa. Ils font feu dans le tas.

Le bilan officiel annonce 21 morts, les victimes sont en fait une cinquantaine, parmi lesquelles figurent de nombreux enfants. Les mineurs parleront de plusieurs centaines. *La Barzola a été tuée*, le drapeau bolivien cloué au corps par les balles. Elle sera vénérée comme une martyre, et la Pampa portera son *nom. La boucherie de Catavi* soulève l'indignation nationale et internationale, on ose enfin critiquer à voix haute les barons.

C'est le premier jalon vers la révolution nationaliste et anti-impérialiste du 9 avril 1952. D'autres révoltes la précéderont. En 1947, cinq mille travailleurs de Siglo XX sont limogés, c'est le *« massacre blanc »*. En 1949, nouvelle rébellion, 144 victimes, les mineurs tiennent tête à trois régiments.

Le 8 avril 1952, Juan Lechin, le premier dirigeant national des *mineurs, élu à Pucalayo en 1946*, lance l'appel à l'insurrection avec pour mots d'ordre la *« réforme agraire »* et la *« nationalisation des mines »*. Les mineurs, bardés de dynamite, se joignent aux milices populaires, prennent d'assaut les dépôts d'armes et de munitions, se lancent dans la bataille. Le lendemain, l'armée est vaincue. La révolution triomphe le 9 avril, mais le décret de nationalisation traîne. Il ne sera signé que six mois plus tard, le 31 octobre, dans la Pampa de Maria Barzola, face à une multitude euphorique.

« Considérant... que les compagnies Patino, Aramayo et Hoschild ont transformé la Bolivie en un simple campement minier... Qu'elles ont drainé la richesse nationale.... Qu'elles ont utilisé la subornation, la flatterie, l'intimidation... Qu'elles ont converti l'État en un instrument d'oppression semi-colonial... Qu'elles ont organisé des coups d'État... Le gouvernement décrète la nationalisation des mines... » Cette nationalisation prévoit le contrôle ouvrier accompagné du droit de veto, les entreprises des barons seront désormais administrées par la corporation minière de Bolivie, la Comibol, l'indemnisation est à l'étude.

La Bolivie vient d'écrire une des pages parmi les plus importantes de son histoire. Mais la nationalisation vient bien tard : les plus riches filons sont épuisés, les installations décapitalisées, et, tragique coïncidence, les prix de l'étain sont au plus bas depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette mesure est aussi très limitée car le pays récupère les richesses de son sous-sol, mais il est *bien loin de conquérir pour autant* son indépendance.

Avant la nationalisation, la teneur du minerai était en moyenne de 3 % *dans les entreprises des barons, et il* fallait abattre 33 tonnes de roche pour produire 1 tonne d'étain fin. Aujourd'hui, la teneur est de 0,35 % *et il faut abattre cinq fois plus* de roche, ce qui pose de sérieux problèmes de remblayage et de transport, et entraîne une augmentation très forte des prix de revient.

La plupart des mines d'étain de la Comibol travaillent à perte. En effet, le laborieux processus d'extraction porte le coût de production à 6,87 dollars la livre fine, auquel viennent se greffer le coût du raffinage de 1,48 et l'impôt de 0,82. La livre fine revient donc à 9,17 dollars. Le cours de l'étain ayant été inférieur en 1983 à 6 dollars, la Comibol a perdu 3 dollars pour chaque livre fine produite.

Les pertes sont en fait de plus en plus considérables : 45 millions de dollars en 1981, 113 millions en 1982 et la dette accumulée est de 300 millions de dollars. La dépression des cours de l'étain entre évidemment en jeu : chaque centime de moins sur le marché se traduit par *une perte de 22 dollars pour chaque* tonne exportée. La Comibol a ainsi perdu 500 000 dollars en 1982. Mais il y a aussi, parallèlement, une chute continue de la production : 26 740 tonnes, soit 11 % de moins qu'en 1981, le niveau le plus bas depuis seize ans. Elle est attribuée non seulement à des causes structurelles (épuisement des gisements, matériel obsolète, décapitalisation), mais aussi à des raisons conjoncturelles : la dépression mondiale s'est répercutée avec une force inouïe en Bolivie. Les importations ont diminué de 33 %. Faute de devises, les entreprises ne peuvent acquérir ni *pièces de rechange, ni explosifs*, ni réactifs, d'où une paralysie de la production.

La Bolivie exporte de l'étain depuis 1861. Il ne s'agissait encore que de 100 tonnes fines. A la fin du siècle, ce fut 4 000 tonnes. Trente ans plus tard, la production atteignit le record de 60 000 tonnes. Ces dernières années, elle se maintenait autour de 30 000 tonnes, ce qui fit de la Bolivie, jusqu'en 1978, le deuxième producteur du monde, derrière la Malaisie. Depuis, elle a été devancée par l'Indonésie et la Thaïlande. Elle occupe donc le quatrième rang, mais de façon très pré*caire puisque la production* en 1983 pourrait être descendue à 15 000 tonnes, alors que le Brésil serait grimpé à 17 000 tonnes.

Depuis 1982, l'étain n'est plus le principal produit d'exportation du pays, ayant été supplanté par le gaz. Il a représenté 51,6 % des recettes en devises en 1978, 34,5 % en 1981 et seulement 30,6 % en 1982. Parallèlement, la contribution du gaz passait de 33,8 % en 1981 à 43 % en 1982.

Toutefois, l'importance de ce minerai dans l'économie reste décisive. Bien que son influence directe sur l'emploi soit minime (4,7 % de la population active), comme *elle* l'est d'ailleurs sur le produit national brut (6 %), sa contribution financière atteint actuellement 35 %. En *trente ans, l'étain a rapporté* plus de 600 millions de dollars qui ont permis le décollage de l'agriculture, de l'élevage, et la prospection des hydrocarbures dans les provinces orientales.

Fonderie

Depuis 1968, la Comibol et les entreprises minières sont obligées de vendre leur minerai préconcentré à la Société nationale de fonderie (ENAF) qui assure ensuite la commercialisation de l'étain-métal. L'usine de Vinto, équipée par la firme allemande Klockner, dispose d'installations *très* modernes bien que mal adaptées aux caractéristiques du minerai. Théoriquement, elles peuvent traiter chaque année 20 000 tonnes de minerai de riche teneur, et 10 000 tonnes de faible teneur, c'est-à-dire la totalité de la production bolivienne.

Toutefois la fonderie de Vinto ne travaille qu'à 60 % de sa capacité installée ; et ses coûts sont très élevés, 630 dollars la tonne contre 336 dollars pour la Capper Pass, 434 *la Gulf Chemical ou 443 la* Metallgesellsch. En 1982, la production métallurgique a été de 19 000 tonnes pour une valeur de 246 millions de dollars, en déclin de 6 % par rapport à l'année précédente.

Il apparaît nécessaire que l'ENAF se reconvertisse, en se spécialisant dans le traitement de minerai de faible teneur comportant des processus de volatilisation qui permettent une récupération quasi *totale. Le complexe de la Palca*, qui utilise un système de pyrométallurgie, peut traiter du minerai pré-concentré d'une teneur de 4 %. Or la teneur n'est que de 0,4 %. D'où la *nécessité* d'usines intermédiaires. Quatre projets de technologie et investissement en provenance d'URSS sont en attente. Ils n'avaient *pu se concrétiser* parce que la Bolivie ne peut en financer la contrepartie.

NICOLE BONNET.

LE SIXIÈME ACCORD INTERNATIONAL

Un mariage de raison

HAYMARKET HOUSE : c'est sur l'emplacement de l'ancienne halle au foin, à un jet de pierre de Piccadilly, que se tient le Conseil international de l'étain, et non pas, comme on aurait pu le supposer, dans l'un des quatre ou cinq pays producteurs. Pour des raisons qui sont liées à la place particulière de Londres qui, de tout temps, a vu converger les grands courants d'échanges. Mais ce qu'il faut *surtout retenir*, c'est le rôle fondamental joué par cet organisme – à la fois animateur et contrôleur – pour stabiliser et tenter d'organiser *le marché* de l'étain entre les nations productrices et les pays consommateurs.

« Si des accords du même genre ont été conclus par la suite sur diverses denrées (cacao, blé, café, sucre...) l'étain est le seul métal à bénéficier d'un accord international – le plus ancien – et d'un stock régulateur qui met en présence la quasi-totalité des producteurs et près de la moitié des pays consommateurs d'étain », rappelle M. Peter Lai, président exécutif du Conseil international de l'étain.

Depuis sept ans environ qu'il préside cet organisme, ce citoyen malais de cinquante-quatre ans, d'origine chinoise, estime qu'il n'a qu'à se féliciter de son fonctionnement. Cet accord avait été élaboré sous l'égide de la Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour essayer de régler au mieux une surproduction qui apparaissait à intervalles réguliers.

De fait, le déséquilibre du marché mondial de l'étain a un long passé. Déjà, en 1920, la récession qui sévissait à l'époque avait entraîné un effondrement des cours et, l'année suivante, la Malaisie et les Indes orientales néerlandaises avaient fondé un groupement, le « pool de Bandoeng », afin d'absorber, grâce à la constitution d'un stock, la production alors excédentaire.

Ce stock, qui avoisinait les 20 000 tonnes d'étain, avait permis de *régulariser plus* ou moins le marché ; mais, dès 1927, les pays producteurs se trouvaient de nouveau confrontés à d'importants surplus. Le même processus était utilisé deux ans plus tard, lorsque fut créée en 1929 l'Association des producteurs d'étain, qui regroupait déjà 70 % de la production mondiale au moment même où la demande connaissait un effondrement dramatique.

En 1931, le Comité international de l'étain, composé des principaux pays producteurs et anciennes colonies pour la plupart (Malaisie, Nigéria, Indes néerlandaises, Bolivie et Thaïlande), était mis sur pied. Une série d'accords visant à restreindre la production étaient signés en *1934*, en *1937*, puis en *1942*.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, un groupe international d'études sur l'étain fut rapidement constitué, mais il fallut attendre 1956, alors que les négociations avaient commencé depuis trois ans – on était alors au cœur de la guerre de Corée et les Américains avaient pratiquement absorbé à eux seuls les excédents afin de constituer un stock stratégique, – pour qu'aboutisse enfin, au mois de juillet, la signature du premier accord international de l'étain.

Ce texte sera suivi par quatre autres accords, tous d'une durée de *cinq ans, en 1961, 1966, 1971* et 1976. Le cinquième accord international, qui devait normalement s'achever en 1981, fut exceptionnel*lement prolongé* d'un an en raison de difficiles négociations au plus fort d'une vague spéculative qui déferla pendant plusieurs mois sur le marché, faisant grimper les cours mondiaux à des sommets inégalés sous la poussée d'un mystérieux acheteur qui, de l'avis unanime des professionnels, ne pouvait être que la Malaisie (*Le Monde diplomatique* juillet 1982).

Sauf La Paz et Washington

Ce n'est que le 1er juillet 1982 qu'entra en vigueur le sixième accord regroupant six pays producteurs (la Malaisie, l'Indonésie, l'Australie, le Nigéria, le Zaïre et la Thaïlande) qui assurent à eux seuls 60 % de la production mondiale d'étain et une vingtaine de pays consommateurs (englobant la Communauté économique européenne, le Canada, la Finlande, l'Inde, le Japon, la Norvège, la Pologne, la Suède et la Suisse).

La Bolivie, qui avait accepté les termes des précédents accords, a toutefois décidé de ne pas adhérer au suivant, en estimant qu'il faisait la part trop belle aux pays consommateurs. De leur côté, les Etats-Unis, qui étaient également partie au cinquième accord – sous la pression de M. Henry Kissinger, bien décidé à ne pas brusquer certains pays amis de l'Asie du Sud-Est, – avaient également refusé les conditions du sixième accord. Pour des raisons diamétralement opposées à celles de la Bolivie, estimant que les pays producteurs allaient peser de tout leur poids et contraindre les pays consommateurs à financer une part trop importante des stocks.

C'est bien là que réside le problème majeur du Conseil international de l'étain. Les producteurs *et les* consommateurs, qui ont, par principe, des vues situées aux antipodes les unes des autres, sont tenus de s'entendre sur trois points *fondamentaux* : l'échelle des prix qui doivent déclencher les interventions pour régulariser les cours, le fonctionnement du stock régulateur et le contrôle des exportations.

Sur le premier point, le prix plancher a été fixé à 29,15 ringitts (dollars malais) le kilo à Penang, où se déroulent les interventions du « stock-tampon » (*buffer stock*). En 1982, ce prix équivalait à environ 7 000 livres sterling la tonne d'étain ; mais la tonne vaut actuellement plus de 8 800 livres.

SERGE MARTI.

(*Lire la suite page 24.*)

Cette enquête a été réalisée en Bolivie par Nicole Bonnet, en Grande-Bretagne par Serge Marti et en Thaïlande par Jacques de Barrin. Documentation : Chantal Dumoyer.

PLEINS FEUX SUR L'ETAIN

A près de 5 000 mètres

SIGLO XX. 350 kilomètres au sud de La Paz, 4 700 mètres d'altitude. Entre le local du syndicat et l'église, le cinéma. La vétuste salle est pleine à craquer d'hommes casqués et bottés. La sono grésille. L'envolée cristalline de la *quena* prend le dessus et accompagne une voix rauque : *« Toi qui craches tes poumons dans les obscurs boyaux, toi mon frère, exploité et humilié, l'heure est arrivée pour que tu sois libéré... »*. Un tonnerre d'applaudissements interrompt la chanson et se répercute dans la nuit. Sur la place, un mineur de bronze brandit un fusil...

Exploitation, humiliation, rébellion, répression : l'histoire des mines boliviennes et tout particulièrement celle de Siglo XX se résument en ces quatre mots. Quelques dates : décembre 1942, « grève de l'étain » 50 morts ; décembre 1963, « massacre blanc » ; septembre 1965, 82 morts ; juin 1967, « nuit de la Saint-Jean », 26 morts ; décembre 1977, grève de la faim ; juillet 1980, barricades. Les mineurs n'ont pas peur des balles. Le « mal des mines » en fait des condamnés à mort en sursis.

Le campement de Siglo XX porte le demi-deuil. Tout est uniformément gris : les montagnes, les collines de scories, la rivière, la terre, les masures au toit de tôle ondulée. Pas un arbre, pas une fleur, même pas un brin d'herbe. Tout est métallisé, contaminé. Le paysage est lugubre, mais il semble souriant lorsqu'on sort du ventre de la mine, de ce véritable labyrinthe de galeries, de boyaux, de cheminées.

La montagne est creusée sur près d'un kilomètre de profondeur par huit cents kilomètres de tunnels, dont deux cents sont pourvus de rails. Des remonte-charges permettent de communiquer entre les divers niveaux, depuis le sommet, où le froid est glacial, jusqu'au pied, où la chaleur est torride. Tout est imprégné par l'odeur fétide de la *copajira*, cette eau jaunâtre qui tombe goutte à goutte et brûle la peau.

Nuit et jour, 6 000 hommes se relaient dans la mine. A 5 h 30, la sirène retentit. C'est le signal du départ pour la première fournée. Une vieille locomotive naine entraîne les travailleurs vers les principales veines. De là, ils gagnent les places qui leur sont assignées en remonte-charge ou en simple cage, par équipes de 4 à 10. La journée de travail est de huit heures, mais la plupart travaillent dix ou douze heures, au forfait. La rémunération dépend alors du nombre de mètres avancés dans le tunnel ou de la quantité de minerai abattu et dégagé.

Les riches filons sont aujourd'hui épuisés à Siglo XX (pendant la première moitié du siècle, Simon Patino a extrait 500 tonnes d'étain fin qui lui ont rapporté 11 milliards de dollars). En conséquence, les techniques d'extraction ont dû être modifiées, et, depuis 1946, on ne suit plus la veine, on effondre d'immenses pans rocheux, c'est le système *block caving* (effondrement de blocs).

La paroi est abattue à la dynamite, puis morcelée avec des pilons ou des tarières. Les morceaux de roche sont alors transportés vers les grilles de triage, puis envoyés par les cheminées jusqu'aux galeries principales équipées de rails. Les wagons entraînent le minerai jusqu'aux laveries de Catavi, à deux kilomètres de distance, pour qu'il y soit séparé de la gangue, trituré par les moulins électriques, puis préconcentré.

Les installations de Catavi sont extrêmement vétustes et elles ne correspondent plus à la trop faible teneur du minerai, si bien que la moitié de l'étain se perd dans la rivière ou vient grossir les monticules de scories. 90 millions de tonnes de minerai d'une teneur de 0,40 % se trouvent sur les terrils, alors que les réserves du ventre de la mine ne sont estimées qu'à 45 millions, avec une teneur de 0,30 %.

Comme des rats

L'entreprise emploie 2 200 mineurs de fond. Mais 4 000 mineurs travaillent comme indépendants. Les *lameros* filtrent l'eau qui s'échappe de la laverie pour essayer de récupérer de fines particules d'étain. Les *veneristes* descendent par des cordes dans les vieux puits abandonnés et ouvrent d'exigus boyaux à coups de pieux. Les *locatarios* exploitent certains parages particulièrement difficiles. Par exemple, dans la section Benza, *« on doit ramper sur plusieurs dizaines de mètres, comme des rats. On détache le minerai avec des vrilles, puis on le sort en l'attachant à la cheville. La chaleur est torride, et on ne peut guère travailler pendant plus d'un quart d'heure sans se faire griller »*.

Les *palliris* ont pratiquement disparu de Siglo, ces dernières années. Ces femmes, veuves ou abandonnées par leur mari, accompagnées de leurs enfants, triaient les monticules de scories pour séparer les pierres minéralisées de la gangue, puis les transportaient dans des sacs de jute jusqu'à la broyeuse.

Trois cents mineurs se coulent en douce chaque nuit dans les boyaux pour voler jusqu'à 12 kilogrammes de minerai. C'est le *jukeo*. Et certains employés de l'entreprise revendent aux *locatarios* la dynamite, les mèches, les détonateurs, pour arrondir leur fin de mois.

Les salaires des mineurs tournent autour de 300 à 600 dollars, si on les calcule sur le change officiel ; mais, par rapport au marché noir de la devise américaine, ils sont cinq ou six fois plus faibles. C'est beaucoup plus que ce que gagnent en majorité, les travailleurs boliviens, c'est toutefois insuffisant pour garnir le panier de la ménagère, ce qui entraîne un déficit alimentaire de 32 %, que les mineurs compensent en mâchonnant la coca.

Le dirigeant Federico Escobar expliquait ainsi l'origine de ces maigres rémunérations : *« Cette feuille entière représente le produit de la vente de notre travail. Les quatre cinquièmes vont dans la poche du capitaliste. Où va le cinquième restant ? La moitié est prélevée par l'État pour payer les frais de douane, de transport, et, une autre part va aux impôts, une autre s'investit pour l'approvisionnement de la pulperia, le renouvellement des instruments de travail et le salaire des bureaucrates. Après avoir tellement distribué, il ne reste plus que quelques pesos qui sont répartis entre nous, les 10 000 mineurs... »*

A crédit

Les salaires sont versés en partie en argent comptant, en partie en espèces. En effet, la *pulperia* est le magasin de l'entreprise où les mineurs s'approvisionnent à crédit, et les sommes ainsi dépensées sont ensuite décomptées sur la feuille de paie. Quatre articles : le pain, la viande, le sucre et le riz, ont des prix dérisoires, environ dix fois moins que dans le commerce, et les quantités attribuées à chaque famille sont abondantes bien qu'il ne soit pas tenu compte du nombre d'enfants. Ce système, inventé par Patino pour s'attacher une main-d'œuvre stable, est extrêmement démagogique et provoque la contrebande – on troque la viande contre de l'alcool, – mais les mineurs refusent d'en changer.

Mine de Siglo XX. Mine du vingtième siècle ! Seule la présence d'une forêt d'antennes de télévision témoigne de l'époque. Les baraquements de pisé, au sol de terre battue, se soutiennent les uns aux autres tout au long des ruelles. Il n'y a pas de tout-à-l'égout, pas d'eau sur l'évier ; il faut faire la queue, le seau à la main, devant la fontaine. Les latrines sont publiques, et l'électricité n'est distribuée que deux heures par jour.

L'entreprise estime qu'une famille sur deux est logée correctement. C'est beaucoup dire. De cinq à huit personnes s'entassent sur douze mètres carrés. Dans la plupart des cas, les parents dorment dans la même chambre que leurs enfants. Frères et sœurs partagent la même paillasse : c'est dire les problèmes causés par cette promiscuité. Comme il n'y pas de maisons pour tout le monde, il faut parfois avoir recours au système de la *cama caliente*, du « lit chaud » : le travailleur qui appartient à la première fournée du matin cède son lit à un ami de la deuxième ou troisième fournée.

Pour s'évader de ce ghetto, les mineurs se rendent au village de Llallagua, à mi-chemin entre Siglo XX et Catavi. Des dizaines de *chicherias*, des tavernes où l'on sert de la *chicha* (une boisson épaisse de maïs fermenté), sont ouvertes une grande partie de la nuit. On y consomme aussi d'énormes quantités d'*aguardiente*, de l'alcool de canne à sucre, dilué dans de l'orangeade, pour oublier la misère et la maladie.

Tous les jours, un mineur meurt en Bolivie, les poumons dévorés par la poussière de silice qu'il respire.

La silicose est incurable. Le mal avance inexorablement : c'est, au commencement, une toux sèche, ensuite la respiration devient plus difficile, puis on crache du sang. Le visage devient terreux, les yeux s'enfoncent dans les orbites... Pas besoin d'avoir travaillé vingt ou trente ans au fond de la mine. Dix ans suffisent.

Le taux de concentration de poussière est deux fois plus élevé que le taux supportable, parce que les systèmes de ventilation n'ont pas été modifiés depuis un demi-siècle. La plupart des travailleurs n'ont pas de masque. Ils se protègent le nez et la bouche avec un mouchoir, mais la poussière se fraye quand même un chemin jusqu'à obstruer les orifices des poumons, jusqu'à creuser les mortelles cavités. Sur 100 mineurs boliviens, 25 sont affectés par le mal des mines, alors qu'au Pérou ils ne sont que 4 et en France 0,03.

Les Indiens expliquent l'origine de la silicose par la légende du Cochon vert, qui protège les riches filons d'étain. Lorsqu'il se sent attaqué, il se hérisse et s'enfuit, en lançant un fort jet de soufre qui tue fatalement le mineur. Pour se protéger du Cochon vert et de *Huari*, le dieu du mal, qui vagabonde dans les boyaux les plus obscurs, les mineurs rendent un culte au *Tio*, l'oncle, le dieu du bien.

Chaque section de la mine abrite de grandes statues de terre minéralisée, au phallus démesuré, au visage empreint d'une expression hilare. *Tous les vendredis*, les mineurs leur offrent de l'*aguardiente*, de la coca et des cigarettes. C'est à côté du *Tio* qu'ils viennent prendre un court repos, chaque jour, pour mâcher la coca. Le *Tio* doit les protéger de la silicose et aussi des éboulements et des explosions de la dynamite. Mais les accidents atteignent 20 % d'entre eux.

N. B.

MATIÈRES PREMIÈRES

Un mineur successeur des barons

UN feutre sombre rabattu sur des lunettes noires, l'homme enveloppé d'un grand pardessus rasait les murs, esquivant même son ombre. Sous cet accoutrement de parfait truand du grand Chicago, il ne passait pas inaperçu à La Paz. C'était en septembre 1971, seulement quelques semaines après le coup d'Etat du général Hugo Banzer.

Victor Lopez sourit au souvenir de cette rencontre dans la clandestinité. Il était secrétaire général de la Fédération des mineurs, la FSTMB, et membre de la « troïka » qui dirigeait la centrale ouvrière. Il est, depuis le 19 avril 1983, le premier vice-président de la COMIBOL (Corporation minière de Bolivie), qui gère les mines des ex-barons Patino, Hoschild et Aramayo. Ce mineur, qui est à la tête de la plus importante entreprise bolivienne, succède à six militaires, cinq avocats, trois comptables, trois ingénieurs et un industriel.

Il réunit néanmoins toutes les conditions requises pour occuper ce poste. Bolivien ? Il est né à Quechisla, une mine du sud du pays, en 1928. Plus de cinq ans d'activités dans les mines ? Il a commencé à travailler à l'âge de quatorze ans et est passé successivement par toutes les sections de la mine du baron Aramayo. Connaissance du dossier ? A dix-huit ans, il était dirigeant syndical de base ; à vingt-neuf ans, dirigeant départemental ; à trente-sept ans, secrétaire responsable des statistiques de la FSTMB ; à quarante-deux ans, secrétaire général. Soit vingt-six ans de vie syndicale, dont onze dans la clandestinité ou en exil.

Comment cet homme en est-il arrivé là ? Le 17 avril 1983, la FSTMB lance un ultimatum au gouvernement : *« Si les techniciens de la COMIBOL, en grève depuis trois semaines, ne reprennent pas le travail dans les prochaines quarante-huit heures, la Fédération procédera à l'occupation de l'entreprise. »* Le 19 avril, la COMIBOL est occupée par les travailleurs, qui déclarent la cogestion.

« Bien qu'il soit plus commode de se cantonner dans une attitude purement revendicative, explique Victor Lopez, *nous avons accepté cette responsabilité parce que ce n'est pas avec des discours ou des grèves que nous allons sauver l'entreprise, c'est avec une augmentation de la production. Et la cogestion est la seule façon d'y parvenir. »*

« Nous croyons à l'autodiscipline librement consentie, à la responsabilité des travailleurs, ce qui permettra de diminuer les erreurs techniques et d'éliminer le vol du minerai. Nous allons supprimer la bureaucratie dorée (elle a triplé en dix ans), et les frais de représentation. » Un de ses prédécesseurs, le général Juan Lechin, possédait une Mercedes Benz et un bimoteur. Il gagnait 3 000 dollars par mois et disposait annuellement d'une bourse de 60 000 dollars pour ses frais.

« Notre projet est modeste. Nous ne pensons pas gagner de l'argent dans l'immédiat, mais nous voulons arrêter d'en perdre. Nous avons élaboré un plan de redressement de la COMIBOL. Son exécution dépendra des crédits extérieurs. » Jusqu'à présent, le redressement de la COMIBOL avait consisté en des diminutions de salaires, des licenciements, des persécutions et des massacres.

N. B.

« Les Patino boivent le lait »

« J'AI dû m'échapper de la mine parce que je n'avais pas un sou pour payer les Indiens », écrit Simon Patino à un ami, en 1899. Pommettes saillantes, nez camus, peau cuivrée, ce petit homme trapu, d'extraction paysanne, n'avait rien qui le distinguât de ses compatriotes qui, comme lui, avaient été contaminés par la « fièvre de l'étain » ; rien non plus qui le prédestinât à devenir le « *roi* » du métal blanc.

La chance ne lui tomba pas du ciel comme le rapporte la légende : ce n'est pas en lançant au hasard une cartouche de dynamite au sommet de la montagne pelée et gelée, Juan-del-Valle, qu'il vit la roche s'ouvrir sur une veine étincelante ; c'est à force de fouiller le ventre de la terre pendant quatre ans, de crapahuter à 4 700 mètres d'altitude, de ramper dans d'étroits boyaux, de bivouaquer dans un site lugubre.

Mise au courant des embarras d'argent de son époux, Dona Albina de Patino vend ses bijoux et abandonne la ville d'Oruro pour le rejoindre sur son pic inhospitalier. Emu, le mineur lui dit solennellement : *« Tu t'es comportée comme la reine d'Espagne. Un jour, je te construirai un palais... »* Peu de temps après, un Indien fait irruption dans le campement de fortune en criant : *« Patron, nous avons trouvé une veine fabuleuse, ce doit être du pur argent »*. Patino tombe à genoux devant le crucifix et prie : *« Mon Dieu, faites que ce soit de l'étain »*.

Des lamas aux wagons

Ce sera en effet de l'étain, la veine la plus riche du monde, deux mètres d'épaisseur et une teneur de 60 %. Elle sera baptisée « la Salvadora », la salvatrice. Pour les Indiens, cette découverte est surnaturelle, ce ne peut-être qu'un don des dieux... Pour Dona Albina, c'est l'avenir dans un palais, comme son mari le lui avait promis. Bientôt, ils posséderont la quatrième fortune du monde et feront danser les « *grands* » de l'époque au cours de leurs fêtes de mille et une nuits.

Simon Patino n'a pas l'intention d'en rester là. *« Celui qui n'a pas d'ambition et ne prend pas de risques perd »*, aime-t-il à répéter. Ambitieux ? Il l'est ! Et aussi tenace, et intelligent. Il est doté d'un flair prodigieux, d'un talent d'organisateur et du don du commandement, autant de qualités qui lui permettront de devenir le « roi de l'étain ».

Patino modernise l'extraction du minerai à « la Salvadora », remplace les lamas par des wagons, importe d'Allemagne tout un complexe pour traiter le minerai, construit une ligne de chemin de fer puis un barrage. L'infrastructure en main, il grignote les mines voisines, en commençant par celle des « frères Bebins ». Français, Anglais, Chiliens, ne pourront rien faire pour se défendre de sa voracité. C'est la « bolivianisation » de l'extraction de l'étain, bien que 85 % du produit des ventes émigrent vers les banques de Paris, Londres et New-York...

Dès 1911, Simon Patino s'installe en Europe avec sa famille. A Hambourg d'abord, puis, deux ans plus tard, à Paris ; le président Raymond Poincaré ne dédaignera pas les réunions huppées de l'avenue du Maréchal-Foch. En 1924, il fonde à Delaware, aux Etats-Unis, la Patino Mines. Il produit alors 21 000 tonnes de minerai et rêve de contrôler le marché mondial de l'étain, de l'extraction de la roche jusqu'à la commercialisation du lingot. Pour ce faire, il achète des mines en Malaisie et au Nigéria, installe des fonderies dans ces deux pays, ainsi qu'en Australie et en Angleterre. Il acquiert les hauts fourneaux de la William Harvey de Liverpool et complète son holding avec des banques, des compagnies d'assurances et des sociétés de transport maritime.

Désormais, plus rien n'échappe à son contrôle, si ce n'est le prix de l'étain, qui évolue, capricieusement, au gré de l'offre et de la demande. Pour neutraliser ces variations, il crée, en 1931, la première organisation visant à défendre le prix des matières premières, le comité international de l'étain, dont il sera nommé président...

A quatre-vingts ans, Simon Patino n'a rien perdu de son flair et il n'est pas décidé à laisser passer la moindre affaire. A une équipe de géologues qui viennent lui annoncer que ses mines boliviennes sont épuisées, il répond : *« Cherchez du côté de Boca-Grande »*. Boca-Grande est, aujourd'hui Huanuni, la seule entreprise minière prospère du pays.

Un milliard

En 1946, le « roi de l'étain » meurt à l'âge de quatre-vingt-six ans. Sa fortune atteint alors le milliard de dollars. Trente ans après, elle a triplé. La nationalisation des mines en Bolivie ne l'a guère affecté (les gisements étaient pratiquement épuisés). L'étain n'a de valeur que lorsqu'il a la forme d'un lingot, et ce sont toujours les Patino qui achètent la matière brute, la tranportent, la purifient et empochent la plus-value. D'où le dicton indien : *« Les Boliviens traient la vache, les Patino boivent le lait. »*

En 1968, lorsque la dépouille de Dona Albina est rapatriée dans sa terre natale, pour y être enterrée, des étudiants de Cochabamba lancent de l'encre rouge sur le cercueil en signe de protestation contre la famille qui a *« construit son empire avec le sang des mineurs boliviens »*... Trente-six ans après sa mort, le nom de Simon Patino soulève encore d'acides polémiques en Bolivie : pour ses détracteurs, c'est une fripouille ; pour ses apologistes, un pionnier, un demi-dieu.

N.B.

MATIÈRES PREMIÈRES

PLEINS FEUX SUR L'ETAIN

Contrebande en Thaïlande

IL y a même des « mineurs » heureux qui ne se plaignent pas de la dureté des temps ! Ces braconniers draguent la baie de Phangnga, dans le sud de la Thaïlande, sans demander de comptes à personne, sauf à ceux qui leur achètent le produit de leur « pêche » à des prix plus qu'honorables et qui viennent, par la mer, en prendre livraison sur place pour l'acheminer vers la raffinerie de Singapour.

Environ mille cinq cents dragues opèrent ainsi dans la baie de Phangnga. Impossible pour les *autorités locales de contrôler cette* armada, de traquer les resquilleurs. Lors de la dernière saison – de novembre 1982 à avril 1983, – *plus de 10 000 tonnes d'étain* ont été extraites illégalement et expédiées en contrebande hors du pays, reconnaît-on au ministère de l'industrie, alors que la Thaïlande a, durant l'année 1982, officiellement exporté 26 013 tonnes de minerai.

« Un coup d'épée dans l'eau »

Cette contrebande, qui, selon des sources dignes de foi, représente pour le Trésor thaïlandais un manque à gagner annuel de plus de 1 milliard de baths (environ 360 *millions* de *francs*), est dirigée par des « gens influents » sur lesquels personne n'a de prise, assurent les milieux professionnels. Le gouvernement a lancé, en novembre 1983, après la mousson, une nouvelle campagne antifraude. *« Un coup d'épée de plus dans l'eau »*, dit-on à Bangkok, où l'on ne se fait guère d'illusions sur le succès de ce genre d'opération.

Le trafic clandestin de l'étain, dans la baie de Phangnga, est, en effet, aux mains de quelques puissantes mafias, d'ethnie chinoise, qui s'attribuent des « zones de protection » dont elles confient la garde à du personnel en armes.

Moyennant redevances, elles achètent le silence des militaires, des policiers et des douaniers. Si, d'aventure, quelque membre d'une bande rivale rompt la belle ordonnance de ce dispositif, le « délit » est aussitôt sanctionné par une justice expéditive. On relève, dans la ville même de Pukhet, un meurtre par semaine pour des conflifs d'intérêts, dont 80 % sont liés à l'étain...

Le taux élevé des « royalties » perçues sur chaque tonne de minerai brut extraite explique, en partie, cette évasion d'étain vers Singapour. Cette taxe, dont l'assiette a été fixée à une époque où l'énergie était bon marché, représente aujourd'hui, en Thaïlande, environ 30 % du prix de vente, et en Malaisie, 7 à 10 % seulement. Les autorités locales semblent décidées à faire un geste d'apaisement fiscal. Il n'est pas certain que la situation en sera pour autant assainie.

N'est-*il pas* tentant pour les concessionnaires de mines de chercher à compenser, par quelques activités de contrebande, la chute des cours officiels ? Ne l'est-il pas aussi de vouloir contrebalancer, par des voies détournées, la baisse des quotas – 4 227 tonnes pour le deuxième trimestre 1983 – alloués à la Thaïlande par le Conseil international de l'étain (CIE), au vu d'une production en diminution, puisque seules font foi les statistiques officielles ?

Au ralenti

« On perd de l'argent depuis près de deux ans ; on vit sur les bénéfices réalisés avant la chute des cours », explique M. Darm Thiewthong, président de l'Association thaïlandaise des mines. En 1979, il y avait, dans le pays, sept cent vingt et un gisements d'étain en activité ; trois ans plus tard, on n'en comptait plus que cinq cent vingt-quatre. Un bon nombre d'exploitations tournent au ralenti.

Ici, les coûts de production sont plus élevés que dans les pays voisins. M. Thiewthong cite, à cet égard, le prix du diesel : 7,3 baths en Thaïlande au lieu de 4 baths seulement en Malaisie. Or les dépenses de fuel entrent pour 12 % à 30 %, selon les modes d'extraction et la nature des filons, dans les dépenses totales d'exploitation. Une exception : les frais de main-d'œuvre. *« Mais, l'économie réalisée est faible*, note-t-il, *car ceux-ci ne représentent que 10 % au maximum de l'ensemble de nos frais. »*

Malheureux concours de circonstances! La région de Pukhet, l'un des fleurons du tourisme thaïlandais, produit 60 % de l'étain du pays et recèle les gisements les plus prometteurs, notamment du côté de la mer des Andamans, là où, justement, sont situées les plages les plus belles et les plus fréquentées. Sous la pression des défenseurs de l'environnement, le gouvernement s'est interdit, depuis deux ans, de transformer automatiquement les permis de recherches en mer (*offshore*) en droits de concession. Son objectif est de *« faire cohabiter en bonne intelligence tourisme et industrie »*, comme le dit M. Thiewthong. Compromis difficile à trouver, car, souligne-t-il, *« il n'y a pas de réglementation à laquelle on puisse se référer ; en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines, c'est la politique du laisser-aller »*.

L'océan troublé

Les mineurs thaïlandais utilisent des techniques d'extraction *vieilles d'environ un demi-siècle*. Certes, il y aurait moyen d'atténuer sans délai les « nuisances » de ces exploitations, de « piocher » l'océan plus en douceur, de tirer meilleur parti des courants marins. Mais, avant d'engager des frais, les intéressés voudraient connaître avec précision les intentions gouvernementales en matière de prospection minière en mer.

Obliger les mineurs à aller déverser au large les boues qu'ils extraient et qu'ils rejettent à quelques encablures des rivages dont ils décolorent les eaux? Cette solution serait peut-être trop coûteuse. Les autorités locales préféreraient procéder à un échange de droits, c'est-à-dire déplacer les dragues vers d'autres gisements, en mer, dissimulés à la vue des touristes.

En cette affaire, de quel poids peut peser l'avis des chercheurs *d'étain face à celui des professionnels* du tourisme, lorsque l'on sait le rôle marginal que joue aujourd'hui ce minerai dans la vie économique du pays? L'étain est tombé au huitième rang des producteurs de devises; en 1982, ses ventes ont représenté 5,1 % de la valeur totale des exportations thaïlandaises, alors que les revenus tirés du tourisme ont été trois fois plus élevés.

De quelque côté que l'on tourne le regard, les perspectives ne sont guère encourageantes, remarque M. Thiewthong. *Quel avenir a* devant lui le CIE, se demande-t-il, si des pays consommateurs de la taille des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne *fédérale* refusaient de renouveler un accord international sur l'étain ?

Pour autant, la création, à Bangkok, de l'Association des pays producteurs d'étain ne répond pas, selon M. Thiewthong, aux *préoccupations* de l'heure. Comment imaginer, en effet, que la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et la Bolivie, même si elles ont extrait près *des deux tiers de* l'étain mondial, puissent, à elles seules, réussir à stabiliser le prix de ce minerai, s'il n'y a pas d'acheteurs au bout de la chaîne ? A son avis, *« il vaut mieux tout faire pour maintenir en vie le Conseil international de l'étain comme un garde-fou »*.

Il n'y aura plus, avant longtemps, de marché « porteur » pour l'étain, dont la Thaïlande possède pourtant les plus grandes réserves au monde, derrière la Chine, reconnaît-on à Bangkok. Les beaux jours sont révolus qui ont vu s'édifier ici, sur l'exploitation de ce minerai, jadis dit « stratégique », des fortunes fabuleuses. L'île de Pukhet ne dispose-t-elle pas d'un revenu par tête d'habitant supérieur à celui du département des Yvelines...

JACQUES DE BARRIN.

L'Asie en tête

(en tonnes)

Malaisie	52 300
Indonésie	33 800
Bolivie	26 800
Thaïlande	26 200
Chine	16 000
URSS	16 000
Australie	12 200
Brésil	8 300
Royaume-Uni	4 200
Zaïre	2 200
Nigéria	1 700

(Source : Images économiques du monde pour 1982.)

La production mondiale est estimée à 222 600 tonnes. En 1946, elle avait représenté 90 200 tonnes. La Bolivie arrivait alors nettement en tête (38 200 t) devant le Zaïre (14 500 t) et le Nigéria (10 500 t).

Aiguières et pichets

DEPUIS le troisième millénaire avant notre ère, l'étain a été employé en Chaldée et en Egypte pour la fabrication de nombreux objets *domestiques (écuelles, assiettes, pichets, aiguières...)*, ainsi que pour des récipients à usages médicaux (pots, palettes à saigner, clystères) ou religieux (calices, ciboires, etc.).

Les traditions des potiers d'étain se sont perpétuées jusqu'à nos jours et de nombreux fabricants continuent à vendre des pièces plus ou moins inspirées des styles d'autrefois. Cependant l'ensemble des fabrications d'étains artistiques ne représente que 200 tonnes à 300 tonnes par an (au prix d'achat de 140 F par kilo), 3 ou 4 % d'une consommation industrielle orientée essentiellement vers le fer-blanc et la soudure.

Le « bon aloi »

L'étain est un métal facile à façonner dans les formes les plus diverses. Son principal inconvénient est d'avoir un point de fusion peu élevé (232 degrés). L'étain pur (92 % de métal pur, 2 à 6 % d'antimoine et parfois de faibles proportions de cuivre et de bismuth) se distingue par de nombreux avantages : il possède, lorsqu'il est poli, un éclat comparable à l'argent et résiste mieux à l'oxydation. Il est donc plus simple d'entretien. Il est nettement moins cher que l'argent massif, son prix étant voisin de celui du métal argenté courant. Il conserve la pureté du goût aux aliments et aux boissons et possède des qualités isothermiques.

Seul l'étain comportant une forte proportion de plomb (plus de 20 %), baptisé autrefois *claire étoffe*, ne peut être destiné à usage alimentaire, d'où l'institution du poinçonnage attestant le « bon aloi » des objets d'étain. La législation en usage (loi du 28 mai 1976) exige une proportion minimum de 82 % d'étain pur ; mais les fabricants modernes emploient du métal *pur à 95 % pour se conformer* aux réglementations concernant les étains destinés à usages alimentaires.

Copies en vogue

Comme toutes les œuvres anciennes qui suscitent la passion des collectionneurs – et se raréfient, – les étains d'autrefois font l'objet de nombreuses imitations. Les connaisseurs élimineront sans hésiter les étains à forte teneur en plomb, ternes et lourds. Il importe de souligner que les pièces de style réalisées dans la tradition des potiers d'autrefois, par fonte *au moule* ou par repoussage, ne sont pas l'œuvre de faussaires, mais d'honnêtes fabricants dont les *produits sont vendus pour* ce qu'ils sont (en respectant l'obligation légale d'y apposer le mot « étain » accompagné d'un *poinçon de maîtrise sans équivoque*).

Alors que le nombre des collectionneurs d'étains anciens authentiques reste limité, les *amateurs de copies de fabrication récente* semblent en nette progression depuis une dizaine d'années. La demande se porte principalement sur les pièces de style patinées à l'ancienne, mais les amateurs de pièces modernes en étain poli, qui ont l'aspect brillant et clair de l'argenterie bien astiquée, semblent de plus en plus nombreux : gobelets, cafetières, théières, pots à crème, sucriers, salières, etc., sont autant d'objets à la fois décoratifs et utilitaires accessibles à prix modiques.

GERSAINT.

MATIÈRES PREMIÈRES

PLEINS FEUX SUR L'ETAIN

LE MARCHÉ DE LONDRES

En cinq minutes...

EN dehors de Penang (Malaisie), où se traite uniquement le métal physique, c'est-à-dire immédiatement disponible, et de New-York et Washington, l'essentiel du négoce de l'étain s'effectue sur le London Metal Exchange (LME), la célèbre Bourse de métaux de la City.

Chaque jour, dans ce magnifique bâtiment de Plantation House, où le LME a élu domicile en 1980, sont déterminés à heure fixe les cours officiels de sept métaux non ferreux (cuivre, étain, plomb, zinc, argent, aluminium, nickel) qui seront sur-le-champ transmis dans le monde entier à d'innombrables clients (négociants, industriels, etc.) par le canal de l'informatique et des agences de presse spécialisées, installées à proximité du marché.

A la différence des autres places où sont cotées en général plusieurs échéances dépassant un ou deux ans, on ne négocie au « *ring* » (la corbeille) que des contrats (prix, tonnage, date de livraison) dont la durée ne peut dépasser trois mois. Une exception a cependant été admise pour l'argent-métal (dix mois).

Dans son principe, le London Metal Exchange est un marché de couverture à terme, donc de « *papier* » ; mais, à tout moment, le métal acheté ou vendu – en l'occurrence l'étain – peut être livré en physique (en nature) sur les différents entrepôts officiels – une vingtaine – gérés par les autorités du LME et répartis pour moitié environ en Grande-Bretagne et pour le reste dans différents ports européens (Anvers, Rotterdam, Hambourg, Brême, Dunkerque, Gênes, Trieste, etc.).

Les montants stockés dans ces diverses installations sont loin d'être négligeables, puisque, à titre d'exemple, ils atteignaient 42300 tonnes d'étain à la date du 6 janvier 1984, soit pratiquement autant que l'argent-métal, mais dix fois moins que le cuivre (433200 tonnes).

Comme pour le cuivre, les cotations officielles portent sur deux catégories : le « standard », (1) qui fait l'essentiel du marché, et la *high grade* (environ 3 % seulement des transactions effectuées sur le standard). Toutes les opérations qui portent sur des lots de 5 tonnes s'effectuent « à la criée » par périodes de cinq minutes par métal traité durant deux séances (matin et après-midi) qui durent un peu plus d'une heure.

Vociférations

Chacune de ces deux séances officielles va permettre de déterminer des prix au comptant et à trois mois pour une date précise. Ainsi, le 30 janvier 1984, on prend position très précisément pour le 30 mars prochain. Enfin, entre les séances de cotation officielle à la corbeille, se déroulent pendant une demi-heure des transactions sur le « kerb » (hors séance) pendant lesquelles tous les métaux sont négociés pêle-mêle, un moyen d'ajuster le tir en prévision des cotations au « ring ».

Ce dernier porte bien son nom. Dès que le symbole du métal (SN pour l'étain) est affiché sur le tableau lumineux qui surplombe les boxes, les représentants de firmes admises sur le marché (vingt-huit membres officiels depuis l'admission de la Malaysia Mining Corporation et cent vingt non-membres) prennent place, à la première sonnerie, sur la banquette circulaire en skaï rouge qui matérialise l'enceinte de la corbeille.

Sagement assis face à face, ils se contentent, dans un premier temps, d'« annoncer la couleur » sans élever outre mesure le ton de la voix et en communiquant par gestes, selon un code précis, avec leurs confrères restés dans leurs boxes. Mais c'est au cours de la dernière des cinq minutes qui leur sont imparties que les *gentlemen* du London Stock Exchange perdent toute contenance, se mettant à hurler à plein poumons ce que le néophyte prendrait, d'après leur physionomie, pour une bordée d'injures, et qui ne sont en fait que les cours proposés à la contrepartie. Une fois que la seconde sonnerie a retenti, les vociférations cessent comme par enchantement, et les commis, au demeurant les meilleurs amis du monde, quittent le *ring*. Aux suivants...

C'est sur ce marché bien particulier qu'ont été traitées, en 1983, un total de 1,27 million de tonnes d'étain, le cuivre réussissant à rester sur la première marche du podium avec 38,42 millions de tonnes, tandis qu'une forte progression des échanges était constatée sur l'aluminium (34,22 millions). Dans son ensemble, le London Metal Exchange a atteint l'année dernière un niveau d'activité record.

S. M.

(1) Le « standard » est de l'étain raffiné contenant au minimum 99,75 % de métal, tandis que le *high grade* (qualité supérieure) titre un minimum de 99,85 % d'étain.

BIBLIOGRAPHIE

• LE MARCHÉ MONDIAL DE L'ÉTAIN, Etudes économiques, Banque Sudameris (4, rue Meyerbeer, 75009 Paris), 1983, 31 pages, épuisé.

• LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DES MATIÈRES PREMIÈRES, Claude Mouton et Philippe Chalmin, Economica, 1982, 307 pages, 125 F.

• MATIÈRES PREMIÈRES ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX, Claude Mouton et Philippe Chalmin, Economica, 1983, 221 pages, 135 F.

• GÉOPOLITIQUE DES RESSOURCES MINIÈRES, Pierre-Noël Giraud, Economica, 1983, 750 pages, 250 F.

LE SIXIÈME ACCORD INTERNATIONAL

Un mariage de raison

(*Suite de la page 21.*)

Ainsi, en raison de la dépréciation de la monnaie britannique et, à l'inverse, de l'appréciation du dollar américain (étendue au ringitt, puisque les deux devises sont liées), le prix de soutien de l'étain a bondi de 25 % environ en l'espace d'un an, ce qui contribue à renchérir les charges financières du Conseil. « *Ce problème n'est toutefois pas spécifique à l'étain ; il se pose pour toutes les matières premières, puisqu'elles sont exprimées en dollars* », font valoir les experts londoniens.

Autre difficulté : les stocks. Aux quelque 20 000 tonnes du cinquième accord viennent s'ajouter les 50 000 tonnes du suivant, dont la capacité a été répartie entre 30 000 tonnes de stock normal, financé à égalité par les contributions gouvernementales des pays producteurs et consommateurs (en fait 20 000 tonnes seulement eu égard à la faible participation des consommateurs), et 20 000 tonnes de stock supplémentaires, financé par emprunt, selon le contenu de l'accord.

Mais, sur le terrain, la situation est plus complexe : entre le montant des stocks détenus physiquement en magasins dans le cadre des cinquième et sixième accords et les achats à terme effectués sur le marché (3 000 tonnes par jour en moyenne entre achats et ventes, essentiellement à Londres), le *Tin Council*, comme l'appellent les spécialistes, essaie de contrôler, bon an mal an, 70 000 tonnes de métal qui lui coûtent fort cher (les seules charges d'intérêts sur emprunt représentent environ 12 millions de sterling par trimestre, estime-t-on dans l'entourage du London Metal Exchange).

De plus, au fil des ans et avec la mise en place d'une politique de contrôle des exportations par les pays producteurs, les responsables du Conseil se trouvent confrontés à une contrebande qui a récemment pris de l'ampleur. A l'heure actuelle, elle représente 15 000 à 16 000 tonnes par an en provenance de Malaisie, de Thaïlande surtout et d'Indonésie, dont la production aboutit à Singapour pour y être fondue et réexpédiée dans le monde entier. »

A 100 F par kilo d'étain, le jeu en vaut la chandelle, et les vols sur les lieux d'exploitation sont d'autant plus fréquents que nombre de petits fondeurs ne sont pas disposés à payer les taxes très élevées pratiquées en Thaïlande, par exemple, où elles atteignent jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires réalisé.

Et l'aluminium

« *La contrebande est en passe d'être contrôlée* », affirme pour sa part M. Lai, sans trop chercher, d'ailleurs, à convaincre son auditoire. Il est vrai qu'il a d'autres soucis en tête, à commencer par tous les produits de substitution qui sont progressivement intégrés dans l'industrie au détriment de l'étain, au premier rang desquels figure l'aluminium, de plus en plus souvent employé dans l'emballage des conserves et dont le prix a fortement grimpé, en 1983, sur les marchés internationaux.

« *L'aluminium est plus facile à recycler et est moins cher* », reconnaît M. Bruce Leeming, directeur général de *Rudolf Wolff and Co Ltd*, qui a passé plusieurs années en Asie du Sud-Est avant de s'occuper de cette importante firme de courtage londonienne.

« *Les prix actuels, tels qu'ils sont pratiqués, sont artificiels. Car si, du jour au lendemain, le stock régulateur se retire, le cours plonge au moins de 9 000 à 5 000 livres sterling* », ajoute-t-il. « *Cet excédent de production constitue une menace permanente. On peut toutefois espérer que la reprise économique apparue aux Etats-Unis et qui devrait s'étendre à d'autres pays, à commencer par le Japon, pourra relancer le marché et permettre ainsi au stock régulateur de dégonfler ses réserves avec prudence* », explique M. Leeming.

En attendant, un autre organisme est venu jouer les trouble-fête. Il s'agit de l'Association des pays producteurs d'étain, créée à l'automne 1983 autour de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Australie, du Nigéria, du Zaïre et de la Bolivie. Même s'ils ne se posent pas en concurrents directs du Conseil international de l'étain, dont la plupart font d'ailleurs partie, ces pays, qui veulent développer la consommation et les applications de ce métal, ont appelé les importateurs à coopérer à la stabilisation des prix et les pays producteurs non membres de l'Association à réduire leur production.

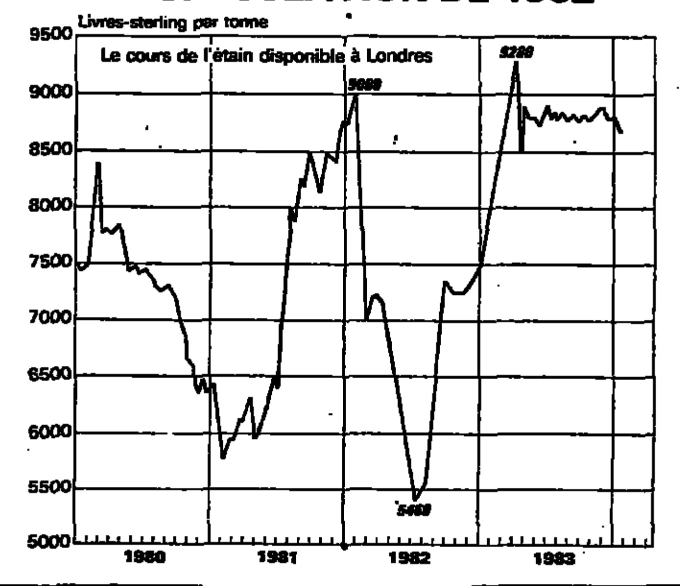
Tel était, du moins, le message lancé le 16 janvier 1984 lors de leur conférence ministérielle tenue à Kuala-Lumpur, en présence du Brésil, simple observateur, non-membre de l'accord international de l'étain, mais dont la production est passée en deux ou trois ans de 4 000 à 13 000 tonnes de métal, en 1983.

Officiellement tout au moins, nul ne veut voir dans cette Association les prémices d'un cartel de pays producteurs inspiré du modèle de l'OPEP, et, au Conseil international de l'étain, on s'efforce de souligner que l'Association n'intervient pas sur le marché en mettant l'accent sur la complémentarité possible entre les deux organismes.

Du côté des consommateurs, principalement visés, en apparence, par cette association qui ne regroupe que des pays producteurs, on se garde de tout jugement hâtif. Mais il est certain que les déclarations futures de ses membres seront passées à la loupe dans la perspective de la prochaine conférence ministérielle qu'elle doit tenir en octobre 1984 en Bolivie.

SERGE MARTI.

LA SPÉCULATION DE 1982



Le poids du stock américain

EN 1939, le gouvernement du président Roosevelt s'est lancé dans l'acquisition d'importantes quantités de matériaux nécessaires aux Etats-Unis pour une guerre de trois ans. Le Congrès a accepté un investissement annuel de 10 millions de dollars pendant quatre ans pour acheter 100 000 tonnes d'étain. Lorsque l'Indonésie et la Malaisie sont tombées sous la domination japonaise, la Bolivie est devenue son seul centre d'approvisionnement. Pour « *la bonne cause des peuples libres, et comme contribution à la victoire des alliés* », elle a vendu chaque année 40 000 tonnes au prix « *démocratique* » de 42 cents, alors que le cours mondial oscillait entre 3 et 4 dollars. La guerre de Corée prolongera ce marché jusqu'en 1953 et la Bolivie aura perdu de 600 à 900 millions de dollars.

Influence décisive

Les Etats-Unis ont pu ainsi constituer un stock d'étain qui frise aujourd'hui les 150 000 tonnes, soit près d'un an de production mondiale, ce qui leur permet de dominer le marché mondial de cette matière première. Considérant que ce stock est un excédent, la Général Services Administration, (GSA) revend, depuis 1956, de petites quantités de métal. Washington s'est engagé à ne vendre que 3 000 tonnes par an, alors que la GSA en avait prévu 10 000. Les Etats-Unis interviennent donc non seulement comme premier pays consommateur, mais aussi comme pays producteur, détenant une influence décisive sur les cours de l'étain.

Les Boliviens estiment que ces ventes leur ont causé une perte de 60 millions de dollars entre 1980 et 1981. Ils soutiennent qu'elles sont illégales, car les accords signés en 1941 entre les deux pays stipulaient que ce stock, constitue grâce à l'« *effort de guerre* », ne pourrait être utilisé commercialement. Les fluctuations des cours de l'étain sont un drame pour tous les pays producteurs, mais tout spécialement pour la Bolivie parce que son coût de production est très élevé, et parce que son économie dépend dans une grande mesure de ce deuxième produit d'exportation.

Pour contrôler ces fluctuations, le Bolivien Simon Patino avait organisé en 1931 la première réunion internationale de l'étain, le CIE (Comité international de l'étain). La Malaisie, l'Indonésie, la Bolivie et le Nigéria avaient décidé une diminution de leur production afin de soutenir les prix. Trois ans plus tard, au cours de la deuxième réunion, les pays membres créaient une arme puissante, le buffer stock, ou stock régulateur, de 8 000 tonnes.

Ce stock est actuellement de 64 425 tonnes, et il permet de maintenir un très précaire équilibre. Il n'empêche que le prix de l'étain est tombé par deux fois cette année en dessous du prix minimal de référence, à cause d'une surabondance de stocks et d'une demande très faible des pays consommateurs. Ces pays consommateurs mettent d'ailleurs tout en œuvre au sein du CIE pour casser les prix, et c'est « *parce que le poids des décisions en matière de prix est aux mains des pays consommateurs* » que la Bolivie a refusé de signer le sixième accord international de l'étain.

N. B.

La menace du « fer noir »

C'EST dans les gisements alluvionnaires que l'on trouve la cassitérite, principal minerai de l'étain qui sera extrait dans des mines à ciel ouvert ou souterraines, voire par dragage. A elle seule, l'Asie détient plus de la moitié des réserves mondiales d'étain.

La France est pratiquement démunie de ce minerai, à l'exception du gisement d'Echassières, dans l'Allier, dont les sociétés Coframines et Penarroya ont décidé la mise en exploitation, et du permis de Coat-Meal, dans le Finistère, où les travaux ont repris en association entre la société nationale ELF-Aquitaine et le groupe Billiton.

A l'étranger, la SNEA poursuit l'exploitation du gisement de Zeehan-Queen Hill, en Tasmanie (Australie), par l'intermédiaire de sa filiale Gippsland, qui y détient une participation minoritaire (50 000 tonnes de métal ont déjà été inventoriées). Par ailleurs, le groupe constitué par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et sa filiale Coframines participent à l'exploitation de petits gisements d'étain en Australie, en Malaisie et au Zaïre (mines de Kania).

Emballages

Une fois fondu, l'étain est surtout utilisé comme revêtement anticorrosif, avec pour seule condition, une pureté minimale voisine de 99,8 %. En posant une mince pellicule d'étain sur les conteneurs d'aliments ou de boissons en fer ou en cuivre, on évite la présence de composés toxiques dus à l'oxydation de ces matériaux en contact avec l'air. Le fer-blanc consomme ainsi près de la moitié de la production d'étain pour la fabrication de toutes sortes d'emballages : boîtes de conserve, de bière ou de jus de fruits, de lait condensé, d'huile de graissage, de produits chimiques, de pots de peinture, d'aérosols...

Le reste est employé aux travaux de soudure (en alliage avec le plomb), à la mise au point d'alliages antifriction (avec du plomb et du cuivre), et de bronzes, à l'étamage désormais effectué par électrolyse en continu au lieu de l'ancien procédé à chaud (les feuilles de fer noir étaient alors trempées dans un bain d'étain parvenu au stade de la fusion). L'étain est également utilisé, dans l'industrie chimique (10 % environ de la consommation) grâce à ses sels, oxydes et chlorures, destinés, par exemple, à la céramique, au polissage des glaces et aux faïences.

Toutes les applications scientifiques et industrielles de l'étain sont suivies de près par un organisme qui vient de célébrer son cinquantième anniversaire, l'Institut international de recherche sur l'étain, dont le siège est en Grande-Bretagne.

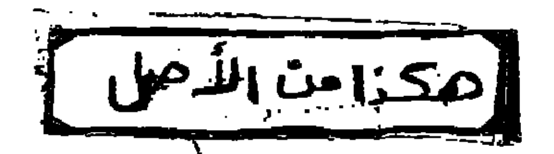
En France, l'utilisation industrielle de l'étain est très réduite, concède-t-on à la Fédération des chambres syndicales des minerais et des métaux non ferreux. Dans la mesure où l'activité minière est quasi inexistante dans l'Hexagone, seulement une quinzaine d'entreprises, généralement de taille modeste, sont concernées de près ou de loin par un usage de l'étain. Elles sont pour l'essentiel dans la soudure en seconde fusion et... pour la fabrication des petits pots d'étain, objets de décoration et de collection.

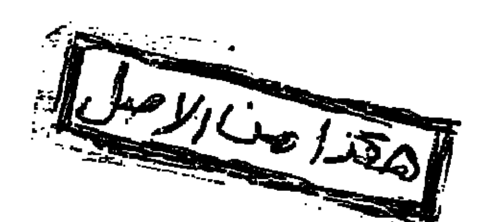
Au cours des neuf premiers mois de 1983 – dernières statistiques disponibles, – les importations d'étain avaient baissé de 8 % pour s'établir à 6 000 tonnes environ contre 6 500 tonnes durant la même période de 1982, tandis que les exportations passaient de 223 à 257 tonnes pendant la même période de référence. Un total de 4 200 tonnes (contre 4 700 tonnes) a été traité sous forme d'alliages.

Cette régression de la consommation n'est pas spécifique à la France. Elle s'explique à la fois par la crise économique qui incite les industries à restreindre leurs importations et à procéder à des économies, mais aussi par le recours accru à des produits de substitution, à commencer par l'aluminium, d'un maniement plus souple et à usages plus étendus que l'étain.

De plus, les fabricants japonais ont mis au point depuis plusieurs années un procédé de « fer noir » auquel on applique une pellicule composée de chrome-métal et d'oxyde de chrome (*tin free steel*). Selon les spécialistes, le développement de ce produit, qui peut être fabriqué avec quelques aménagements sur les mêmes installations que le fer-blanc, a sévèrement concurrencé l'étain. D'un prix inférieur de 5 % à 10 % à ce dernier en temps normal, le TFS japonais s'est fortement valorisé lorsque les cours de l'étain ont commencé à grimper sur les marchés internationaux, et le mouvement ne semble pas près de s'inverser.

S. M.



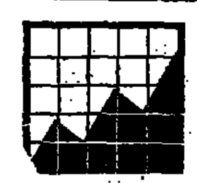


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Administratif et Financier
pour relever un défi

280 000 F environ + voiture de fonction

Car les structures qui vous attendent n'ont rien à voir avec l'ambiance feutrée d'une multinationale même, **si nous faisons partie d'un grand groupe pharmaceutique mondial.** De création récente, nous formons déjà une équipe de 32 personnes et réalisons un CA de 30 MF.

Malgré un marché très concurrentiel, **nous avons beaucoup d'atouts en main pour réussir.** Nos appareils de haute technicité ont à présent une bonne notoriété. Seul, **un financier d'excellent niveau** va nous aider à *structurer notre croissance, à appréhender l'ensemble d'une fonction classique : comptabilité, reporting,* fiscalité, trésorerie, plan et budgets, informatique, gestion du personnel... L'originalité de cette mission tient au fait que dans tous les domaines, vous appliquez un plan de rigueur et mettez en place des outils de gestion performants.

Une mission qui n'a rien d'impossible à condition **de relever le défi.** Le PDG auquel vous reporterez *directement vous laissera toute latitude pour intervenir. Plusieurs clignotants sont de bonne augure pour les* années à venir et rappelez-vous que nous sommes dépendants d'un grand groupe international qui souhaite votre réussite et vous apportera tout son soutien.

Une formation supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co, 32/35 ans, une expérience de 5 ans minimum de la direction financière dans un groupe international sont vos meilleurs atouts.

L'anglais est évidemment un must pour ce poste à pourvoir en **banlieue sud de Paris.**

Votre évolution dans le groupe dépendra de votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, **photo** et salaire actuel en précisant la référence M 29401 à Rudolph von Raesfeldt - **TEG**
18, place Henri Bergson — 75008 PARIS.

division de SYSTEMA

The Executive Group (France) *Management*

DESSEIN

Directeur du développement
Une création

Parce que nous sommes convaincus que le développement de notre entreprise, la première en France dans sa spécialité réalisant avec une très forte rentabilité un CA de 400 millions de francs, est directement lié aux efforts que nous ferons tant au marketing qu'à l'exportation, nous avons décidé de créer le poste de Directeur du Développement.

Membre du Comité de Direction, il aura à jouer un rôle capital dans la politique de l'entreprise, l'orientant vers les marchés européens, en particulier l'Allemagne. L'on compte donc qu'il apporte une expérience indiscutable en matière d'exportation, amenant avec lui s'il le faut le technicien sur lequel il s'appuie déjà.

Sa compétence en marketing sera tout aussi nécessaire. Pour avoir une approche stratégique des marchés, savoir établir une politique de prix, faire évoluer les produits.
Et ses caractéristiques personnelles feront le reste. Une bonne formation commerciale, la *pratique de l'anglais et de l'allemand. Un esprit subtil. Un habile négociateur. Un tempérament* bagarreur. Pour ce poste basé à Paris, la rémunération sera motivante. Les candidatures seront étudiées confidentiellement par CLEAS. Ecrire sous référence 8405 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Société Internationale de Services Aériens
recherche pour une filiale implantée en
Afrique Francophone

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Dépendant du Directeur Général de la filiale et en liaison permanente avec le Siège, il sera essentiellement chargé de superviser les fonctions **Comptabilité** (comptabilité générale et analytique, trésorerie, fiscalité, contrôle de gestion), **Personnel** (paye et gestion), **Assurances, Administration générale.**

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS ou Expertise Comptable), d'au moins 35 ans, maîtrisant bien l'anglais.

Cette fonction aux aspects variés nécessite en outre de grandes qualités d'adaptation.

Ecrire sous nº 7.427 *le Monde* Publicité,
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTEUR DE STATION

Parfaites connaissances de la gestion financière, du droit public (statuts collectivités locales).
Qualités de relations publiques et de rédaction exigées, pratique du ski exigée, langues étrangères, souh. respons. de 20 emplois permanents et 50 emplois saison.
Salaire embauche : 10.000 F net, logement assuré et véhicule de fonction.
***Période d'essai de 6 mois.* Contrat à durée déterminée.**
Date de dépôts candidatures : 25 février 1984.
Faire offre au : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SAISIES, LES SAISIES 73620 HAUTELUCE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Biotherm crée à Deauville
un Centre Thermal de Beauté et cherche son

DIRECTEUR H/F

La direction de cet établissement requiert chaleur et autorité dans l'animation d'une *équipe de 15 personnes, rigueur et méthode* dans la gestion, aisance et efficacité dans l'accueil des clients, créativité et enthousiasme pour le promouvoir.
Vous avez au moins 30 ans, vous parlez anglais. Vous avez une formation supérieure ou une solide expérience et surtout l'énergie d'entreprendre. Biotherm vous propose de *vivre cette aventure enrichissante.*

Nous vous remercions de nous adresser vos *candidatures et photo* à Biotherm, Service du Personnel, 6 bis rue des Graviers 92200 Neuilly.

BIOTHERM

Une importante association (loi 1901) à vocation nationale dans le cadre de l'éducation populaire recherche le

PATRON DE SON DEPARTEMENT TOURISME

Patron est effectivement le titre *qui* vous revient. Meneur d'hommes d'abord (42 pers. sont sous vos ordres), vous vous employez à développer cette activité qui, «tournant» deja bien, peut être plus performante.
A vous de trouver de nouveaux créneaux, *notamment auprès des CE, organismes* et collectivites locales, de contrôler la qualité des produits que nous leur destinons, voire d'en inventer d'autres.
Côté gestion, vous veillez à une bonne utilisation du *budget qui* vous est alloué (250 MF environ).
Ces responsabilités diversifiées supposent évidemment une formation supérieure (HEC, Sup de CO., ESSEC...). Un minimum de 3/4 ans d'expérience, éventuellement dans le tourisme, impérativement à un poste clef est indispensable. Des notions de gestion *informatique sont elles aussi souhaitées, pour ce poste* base à Paris, rémunéré de 180 000 a 200 000 F environ.

em — Adresser lettre manuscrite, CV, photo, coordonnées téléphoniques sous réf. 780 M a notre *Conseil qui vous assure la plus grande* discrétion. ELYANE MONJAUX 128 Bd Haussmann 75008 Paris

Dessein

Composants grandes séries Électrotechniques

L'UNITÉ DE PRODUCTION
(spécialiste au niveau international)
+ de 1.000 personnes
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN,
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT (Europe surtout)

250.000 F +

Basé *en* Banlieue O. PARIS, il *sera* chargé de DÉVELOPPER LES VENTES DE COMPOSANTS 1re et 2e MONTE EN EUROPE, mais aussi dans d'autres pays industrialisés. Recherche d'autres composants grandes séries compatibles avec l'outil de production *PERFORMANT de la Société.*

POSTE ÉVOLUTIF

BONNE OPPORTUNITÉ POUR

- **un INGÉNIEUR commercial diplômé électromécanicien, parlant ANGLAIS couramment.**
- **Ayant l'EXPÉRIENCE DE LA VENTE *négociée* DE COMPOSANTS (grandes séries) A DES FABRICANTS D'APPAREILS (si possible Grand Public).**

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 7048 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



Nous sommes les premiers sur notre marché
et entendons le rester. Notre succès passe
bien sûr par la qualité de nos produits
mais aussi et surtout par le choix des hommes.

Le Directeur Général

que nous recherchons doit diriger et gérer au sein du Groupe l'une des Sociétés *décentralisées* (Effectif 300, Chiffres d'Affaires de l'ordre de 120 Millions) située dans la région Centre Ouest.

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat de formation supérieure (X, Ponts, Centrale, TP, HEC, ESSEC, ESCP...) qui peut faire la preuve d'une expérience professionnelle réussie d'une dizaine d'années tant au plan humain qu'au plan de la gestion d'un Centre de Profit (Directeur Commercial ou Directeur de Travaux).

C'est obligatoirement un animateur d'hommes au sens commercial développé, possédant rigueur et esprit de synthèse.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo récente et prétentions sous réf. 9672 (mentionnée sur l'enveloppe) à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

VAL DE MARNE

Societe Industrielle, 500 personnes, *comprenant 6 etablissements,* recherche pour son Siège Social

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

35 ans minimum.

Formation supérieure en gestion, comptabilite et finances.

Solides bases juridiques, expérience de l'informatique

Membre de l'equipe de Direction, rattaché directement au directeur de l'entreprise, il aura sous sa responsabilite effective, l'animation et la coordination des fonctions administratives comptables, financieres, informatiques et sociales.

Le candidat retenu possèdera plusieurs année d'une experience professionnelle analogue, acquise dans une PME industrielle.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. detaille, photo et pretentions sous ref. 87049 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opera, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra. Reponse et discrétion assurees.

Ville résidentielle banlieue Ouest de Paris

recrute d'URGENCE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Catégorie des villes de 20.000 à 40.000 habitants.

Bonne formation juridique
et expérience de l'administration exigées.

Envoyer C.V. avec photo sous nº 281.285
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRIGER LE SERVICE DEVELOPPEMENT - ETUDES

Entreprise de transport urbain - 400 personnes -
proche de la Région Parisienne, appartenant à un Groupe national
recherche un

INGENIEUR
(grande Ecole ou Universitaire)

POUR DIRIGER SON SERVICE DEVELOPPEMENT - ETUDES

En contact permanent avec les réalités du terrain, ainsi qu'avec les services financier et production de l'entreprise :

• il conçoit et justifie les projets de développement, • il réalise les études qualitatives et quantitatives et contrôle leur application, • il assume des responsabilités de relations extérieures lui permettant de promouvoir l'image de marque de la société et de mieux connaitre les besoins de la clientèle, • il anime un service de 11 personnes.

En tant que membre du Groupe de Direction, il est concerné par l'ensemble des problèmes de la vie de l'entreprise et il participe à l'élaboration d'un plan qui détermine les grandes orientations.

Homme d'études, sachant imaginer et concrétiser ; homme de communication, aimant convaincre, il possède une expérience similaire. La connaissance du transport, sans être indispensable, serait un plus.



Envoyez votre candidature sous réf. 1165-M
a Françoise BARSI qui garantit toute discrétion.
LTM CONSULTANTS
63 avenue de Villiers 75017 Paris

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon *qu'il s'agit du « Monde Publicité »* ou d'une agence.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

olivetti

En Italie, au coeur de la création Olivetti

Premier constructeur européen de Bureautique et Informatique, notre groupe, recherche pour renforcer son centre de documentation technique

Rédacteurs techniques

Votre formation supérieure technique ou scientifique et vos années d'expérience dans la documentation logicielle, commerciale ou d'assistance technique, pour des systèmes de traitement de données vous permettront de réussir.

Une connaissance parfaite de l'anglais et/ou italien est indispensable.

Votre mission : développer la documentation de nos produits à destination de nos filiales francophones.

Les candidats retenus bénéficiant d'une vraie possibilité de développement au sein du groupe, dans un environnement stimulant et très innovatif.

Lieu de travail : *à la maison mère, près de Turin, dans une ville agréable voisinant les montagnes.*

Pour un premier contact, merci d'envoyer votre candidature sous référence RD à

OLIVETTI FRANCE - DPRH - 89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

SOURCES

olivetti

Message à un jeune

SUP de CO à vocation internationale HF

Vous souhaitez entrer chez I.C.I. FRANCOLOR S.A., filiale pour la production de colorants et de pigments du *groupe britanique I.C.I., un des tout premiers mondiaux de la chimie.*

Vous y serez formé pour devenir un spécialiste de

ICI

l'administration des ventes et distribution physique

C'est à dire tout ce qui concerne la gestion des commandes, de la réception de l'ordre jusqu'à la livraison chez le client.

Après quelques mois d'initiation à notre usine d'oissel (76) vous partirez à notre centre de Heywood (G.B.) pendant environ 2 ans pour y être formé à notre système très performant avant d'être affecté à l'un de nos centres européens (France ou Etranger).

C'est l'occasion de faire acte de candidature si, jeune diplômé d'une école de gestion, avec 0 à 2 ans d'expérience professionnelle, vous souhaitez faire une carrière dans une spécialité peu connue mais essentielle à la vie de l'entreprise.

Vous parlez couramment anglais.

Adresser CV, lettre de motivation sous référence M/164/D à notre conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

A *Silicone Valley* en Californie, nous réalisons des systèmes de lasers de très haute technicité à usage commercial, scientifique et industriel. Notre activité commerciale en Europe et en Extrême-Orient représente la moitié de nos ventes **avec une croissance annuelle de 40 %. Notre Contrôleur Européen** du siège basé près de Francfort en RFA, souhaite renforcer la structure financière et recrute un

Bilingual European Financial Analyst

de nationalité française

Votre tâche est aussi variée que passionnante : il s'agit d'effectuer des missions d'analyses financières, d'audit d'acquisition, *de contrôles budgétaires, de product* profitability analyses, de capital investment appraisals, etc. Vous intervenez en soutient auprès des contrôleurs de filiales, avant d'évoluer, à moyen terme, vers les responsabilités opérationnelles de la direction financière.

Pour réussir dans ce poste formateur et tremplin, il vous faut être de formation supérieure, (option Finances/Compta) + DECS si possible, être bilingue Anglais-Français, avoir une expérience de 2/3 ans d'**Audit en cabinet international** ou *une première expérience en contrôle de gestion dans une multinationale et allier* rigueur dans l'analyse, autonomie et initiative dans l'action.

Nous vous proposons une rémunération motivante et un cadre de vie agréable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 29301 à
Rudolph von Raesfeldt - **TEG**
18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

Dessein

The Executive Group (France) Management

division de SYSTEMA

Cabinet international recherche un

Organisateur Financier

La préférence ira à un candidat *doté d'une solide formation comptabilité* finances, et d'une bonne connaissance de la comptabilité publique.

Il devra également disposer d'une expérience de la planification sectorielle, de préférence dans le cadre d'une mission réussie dans un pays *en voie de développement.*

Poste à pourvoir en Afrique francophone pour un an avec possibilité de *renouvellement.*

Rémunération stimulante pour candidat expérimenté. Une disponibilité rapide serait un sérieux atout.

Adresser CV sous référence 102/CP à PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris, qui transmettra

PLEIN CADRE

Très Important Groupe
de Transport Maritime
recherche pour l'une de ses filiales
de la Côte Occidentale d'Afrique

CONTROLEUR FINANCIER

De formation supérieure (ESCP Finances-Compta ou Sciences Po, Ecofi + DECS ou Maîtrise gestion Dauphine).

Expérience d'au moins 5 ans, fonction comptabilité finances, niveau responsabilité Chef Comptable, *maîtrisant procédés informatiques, pratique de* l'anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite accompagnée du C.V. et photo sous réf. 87237 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

---

intel

Avec 20.000 collaborateurs répartis dans le monde et un C.A. de 1.122 millions de dollars en 1983, Intel est un leader sur le marché des microprocesseurs et des systèmes micro-ordinateurs. Nous recherchons un cadre DYNAMIQUE (m/f):

EUROPEAN TAX MANAGER

pour se joindre à notre département trésorerie européen.

Il/Elle sera responsable: • de la coordination et de la direction des fonctions «taxes» au niveau européen; • du planning et de la supervision des déclarations fiscales compatibles avec les réglementations particulières à chaque pays; • *de la définition et de l'application de la politique fiscale de* l'entreprise au niveau européen.

Cette fonction exige de nombreux déplacements dans les filiales européennes.

Profil idéal:

- CPA, ACA ou équivalent avec préférence pour MBA; • 2 ans minimum d'expérience en taxe et comptabilité, de préférence dans une firme d'audit;
- excellente connaissance de l'anglais requise + autres langues européennes constituent un atout.

Prière d'adresser votre candidature détaillée, en anglais, à Madame L. Gérard, Personnel Manager, Intel International, rue du Moulin à Papier 51, 1160 Bruxelles, Belgique.

AMNESTY INTERNATIONAL

recherche

UN ATTACHÉ DE LIAISON

pour le Proche-Orient.

Amnesty International compte 500.000 membres et des sections dans 42 pays. Le titulaire de ce poste (nouveau) devra étudier les possibilités de création, dans la région, de structures organisationnelles appropriées et coordonner les appuis nécessaires une fois que ces structures *auront été* établies.

Il fournira des indications sur les meilleurs moyens d'éveiller de l'intérêt pour Amnesty International dans la région.

Le poste est à pourvoir au Secrétariat International d'Amnesty International à Londres. L'attaché devra séjourner pendant un certain temps dans la région et y restera jusqu'à six mois par an pendant les premières années.

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie *de la région (qui s'étend du Maroc à l'ouest* aux pays du Golfe et à l'Iran à l'est), acquise au cours de séjours prolongés ou d'études.

Il est souhaitable que les candidats soient familiarisés avec les buts et les méthodes d'Amnesty International.

La connaissance approfondie de l'arabe écrit et parlé est indispensable, et les candidats doivent être capables de s'exprimer en anglais avec aisance, tant oralement que par écrit.

Une bonne connaissance du français est un avantage.

Traitement annuel (indexé) : £ 9 200.

Pour recevoir la description *détaillée* du poste et une formule de candidature, prière d'écrire au Service du personnel, Amnesty International, secrétariat international, 1, Easton Street, Londres WC 1X 8 DJ, Grande-Bretagne, en joignant une enveloppe à votre *adresse*. Telex 28502.

Date limite pour la réception des candidatures : *10 mars 1984.*

DIRECTIONS

Le C.N.R.S. recherche pour son Centre de Calcul Scientifique de **STRASBOURG**, qui va être prochainement équipé d'un ordinateur moderne de *grande puissance*

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

ayant la connaissance et l'expérience de la mise *en œuvre de materiel et logiciel type MVS - IBM* et ayant déjà dirigé une équipe d'Ingénieurs Informaticiens.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à
Mme LEMARECHAL, 15, Quai Anatole France,
75700 PARIS. *Tel. : 555.92.25 poste 25.29.*

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Etablissement financier
en plein développement
(100 PERSONNES ET 20 AGENCES)
à moyen terme
RÉGION OUEST DE PARIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Expérience similaire sans minimum dans le secteur bancaire ou para-bancaire.

C.V., photo et prétentions sous nº T 044.126 M
RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Appel à un juriste de haut niveau

Votre excellente formation juridique complétée par une spécialité, en droit des sociétés par exemple, vous a permis *d'acquerir une bonne expérience dans le cadre d'une multinationale* ou d'un cabinet de juristes d'affaires à caractère international. Vous êtes bien sûr, bilingue Français-Anglais.

Premier fabricant mondial *de semi-conducteurs, nous avons notre siège pour la France et l'Europe près de NICE*. C'est là, d'abord auprès de la filiale française, puis très vite au niveau européen, que vous remplirez votre mission de conseil.

Vos domaines d'activités : droit français des sociétés, droit des sociétés francophones, contrôle des changes et des prix, loi Informatique et Liberté, droit des douanes, de la concurrence, droit commercial, contentieux et litiges... Parallèlement vous assurerez la liaison *avec nos avocats extérieurs.*

Nous saurons vous rémunérer de façon motivante, à la mesure de vos compétences et de vos responsabilités.

Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et remunération souhaitée sous réf. HQ/184/2M à
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10 av. Morane Saulnier 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex



Organisation et Publicité

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, établissement public à vocation internationale
recherche
pour son Centre Scientifique et Technique
d'ORLÉANS-LA SOURCE

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDE

pour son service traitement *chimique des minerais.*

En plus des études en ce domaine, notamment *sur l'or et* l'argent, il participera au démarrage de futures installations *et assurera l'encadrement de 2* ou 3 techniciens auprès de l'unité pilote ou en laboratoire.

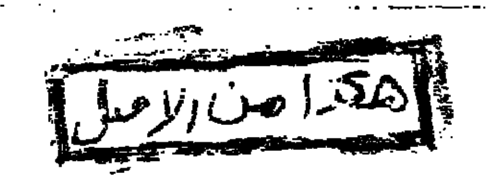
Les candidats présenteront une formation de niveau BTS, avec *5 à 10 ans d'expérience* ou de niveau ingénieur avec 4 ou 5 ans d'expérience.

Celle-ci aura été acquise en milieu industriel.

Bonnes capacités rédaction*nelles requises.*

Adres. lettre de candidature *avec CV, référ. et prét., sous réf.* 84/4 à BRGM/DPEL/APL Av. de Concyr, BP 6009, *45060 ORLÉANS CEDEX.*







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RECRUITING MANAGER

GRENOBLE. Rattaché au Directeur du Personnel HP France, ce manager prendra en charge la coordination et l'organisation du recrutement pour l'ensemble de la France (2500 personnes). Avec l'appui d'une équipe d'une dizaine de personnes, il aura les responsabilités suivantes : recrutements de haut niveau, gestion informatique des dossiers de candidature, campagnes de publicité institutionnelle et ponctuelle auprès des écoles et des média, établissement et contrôle des procédures de sélection et recherche en la matière.

Ce poste s'adresse à un cadre ayant déjà une solide expérience du recrutement (supérieure à 3 ans), une formation de type grande école (ou équivalent), une pratique courante de la langue anglaise.

HEWLETT-PACKARD : c'est une très forte croissance, un secteur technologique de pointe et d'avenir, des unités à taille humaine, un cadre social vivant, le souci d'investir sur les hommes.

Pour un candidat de fort potentiel, c'est l'opportunité de larges ouvertures dans la fonction personnel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (en précisant un numéro de téléphone) sous référence 7884 M à notre Conseil **GUY POSTEL** - BP 19 - 06480 La Colle sur Loup.



AFFLUENTS

Droit, IEP, Ingénieur,...

FONCTION PERSONNEL

Région Ouest **180 000 F +**

Division industrielle (1400 pers., 3 usines) d'un des premiers groupes français, nous faisons une large part à la politique sociale. Afin de respecter nos engagements, nous renforçons nos structures en intégrant un

JEUNE ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL.

Autonome, responsable, il intervient dans tous les domaines : recrutement, formation, relations avec les partenaires sociaux, gestion administrative du personnel,... Ce poste nécessite une bonne connaissance des rapports sociaux en milieu industriel (3 ans d'expérience min.) et une formation supérieure. Il offre de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo, salaire actuel sous réf. 4582 à l'agence DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS qui transmettra. Secret garanti des candidatures.

VAL DE LOIRE -

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE
3,3 Milliards C.A.
1800 Salariés

recrute

DIRECTEUR PRODUCTIONS ANIMALES

Le titulaire actuel recherche son successeur. L'importance des productions animales (veaux - porcs - bovins - moutons) dans nos activités, et notre volonté de développement pour l'agriculture de la région, nous font rechercher un candidat disposant d'un fort potentiel technique (ingénieur ou vétérinaire avec 10 ans d'expérience) ayant fait preuve d'excellentes qualités de gestion et d'animation.

VETERINAIRE

Pour assurer le plan vétérinaire d'élevage laitier et pour conseiller les meilleures techniques d'alimentation, nous recherchons un jeune diplômé ou un praticien ayant quelques années d'expérience.

Monsieur J.P. GUILLET, Directeur Affaires Sociales, se fera un plaisir de fournir toutes informations complémentaires aux candidats intéressés, en écrivant ou téléphonant à
LA CANA - B.P. 102
44150 ANCENIS
Tél. (40) 83.02.40



IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ A LA GAUDE PRÈS DE NICE
(Développement de produits de télécommunication)

Recherche pour son Contrôle de Gestion

UN JEUNE CADRE FINANCIER

- H.E.C. – E.S.S.E.C – E.S.C.P., débutant ou ayant une courte expérience.
- Ce poste nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise. Il implique des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Une personnalité de valeur pourra accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.

Envoyez candidature détaillée à :
PH. ROUGIER Service du Personnel –
IBM FRANCE – 06610 LA GAUDE.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

BANQUE LOUIS-DREYFUS

Banque d'affaires privée
affiliée au Groupe LOUIS DREYFUS
et à la Banque BRUXELLES LAMBERT

recherche
pour **développer** le fonds de commerce
de sa succursale de **LILLE**
ouverte en janvier 83

EXPLOITANT ENTREPRISES

niveau Classe V ou VI
réf. A

- formation supérieure,
- solide expérience technique (5 ans environ dans la fonction) avec expérience des opérations étranger,
- bon tempérament commercial et sens du risque.

EXPLOITANT CLIENTÈLE PRIVÉE

niveau Classe IV
réf. B

- au moins 3 ans d'expérience de la fonction,
- bonne connaissance des produits de placement,
- BP de Banque ou niveau.

Au terme de quelques années, une évolution est possible, si souhaitée, vers le Siège ou dans d'autres succursales provinciales.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais - 75008 PARIS

Directeur technique Un mécanicien

Dans notre métier passé récemment de l'artisanat à l'industrialisation, nous sommes les premiers en France. Tant pour le volume de nos productions que pour notre rentabilité. Nous disposons ainsi d'une forte capacité d'investissement. La réorganisation que nous mettons en place doit nous permettre d'aller encore plus loin. Faire que nos usines soient en permanence à la pointe du progrès technique.

Ce sera la responsabilité du Directeur Technique qui va nous rejoindre de mettre à la disposition des exploitants cet outil de travail hautement performant. Membre du comité de direction, à la tête d'un important budget d'investissement, il animera en la complétant l'équipe d'ingénieurs et techniciens qui déjà aux méthodes préparent le travail. A lui de cerner les postes qui pourront faire l'objet d'une automatisation, de déterminer les machines spéciales à créer, les ateliers flexibles à implanter. Ceci en plus des nouvelles unités de production qu'il sera nécessaire de construire.

Ce sera un ingénieur, de formation mécanique, passionné de robotique, ayant une réelle expérience d'industrialisation de produits de moyenne et grande série. Sa famille et lui-même devront avoir le goût de la vie en province. Une maison leur sera assurée dans une ville de 6.000 habitants à deux heures et demie de Paris. La rémunération sera en rapport avec les responsabilités qui sont élevées. Les candidatures seront étudiées confidentiellement par CLEAS. Ecrire sous réf. 8404 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

NICE Ecole de français pour adultes étrangers recherche
PROFESSEUR
exp. pratique V.I.F. et D.V.V. exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le nº T 044.041 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Animation de la micro-informatique. Nous recher. à Avignon un RESPONSABLE DE L'ANIMATION et du dévelop. d'un centre de ressource micro-inform. et de la gestion techn. et administrative du Festival du Logiciel. Connais. concrètes de la micro-inform., de l'organis., de l'animat. et de l'anglais, nécessaires. Env. C.V., manusc. et photo. CIRCA – La Chartreuse, 30400 Villeneuve-lez-Avignon.

URGENT
Lycée privé de Cannes sous contrat cherche
PROFESSEUR MATHÉMATIQUES
Terminale C et 1re
Remplacement du 10 février à fin juin 1984. Ecr. nº 9199 à Havas B.P. 177, Cannes 06400.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



La CAISSE REGIONALE
de CREDIT AGRICOLE MUTUEL
de LOIRE-ATLANTIQUE
recherche un

Organisateur HF

pour un poste basé à son siège social de **NANTES.**

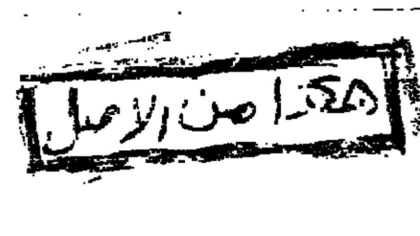
Les candidats devront :
- être diplômé(e) d'Etudes Supérieures,
- avoir des aptitudes au contact, à l'analyse et à la synthèse,
- expérience bancaire souhaitée mais non indispensable.

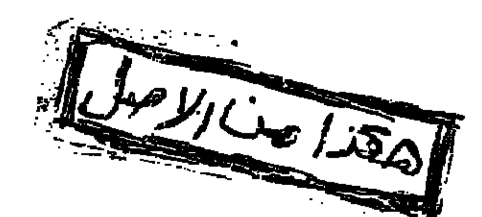
Nous leur proposons une position CADRE.

Les candidatures sont à adresser avec C.V., photo et prétentions à la **C.R.CA.M. de LOIRE-ATLANTIQUE** - Service du Personnel - La Garde - Route de Paris - 44076 NANTES CEDEX.

MEDIA PA









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1ᵉʳ fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel dans les domaines industriel, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1 200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche pour ses activités TÉLÉMATIQUES de son établissement de RENNES

INGENIEURS DÉBUTANTS ou PREMIÈRE EXPÉRIENCE sur mini ou micro pour réalisation de protocoles de télécommunications.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ pour études et réalisation en génie logiciel.

INGÉNIEUR CONFIRMÉ pour réalisation de logiciels en relation avec le matériel.

INGÉNIEUR DÉBUTANT pour réalisation de logiciel de traitement de la parole dans le cadre d'un projet réalisé à LANNION.

Envoyez C.V. et prétentions
SESA, 107, avenue de Crimée 35100 RENNES
ou téléphonez à Joseph GUEGAN : (99) 53.26.48
Préciser réf. sur enveloppe : 02 LM



Établissement lyonnais d'un des premiers groupes industriels français, nous cherchons

un chef de projet informatique

pour participer à la réalisation de notre ambitieux plan informatique.

Miagiste ou ingénieur, vous êtes déjà analyste confirmé ou chef de projet dans l'industrie, sur un moyen système avec bases de données et télétraitement.

Nous vous confions de nouvelles applications de gestion où vous allez de l'étude d'organisation au démarrage, en contact régulier avec les utilisateurs. Votre réussite dans ces premières missions vous conduira vers de plus grandes responsabilités.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 897 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Le Crédit Coopératif

recherche
pour son Agence de POITIERS

l'adjoint à son directeur régional *HF*

Le candidat retenu aura une formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce, maîtrise de gestion, ITB, ou CESB) et une expérience de 5 à 10 ans dans les domaines suivants :
- études de crédit
- gestion administrative et animation d'une agence
- action commerciale.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3665
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE *HF*

MOTIVE PAR LE CONSEIL EN INFORMATIQUE

au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleville-Mézières (Ardennes).

Intégré à une équipe jeune, vous aurez pour mission d'intervenir auprès des entreprises commerciales et de service pour les conseiller à titre individuel (conseils financiers, commerciaux, juridiques, sociaux etc...) ou collectif (actions communes dans le cadre des regroupements ou associations de commerçants). Votre tempérament d'animateur s'exprimera également à travers des actions de formation.

Pour ce poste, nous voyons un collaborateur de formation supérieure (licence, maîtrise de gestion, CEFAC apprécié) disposant de préférence d'une première approche des actions de conseil, ou bien, un candidat d'expérience et de terrain rompu à ce type de missions et évolutif. Dans les deux hypothèses, une familiarisation avec l'outil informatique est fortement souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 10121
a C.A.P. Recrutement
BP 301 - 08105 CHARLEVILLE-MEZIERES

Toulouse

3 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Renix LA NOUVELLE ROUTE ELECTRONIQUE

Filiale de RENAULT et BENDIX ALLIED USA, RENIX est spécialisée dans l'électronique automobile. Son C.A. est d'ores et déjà de 350 Millions de Francs. Créée en 1979, son effectif est de 900 personnes aujourd'hui : il sera de 1500 en 1985. Pour faire face à son expansion, RENIX recherche :

1 RESPONSABLE SUPPORT ELECTRONIQUE

Au sein du Service Industrialisation, ce Responsable sera chargé des modifications mineures à apporter aux produits, de l'assistance technique à la fabrication et de la qualification de sources d'approvisionnement composants.

réf. M 20845 D
Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole, cet Ingénieur Electronicien a une première expérience de 3 ans minimum dans la fabrication de matériel électronique de grande série.
Connaissance de l'analogique et de la commutation. Bon niveau d'Anglais.
Qualités requises : autonomie, sens des priorités, sens des contacts.

1 RESPONSABLE DES PROGRAMMES TESTS

Au sein du Service Industrialisation, ce Responsable Programmes Tests est chargé des programmes, des interfaces et de la mise au point des tests destinés au contrôle d'entrée et à la qualification des composants.

réf. M 20845 E
Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole, cet Ingénieur Electronicien a acquis une première expérience de 3 ans minimum au sein d'un Service Tests.
Bon niveau d'Anglais.
Qualités requises : autonomie et précision, créativité et imagination.

1 RESPONSABLE QUALITE FOURNISSEURS

Au sein du Contrôle Qualité, ce Responsable dirige une quinzaine de personnes chargées du contrôle d'entrée et du suivi Qualité Fournisseurs.

réf. M 20845 F
Agé d'environ 30 ans, cet Ingénieur électronicien a une expérience significative des problèmes d'assemblage des composants actifs et des méthodes de tests de ces mêmes composants. Bon niveau d'Anglais et connaissances mécaniques si possible.
Qualités requises : autorité, esprit d'initiative, sens des contacts.

Ces postes sont basés à Toulouse.
Les conditions offertes et la croissance exceptionnelle de la Société sont de nature à intéresser des personnalités de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à :

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully» - 1 place Occitane
31072 Toulouse Cédex

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

En Normandie, des responsabilités dans la gestion pour de jeunes diplômés

IUT - ESC - INGENIEUR T.P.

Dans notre société et notre métier, nous savons confier très rapidement des responsabilités à des jeunes capables d'autonomie. Notre activité : le Bâtiment et les Travaux Publics ; un métier où l'on réalise et où il existe aussi des entreprises en expansion. La nôtre par exemple : parce que nous savons faire appel à de bons gestionnaires et à l'innovation.

Entreprise régionale à taille humaine nous faisons partie d'un groupe international réputé. Cela nous donne les moyens de vous assurer une formation pratique intéressante.

Débutant ou ayant une courte expérience, vous aurez très vite des responsabilités au niveau de la gestion d'un chantier, d'une agence, ou d'une branche de nos activités. *Votre évolution se fera soit dans la filière gestion ou administration, soit, si vous êtes ingénieur, vers la filière Travaux.*

Merci d'adresser votre lettre manuscrite C.V. et prétentions sous référence 9406 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

adjoint de direction

INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

Nous sommes un des leaders européens de notre secteur d'activité professionnelle. Au sein d'un de nos départements, qui représente plus de 300 Millions de chiffre d'affaires, nous créons un nouveau poste d'Adjoint au Directeur Commercial. *Ce nouveau collaborateur sera chargé tout particulièrement* d'assister la force de vente (20 représentants exclusifs) dans l'organisation et la promotion de nos ventes, l'amélioration de notre implantation. Il aura également pour mission l'observation sur le terrain et l'analyse de toutes les informations du marché qui seront utiles à notre expansion. Ce poste convient à un jeune diplômé d'études commerciales, ayant une expérience d'au moins 5 ans d'animation des ventes dans un secteur de produits de grande consommation, si possible dans le prêt-à-porter. La résidence souhaitée est en province, sinon à PARIS, avec déplacement de 3 à 4 jours par semaine.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 340.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Organisation et Publicité



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



les solutions de progres

recherche un

SPECIALISTE DES BASES DE DONNEES

INGENIEUR ANALYSTE DE HAUT NIVEAU

(5 à 8 années d'expérience)

- Il encadrera un groupe de DEVELOPPEMENT
- *Il spécifiera et réalisera une base de donnees* techniques destinée à des applications de :
  - Simulation électronique de fonctionnement
  - Simulation de coût, M.T.B.F., etc...
  - Implantation de Circuits Imprimés par C.A.O.
  - Interfaçage de machines C.N. ... utilisées en étude et fabrication de produits électroniques sur cartes de Circuits Imprimés.
- *Une première réalisation pratique ainsi qu'une expérience base de données sont indispensables.*
- *Des connaissances en S G B D Codasyl et des moyens matériel Logiciel VAX 11/780 seront appréciées.*

Lieu de travail : **SOPHIA ANTIPOLIS près d'ANTIBES (06).**

Envoyer C.V. + photo + diplômes + prétentions à : TELEMECANIQUE ELECTRIQUE - Direction du Personnel - Route des Lucioles - 06565 VALBONNE, sous réf. : DWS1/02.84.

JURISTE D'ENTREPRISE
ORLÉANS

John Deere France (CA 2,1 milliards F - 2000 personnes), filiale de Deere & Company, société mondialement réputée par ses produits, son management et son éthique, cherche à pourvoir son poste de Juriste d'Entreprise.

Rattaché directement au PDG France et en liaison fonctionnelle avec le directeur du service juridique européen basé en RFA, ce poste requiert une expérience en droit des affaires en général (droit des sociétés — droit commercial et droit social) et comprend une coopération avec des cabinets spécialisés et d'autres services de la Compagnie en matière fiscale et de brevets.

Une très bonne connaissance en anglais écrit et parlé est indispensable. La mission suppose une approche pragmatique et responsable pour conseiller les directions et services dans la gestion *de leurs affaires et assurer préventivement la* sécurité juridique des engagements de la Compagnie.

Adresser CV, photo et prétentions à :
John Deere - BP 27 - 45401 Fleury-les-Aubrais



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'Entreprise Industrielle

Le Groupe de l'E.I. (8000 personnes, 2,5 Milliards de C.A., 5 Directions Régionales et 70 Centres de travaux en FRANCE) se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses domaines d'intervention : Travaux Electriques, Génie Civil et Bâtiment.

INGENIEURS DEBUTANTS

Dégagés des obligations militaires.

Les candidats que nous souhaitons rencontrer pour étoffer nos différents services allieront à leur formation un REEL ESPRIT D'ENTREPRISE. Ils doivent avoir la volonté d'accéder rapidement à des postes de RESPONSABILITE.

Formation à DOMINANTE ELECTRICITE : ESE, ENSIEG, HEI, ENST ou équivalent.
pour nos SERVICES : Installations Electriques Industrielles, Automatisme.

Formation à caractère polyvalent à DOMINANTE BTP : Centrale, ETP, A et M, INSA... ENITRTS
pour nos SERVICES : Electrification Rurale, Génie Civil.

Postes : 1) Bouches du Rhone 2) Corse 3) Cote d'Or 4) Gironde 5) Morbihan 6) Rhone 7) Yvelines

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la ou les régions souhaitée(s) à l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE, 29, rue de Rome 75008 Paris, à l'attention de Madame Jeunot

JEUNE CADRE ETUDES ET DOCUMENTATION ECONOMIQUE

Notre Société est la maison mère de l'un des premiers Groupes français, aux activités internationales. Nous recherchons un jeune cadre, diplômé de SCIENCES PO ou d'un 3ème CYCLE UNIVERSITAIRE, dégagé des obligations militaires. Il sera essentiellement chargé de réaliser une **revue de presse** journalière et dirigera un secteur de documentation économique. Une excellente aptitude aux synthèses rapides et à l'expression écrite est indispensable, ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser ss réf. 4M063 lettre manuscrite + CV + photo à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



emplois régionaux

Important établissement industriel de mécanique
Région RHONE-ALPES
recherche pour son bureau
d'Informatique et Organisation

UN CHEF DE PROJET

MISSION :
Chargé de la conception et de la mise en place d'études d'automatisation dans les domaines de la gestion industrielle, et notamment commerciale.

ENVIRONNEMENT :
- *IBM 3081*
- DOS/VSE/MVS - CICS - TOTAL - PAC.

PROFIL :
- Formation supérieure (diplôme d'ingénieur, *MIAGE)*
- Pratique de l'encadrement d'équipes
- Bon contact utilisateur.

Adresser CV et prétentions
sous référence 23348 sur enveloppe à :
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Régnier Publicité

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
RHONE-ALPES
recherche

JEUNE JURISTE DROIT SOCIAL

SA MISSION : étude et suivi de la législation du travail, conseil et assistance auprès des entreprises.

Cette fonction s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (licence ou maîtrise de droit privé, option : droit social), ayant au moins 2 années d'expérience dans un service du personnel d'une entreprise industrielle.

Il sera rattaché au RESPONSABLE DU SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
RÉGIE PRESSE sous nº T 044104 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société d'
études de marchés
Banlieue Ouest
recherche pour son Département
DEVELOPPEMENT

jeune diplômé HF

Etudes Supérieures (ENSAE - Ecoles d'Ingénieurs - HEC - ESSEC...) joignant de solides connaissances statistiques et informatiques a un goût pour la création et le contact, afin de prendre rapidement en charge de nouveaux projets.

Adresser C.V. détaillé et photo à
la Direction du Personnel

SECODIP
2, rue Francis Pédron - 78241 CHAMBOURCY

Organisation et Publicité

GRENOBLE
LABORATOIRE
DE MICROELECTRONIQUE
recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

Spécialiste systèmes possédant de deux à quatre ans d'expérience.

CONNAISSANCES SOUHAITEES : V.M.S., Télécommunications, programmation système sur VAX. Cet ingénieur occupera la fonction d'ingénieur système au sein d'un service logiciels de CAO et de simulation pour la microélectronique.

Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 13143 à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07 qui transmettra.



GROUPE
D'ASSURANCES
MUTUELLES
DE FRANCE
à Chartres
recherche
pour son service immobilier

un juriste de droit privé

notamment gestion et contentieux,
baux d'habitation et commerciaux,
connaissance procédure judiciaire.
Résidence CHARTRES. Facilités logement.

Adresser CV, photo et prétentions à
GAMF - *Direction du Personnel*
7, av. Marcel Proust 28032 Chartres

Organisme bancaire régional, BOURGOGNE
affilié à un puissant groupe national, recherche
pour son service central

TITRES et BOURSE responsable administratif

Le candidat (niveau classe III - IV) devra justifier :
- d'une expérience confirmée de 5 ans dans les domaines suivants : liaisons avec les agents de change, conservations, *coupons*, SICAV et FCP.
- d'une connaissance approfondie de la fiscalité des valeurs mobilières.

Les candidatures manuscrites sont à faire parvenir accompagnées d'un c.v., des prét. et d'une photo à Axial Publicité - s/réf.6149
27 rue Taitbout - 75009 Paris - qui tr.

Importante société de transformation de matières plastiques de l'est de la France, recherche pour

SON DÉPARTEMENT INJECTION/COMPRESSION

CHEF DE FABRICATION

Le candidat, ingénieur A.M. ou similaire, devra allier de BONNES CONNAISSANCES de mécanique et d'électricité à une EXCELLENTE maîtrise des problèmes sociaux.

Une expérience dans le moulage par injection sera appréciée.

Le candidat devra écrire et parler *couramment* l'allemand et être si possible d'origine alsacienne.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
l'Agence *HAVAS* sous nº *5779*
4, rue du Sauvage, 68100 Mulhouse,
qui transmettra.



Le Centre de Calcul du C.N.R.S. à
STRASBOURG recherche

UN INGENIEUR ANALYSTE

pour étude, installation, adaptation et maintenance de sous systèmes conversationnels sous logiciel d'exploitation type MVS - IBM.

Formation demandée : maîtrise ou D.E.A. informatique.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à
Mme LEMARECHAL, 15, Quai Anatole France,
75700 PARIS. Tél. : *555.92.25 poste 25.29.*

MEMBRE DE SYNTEC

ORGANISATEURS CONFIRMES

Rattachée à la direction générale, l'équipe que nous vous invitons à rejoindre est chargée d'importantes missions d'organisation inter-directionnelles. Les chefs de projets que nous recherchons ont au cours d'une première expérience d'au moins cinq ans en cabinet conseil, mené à bien des interventions : de l'analyse au suivi de la mise en place des préconisations.

Ils travailleront dans une large autonomie mais en collaboration et concertation avec les utilisateurs concernés et les équipes de la direction de l'organisation.

Vous avez une formation supérieure, une bonne culture informatique, un sens critique positif et un esprit de synthèse, le goût des contacts et le sens de la pédagogie.

Ces atouts seront essentiels pour réussir une mission qui vous ouvrira de très larges perspectives d'évolution dans le groupe.

Adressez votre candidature à : la Direction Centrale du Personnel et des Relations Sociales, Service Ingénieurs et Cadres, 8-10 avenue Emile Zola 92109 Boulogne Billancourt.

RENAULT

média-system

SCIENTIFIQUES DÉBUTANTS : APPROCHEZ L'INFORMATIQUE CÔTÉ RECHERCHE ET CRÉATION

VOS OBJECTIFS

Développer vos connaissances et votre expérience dans tous les domaines de l'informatique.

MOYENS OFFERTS

Ceux de la SEDOC (500 personnes dont 200 Ingénieurs) : Société de service spécialisée dans la conception de documents d'exploitation de matériels complexes (dont les SYSTÈMES INFORMATIQUES).

VOTRE MISSION

Concevoir des documents techniques de LOGICIELS destinés aux utilisateurs (généralistes et informaticiens).
RECHERCHE d'information et CRÉATION d'un matériel documentaire fiable et adapté, sont les deux axes des interventions que vous menez, la plupart du temps, chez les utilisateurs.

POUR RÉUSSIR ET ÉVOLUER

Au départ, une formation supérieure scientifique (Ingénieur ou Universitaire).
Une personnalité ouverte aux contacts multiples, des aptitudes pédagogiques : ces éléments sont indispensables pour maîtriser, à l'issue d'une période de formation, ce nouveau métier – *LA DOCUMENTATION* TECHNIQUE – et ses applications dans votre spécialité : L'INFORMATIQUE.

Base de votre mission : proche banlieue ouest.



Adressez votre candidature détaillée, sous réf. 80709 à SEDOC – Z.I. NORD – BP 6 - 78530 BUC.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une société de 600 personnes, notre mission est de **PILOTER**, auprès de grands industriels sous-traitants,
DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ET DE SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES
d'armement de haut niveau. Pour renforcer nos équipes, nous recherchons des

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES DÉBUTANTS
OPTION ÉLECTRONIQUE

à qui nous confierons la responsabilité de la conduite et du suivi d'importantes affaires.

Après définition des caractéristiques techniques des matériels, vous assurerez :
- **LA PRÉPARATION ET LE LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES** auprès des industriels chargés de réaliser l'étude et la fabrication de ces équipements.
- **L'ANIMATION ET LA COORDINATION** des différentes phases de ces travaux.
- **L'ORGANISATION** des essais jusqu'à leur réalisation en laboratoire et sur le terrain, et l'analyse des résultats obtenus.

Ce poste s'adresse à des débutants possédant une réelle aptitude à l'analyse et à la synthèse ainsi que des facilités de rédaction.

Lieu de Travail : Région parisienne.

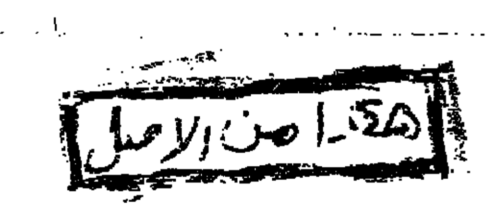
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 8402 M à **EUREQUIP** à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

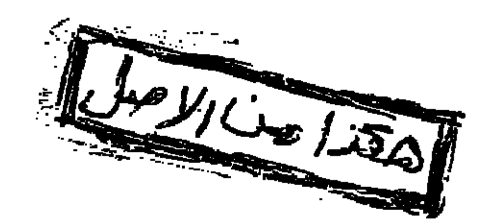


PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél. 553 84 73

HAVAS CONTACT





OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
recherche pour son service

"CREDITS-ENGAGEMENTS"
2 CADRES

• 1 DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (HEC, ESSEC, SUP DE CO, SCIENCES PO, CESB...), *de 25 ans minimum avec si possible une* première expérience bancaire.
Ayant de bonnes connaissances d'analyse financière, *il aura la charge d'un poste* ***D'EXPLOITANT*** et sera responsable des dossiers d'une clientèle d'Entreprises auprès de qui il aura, en outre, à promouvoir les différents services de la banque.
réf. 2604 M

• 1 CLASSE V
30 ans environ, ayant une expérience bancaire de bonne qualité, notamment dans le domaine de *l'inspection, pour assurer le suivi et le contrôle des* engagements. réf. 2705 M

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence du poste choisi à OCBF 66, Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

Responsable produits nouveaux
300.000 F

Edition professionnelle - Un groupe européen spécialisé dans l'édition d'ouvrages professionnels et techniques recherche le "responsable éditorial produits nouveaux" de sa filiale française. Basé à Paris et placé sous l'autorité immédiate du directeur de cette filiale, il aura *pour mission de concevoir, d'éditer et de gérer les produits nouveaux, essentiellement destinés* à une clientèle d'entreprises. Il devra notamment analyser les besoins de cette clientèle, imaginer de nouveaux thèmes, rechercher de nouveaux auteurs, assurer la mise à jour des ouvrages, etc. Il fera évoluer les produits actuels, à dominante plutôt juridique et pratique, vers une série d'ouvrages concernant tous les aspects de la vie des entreprises. Ce poste de haut niveau ne peut convenir qu'à un cadre confirmé de l'édition (ou de la presse) professionnelle, doté de très solides qualités de créativité, maîtrisant bien les techniques de marketing et, de préférence, *les questions juridiques et/ou techniques de l'entreprise. La pratique de l'anglais et/ou* de l'allemand serait appréciée. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 300.000 francs et pourra être supérieure si le calibre du candidat retenu le justifie. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9041M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Vente france
250.000 F

Câbles électriques industriels - *La filiale française d'un groupe industriel multinatio*nal recherche un responsable des ventes pour son nouveau département câbles électriques industriels. Rattaché au directeur commercial de la division internationale câbles, il participera à la définition et a la mise en œuvre de la politique commerciale pour le marché français et négociera personnellement avec les utilisateurs et les revendeurs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans au moins, possédant une bonne connaissance du marché français des câbles électriques industriels, une expérience de la vente de ces produits et de la gestion liée à leur commercialisation. Ce poste, *qui implique une disponibilité totale*, est basé en grande région parisienne (proximite de Melun). La rémunération annuelle, fonction des compétences et de l'expérience du candidat, pourra atteindre 250.000 francs. Écrire à Ph. LESAGE en précisant la référence A/2492M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

ARTHUR D. LITTLE-FRANCE

recherche pour son département Télématique des

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

Deux types de profil sont demandés :

Profil 1 — Les candidats retenus participeront à **la définition de stratégies internationales** (produit, service, marché, technologie, distribution, etc.) de groupes industriels et d'organismes publics européens de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique. *Ils auront une expérience professionnelle réussie et une connaissance* approfondie de l'industrie de la télématique et de la bureautique.

Profil 2 — Les candidats retenus participeront à ***l'analyse et la planification stratégique du Système d'Information de l'entreprise*** (intégration des techniques de traitement et de communication de l'information dans la stratégie et l'organisation de la firme). Ils auront une expérience professionnelle réussie et une connaissance approfondie de l'entreprise, de l'utilisation de l'informatique et de la télématique.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de grandes écoles de premier plan. Les candidats auront plusieurs années d'expérience.

Rigueur intellectuelle, créativité, esprit d'initiative, désir de réaliser une carrière internationale, seront les facteurs de leur réussite.

Une formation complémentaire (M.B.A., M.S.) serait souhaitable.

Français et anglais courants, allemand apprécié.

Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion et doivent être adressées au Directeur du Personnel, Arthur D. Little-France, 230, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

recherche
dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION
INGENIEURS INFORMATICIENS
CONFIRMES
(3 à 5 ans d'expérience)

Postes à pourvoir : CHEFS DE PROJETS

Domaines : télécommunications, réseaux de données, télématique, microinformatique.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats désirant s'investir dans le cadre *de notre rapide* expansion, ayant le sens des responsabilités et du contact à haut niveau dans les administrations et les grandes entreprises nationales ou internationales et capables de s'intégrer dans des équipes dynamiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2047 à

GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, *Bureaux de la Colline*
92213 St Cloud Cedex
Tél. : 602.70.47

Publicités Réunies

Responsable export
220.000 F

Côte atlantique ou paris - *Cette filiale française d'un très important groupe international*, caractérisée par une grande polyvalence technologique, et spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'accessoires, s'adressant à des industries très diverses (loisirs, bâtiment, constructeurs automobile et informatique, etc...) ainsi que dans la sous-traitance industrielle, réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs dont près de 20 % à l'export, sur l'Europe et en Afrique. Elle recherche son responsable exportation qui, sous l'autorité du directeur général, aura à développer et à gérer les ventes à l'étranger. Il devra consolider les positions acquises, valoriser la technologie de la société en détectant de nouveaux marchés et en proposant de nouveaux produits, et définir les stratégies de développement. Ce poste convient a un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 30 ans minimum, possédant *au moins 5 ans d'expérience*, dans la création de marchés et l'animation de réseaux à l'étranger. Une excellente pratique de l'anglais et de l'allemand est nécessaire. Le salaire de départ, fonction des compétences acquises, de l'ordre de 220.000 francs comprend un intéressement aux résultats. Ecrire à N. ELTCHANINOFF en précisant la référence A/1257M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Message à un
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

230.000F+ ***HF***

Vous souhaitez entrer dans une S.S.C.I. connue, filiale d'un important groupe bancaire. Nous développons une activité de conseil particulièrement axée sur les plans directeurs informatiques et utilisant plus spécialement la

méthode MERISE

Nos chefs de projets sont responsables de la réalisation des missions chez nos clients et encadrent de petites équipes opérationnelles qui les assistent dans leur tâche.

C'est l'occasion de faire acte de candidature, si vous avez une formation et/ou une expérience chef de projet, si vous connaissez particulièrement bien la méthode Merise et si vous souhaitez développer vos responsabilités au sein d'une société performante.

Pour un premier contact, merci de téléphoner sous référence M/170/A au 294.03.57 à notre Conseil.

chp — CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO
recherche

COMPTABLE
C.C.B / B.D.F.

Anglais - Italien souhaités.

Merci d'adresser C.V. et prétentions
26, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS.

L'USINE NOUVELLE
recherche

UN JOURNALISTE SPECIALISÉ EN TELECOMMUNICATIONS

Ce poste conviendrait, soit à un diplômé d'une école de Télécommunications ou d'une école informatique ou électronique, débutant ou ayant une première expérience de l'entreprise, soit à un praticien des télécommunications ou de l'informatique/télématique souhaitant diversifier son horizon.

Anglais lu et parlé indispensable.
Disposition pour l'enquête et la communication.
Expérience journalistique appréciée.

Ecrire à M. le directeur de la rédaction
L'USINE NOUVELLE
59, rue du Rocher - 75008 Paris
Une publication du Groupe CEP

THOMSON-CGR
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX
Le Département Études et Développement

recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour compléter ses équipes de développement des scanners à Résonance Magnétique Nucléaire.

Ils travailleront aux études de sous-ensembles H.F.:
- amplification H.F. de puissance,
- adaptation d'antennes,
- mesures H.F.

Ces postes *exigeant esprit d'initiative* et sens des responsabilités, les candidats auront acquis une expérience préalable en conception et mise au point de montages H.F.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CGR, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(700 personnes, C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel *de taille internationale.*

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- *SYSTEMES TEMPS REEL*
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions sous référence 1950 à*
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

Notre Division Recherche et Technologie pour Systèmes avancés recrute un

INGENIEUR MAGNETICIEN
(ECOLE, 3e CYCLE OU DOCTORAT)

Vous connaissez les techniques d'élaboration sous vide des couches minces.
Vous êtes intéressé par les applications du magnétisme aux problèmes d'enregistrement.
Nous vous proposons de travailler au sein d'une équipe de recherche, en relation étroite avec nos unités de développement.
Expérience de recherche souhaitée.
Anglais apprécié.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 408 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



LEVI TOURNAY

Dans le cadre de sa **stratégie d'informatisation massive,**
notre **IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL**
procède actuellement à la constitution **de son équipe informatique** et
recherche pour son siège social à **BEAUVAIS (60)** plusieurs collaborateurs **HF**

RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE EXPLOITATION

rattaché au Chef de Division Exploitation et Télécommunications

Il sera chargé de :
- la réception et la mise en place de nouvelles applications,
- l'optimisation du produit informatique,
- l'aide technique à apporter aux exploitations.

De plus, il gère les bibliothèques de programmes et les tables de contrôles d'accès aux fichiers (RACF).

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation ingénieur aura 5 ans au moins d'expérience professionnelle dans une *multinationale. Il possède de bonnes* connaissances en techniques d'exploitation, JCL et bases de données.

(Réf. M 4182 A)

RESPONSABLE SUPPORT TECHNIQUE ETUDES

rattaché au Chef de Division Etudes et Projets

- il participe avec les départements techniques européens, situés en Angleterre, à la définition des standards, méthodes et procédures informatiques pour le développement des applications.
- il installe et suit ces procédures en France,
- il est centre de compétence pour les logiciels de développement de systèmes, en particulier en *DB/DC* : IMS et DL1.
- il est responsable de la formation technique des équipes *d'études informatiques et des bases de données françaises.*

Le candidat, de niveau BAC + 4 possède 5 années d'expérience *minimum. Il connaît* le Cobol, IMS et DL1.

De plus, il parle l'anglais.

Quelques déplacements de courte durée à prévoir en France et en Angleterre. (Réf. M 4182 B)

2 ANALYSTES CONFIRMES

Responsables d'une équipe de programmation, ils conduisent des projets de gestion de production et marketing. De l'analyse fonctionnelle avec les utilisateurs et le planning jusqu'à la réalisation, les tests et la livraison, ils doivent faire preuve d'autonomie d'action et d'initiative. Une formation supérieure (DUT, BAC + 2), 5 ans d'expérience professionnelle, la connaissance des gros systèmes IBM 3081, S/MVS, du Cobol et des bases de données (MS - DL1) sont indispensables. De larges perspectives de carrière sont offertes aux candidats de valeur. (Réf. M 4182 C)

8 ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour rejoindre notre équipe en cours de constitution et participer à l'analyse et à la programmation de nouveaux projets principalement dans les domaines de la gestion de production et du marketing.

Les candidats doivent avoir 3 ans d'expérience professionnelle, la maîtrise du Cobol, de bonnes notions en DL1 - IMS et si possible avoir déjà abordé l'analyse organique.

(Réf. M 4182 D)

TOUS CES POSTES NECESSITENT DE BONNES NOTIONS EN ANGLAIS.

Nous invitons les personnes intéressées à adresser leur C.V. détaillé avec lettre manuscrite en précisant bien la référence du poste choisi et en indiquant leurs souhaits de rémunération (discrétion et réponse assurées) à :

PUBLISCOPE JUNIOR - 13 rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)



MEESCHAERT

Société de Gestion Financière
Dans le cadre du développement de notre département logistique, nous souhaitons intégrer un :

ORGANISATEUR CONCEPTEUR

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé (Ecole de commerce ou équivalent) débutant ou doté d'une première expérience.

Il concevra, mettra en place et optimisera le système d'information et les procédures de la société, dans un contexte informatique et bureautique de pointe.

Au sein d'une société en plein développement, le *poste offre l'opportunité* d'interventions sur l'ensemble des départements (commercial, marketing, gestion,...) avec une autonomie en rapport avec les qualités du candidat :

Nous souhaitons rencontrer un « opérationnel » doté d'un esprit « entrepreneur » possédant le goût et les aptitudes aux contacts, à l'animation, à la négociation.

Il bénéficiera d'une formation aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux techniques *informatiques* et *bureautiques.*

Ce poste basé à Paris, offre de réelles perspectives d'avenir pour les candidats à *fort potentiel.*

Envoyer curriculum-vitae avec photo et prétentions à :
S.E.G.F. - MEESCHAERT
Michel DUCROIZET, 12, rue Chauchat, 75009 PARIS.

Cadre de haut niveau

planification & développement

Pour son nouveau secteur Planification et Développement, la Compagnie Financière de Suez recherche un **cadre de haut niveau.**

Il aura acquis, après une formation initiale du type HEC ou équivalent, 10 ans d'expérience minimum en **cabinet international d'audit** et en entreprise *industrielle* (anglo-saxonne de préférence) dans des fonctions de contrôle de gestion et/ou de direction financière.

Il aura pour tâche, d'une part, de superviser les analyses comptables et de systèmes d'information de direction, d'autre part, de définir des critères d'évaluation de la gestion et de la politique d'entreprises appartenant à différents secteurs d'activité.

Ce poste est une opportunité intéressante compte-tenu de l'importance et de la diversité du Groupe Suez.

Les candidatures sont à adresser par lettre manuscrite + C.V., en précisant sur l'enveloppe la référence CH/M, à la Direction du Personnel - 1, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

MEDIA HA

Vous avez dit chasseur de têtes?

Ne le dites plus... si vous voulez rejoindre notre profession, celle de la recherche de cadres et dirigeants. Nous n'aimons pas ce terme de chasseur de têtes, que nous ne revendiquons pas. Nous nous présentons comme des professionnels de la recherche de cadres par annonces, et de l'approche directe de dirigeants, convaincus de l'importance des résultats de nos missions pour le développement des entreprises qui nous font confiance.

Dix professionnels de Bernard Julhiet Psycom pratiquent, dans deux départements distincts, ces deux méthodologies. La qualité de cette équipe, quinze années d'expérience, d'excellentes références, l'appartenance à l'un des premiers groupes français de conseil, sont entre autres les facteurs de développement qui nous amènent à rechercher deux nouveaux consultants.

Deux conseils en recherche de cadres et dirigeants

Nous souhaitons entrer en contact avec des responsables de plus de 34 ans, très attirés par notre job, ayant démontré leur réussite *à travers une carrière diversifiée tant au plan des fonctions occupées (gestion, finances, marketing, vente, direction d'hommes)* **qu'à celui de l'ampleur des responsabilités progressivement acquises. Si ce chemin a été réussi dans plusieurs entreprises à forte notoriété, tant mieux. Si les secteurs concernés sont l'informatique, l'électronique, les produits grand public, encore tant mieux (mais d'autres secteurs ne sont pas exclus).**

Un diplôme d'études supérieures commerciales ou d'ingénieur nous paraît nécessaire, de même que des capacités confirmées d'écoute, de réflexion, d'analyse, de synthèse. De plus, la patience, la rigueur, le sens de l'organisation, le goût de la relation, la force de convaincre, et le flair sont essentiels. L'anglais courant est très souhaité. Enfin, savoir négocier avec des interlocuteurs de haut niveau doit être évident. La pratique du recrutement en entreprise ou en cabinet pourrait être un avantage.

Des deux candidats recherchés, l'un rejoindra l'équipe d'approche directe de dirigeants (et bien sûr nous le recherchons également par cette voie), l'autre, l'équipe de recherche de cadres utilisant et l'annonce et des investigations complémentaires.

Ecrivez-nous si la pratique très professionnelle du conseil vous intéresse vraiment, si vous avez un bon mépris des horaires classiques, **si l'adhésion à une stricte déontologie ne vous importune pas. En échange de la richesse de votre expérience, nous vous guiderons vers un métier passionnant. Une très grande confidentialité est évidemment assurée. Ces deux postes sont à pourvoir très rapidement à Paris, dans le 8ème arrondissement.**

Merci d'adresser votre courrier à Jean Masson, PDG de Bernard Julhiet Psycom, 1 rue de Berri - 75008 Paris, sous réf. BJ 84 879 M.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Ingénieur de recherche débutant

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, intervient dans des secteurs industriels aussi divers que le forage, la production pétrolière, l'industrie alimentaire et chimique...

Nous nous situons parmi les leaders internationaux dans la chimie de spécialités avec plus de 65 % de notre C.A. à l'étranger.

Dans le cadre de notre constante expansion, nous souhaitons rencontrer un ingénieur de recherche

Vous êtes jeune diplômé de l'ENSIC, INSCIR, IGC ou UTC et possédez une solide formation en génie chimique.

Nous vous proposons, dans un premier temps, d'effectuer des mises au point de procédés.

Nous offrirons, à terme, à un candidat de valeur, un poste d'ingénieur de fabrication dans l'une de nos usines de province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à CECA S.A. - 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.



CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA PA

A la direction des accords industriels et contrats : 2 juristes

Notre Groupe industriel, l'un des tout premiers en France, couvre de façon très décentralisée des activités internationales largement diversifiées. Sa «Direction des Accords Industriels et des Contrats» a pour mission de développer ses services dans l'esprit d'un cabinet interne qui s'impose par la qualité de ses prestations auprès de nos filiales en les traitant vraiment comme des clients.

Nous désirons compléter rapidement notre équipe par l'adjonction de deux juristes, parlant anglais, formés, en *priorité,* au *droit* des *accords industriels* et des *contrats sur un plan international. L'un* d'entre eux doit être un juriste très confirmé pouvant démontrer une expérience réussie d'une dizaine d'années dans le *domaine* des *accords industriels. Des* dossiers importants lui seront confiés immédiatement. Le second, de même profil, aura moins d'années d'expérience. Tous deux devront avoir travaillé dans un grand groupe et faire la preuve de leurs qualités de négociateur compétent et très autonome.

Les contrats traités requièrent, en effet, un professionnalisme rigoureux de l'un et de l'autre. Des perspectives de développement de carrière pourront leur être rapidement proposées... en cas de succès. Bien entendu, les deux postes sont à Paris. Merci d'écrire aux Conseils de SIRCA sous référence 120 315M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Important groupe de promotion immobilière du secteur social recherche

Chargé(e) de mission

Au cours d'un contrat à durée déterminée de **6 mois,** vous serez chargé de l'établissement des dossiers de clôture des SCI.

Disponible immédiatement, vous aurez acquis des **compétences administratives** et **financières** nécessaires au cours d'une expérience similaire. (Réf. BC/PRO)

Assistant(e) d'opération

Vous seconderez le responsable du service et assurerez le suivi administratif et financier d'opérations telles que la **construction,** la **réhabilitation** et le **lotissement.**

La frappe de documents vous sera demandée.

Une expérience similaire d'au moins 3 ans serait appréciée. (Réf. PH.B)

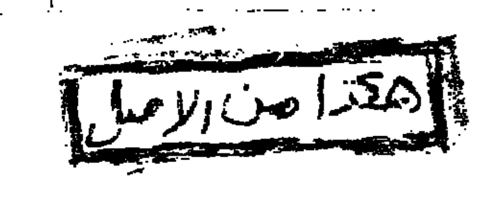
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à



GROUPE ARCADE
Service du personnel
63, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

MEDIA 84





L'USINE NOUVELLE

Avec plus de 582.000 lecteurs cadres dans les entreprises industrielles, nous sommes le premier journal industriel français. Notre Directeur de la Publicité recherche pour son équipe commerciale:

CHEF DE PUBLICITE PARIS

ayant acquis une expérience de la vente d'espace publicitaire, ainsi qu'une bonne connaissance des secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Génie climatique. Entreprenant et dynamique, il devra s'intégrer à notre équipe.

CHEF DE PUBLICITE LYON

Expérimenté dans la vente de services publicitaires aux entreprises industrielles de la région Rhône-Alpes; il devra faire preuve d'initiative et de disponibilité pour développer son secteur d'activité.

Nous leur confierons la pleine et entière responsabilité de leurs marchés, tant vis-à-vis des annonceurs que des agences de publicité.

Ces deux postes requièrent une formation commerciale supérieure, une expérience agence ou support, le goût du contact et la volonté de vendre en milieu industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo) à: Dominique DEMARET - L'USINE NOUVELLE, 59, rue du Rocher 75008 Paris

Une publication du Groupe CEP

Télématique

Transpac, réseau national de transmission des données informatiques, *support de la télématique des années 80, propose des postes d'avenir :*

INGENIEURS COMMERCIAUX

Elargissez votre horizon grâce aux réseaux.

Vous êtes jeune ingénieur commercial en informatique ou frais émoulu de l'enseignement supérieur, option informatique.
La perspective d'une activité limitée à un arrondissement de Paris vous fait frémir. Vous avez soif d'espace et de diversité.
Orientez votre carrière vers un domaine où le potentiel est illimité : la télématique et les réseaux.
TRANSPAC — Réseau national de transmission de données — est le fer de lance des applications de télématique en France. Il met la téléinformatique à la portée des PME comme des grands organismes.
Nous vous offrons la chance de vous valoriser en contribuant à son développement commercial sur un secteur d'activité sans limitation géographique.

TECHNICO-COMMERCIAUX

L'avenir est à ceux qui choisissent les techniques de pointe.

La téléinformatique est en profonde mutation. Ses techniques évoluent à un rythme rapide. Ses applications pénètrent tous les secteurs d'activité. La transmission de données par paquets s'est imposée avec la norme internationale X25.
Dans ce domaine, le réseau TRANSPAC est l'un des leaders au plan mondial.
Nos clients sont aussi bien des PME que des grands organismes. Pour les aider à mettre en œuvre leurs sytèmes téléinformatiques autour de notre réseau, nous avons besoin d'ingénieurs technico-commerciaux qui recherchent le contact à la fois avec une technique moderne et une clientèle variée.
Si vous avez quelques années d'expérience en informatique, avec si possible des connaissances techniques dans le domaine des réseaux, saisissez l'occasion d'acquérir, dans notre discipline, une compétence enviée qui fera de vous un spécialiste rare.

Pour ces postes le lieu de travail est à PARIS.

Adressez votre C.V. au Service du Personnel
TRANSPAC, Tour Maine Montparnasse
BP 145 - 75755 PARIS Cédex 15



IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
SECTEUR CHIMIE-PHARMACIE

recherche

LE RESPONSABLE JURIDIQUE DE SA FILIALE FRANCAISE

HF

Rattaché au Directeur Administratif, il apportera son expérience de quelques années acquise en cabinet ou entreprise dans les domaines du contentieux, droit des affaires, droit des sociétés.

Le poste ouvert sur l'entreprise nécessite des qualités de contact et de dialogue, il permettra de mettre à profit les connaissances acquises par une formation complémentaire (type IAE, IEP...). Anglais souhaité

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf 11305 à **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220. *75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

AVEC NOUS, PORTEZ L'INFORMATIQUE AU CŒUR DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Choisissez l'informatique, pour ne pas manquer le tournant de la troisième révolution industrielle.

L'informatique est aujourd'hui un élément fondamental de la gestion des entreprises, des collectivités. Elle irrigue chaque jour plus en profondeur le tissu industriel, *commercial, administratif et social du pays. Les années 80* verront dans le domaine du traitement de l'information, des changements plus importants que ceux que nous avons vécu depuis l'avènement de la carte perforée : bureautique, télématique, robotique, informatique individuelle, traitement de la voix, de l'image et du texte.

Nos activités se développent avec les besoins de l'économie...

Elles concernent principalement les systèmes de *traitement de l'information, les équipements et services* susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes, sans cesse plus complexes, des milieux d'affaires, de l'Administration, de la science, de l'exploitation spatiale, de la défense, de la médecine et de nombreux autres secteurs de l'activité humaine.

Nos produits comprennent des systèmes informatiques, des systèmes et produits de *télécommunication, des matériels de distribution de* l'information, des systèmes de bureau, des machines à écrire, des copieurs.

C'est pourquoi nous recrutons...

De Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

à la recherche de leur première situation, ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, pour leur confier après une formation normalement rémunérée des postes

d'Ingénieurs Technico-Commerciaux, Ingénieurs Commerciaux.

Les candidats doivent être dégagés des obligations du Service National, avoir une bonne connaissance de l'anglais, accepter le *principe de la mobilité géographique* (nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province).

... Pour leur permettre d'exercer des métiers variés à l'image des applications multiples de l'informatique.

Les exemples ne manquent pas qui ont profondément *modifié la vie des* entreprises et des particuliers.

La banque :

Le personnel qui dispose d'un terminal est investi d'un pouvoir de décision; dégagé de tâches répétitives, il est disponible pour des tâches plus enrichissantes, des rapports directs avec la clientele. Le client, grâce au guichet libre-service peut *retirer* de l'argent 7 jours sur 7, *24 heures sur 24.*

La distribution :

L'introduction de terminaux aux points de vente améliore les opérations de réception des marchandises, de réapprovisionnement, de ventilation des ventes d'une entreprise à succursales. Le scanner holographique IBM lit le code produit, permet la recherche du prix, son affichage sur écran avec désignation de l'article, et l'impression en clair du ticket de caisse. Le client repart avec une facture détaillée.

Les municipalités :

L'ordinateur est devenu l'une des pièces maîtresses de la gestion municipale : edition des listes électorales, état civil, paie du personnel communal, bibliothèque municipale.. pour un meilleur service aux administrés.

L'industrie aéronautique :

Des études préliminaires aux essais en vol, *interviennent la conception et la fabrication assistées par* ordinateur (C.F.A.O.).

Comment faire acte de candidature?

Si vous souhaitez porter, avec nous, l'informatique, au cœur de *l'Economie Française, rejoindre une entreprise* et un secteur en pleine expansion, adressez votre candidature à notre Département Recrutement-Orientation-Conseils 2, rue de Marengo 75001 PARIS, en mentionnant la référence ICM-31/1. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.

Après examen de leur dossier, les candidat(e)s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou *dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons* leurs frais de transport.



MASH



Groupe privé de 400 millions de C.A. spécialisé dans la signalisation routière
recherche

UN CADRE AMÉRICAIN

pour lui confier la responsabilité de ses exportations dans les pays arabes (Moyen-Orient et Afrique du Nord)
La rémunération prévue ne sera pas inférieure à 200.000 F/an (fixe et intéressement).
Le poste sera basé en proche banlieue ouest de Paris.

Téléphoner ou écrire (réf. 1.626)
à notre Conseil en Recrutement
proway

27, rue Marignan, 75008 PARIS - (1) 359-64-14.

Important groupe d'assurances recherche

consultant interne

pour s'intégrer au Département Organisation du groupe, composé d'une petite équipe fortement motivée et très attachée à la qualité et à l'efficacité de ses prestations.
Il ou elle mènera de façon autonome plusieurs missions simultanées dans des domaines variés.
Compte tenu du niveau des interventions, il ou elle a une formation supérieure de préférence Grande Ecole, un fort potentiel et une expérience d'au minimum trois ans (expérience Cabinet Conseil appréciée).
Le lieu de travail habituel est Paris.
Madame Bernié, 80 rue Taitbout 75009 Paris, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (C.V., prétentions...) sous référence M 802.

Important Bureau d'études en URBANISME
recherche pour PARIS

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une Grande Ecole scientifique (option informatique et statistiques), il participera a la conception et à la réalisation de systèmes complexes (CAO, DAO).
La *préférence* sera accordée à un candidat ayant déjà quelques années d'expérience et la pratique des langages APL et FORTRAN.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 9384 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

P.M.E. IMPLANTÉE DANS 94
recherche

CHEF COMPTABLE

Niveau DECS. Responsable à part entière de la gestion comptable et administrative. *10 ans d'expérience.* Connaissances en informatique demandées. Poste motivant et évolutif.

Adresser C.V. et prét. à : GERMINAL - Réf. 0983, 99, rue Brancion, 75015 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre des activités

GENIE VLSI

BULL SYSTEMES lance le grand projet VLSI français.
Pour constituer une équipe qui en assurera la responsabilité, il recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ELECTRONIQUES

(ou équivalent), débutants ou ayant une première expérience en conception de circuits intégrés.
Si vos compétences concernent les domaines de(s)
- la microélectronique MOS
- l'utilisation de programmes CAE et la simulation électrique
- tests et diagnostics sur circuits intégrés.

Lieu de travail : les Clayes sous Bois (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 102 M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

LEVI TOURNAY



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



Informaticiens confirmés

En pilotant nos projets, de nouveaux horizons à découvrir...

SG2 groupe puissant de 4000 personnes connaît une expansion rapide dans tous secteurs de l'informatique. Si votre expérience de 2 à 5 ans est solide et que vos compétences s'appliquent à l'un des domaines suivants :

Système IBM : IMS - DL1 - CICS.
Système CII-HB : DPS 7 - DPS 8.

Nous vous proposons de réaliser vos ambitions, grâce à notre savoir-faire dans des spécialités de pointe telles que : conception et réalisation de systèmes de gestion, réseaux d'interconnexion hétérogènes, connexion à haut débit entre processeurs spécialisés, bureautique, messagerie, XAO, bases de données multi-média - Macro-systèmes, ressources réparties - Systèmes expert, intelligence artificielle.

Vous prouverez vos compétences, souplesse d'adaptation, créativité, ouverture à la diversité, et agirez de façon autonome en véritable patron de votre projet.
Vous saurez aller plus loin encore et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous réf. YR 6 M, à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

Chef de Projet

pour être

Responsable études et développement informatique

Notre Direction Administrative (IBM 3083, 650 terminaux sous IMS) gère les informations concernant nos clients et leurs contrats. C'est le garant de la qualité de notre service et de l'équilibre financier de l'entreprise. Nous mettons en oeuvre aujourd'hui d'importants moyens informatiques pour optimiser notre efficacité dans ce domaine.

Votre expérience : 2 ans environ dans la conduite de projets et l'animation d'une équipe d'analystes.

***Votre mission :** interlocuteur privilégié des directions administratives et opérationnelles.*

- vous aurez toute latitude pour mettre en place le plan informatique de notre Direction Administrative et en coordonner les différentes applications (jusqu'à la mise en production), - vous participerez à la structuration des méthodes et des normes. - vous dirigerez une équipe de 6 personnes dont les chefs de projets.

Votre envergure professionnelle vous permettra d'appréhender parfaitement les besoins des utilisateurs finaux dans un environnement d'informatique distribuée et d'orienter notre stratégie dans ce domaine.

Avantages du poste : salaire très motivant, environnement de travail agréable, réelles opportunités de carrière dans une entreprise disposant d'importants moyens informatiques.

Merci d'écrire à B. Bruot,
sous réf M/DA.7, Rank Xerox,
Service Recrutement,
93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

Important laboratoire, filiale française d'un Groupe américain, l'un des leaders sur le marché des produits pharmaceutiques, recherche pour son siège social un

Chef de personnel *HF*

En liaison directe avec le Directeur des Relations Humaines, vous serez chargé(e) entre autres du recrutement, cadres compris, et des relations avec les représentants légaux du personnel. L'effectif du siège situé à Courbevoie (92) et des services rattachés est de 300 personnes.

Vous avez une formation supérieure, incluant de solides connaissances en Droit du Travail. Après plusieurs années passées dans les services de Personnel, vous vous sentez capable de prendre la responsabilité complète de la fonction. Nous vous offrons la possibilité de faire vos preuves et de progresser au sein d'une véritable équipe dans un Groupe international renommé.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité), sous la référence 1/CPS/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

AFCOREM

Ingénieur d'Etudes

Saint Remy les Chevreuse

Nous recherchons pour un important Laboratoire d'Etudes un
INGENIEUR DIPLOME ARTS ET METIERS OU GRANDE ECOLE SIMILAIRE
Intéressé par l'expérimentation et l'instrumentation.
Formation mécanique - électronique - informatique - calcul des structures indispensable. Une première expérience de 2 à 3 ans est souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au C.E.B.T.P. 12 rue Brancion 75737 PARIS cedex 15

JE PENSE, J'AGIS, JE VIS.



"Penser, mais pas seul. L'informatique d'avant garde développée par TELESYSTEMES implique l'esprit d'équipe tout en gardant ma liberté d'action.

Agir, c'est m'engager en prenant mes responsabilités pour que TELESYSTEMES conserve sa position de leader en matière de communication et de réseaux.

Vivre chez TELESYSTEMES c'est développer mes connaissances des techniques de pointe, de l'ingénierie de systèmes par exemple, mais aussi exporter aux 4 coins du monde la maîtrise TELESYSTEMES.

Ce qui ne m'empêche pas de mener une vie familiale où je peux pratiquer mes loisirs préférés.

Il faut un temps pour tout."

L'innovation et la conquête du marché national (banque, santé, distribution, collectivité...), **c'est notre objectif.**

L'écoute du marché, la souplesse, l'adaptation pour avoir une croissance plus rapide encore, **c'est notre stratégie.**

Des activités différenciées confiées à des unités opérationnelles autonomes et polyvalentes, ***c'est notre structure.***

1984 nous permet d'être le leader des systèmes et services télématiques, grâce à nos métiers : la gestion temps réel, la communication électronique et l'information automatisée.

Notre croissance, ce sont les 200 postes qui seront offerts au cours de l'année 1984. Informaticiens confirmés ou débutants, vos objectifs, votre stratégie sont les nôtres.

Vous êtes, vous serez les spécialistes d'avant garde BULL (grands et moyens systèmes), IBM (grands et moyens systèmes), DEC (VAX), PRIME, micro (P.C.), microprocesseurs, réseaux,...

C'est vous qui confirmerez notre avance technologique en **VIDEOTEX, carte à mémoire, gestion, réseaux, bureautique, télécommunication...**

Prenez contact en écrivant à TELESYSTEMES S.A.
Service Gestion et Recrutement
115, Rue de Bac - 75007 PARIS - Tél. (1) 544.38.98



DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.

GEMAP-OUEST

Auditeur interne

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou Grande Ecole d'Ingénieurs

Vous vous voyez prochainement responsable opérationnel.
Vous avez non seulement les capacités d'un gestionnaire et d'un organisateur, mais aussi celles d'un animateur et d'un leader.

Débutez votre carrière en tant qu'auditeur opérationnel : les missions de contrôle et de conseil que vous conduirez dans nos différents établissements et sur l'ensemble de la France vous feront toucher à tous les aspects de la gestion de notre entreprise (production, marketing, distribution, administration, personnel...).
Vous acquerrez ainsi une connaissance approfondie de notre organisation et de ses hommes, et diversifierez vos compétences.

Evoluez ensuite, à bref délai, vers les fonctions qui correspondront le mieux à vos capacités.

SOPAD Nestlé

Merci d'adresser votre C.V. à SOPAD - Direction du Personnel, 17 quai Paul Doumer - 92411 Courbevoie Cédex.

NESCAFÉ mousline MAGGI Nestlé CRUNCH BON JOUR Pelpo Bolino CHEF KÖHLER NESCAFÉ mousline MAGGI Nestlé CRUNCH BON JOUR Pelpo Bolino



CORRESPONDANT TOUCHE ROSS
400 PERSONNES EN FRANCE

Pour contribuer à la croissance rapide de son activité conseil, recherche

consultants expérimentés

FINANCE - COMPTABILITE

- Formation Grandes Ecoles ou équivalent et formation complémentaire comptable (expertise, DECS...)
- Expérience de quelques années en audit interne ou externe
- Connaissances de l'informatique et de l'anglais appréciées

HLA conseil

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo + prétentions à Monsieur JF ALLIX - HLA Conseil 17, rue de La Baume 75008 Paris qui étudiera votre candidature.

La filiale française (2500 personnes – plus d'un milliard de CA) du Leader Mondial dans la fabrication de câbles isolés pour le transport de l'énergie et de la communication recherche pour sa ***DIRECTION TECHNIQUE***

UN INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

ayant 3 à 6 ans d'expérience dans le bureau d'études d'une société de mécanique industrielle de grande série.

Au sein de la Direction Technique de la société, ce poste fonctionnel que nous créons est destiné à animer et orienter dans chacune des usines les activités tournées vers une utilisation plus économique des composants du coût industriel : Mise en œuvre des matières premières, Utilisation main-d'œuvre, Choix des matériels, Consommation énergétique.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue Est de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80710 à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante société d'électronique située en banlieue Sud-Ouest recherche
pour ses **applications Télématique**

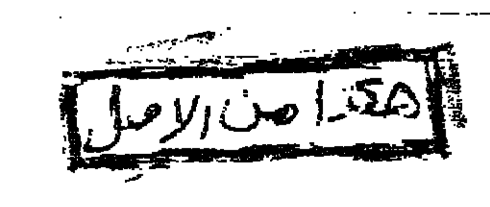
Jeunes ingénieurs

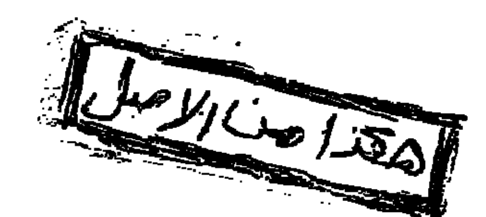
3 à 5 ans d'expérience en développement de logiciel temps réel.

Adresser votre dossier de candidature sous réf. 5508 AS/GO, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system







OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Rejoignez l'Entreprise fer de lance de la stratégie bureautique de JEUMONT SCHNEIDER:

Jistral

Pour faire face à son développement, JISTRAL offre à des candidats **à fort potentiel commercial, confirmés dans la vente de mini et micro *ordinateurs*,** des opportunités particulièrement motivantes à:

INGENIEURS COMMERCIAUX

Grands Comptes Nationaux privés et publics

INGENIEURS DE PROMOTION

chargés d'animer et d'assurer le développement et la promotion des ventes auprès de nos distributeurs, dans le cadre d'une politique commerciale et de produit établie par JISTRAL.

Ces deux postes sont à pourvoir pour PARIS et LYON

INGENIEURS COMMERCIAUX

pouvant justifier d'expériences réussies, chargés, à partir d'une importante base de clientèle existante, d'assurer la commercialisation des produits informatiques et bureautiques de JISTRAL.

Ces postes sont à pourvoir chez nos distributeurs.
à PARIS, LYON, BESANÇON, ANNECY, TOULON

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo
à l'attention du Service du Personnel
JISTRAL 126, rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS-PERRET

L'opportunité de votre carrière? Le service financier d'une entreprise internationale.

Dans une entreprise internationale pluridisciplinaire ou de BTP, chez un ensemblier, vous êtes devenu en une dizaine d'années, compétent, puis expert en gestion de trésorerie et de financement des contrats internationaux. C'est donc maintenant qu'il faut saisir une opportunité un peu exceptionnelle de devenir le responsable à part entière d'un service financier. Sous les ordres du directeur financier de cette entreprise française (5 milliards de CA dont 50 % à l'exportation), vous animerez votre équipe d'une vingtaine de collaborateurs *qui vous aideront* à coopérer avec les opérationnels de l'entreprise.

L'importance de ce poste requiert évidemment une bonne pratique des rapports avec la profession bancaire comme du suivi de trésorerie et de financement des très grands chantiers à l'exportation comme des affaires concernant la COFACE. L'urgence des tâches à remplir ne permet pas l'initiation d'un spécialiste venu d'un autre secteur. Par contre, un financier d'entreprise s'adaptera sans difficultés majeures à des zones qu'il connaît moins bien.

Votre compétence professionnelle et aux qualités habituelles de rigueur des financiers doivent s'ajouter d'excellentes aptitudes relationnelles pour négocier et convaincre ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais, voire de l'espagnol. Bref, c'est à un futur manager que nous suggérons d'adresser une première lettre bien circonstanciée aux consultants de SIRCA. Ajoutons simplement que les références de la société en question et le traitement de départ sont à eux seuls des arguments décisifs. La plus grande confidentialité vous est évidemment assurée. Référence 119 411M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC



COGEMA
GROUPE CEA

Société leader mondial dans le domaine du cycle du combustible nucléaire (9.000 salariés) recherche pour son
SERVICE TRANSPORTS SPECIAUX A VELIZY

INGENIEUR MECANICIEN

Il aura pour mission l'étude des nouveaux emballages destinés aux transports des matières radio-actives.
Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur diplômé option Mécanique Appliquée, débutant ou ayant eu une première expérience professionnelle dans un domaine proche de notre activité.
Il devra posséder un solide sens pratique et un esprit inventif.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence MO 301 à :
Elisabeth FRIEDEL - CETAGEP - 30, avenue de l'Amiral Lemonnier - 78160 MARLY-LE-ROI

COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES

Organisation et Publicité

Vous avez volonté de progrès, ténacité, imagination,
vous avez une formation d'ingénieur ou de psychologue,
vous avez au moins 35 ans,
vous avez une expérience industrielle

VENEZ RENFORCER L'EQUIPE

DEVELOPPEMENT DES HOMMES

- FORMATION, EMPLOI, GESTION PREVISIONNELLE, RECRUTEMENT CADRES

au siège social PARIS d'une Entreprise Française,
- 6000 personnes dont 700 Ingénieurs et cadres -
- Secteurs Electricité, Electronique, Informatique, Ingénierie -

entreprise qui met en œuvre un plan de progrès.

Prenez contact par le canal de CONTESSE PUBLICITE, s/réf. 87151
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Banlieue Nord de Paris

Ingénieur mécanicien

Importante société de services du secteur pétrolier, située **banlieue Nord**, recherche **pour son centre d'études un ingénieur mécanicien.**
Vous devrez vous intégrer rapidement dans l'équipe chargée de l'étude, de la *mise au point et du développement de projets sur la partie mécanique* d'appareils de mesure.
Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste, un candidat possédant une expérience **industrielle d'au moins 3 ans** acquise, si possible, dans un domaine similaire.
Une ouverture d'esprit aux différentes technologies, le sens du travail en équipe et des négociations ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables pour réussir dans votre fonction.
De courts déplacements en France ou à l'étranger sont à prévoir.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 2805/LM à *MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens* - 75002 PARIS, *qui transmettra.*

MEDIA PA

Deux N°2 dans la fonction personnel

L'un en banlieue sud de Paris, l'autre près d'Angers. Ces deux unités industrielles relèvent de la même technicité et sont caractérisées par des investissements de grande productivité, une main-d'oeuvre masculine très qualifiée, le travail en 2 x 8 ou 3 x 8 et des syndicalistes qui connaissent bien leur affaire. Les circonstances font que les deux directeurs du personnel ont besoin, en même temps, de leur n° 2 et que l'expansion de ce groupe français,12 000 personnes,ne permet pas de faire de promotion interne.

C'est donc une opportunité extrêmement intéressante pour vous qui êtes encore trop jeune de 3 ou 4 ans pour prendre seul la responsabilité totale de la fonction dans une usine de 300 - 400 personnes. Vous allez ainsi pouvoir poursuivre votre première expérience du monde industriel et consolider vos acquis. Entre autres missions, vous aurez la responsabilité de mettre au point les méthodes et les procédures qui allègeront la tâche des employés administratifs et faciliteront l'information de l'encadrement et des partenaires syndicaux. Au fur et *à mesure de votre évolution, vous élargirez vos responsabilités.*

A vous de tailler un manteau à votre mesure, auprès d'un supérieur qui aura votre réussite dans ses objectifs. Les règles du jeu sont donc claires. A vous de gagner grâce à votre formation supérieure (sciences humaines, droit du travail, économie, etc...), à vos qualités pédagogiques (participation aux actions d'adaptation au changement technologique), à vos aptitudes relationnelles (recrutement, accueil, intégration, coopération avec encadrement) et finalement à votre joie de vivre,en usine. Votre première lettre aux consultants de SIRCA sous référence *118 420M*.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

---

responsable export

VALOIS Valves - Aérosols - Pompes

Société Française rattachée à un groupe américain, *nous sommes le leader européen sur le marché des valves* aérosols, pompes, destinées aux secteurs de la parfumerie et de la pharmacie. Notre Direction Commerciale souhaite confier à un nouveau collaborateur le développement de nos activités sur les marchés d'exportation : le monde entier, en dehors des pays où nous avons déjà des filiales. Il s'agit, après étude, de mettre en place, pays par pays, la structure adaptée à la commercialisation de nos produits, agent ou filiale, d'animer et contrôler *cette structure. L'action de ce Responsable Export s'inscrit* dans le cadre d'un plan définissant un budget, des moyens et des objectifs. Ce dernier assure la remontée d'informations vers nos Chefs de Produit, afin de nous aider à bien suivre l'évolution des besoins de nos clients. Ce poste convient à un jeune diplômé, de type ESC, pouvant se *prévaloir d'une expérience de vente, acquise à l'exportation, de produits industriels* destinés aux fabricants de produits grand public. La connaissance de l'univers du conditionnement serait un atout. Le poste est basé à PARIS, et comporte de nombreux déplacements (60 % du temps de travail). Le développement rapide de nos activités nécessite un candidat à fort potentiel.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 336.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

ANALYSTE INFORMATIQUE

Nous recherchons pour l'une de nos filiales un jeune Ingénieur chargé de concevoir, réaliser et mettre en place des logiciels d'application de gestion - notamment gestion de production - en relation avec les cellules informatiques des usines.

La grande diversité des problèmes traités *nécessite des liaisons avec la plupart* des services de l'entreprise (services financiers et contrôle de gestion, services commerciaux, services du personnel, etc...). *Ces missions peuvent impliquer* l'animation d'une petite équipe d'analystes-programmeurs.

Une formation d'ingénieur et une première expérience en informatique - 4 à 5 ans - sont nécessaires. La connaissance de l'informatique industrielle est souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature
sous Réf. 842 à La Direction des Affaires Sociales
Saint Gobain- Les Miroirs - Cedex 27 - 92096 Paris la Défense.

SAINT-GOBAIN

Curriculum

Consultant dans une équipe au service des carrières

Les entreprises se préoccupent de plus en plus de mettre à la disposition de leurs cadres, les moyens nécessaires à l'évolution de leur carrière. A cet effet, notre cabinet conseil, créé il y a 3 ans, a su développer un outil original et efficace.

Nous recherchons notre troisième consultant.

Agé de 40 ans environ, il aura acquis une solide expérience du recrutement, de la gestion des carrières, de la formation ; il aura une approche humaniste du développement des *capacités personnelles.*
Nous lui demanderons, pour ce métier neuf, de prouver son tempérament commercial dans la prise de contact avec les entreprises, de conduire jusqu'à la phase finale la *mission d'évolution* (diagnostic, définition des actions à mener, animation du plan) et d'assurer un suivi personnalisé.
Ce nouveau job est un pari ! Nous vous proposons de le prendre avec nous. Ainsi, vous *pourrez donner libre cours à votre goût de l'autonomie, à votre intérêt pour les hommes, à votre créativité.*
Merci d'adresser votre lettre de candidature, qui sera examinée en toute discrétion, à : EXECUTIVE DRIVE - Carrière Conseil 98, avenue de Messine 75008 Paris.

Executive Drive
Carrière Conseil

---

csee

recherche pour ses activités :
TELE-INFORMATIQUE,
MICRO-INFORMATIQUE
APPLIQUEES AUX TERMINAUX
et à la TELEPHONIE
pour son **Centre d'Etudes** de **Palaiseau**

PROGRAMMEURS

BTS, DUT débutants

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

BTS - DUT

Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans un des domaines suivants : logique, analogique, micro-processeur, logiciel.

Adresser C.V., photo à M. BETHEGNIES
sous référence M - CSEE
B.P. 62 - 91121 Palaiseau Cedex.

CONTESSE

Notre Division Recherche et Technologie pour Systèmes avancés recrute un

INGENIEUR CAO-VLSI

Vous connaissez les problèmes de conception des circuits intégrés et vous êtes intéressé par le développement d'outils CAO adaptés à la conception de circuits spéciaux.
Nous vous proposons de travailler au sein d'une équipe de recherche fortement pénétrée des préoccupations industrielles.
Expérience souhaitable de programmation en langages de haut niveau (PASCAL, LISP).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 409 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

PRET A PORTER MASCULIN PARIS

Nous sommes un département (260 MF) d'un important groupe de l'habillement. Nous diffusons auprès des détaillants spécialisés et des grands magasins plusieurs marques de petites pièces qui occupent toutes une position de leader sur leur créneau.
Notre Directeur Général recherche 3 cadres.

CHEF DE PRODUIT

L'une de nos marques s'adresse à l'homme élégant mais décontracté. Cette marque est appelée à un fort développement et nous avons besoin d'un cadre capable de bien cibler le produit et la clientèle potentielle, de définir le plan de collection, de faire le choix des matières, la définition de la gamme de coloris, de procéder à un pré-test de la collection et de veiller à sa réalisation dans les délais. Puis il élabore l'argumentaire de vente. *Il est aidé dans sa mission par un bureau de style extérieur et fait équipe avec le chef de ventes de la* marque. Ce poste convient à un cadre jeune, justifiant d'une bonne formation marketing et d'une expérience de 5 ans de la fonction acquise dans l'habillement ou un produit influencé par la mode ; l'important est d'avoir le «feeling» pour un produit décontracté. (Réf. 369 G)

CHEF DES VENTES FRANCE

Nous fabriquons et commercialisons sous licence la griffe d'un grand couturier et recherchons un homme capable d'animer les ventes *de ce secteur* (75 MF). Ce nouveau collaborateur communique au chef de produit de la griffe *toutes les informations susceptibles d'infléchir* l'élaboration du plan de collection ; il définit à ses 12 représentants exclusifs leurs objectifs qualitatifs et quantitatifs et contrôle leur réalisation sur le terrain dans le respect de la politique commerciale de l'entreprise. Il est habilité à proposer tous moyens de stimulation de l'équipe et du réseau. Nous confierons ce poste à un homme jeune, justifiant déjà d'une expérience de la fonction de 5 ans minimum acquise si possible dans l'habillement. Le poste implique de se déplacer à 80 % de son temps et d'être représentatif d'un produit de luxe. (Réf. 369)

CHEF DES VENTES EXPORT

Actuellement, l'export représente 10 % de notre CA global mais compte-tenu du style et de la notoriété de nos articles nous pouvons améliorer *nos performances rapidement. Ce nouveau collaborateur fait l'analyse des marchés potentiels, une évaluation de l'actuel* réseau d'agents et de distributeurs. Il veille à le renforcer, à le structurer et à lui apporter sur le terrain toute l'assistance nécessaire. Consacrant près de 80 % de son temps sur le terrain, il organise nos marchés, anime nos agents et apporte ses suggestions aux chefs de produit de chacune de nos marques. Si vous avez acquis une expérience similaire de 5 ans minimum dans l'habillement ou un produit influencé par la mode et si vous parlez l'anglais (peut-être l'allemand), venez rejoindre notre équipe. *(Réf. 369 F)*

DESSEIN



Pour chacun de ces postes, notre groupe, compte tenu de ses objectifs de développement, peut vous ménager des carrières évolutives.

Les candidats(tes) sont priés(es) d'envoyer leur CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence correspondante à

JEAN PAUL VELLA Conseil - 106, boulevard Haussmann – 75008 PARIS.

Dans les assurances, responsable de la diversification

Rattaché à notre direction au sein d'un groupe important de sociétés répondant à tous les *besoins d'assurances* et *leader* dans le secteur médical, vous êtes l'homme de notre marketing opérationnel.

Le talent du créateur et la rigueur de l'analyste vous permettent de concevoir et lancer des produits d'assurances nouveaux qui répondent aux attentes de divers marchés. Vous êtes aussi un organisateur car *vous assurez* la *mise en place* administrative et informatique de ces produits. Vous avez aussi à penser la promotion des produits existants.

Le sens des contacts, un peu plus de la trentaine, *diplômé d'études* supérieures (école de commerce, Sciences-Po,...), vous avez quelques 5 ans d'expérience réussie dans le marketing de produits de service... et pourquoi pas déjà dans l'assurance...

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 2883M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

IDRH Consultants

Evoluer, c'est faire en sorte que techniques et comportements humains, loin de se contrarier, se renforcent. Telle est l'approche d'IDRH Consultants dans son intervention de conseil et d'assistance auprès des entreprises, en France et à l'étranger.

Dans le cadre de son développement,
IDRH Consultants recrute :

UN SPÉCIALISTE DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Ce poste conviendra à un consultant d'au moins 30 ans, ayant une *expérience réussie de 5 ans dans un cabinet international.*

Le candidat retenu, homme de communication, possède une grande capacité d'analyse et de synthèse, l'habitude des problèmes macro et micro-économiques et l'expérience d'évaluations d'entreprises.

Sa culture et sa formation font de lui un familier du monde des affaires. Il travaille indifféremment en français comme en anglais. La connaissance d'une troisième langue courante sera un atout supplémentaire.

IDRH Consultants
remercie les candidats de lui adresser
un curriculum vitae accompagné
d'une lettre manuscrite au :

35, rue Fortuny
75017 PARIS
A l'attention de Marie-Christine d'ANDRÉ

Information et Graphisme

Ingénieurs d'affaires.. Pourquoi pas la chimie ?

D'autant plus que nous sommes l'une des plus grandes sociétés chimiques mondiales. En Europe nous employons 12 000 personnes et nous avons réalisé en 1982 un C.A. de 3,3 milliards de dollars dans la chimie, la pharmacie et le phytosanitaire.

Diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou titulaires d'un DEA Scientifique, vous avez, de préférence, une expérience de 2 à 3 ans des relations commerciales à haut niveau au cours de laquelle vous avez développé votre aptitude à communiquer et à convaincre.

Volontaires et ambitieux, vous voulez prendre des responsabilités commerciales directes.

Ces responsabilités nous allons vous les confier comme nous les avons confiées hier à nos Managers d'aujourd'hui. Ils ont fait preuve de leurs capacités sur le terrain avant d'accéder à des fonctions de Direction Régionale, de Marketing, de Relations Humaines, de Logistique d'Achats ou de Production.

Bien sûr, comme eux, vous appréciez la compétition et vous aimez la mobilité.

La parfaite connaissance de l'anglais, compte tenu, entre autres, de notre gestion internationale, est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous réf. ER/SI2M

DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines
BP 31 - Parc de Sophia Antipolis - 06561 VALBONNE Cédex

* Marque déposée THE DOW CHEMICAL COMPANY



TRES IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES,
son Directeur Administratif et Informatique,
recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

SPECIALISE EN TELECOMMUNICATIONS.

Prenant en charge les **SERVICES GENERAUX**, *il aura en particulier la* responsabilité de :
- la gestion technique et administrative des immeubles d'exploitation
- *la gestion des achats et de l'imprimerie intégrée.*

Sa bonne connaissance des télécommunications lui permettra, en collaboration avec l'informatique, de mettre en œuvre les techniques modernes dans les services de la Société (réseaux internes et externes, vidéotex...).

Vous avez au moins 35 ans, vous voulez mettre votre compétence et votre expérience au service d'une fonction de gestion et d'encadrement.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 3662
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

FILIALE GRAND GROUPE INTERNATIONAL D'ÉTUDES DE MATÉRIEL D'AVANT-GARDE

recherche pour

RUEIL-MALMAISON (92)

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE OU INFORMATIQUE

Pour études et développement SOFT microprocesseurs, niveau BTS ou DUT ou équivalent.
Dégagé des obligations militaires.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à
PROMOPAC
2, rue Geneviève-Couturier
92500 RUEIL-MALMAISON.

ALLEN-BRADLEY

PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL D'AUTOMATES PROGRAMMABLES, RÉSEAUX INDUSTRIELS, POSTES DE COMMANDE-CONTROLE

RECHERCHE POUR PARTICIPER A L'EXPANSION DE SES ACTIVITÉS EN FRANCE DES

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

FORMATION TECHNIQUE *SUPÉRIEURE (ENSI OU ÉQUIVALENT).*
EXPÉRIENCE COMMERCIALE, CONNAISSANCE DU MILIEU INDUSTRIEL, ANGLAIS COURANT.

INTÉGRÉS AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE AVEC DES OBJECTIFS DE FORTE CROISSANCE, ILS PARTICIPERONT AU DÉVELOPPEMENT *DES VENTES EN FRANCE SUR UN MARCHÉ EN TRÈS RAPIDE EXPANSION.*

POSTES BASÉS A PARIS, FIXE ÉLEVÉ + PRIME + VOITURE.

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS SOUS RÉF. 71142 M à :
BLEU PUBLICITÉ - 17, RUE DU DOCTEUR LEBEL
94307 VINCENNES CEDEX



GRANDE BANQUE FRANCAISE PRIVEE

dans le cadre du développement important des Opérations Financières recherche deux *nouveaux collaborateurs ayant le potentiel pour participer étroitement* à l'expansion importante de ses activités, et destinés à prendre de réelles responsabilités. Pour ces deux postes, une réelle compétence technique acquise par plusieurs années d'expérience est bien sûr indispensable, mais les qualités personnelles essentielles *pour bien réussir sont :* sens de l'initiative, esprit de décision, autorité et sens du commandement, un niveau d'études supérieures sera donc particulièrement apprécié.

GENERALISTE GESTION ADMINISTRATIVE

Classe VII - 180/250.000 Frs

Connaissant bien l'ensemble des opérations financières, boursières et titres, pour assurer l'INTERFACE entre la clientèle (Grandes Entreprises, Institutionnels), les différents Services Techniques spécialisés et le Service Informatique. Anglais nécessaire. *(réf GGA/RB)*

RESPONSABLE BOURSE FRANCE

Classe VI ou VII - 180/230.000 Frs

Confirmé, capable d'assurer et de développer la gestion administrative de ce Service sous tous ses aspects. *(réf RBF/RB)*

Les perspectives potentielles d'évolution sont particulièrement importantes pour des collaborateurs de valeur capables de nous apporter par leur personnalité un potentiel humain, intellectuel et de commandement qui pourra pleinement s'exprimer.

R. BATIFOULIER, notre Conseil qui nous assiste dans ces recherches, vous garantit la plus totale discrétion si vous voulez bien lui écrire en joignant un C.V. détaillé.

R. BATIFOULIER, 39, Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour une de ses
ACTIVITÉS EN FORTE EXPANSION
A L'EXPORTATION

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de formation
INDUSTRIE FRANÇAISE DU CAOUTCHOUC
OU INGÉNIEUR CHIMISTE

Il sera chargé du MARCHÉ CAOUTCHOUC POUR L'EUROPE.

Ce poste basé à Paris entraîne de fréquents déplacements.

Il conviendrait à un jeune Cadre
AYANT QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET MAITRISANT L'ANGLAIS.

Adresser C.V. et prétentions nº 07526 AMEP P.A.
37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.



LEADER PRESTIGIEUX DU MAGNÉTIQUE

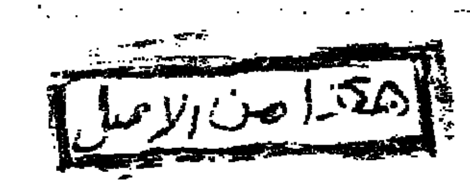
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Intelligents, de *formation ingénieur électronique*, parlant anglais et ayant une vocation commerciale affirmée, le sens des relations humaines pour promouvoir les contacts industriels de bon niveau dans le cadre de la commercialisation de produits de technologie très enrichissante.

Bureaux de prestige, restaurant d'entreprise, ambiance d'une société saine et en pleine expansion.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à
AMPEX - COUR CELLOR 1
2, rue Curnonsky, 75017 PARIS.



SERETE (800 personnes) est une importante société d'ingénierie. Nous opérons en France et à l'étranger sur des réalisations industrielles variées (pétrole, chimie, agro-alimentaire, techniques avancées...). Dans le cadre de notre développement, notre Département des Affaires Juridiques et du financement des contrats recherche un

Responsable contrats et assurances

Vous serez chargé de la négociation des contrats et accords France, et de l'assistance dans ces domaines auprès de nos filiales. Vous définirez la politique Assurances de Serete. Vous contrôlerez l'activité-contentieux. Vous êtes rattaché directement au Responsable du Département des Affaires Juridiques.
Ce poste s'adresse à un candidat diplômé en droit de l'enseignement supérieur et disposant d'une expérience similaire acquise en entreprise ou dans un cabinet d'avocats. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature à Serete, Service Recrutement, 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13 sous référence 84.02 M.



média-system

FILIALE D'UN GROUPE ANGLAIS,
NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRET-A-PORTER DE LUXE, DE REPUTATION MONDIALE, SITUEE DANS LE CENTRE DE PARIS.
Dans le cadre du développement de notre outil informatique, nous recherchons notre

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Il sera chargé de diriger le service informatique de notre siège parisien, lequel est en relation avec la **Direction Informatique basée à NOTTINGHAM.**
Sa *responsabilité première sera de superviser l'implantation* de terminaux point-de-vente dans nos magasins de province et européens.
Dans un deuxième temps, il étudiera et mettra en place tout projet que lui confiera la Direction Générale.
Agé de 30 ans minimum, le candidat aura :
- un niveau DUT, MIAGE ou équivalent ;
- l'expérience des opérations informatiques ;
- la connaissance des réseaux de transmission européens, de la communication des données et des dispositifs de connexion (R.J.E.), ainsi que des langages de programmation "primaires" ;
- la motivation et les capacités pour participer au développement des systèmes à partir de Paris ;
- une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sont à adresser à l'attention de **Monsieur G. CASTEL - BURBERRYS - 8/10 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS**

Ingénieurs commerciaux

INFORMATIQUE

Le bon tournant, prenez-le avec un leader !..

international leasing *filiale française d'un important groupe européen*, est spécialisée dans la location, l'achat et la vente d'ordinateurs IBM.

Pour faire face à notre développement (croissance annuelle : 30 %), nous recherchons de nouveaux ingénieurs commerciaux de haut niveau.

Profil : De formation supérieure, vous possédez une solide expérience de la vente de petits, moyens et gros systèmes IBM (DIG-DSI) ou de la vente d'équipements informatiques. La pratique de l'anglais est un atout.

Mission : Vous prendrez en charge le suivi de notre clientèle et son développement, vous vendrez en assurant un rôle de conseil sur le plan technique et financier auprès des directions financières et informatiques.

Avantages : Rémunération motivante et élevée, liée aux résultats. Voiture de fonction fournie.

Envoyez vos dossiers de candidature sous réf. IC/M à notre Conseil : ECL Recrutement - 55, rue Hermel - 75018 PARIS. (Réponse et confidentialité assurées.)

MEDIA BA

Consultants, rejoignez une des meilleures équipes de conseil en informatique

Le conseil en organisation des grandes entreprises et administrations est l'une de nos principales activités. La nature des missions dont nous sommes chargés, se situe au plus haut niveau d'intervention :
- audit d'organisation,
- schémas directeurs,
- conception des systèmes d'information,
- rédaction des cahiers des charges.

Le développement de ces activités nous conduit à renforcer nos équipes. Nous recherchons des consultants de formation supérieure avec une expérience de 5 à 10 ans comme conseil ou responsable de projets informatiques.

Merci d'adresser lettre de candidature + CV + prétentions sous réf. M 01 à : Mr DUJARDIN
GFI 1 49 avenue de l'Opéra 75002 Paris.

GFI SERTI
AGIR POUR S'EPANOUIR

MEMBRE DE SYNTEC-informatique

LES AVIONS MARCEL DASSAULT
BREGUET AVIATION
recherche pour leur centre de BRETIGNY

UN INGENIEUR Grande Ecole

ayant une première expérience en informatique.
Il s'intégrera dans une équipe existante chargée de réaliser des logiciels pour la mise en œuvre et l'exploitation des essais sur bancs de mise au point au sol des systèmes avioniques.
Le goût du contact et du travail en groupe apparait nécessaire.

Envoyer C.V. sous réf. 86542
à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

AVIONS MARCEL DASSAULT — BREGUET AVIATION

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
MONTROUGE
(filiale du groupe BAYARD PRESSE)

Chiffre d'Affaires en progression de près de 25% par an depuis 5 ans cherche un

ingénieur d'affaires

pour prendre en charge le suivi et le développement commercial des produits :

gestion d'abonnements, gestion de fichiers, impression laser, programmes financiers (APL) micro informatique.

Auprès de sa clientèle :
Presse - Edition - VPC.

28 ans minimum, diplôme d'études supérieures, première expérience réussie, goût de la négociation. La connaissance de l'informatique et/ou du milieu de la presse et de l'édition sera appréciée.

Les Ingénieurs d'Affaires intéressés peuvent envoyer leur dossier de candidature sous réf. 137-M.



Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie Industrielle
17 rue Mirabeau - 75016 Paris
qui garantit toute discrétion.

RESPONSABLE «GESTION DES INVESTISSEMENTS»

Paris

Une société française du secteur agro-alimentaire et qui réalise des investissements à l'étranger avec transfert de technologies et assistance technique, recherche UN RESPONSABLE «GESTION DES INVESTISSEMENTS». *Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de rechercher et mettre en place les financements destinés à la réalisation des affaires prises en compte. Il recherchera l'optimisation des investissements réalisés et il assurera le suivi de la trésorerie. Il entretiendra des relations avec les organismes d'intervention ainsi qu'avec les actionnaires industriels, la clientèle et divers organismes financiers. Il aura un rôle d'assistance auprès des services financiers et comptables des entreprises considérées. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation type ESC + DECS, ... possèdera une première expérience professionnelle acquise au sein d'un organisme bancaire ou dans un service financier d'une entreprise industrielle. La connaissance de l'anglais est nécessaire.*
Ecrire sous référence 656/M à :

GRH conseils

3 avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

IMPORTANT CABINET DE COURTAGE
Quartier Saint-Lazare
recherche

UN CADRE TECHNIQUE CONFIRMÉ H/F

Mission :
- Prendre en charge la gestion de contrats internationaux.
- Animer une équipe de 15 personnes.

Profil :
- 30 ans minimum.
- Formation supérieure (juridique ou économique).
- 5 ans d'expérience professionnelle.
- Bilingue français-anglais.
- Connaissance du marché international souhaitée.

Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Si cette offre vous intéresse Adresser photo, C.V. et prétentions sous réf. 71390 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

ROCKWOOL-ISOLATION S.A.
Société industrielle et commerciale de renommée européenne recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION CONFIRME

Conditions requises :
- connaissances de l'IBM 38 et GAP III indispensables (BASIC souhaité),
- applications : gestion commerciale et industrielle, reprise et développement produit comptable.
- anglais souhaité.

Le poste est à pourvoir à PARIS avec de courts déplacements en Province.
Adresser votre curriculum vitae+photo+prétentions à :

Direction du Personnel, ROCKWOOL-ISOLATION S.A.
48 / 50 rue Albert - 75013 PARIS



ROCKWOOL-ISOLATION
LAINE DE ROCHE VOLCANIQUE

SOURCES



Division Mesures
recherche pour son activité
pyrométrie infrarouge

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Diplômé d'une grande école d'électronique ou de physique, il aura la charge d'étudier et de développer une gamme de pyromètres infrarouges. Une expérience de plusieurs années dans un service d'études ou de recherche est indispensable. Des connaissances dans les domaines électronique analogique bas niveau, optique géométrique et infrarouge seraient appréciées. (Réf. A).

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

Titulaire d'un DUT ou d'un BTS d'électronique, *débutant* ou ayant quelques années d'expérience. Il participera à l'étude et au développement de pyromètres optiques. (Réf. B)

Adresser CV, photo et prétentions à l'attention de Mr Pernot, AOIP, BP 301, 75624 Paris Cedex 13 en précisant la référence du poste choisi

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
proche banlieue sud Paris
recherche

INGENIEUR

MECANICIEN ou ELECTROMECANICIEN
A.M., INSA, ENI ou équivalent

Insertion dans équipe chargée mise en place système C. A. O. dans un B. E.
- 2 à 3 ans expérience industrielle souhaitée dans un B. E. ou débutant ayant suivi cycle long (avec informatique)
- pratique du FORTRAN (système DEC souhaité)
- anglais lu indispensable
- libre rapidement.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé et prétentions sous référence No 756 à :
PUBLIALE G.R. 27, faubourg Montmartre 75009 PARIS, qui transmettra.

Sté de commissaires aux comptes recherche

COLLABORATEURS

D.E.C.S. + 2 ans d'expérience.
Envoyer C.V., prét. et photo à SOCOREX, 109, av. de Paris, 94160 SAINT-MANDÉ.

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel :
- Informatique industrielle.
- Logiciel de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique, automatique, électronique.
Débutants à 3 ans d'expérience.
Connaissance des matériels MITRA-SOLAR et languages LTR, FORTRAN, ASSEMBLEURS appréciée.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecr. avec C.V. s/réf. 6.102 à AXIAL PUB, 27, rue Taitbout PARIS-9e, qui transmettra.

Attaché de Direction Financière

Nous sommes un groupe français, leader sur notre marché, nous avons 30 établissements répartis sur le territoire.
Notre Directeur Financier recherche un Assistant, qui participera à la gestion : suivi de la trésorerie à court et moyen terme, relation avec les banques, dossiers emprunt et crédit.
Ce collaborateur prendra part à des missions d'Audit auprès des Unités.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école de gestion option finance - comptabilité, titulaire du DECS, avec une première expérience de 1 à 2 ans.
Il est indispensable d'avoir une grande rigueur.

Si ce message correspond à votre formation, écrivez sous Réf 324 à



94 rue Lauriston 75116 Paris

Curriculum

CAPI-PLANTE
Laboratoire de cosmétiques
recherche
REPRÉSENTANT (E) EXCLUSIF
Pour Paris et région parisienne.
Formation assur.
Env. C.V. et photo à S.P. 2070
17010 LA ROCHELLE CEDEX.

Agence en Douane Roissy
recherche
CHEF D'AGENCES qualifié import-export, anglais indispensable. Tél. pour rendez-vous entre 10 h et 12 h et entre 14 et 16 h 742-71 17.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LA BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT
« B.A.I.I. »

recherche

UN (E) COLLABORATEUR (TRICE)

de niveau Classe IV

qui aura pour mission, au sein d'un service de gestion des crédits, la gestion administrative d'opérations de crédits internationaux, et plus particulièrement de cautions.

Le candidat recherché justifiera :

– d'une expérience bancaire internationale de 4 à 6 ans, dont au moins 3 ans de gestion de crédits (une connaissance plus particulière des engagements par signature sera un avantage) ;
– d'une connaissance solide de la langue anglaise.

Les candidatures sont à adresser à :

Service du Personnel
B.A.I.I.
12, place Vendôme
75001 PARIS.

Notre secteur d'activité : INFORMATIQUE DISTRIBUEE ET BUREAUTIQUE
Nous utilisons et qualifions des techniques de pointe
(imprimantes thermiques, à laser, à jet d'encre)
Nous recherchons des

INGENIEURS D'EVALUATION
de périphériques d'ordinateurs

En contact permanent avec les fournisseurs, et avec un souci constant de connaître les technologies les plus récentes dans ces domaines, il devra :
- *créer et mettre au point des tests d'évaluation,*
- évaluer, choisir, homologuer les produits achetés à l'extérieur.

Les candidats recherchés ont une première expérience en étude, qualification ou maintenance de périphériques d'ordinateurs, ou sont intéressés par ce domaine.
Des aptitudes à l'encadrement sont appréciées.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, C.V., prétentions) sous référence 16064 M. à Michèle CORBINEAU
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

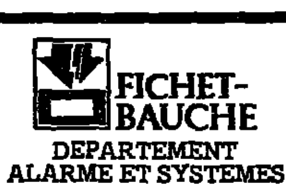
Importante Société région Sud de Paris
recherche

INGENIEURS AUTOMATICIENS
INFORMATICIENS
EXPERIMENTES DE HAUT NIVEAU

pour :
— développement matériels et logiciels de systèmes asservis temps réel,
— élaboration cahier des charges,
— choix techniques,
— appels d'offres,
— contrôle.

Anglais et aptitudes aux déplacements France et étranger souhaités.

Envoyer C.V., photo, prétentions s/réf. 1265 à
SIETAM
42/48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON



DEPARTEMENT
ALARME ET SYSTEMES

Groupe français à vocation internationale leader dans le domaine de la sécurité
Nous concevons et réalisons des systèmes de gestion centralisée d'informations de sécurité.

Nous cherchons pour renforcer notre équipe mini-informatique

INGENIEUR LOGICIEL HF

MISSION :
Conception, réalisation et mise au point de logiciels d'application temps réel
PROFIL :
Ingénieur diplômé, expérience 3 à 5 ans dans une fonction similaire.
MATERIEL : *Digital gamme* Mini 16 bits
LANGAGES : Macro-assembleur et langages évolués sous OS RSX 11

Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : 5, *rue* Latécoère VELIZY

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15/17 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE A VOCATION INTERNATIONALE

recherche

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL
à haut potentiel

Titulaire d'un D.E.A. de droit des affaires ou d'un D.E.A. de droit privé général, parlant bien l'anglais et, si possible, l'espagnol. *Il a déjà une première expérience professionnelle*, soit en cabinet, soit en entreprise, et de solides connaissances en droit communautaire et de la concurrence.

Dans un premier temps, il sera responsable de la rédaction et du suivi de nos contrats internationaux et par la suite il sera associé à leur négociation.

Compte-tenu du fort développement de l'entreprise, *de réelles possibilités d'évolution de carrière seront offertes à un candidat de valeur.*

Adresser lettre de candidature manuscrite + C.V. + photo sous référence 300 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

BANQUE PARISIENNE
effectif 350 personnes, filiales incluses, recherche

REDACTEUR-ANALYSTE

Rattaché à la Direction des Engagements, ce poste implique :
- une formation ITB ou équivalent,
- un niveau Classe V ou VI,
- une bonne connaissance des crédits bancaires,
- une parfaite maîtrise de l'analyse des bilans d'Entreprises de toutes tailles,
- *une bonne aisance rédactionnelle,*
- le sens du travail en équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. s/réf. 4807/M à OCBF 66, *rue* de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS

services vous assiste dans le recrutement bancaire

INTERCOR ÉTUDES

Société d'Etudes de Marchés située dans les Yvelines recherche pour gérer et développer portefeuille de clientèle panel de distributeurs.

CHARGÉS (ÉES) D'ÉTUDES

débutants ou première expérience, niveau d'études Supérieures Commerciales et/ou marketing.
Goût des chiffres et de l'analyse marketing indispensable.
Env. CV, photo, prétentions, ss nº 44982 HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, *qui transm.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche

COMPTABLE II

pour tenir l'intégralité des états financiers de sa principale filiale :
– comptabilité générale ;
– bilans ;
– déclarations fiscales.

Bonnes connaissances fiscales exigées ainsi qu'expérience.

Env. C.V. et prét. à NOVA SERVICE
35, rue Miguel-Hidalgo, 75019 PARIS.

EB

L'Européenne de Banque

recherche pour sa direction des

Activités informatiques

utilisant les techniques les plus modernes (télématique, mini/micro-ordinateurs, bureautique, base de données) un

Ingénieur informaticien
débutant

Diplômé de l'enseignement supérieur, souhaitant orienter sa carrière vers l'informatique technique.

Il participera au sein d'une équipe dynamique et motivante :
- au support technique des études,
- à l'assistance et à la formation du personnel d'exploitation,
- au développement de logiciels systèmes dans les domaines de pointe (Videotex et micro-ordinateurs). (Réf. IS/2)

Jeune informaticien
débutant

Diplômé de l'enseignement supérieur, souhaitant orienter sa carrière vers l'informatique de gestion.

Il participera au sein d'un groupe d'études à l'analyse, au développement et à la maintenance de nos applications sous CICS - ADABAS - ROSCOE. (Réf. LV/1)

Veuillez adresser votre candidature à l'EUROPEENNE DE BANQUE en précisant la référence choisie à l'attention de Mme DUCLOUX - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

MEDIA PA

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (*Frais de port inclus*) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Budget annuel d'intervention 3 milliards de Francs

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour le Siège et les régions, vous aurez à réaliser et à faire évoluer des logiciels utilisateurs spécifiques essentiellement mis en œuvre sur mini et micro-ordinateurs.

Votre capacité à prendre des initiatives et à travailler de manière autonome seront bienvenues dans une petite équipe qui fonde son dynamisme sur le sens des responsabilités de chacun.

Postes basés à Paris
Expérience MATRA-DATAPOINT appréciée

Adresser les candidatures au Service du Personnel de l'A.F.M.E. 27, rue Louis Vicat - 75015 PARIS

ASEA

CARRIER KHEOPS BAC
Filiale française d'ASEA spécialisée dans les **connecteurs électriques industriels** recherche un

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Intégré à l'équipe commerciale, il sera chargé sur son secteur de la gestion et du développement d'une clientèle industrielle.

En responsable d'affaires, il participe à l'élaboration du cahier des charges, suit le projet dans sa phase de réalisation avec le Bureau d'Etudes et la fabrication, et reste l'interface permanent de l'entreprise auprès du client.

Cette mission globale s'adresse à un candidat de formation supérieure technique ou commerciale *ayant une première expérience réussie* dans la vente de produits techniques de préférence dans *le même domaine.*

En fonction de l'expérience antérieure, la rémunération (fixe + intéressement) sera de l'ordre de 120.000 F

Pour un premier contact, merci d'écrire, en joignant votre C.V. et en précisant votre rémunération actuelle sous réf 461 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son Service Commercial

1° - INGENIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL
EXPERIMENTE

- Formation électronique
- 3 ans minimum de vente en instrumentation de mesure
- connaissance en oscilloscopie conventionnelle et numérique, interconnexions par bus IEEE
- anglais lu exigé, parlé et écrit souhaitable
- *secteur : région parisienne et nord.*

2° - INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE

- formation électronique
- anglais courant parlé et écrit indispensable
- excellente connaissance en instrumentation de mesure, principalement en oscilloscopie
- expérience vente très appréciée
- compétence en logique numérique, microprocesseurs, interfaces
- poste semi-sédentaire

Pour ces 2 postes, il est nécessaire d'avoir un esprit d'initiative et un tempérament dynamique et enthousiaste. Il faut être motivé pour le poste et libre rapidement. Salaire et avantages motivants, voiture de fonction.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant le poste à Direction du Personnel
GOULD INSTRUMENTS SAF - 57, rue Saint Sauveur
91160 Ballainvilliers près Longjumeau

OFFRES D'EMPLOIS

Synthélabo

Groupe pharmaceutique français recherche, pour s'intégrer à la DIRECTION DES ETUDES

UN CHARGE D'ETUDES

Sous l'autorité d'une des deux directions internationales, il prend en charge les études concernant les marchés, et plus particulièrement ceux des Pays-Bas, du Royaume Uni et de l'Italie.

En étudiant les possibilités de développement des produits existants ou à venir, et en intégrant la politique générale du groupe :
— il prépare les stratégies des produits,
— il participe aux lancements,
— il tient compte des impératifs locaux.

Fréquents déplacements de courte durée.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, capable d'acquérir rapidement un certain nombre de notions méthodologiques et économiques, et qui, en dépassant le niveau de « l'outil » pourra, par ses capacités personnelles, être sur le terrain un élément moteur des réalisations.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions à l'attention de : D. VOLTZ
SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON



Jeune SSCI

spécialisée dans le développement spécifique en GESTION sur MICRO-ORDINATEURS et RESEAU LOCAL

recherche

Ingénieur

MIAGE... + 2 ans d'expérience pour analyse organique et encadrement d'une équipe d'analystes-programmeurs.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à SERBI - 209, boulevard Vincent Auriol - 75013 PARIS.

DORELEC
Importateur de Composants Electroniques Passifs

recherche

CHEF DE PRODUITS

200.000 F +

Pour la commercialisation, en relation étroite avec les différentes usines, de la gamme de produits d'un important groupe européen.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans environ, ingénieur électronicien ou électrotechnicien.

Langue anglaise indispensable.

Langue allemande et/ou première expérience commerciale appréciées.

Adresser dossier de candidature à DORELEC, 17, rue des Quinze-Arpents, Orly-Senia 418, 94567 RUNGIS Cedex.

Lycée, rech. urgent
PROFESSEURS MATHS PHYSIQUE
1re B (5 à 8 h hebdo)
H.B. 302-41-29/855-15-27.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
– Dynamiques et ambitieux.
– Goût du contact haut niveau.
– Excellente présentation.
– Sens des responsabilités.
Tél. : 500-24-03, p. 43.

Sté de produits chimiques rech. pour son siège de Paris
CHEF DE DÉPARTEMENT
pour produits électroniques. Formation grandes écoles ingénieurs ou de commerce. Expér. industrielle de 5 à 10 ans indispensable.

ROLES :
– Animation du réseau commercial en France et à l'étranger ;
– développement des ventes, des marges présentes et futures du département ;
– liaisons avec les autres services de l'entreprise : production, recherche, etc.

Env. C.V. détaillé et prét. ss réf. 4089 à P. LICHAU S.A., B P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Groupement professionnel forme associative PARIS 17e
recherche
CADRE COMPTABILITÉ
De formation supérieure pour seconder le chef du service dans ses responsabilités de comptabilité générale. Poste évolutif.

Les candidats intéressés qui peuvent se prévaloir d'une première expérience significative sont priés d'envoyer leur lettre de candidature accompagnée d'un C.V. et de leurs prétentions de salaire annuel à M. D. Derynck AGSAA 118, rue de Tocqueville 75850 Paris Cedex 17.

Association Paris 13e recherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (ÉE)
Formation BTS ou équivalent. Emploi Temporaire sur congés longue durée du Titulaire. Titularisation possible sur poste à responsabilités pour candidat(e) de valeur.
Adresser CV, photo et prét. au nº 71400 à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Le centre d'aide et d'accueil aux toxicomanes des Hauts-de-Seine - recherche
UN PERMANENT
25 ans minimum. Exp. travail social et connaissance toxicomanie souhaitée.
Env. C.V., 9, rue Beauséjour, 92500 RUEIL-MALMAISON.

POUR ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION
Cabinet Conseil à Paris intervenant dans le Secteur Hospitalier, rech.
ANIMATEUR DE FORMATION
pour des actions de formation à l'encadrement, à l'animation et à la gestion des groupes. Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, maîtrisera les méthodes de dynamique de groupe et les processus de communication. Il devra posséder un diplôme de 3e cycle ou équivalence, ainsi qu'une expér. professionnelle. Une connaissance du milieu hospitalier serait appréciée.

ANIMATEUR DE FORMATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET DROIT HOSPITALIER
Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, devra posséder une expérience professionnelle en milieu hospitalier.

Adr. lettre man., C.V. et photo, Nº 3669, PUBLICITÉS RÉUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

UN TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
propose, pour la gestion administrative de plusieurs filiales, une situation évolutive à un

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

Ce poste implique une participation active à tous les aspects du contrôle de gestion en collaboration directe avec le Dirigeant de ces filiales.
Cette fonction attrayante par sa polyvalence conviendrait à jeune diplômé ESSEC, ESCP, Maîtrise de Gestion ou équivalent, ayant au moins une première expérience du contrôle de gestion dans une société industrielle.

Lieu de travail : Tours.

Ecrire sous **référence 3.974 M à PUBLI-PANEL**, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, *qui transmettra.*

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

recherche pour son SERVICE CONTENTIEUX

RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats devront être obligatoirement titulaires d'une *Maîtrise en Droit.*
- Horaires hebdomadaires : 39 heures.
- Avantages sociaux.
- Salaire mensuel brut pendant la formation (8 semaines) : 5.500 F environ.
- Salaire annuel après formation : 75.100 F environ.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. *détaillé* devront être adressées AVANT LE 10 FÉVRIER à DIVISION DU PERSONNEL
3, rue Franklin - B.P. 430 - 93518 MONTREUIL.

AUTOLIAISON BARNES GROUP
P.M.E. proche VERSAILLES C.A. 35 M.F.
Filiale groupe internat. recherche
CHEF COMPTABLE
Directement responsable devant le P.-D.G., il supervisera la comptabilité générale (2 personnes), établira les situations et états financiers mensuels, les déclarations fiscales et sociales, le budget annuel.

Le candidat (niveau D.E.C.S.) n'aura pas obligatoirement une expérience similaire mais quelques années dans poste avec responsabilités.

Anglais apprécié.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à :
M. DESBAUD – P.-D.G.
AUTOLIAISONS BARNES GROUP B.P. 43
78180 Voisins-le-Bretonneux.

APPLIED DATA RESEARCH FRANCE S.A.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE LEADER DANS LE DOMAINE DU PROGICIEL
RECHERCHE
RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
130.000 F +
Sous l'autorité du Directeur financier, ce responsable H. ou F., d'environ 30 ans est chargé de la comptabilité générale
– Tenue des jx comptables.
– Préparation des états financiers en comptabilité française & anglo-saxonne.
– Etablissement des déclarations fiscales & sociales.
D'un bon niveau de comptabilité (B.T.S., D.U.T.), le candidat a une expérience dans un poste similaire.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, à ADR. FRANCE, Mr. BARRIE 6/10, bd Jourdan, 75014 PARIS.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS RECRUTE
RÉDACTEUR
POUR INFORMATIONS SUR LES SOCIÉTÉS EXPÉRIENCE DES SERVICES D'ÉTUDES DE BANQUE OU D'ANALYSE FINANCIÈRE SOUHAITÉE.
ADRESSER CANDIDATURE S.E.P.
13, avenue de l'Opéra. 75001 PARIS.

Importante Société transports messageries rapides, 13e recherche
CHEF COMPTABLE
Expér. 5 ans dans transports souhaitée. Ecrire avec C.V., Nº 71287 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Sté privée d'HLM, recherche pour renforcer son service comptable, un
COMPTABLE
expérimenté.
– Titulaire du B.P.
– 30 ans environ
– Libre immédiatement.
Adresser C.V. à : « LES TROIS VALLÉES » Boîte postale 104 94303 Vincennes Cedex.

---

formation professionnelle

HAUT ENSEIGNEMENT D'ÉNERGIE COMPARÉE

Comparaison technique et économique des méthodes existantes ou possibles de production, transport, stockage et utilisation de l'énergie.

Cet enseignement, qui s'adresse à des responsables concernés par des problèmes énergétiques, comporte 19 journées réparties de février à décembre 84.

Clôture des inscriptions
3 FÉVRIER

Ecole Supérieure d'Electricité.
Téléphone : (6) 941-80-40 poste 1421.

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
Téléphone : (93) 33-05-58 poste 309 ou 306.

secrétaires

ATLANTIC INTERNATIONAL INC
(CERGY-PONTOISE)

Filiale du Groupe **AMERICAN HOSPITAL SUPPLY** un des plus importants fabricants et distributeurs de matériel médico-chirurgical au Monde recherche

secrétaire

parfaite bilingue **Anglais-Français** pour son département Marketing.

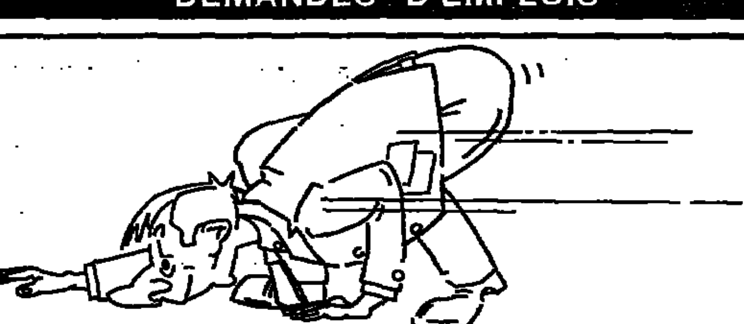
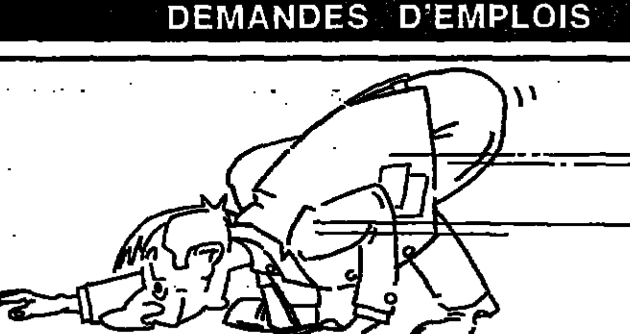
Elle prendra en charge le secrétariat de deux Cadres spécialisés en Marketing et en Publicité. Une expérience de quelques années est souhaitée. Ce poste offre d'excellentes opportunités de carrière ainsi qu'une rémunération très compétitive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et photo) à :
Monsieur VAN DEN PEEREBOOM
Directeur du Personnel-Laboratoires AHS/France
B.P. 716 - 95004 CERGY PONTOISE CEDEX
qui vous assure une totale confidentialité

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE cherche SECRÉTAIRE BILINGUE français-anglais.
Tél. heures bur. : 325-83-58.

CEDEFORP 9e arrdt recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
Tél. : 246-70-64.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE ARCHITECTE RENIFLEUR RECHERCHE ..... EMPLOI STABLE

ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITE Tel (1) 878.71.53

INGÉNIEUR + IAE, 32 ans. Apporte : exp. conseil entr., gestion, marketing, création entreprise.
Cherche : emploi tps partiel. Tél. : 254-80-66.

Etudiant en relations internationales, rech. emploi à temps partiel (libre éventuellement la nuit). Tél. : 474-10-89.

CADRE DE DIRECTION
Formations financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeunes dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Ecr. s/nº 2.881 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rompu aux problèmes de développement et à tous les aspects d'une action commerciale hardie, CADRE SUPÉRIEUR 45 ans, offre expérience réussie et détermination à dirigeant entreprenant avec l'estime réciproque et la volonté commune de RÉUSSIR.
Ecr. s/nº 2.736 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCONOMIES ÉNERGIE, DÉTOXICATION EAUX ÉPURATION, LAVAGE GAZ. INGÉNIEUR étudierait toutes propositions.
Ecr. s/nº 7.398 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAITRISE AES
Eco, gestion du personnel Stage gestion des effectifs cherche
Poste dans service du pers.

L. BERNARD, 46, rue des Coteaux 94100 St-Maur. Tél. 283-84-97

CADRE AUTOMOBILE 40 ANS
Expérience en Directions après-vente, pièces de rechange, commerciale, UN VO en concession sur trois affaires, en Filiale et en Direction Commerciale Constructeur, recherche DIRECTION DE CONCESSION
Autonomie souhaitée.
Disponibilité à négocier.
Tél. (6) 425-26-77 après 20 h.
Week-end toute la journée.

J.H., 25 ans, bonne connaiss. littérature contemporaine, ch. emploi édition, librairie. Libre immédiat. 267-32-04.

Ccial, 1er ordre, MBA, 12 ans, direction commerciale, expérience internationale, recherche poste opérationnel itinérant ou expatriement.
Ecrire sous le nº T 044.124 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE de DIRECTION
37 ans, 15 ans, d'expérience de vente, marketing, technique et gestion dans composants électroniques, actifs et passifs. Trilingue allemand-anglais, cherche poste à responsabilités dans P.M.E. ou filiale de groupe international.
Etudierait toutes propositions. GRAND, 2, av. Gambetta, 78400 CHATOU. T. 952-64-27.

EXPÉRIENCE RÉUSSIE VENTE BIENS D'ÉQUIPEMENT

Directeur ccial trilingue, 40 ans. Négociations niveau élevé. Resp. C.A. 100 millions de F. France-Export
CHERCHE A PARTICIPER A VOTRE DÉVELOPPEMENT

Ecrire sous le nº T 044.110 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Educateur spécialisé licencié en psychologie, 7 ans, exp. profess. en A.E., milieu ouvert, lieu de vie, toxicomanies, interne. et prévention. En psychanalyse, étudie tres propositions pour travail d'équipe auprès de toute population en difficulté. Intéressé également par formation et animation.
Contactez Philippe VOIRON, 44, rue Georges-Bailly, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES. Tél. : (1) 350-63-01.

J.H., 29 ans, 4 ans, exp. ds vte biens d'équipement, parfaitement trilingue angl., all., rech. poste cadre ds Sté ou organisme, Paris ou proche banlieue (3) 954-28-27.

Secrétaire assistante de direction, bonne expérience édition. Tél. : 670-37-54.

J.F., 27 ans, format. sup., néerlandais, angl., arabe, indonésien, all. Ttes propos. Paris et étranger.
Ecrire sous le nº T 044.130 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur en agriculture (ISA Lille) recher. poste en rapport avec formation, connais. du monde agricole, esprit de synthèse. Ecr. à EMERAND Véronique – 13, rue Robespierre, 91270 Vigneux. Téléphone : 903-05-42.

GRAIN/FRET
H. 32 ans, 8 ans commerce internat., céréales, recherche responsabilités fret ou ccial, très bonne expérience U.S.A., Afrique (Nigéria).
Ecrire sous le nº T 044.066 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHE DE PRESSE
25 ans, formation Supérieure, Exp. : rel. publiq., rel. presse. Personnalité dynamique. Ch. poste à plein temps ou partiel dans Sté structurée à Paris. Téléphone : 900-93-92.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 281.09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402.09 PARIS.

NURSES
Désirez-vous engager une nurse jardinière ou gouvernante d'enfants diplômée ? Sélection de candidates débutantes ou expérimentées. Veuillez prendre contact avec Mme J. CHAPUISAT CH 1110 MORGES Tél. (19-41-21) 71-03-61.

travail à domicile

Tous travaux réécriture, dactylo par dipl. d'Études Sup. Tél. : 887-71-88.

Secrétaire de direction frappe ts textes et manus. s/IBM 82 C, travail soigné. Tél. 051-44-49.

Excellente dactylo tape manuscrits et cassettes sur IBM boule – 854-36-49, banlieue 93.

Excellente secrétaire tape manuscrits et cassettes sur IBM boule – rapide.
Tél. : 750-95-00/626-12-52.

Frappe soignée de tous documents toutes langues C.E.E.
Ecrire sous le nº T 044.146 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, exceptionnel duplex 75 m², prestation luxueuse sur mesure, terrasse sur Paris. Px élevé justifié. 347-57-07.

4e arrdt

ST-PAUL. Imm. rénové STUDETTE TT CONFORT. 180.000 F. 296-14-38.

NOTRE-DAME
3 p., cuis., bains, impeccable, bel imm. pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3, 4, 5 P. et DUPLEX.
Vis. témoin ts les jrs, 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

ST-GERMAIN-CLUNY, soleil
JARDINET D'HIVER
110 m², travaux. 354-42-70.

6e arrdt

115 m², caract., 354-95-10.
PROXIMITÉ SEINE
Ét. élevé, ascenseur, travaux.

ODÉON, bel imm., très gd 2 p. + MEZZANINE, cuis., bains. 900.000 F. 555-20-00.

7e arrdt

VIIe, ÉCOLE MILITAIRE
3 récept., 3 chbres, service. Bon plan, matin. 567-47-47.

10e arrdt

Xe, Pr Métro, quartier animé, imm. ancien bon état, 3e étage, STUDIO, cuis., sal. d'eau, w.-c., 24 m², clair, calme. 150.000 F. EGETIM - 562-52-22.

11e arrdt

AV. PARMENTIER
Gd 4-5 p., tt cft, asc., 2 s. de bns, imm. pierre de t., balcon. 950.000 F.
LERMS - 355-58-88.

12e arrdt

VUE SUR SEINE
Imm. récent, bon standing, dble séjour 35 m² + chbre, tt cft. 560.000 F. LACUÉE - 307-57-15.

14e arrdt

MAINE ALÉSIA
LUMINEUX et VASTE 3 P. confт. 730.000 F. 577-96-85.

BEAU 4 P. DUPLEX
ST-JACQUES, réc., gd stand., park. 1.200.000 F. 542-40-90.

15e arrdt

Studios, 2, 3, 4 P., tt équipés neufs. Dans petit imm. rénové. Pr. pont Mirabeau. 590-86-06.

CHARLES-MICHELS, récent bon standing, 6e ét., séjour double + 1 chbre, gde cuisine. 633-29-17, matin.

16e arrdt

★ 16e SUD
Agréable gde maison, r.-de-ch. + 4 étages. Poss. prof. Garage 6.300.000 F, mat. 567-47-47.

17e arrdt

Ds bel imm. rétro, tt cft, 5e, asc., splendide living + chambre sur balcon, jardin plein ciel. Téléphone : 878-41-65.

45 BIS, AV DE VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS
LUXUEUSE RÉHABILITATION.
Vis. mer., jeudi, 13 h 30/17 h.

PEREIRE PARFAIT ÉTAT
Galerie salon, s. à manger, 2 chbres, cuis. équ., bains. MOQUETTE, chbre de serv. 1.350.000 F. Soir 200-36-01.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Immeub. Pierre de Tail. soigneusement rénové, proposons PLUSIEURS MODÈLES DE 2 P. dont certains à rénover DE 34 m² à 42 m², et de 141 000 F à 284 130 F
Prêts PAP possible.
EGETIM 562-52-22.

20e arrdt

Mo TÉLÉGRAPHE, imm. réc. stand., 12e et dernier ét., STUDIO, cuis. équ., bns, w.-c., rang., balc., cave, park. 245.000. EGETIM, 562-52-22.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS
Appt de charme sur jardin, 4 pces, 82 m², soleil, calme. 880.000 F. Tél. : 326-73-14.

appartements achats

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPARTS CENTRE et OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON, 8e.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNAT.
rech. habitations de standing DU PIED-A-TERRE à L'HOTEL PARTICULIER.
380-26-08 - 267-06-05.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère Rive Gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche divers appts ttes catégories, villas, Paris, banlieue. 504-48-21, poste 24.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-06.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de sté
G.S.M.P., 4, r. des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11, 54, r. de Crimée, 19e : 607-62-00.

Sté CHAMS bd DIDEROT **346-76-34**
Votre siège social ts services. Crédit, locat. bur. à l'heure Constitution rapide de sté.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
secrétariat, tél., télex
loc. burx meublés, Boulogne démarches, constitution stés
ACTE 92 - 603-38-32.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureaux, ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C. Location de bureaux, télex.
651-29-77, en permanence.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

locaux commerciaux

Ventes

SPÉCIAL INVESTISSEURS
A vdre ensemble immobilier récent : bureaux 500 m², loués 240.000 F + entrepôt 350 m² avec bureaux + tél. + appt. 180 m² aménageable bureaux. Le tout attenant. Park. privé, espace vert.
Lyon prox. métro, autoroute, aéroport.
Px : 3.300.000 F à déb.
Ecrire sous le nº T044.118 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

fonds de commerce

Ventes

80 km Bordeaux, vends discothèque, cadre unique, 900 places, ouverte les week-ends depuis 10 ans, 4 h du matin, gros C.A., rénové 80, étudie toutes propositions. Ecrire nº M 333, BLEU Publicité, 41, avenue du Château, 94300 Vincennes.

hôtels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES DANS VOIE PRIVÉE S/PARC, MAISON DE 8 P. dont superbe salon-atelier 6 m sous plafond. JARDIN, garage. VUE. DORESSAY - 624-93-33.

propriétés

Vds pte PROPRIÉTÉ Carpentras Vaucluse, 2 ha terrain vignes, consiers.
Téléphone : 90/62-25-84, h.r.

pavillons

Part. vend à Magny-en-Vexin (95) pav. F 5 + garage s/sol total, cuis. équipée, cheminée, jardinet. Px 450.000 F. 467-18-36, à part. de 19 h.

Le Monde

économie

« C'est notre devoir de crier casse-cou et de sonner le tocsin »

déclare M. Henri Krasucki

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a d'abord tenu – fait sans précédent – à faire une déclaration liminaire très solennelle, avant de répondre aux questions des journalistes.

« Nous sommes à un moment charnière ; le CNPF multiplie ses exigences les plus arrogantes. Il veut vraiment un retour en arrière de plusieurs dizaines d'années en matière sociale et entend poursuivre un déclin industriel qui entraine le chômage », a déclaré M. Krasucki, qui, après avoir critiqué le patronat, s'en est pris plus précisément au gouvernement. *« Il se trouve que, depuis un certain temps, sur plusieurs sujets sensibles, il y a également des dispositions du gouvernement préoccupantes et il se trouve plus encore que dans les toutes prochaines semaines des décisions essentielles vont être arrêtées. Ce qu'on en dit (...) par des porte-parole officiels est inquiétant ».*

« (...) Des atteintes incroyables aux droits des travailleurs sont envisagées ainsi que des privilèges exorbitants au patronat », a poursuivi le secrétaire général de la CGT. *« Ce qui devait être un développement, une reconquête, un mouvement créateur d'emplois devient un ensemble de coupes claires (...) ».*

« (...) Tout cela est grave et dangereux, mais pas irréversible à condition que se produise un sursaut des travailleurs (...) Il ne sert à rien d'être déçu ou aigri et de jeter le manche après la cognée. Transformons donc ensemble la déception ou l'aigreur en action syndicale de masse », continuait M. Krasucki, qui a lancé un appel remarqué aux autre, organisations syndicales, *« malgré les différences, qui sont réelles »*, pour mener ensemble des actions de lutte.

« C'est notre devoir de syndicat des travailleurs de crier : casse-cou, et de sonner le tocsin », s'est exclamé M. Krasucki. *« Ce que nous n'avons pas accepté du CNPF et des gouvernements précédents, il n'est pas question de l'admettre maintenant. Quel que soit le gouvernement, ce qui nous guide, c'est l'intérêt des travailleurs (...). Ceux des chantiers navals viennent d'en donner l'exemple. Il faut des actions syndicales de masse bien menées et dynamiques. »*

PCF-CGT : même combat ?

Appeler à la mobilisation de populations qui se sentent menacées, est-ce une déclaration de guerre ? N'est-ce pas plutôt une manière d'exprimer, d'organiser, voire de canaliser un réflexe de peur et d'autodéfense ?

La réponse dépend des responsabilités et de la représentativité de celui qui lance l'appel. Lorsque M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, remarque qu'il n'est pas question d'admettre d'un gouvernement de gauche ce que son organisation a refusé du CNPF et des gouvernements précédents, il émet une réflexion de simple bon sens. Lorsque M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, dit la même chose, le bon sens n'est plus qu'une apparence puisque quatre représentants du Parti communiste siègent au gouvernement.

La direction du Parti communiste critique avec constance la politique économique et sociale d'un gouvernement dont elle est partie prenante. Elle donne l'impression de tenir un double langage, l'un au gouvernement, l'autre à usage de l'opinion publique. D'où les remarques ironiques émises par ses alliés socialistes sur sa pratique douloureuse du « grand écart ».

La CGT court moins que le PCF le risque de se faire une telle déchirure. Lorsque le pouvoir d'achat moyen baisse et que le chômage menace d'augmenter encore pour causes de mutations industrielles, on admettra qu'il est du « devoir d'un syndicaliste de crier casse-cou et de sonner le tocsin ». On reconnaîtra à M. Krasucki qu'il ne déclare pas la guerre au gouvernement de la gauche lorsqu'il invite « les déçus et les aigris » du socialisme à ne pas « jeter le manche après la cognée » et qu'ils les encourage à s'engager dans des « luttes assez fortes pour créer des conditions de négociations utiles et positives ». D'autant que, de ce point de vue, rien n'est encore perdu, à son avis : « L'espoir peut tout de même se frayer encore un chemin. »

Il faut savoir ce que l'on attend d'un syndicat, compte tenu que ses militants et ses cadres ont été formés, sous des gouvernements de droite, plus à la revendication systématique, aveugle parfois, qu'à la recherche de la négociation avec un partenaire compréhensif. M. Krasucki est placé face à une réalité – la politique d'un gouvernement – et répond à cette réalité. Il fait son travail de syndicaliste. Il se trouve que ce gouvernement est de gauche, que sa conception des mutations industrielles inclut un accompagnement social à débattre. Dès lors, M. Krasucki tient un langage autrement plus modéré que celui de la CGT à l'époque où, au début de 1979, éclatait dans la sidérurgie la révolte de ce que M. Mauroy appelait alors les « hauts fourneaux de la colère ».

M. Krasucki n'a, comme dirait M. Georges Marchais, qu' « une seule boussole : la défense, en permanence, des intérêts des travailleurs ». Son action à la tête de la CGT ne peut pas être, de ce point de vue, bien qu'il soit aussi membre du bureau politique du PCF, ambiguë. Elle prête moins le flanc, en tout cas, à cette accusation que la direction du Parti communiste. Mais elle alimente l'argumentation du PCF qui entretient l'opinion dans un sentiment de défiance envers un gouvernement auquel ses représentants participent.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les intentions de M. Mauroy

(Suite de la première page.)

1) La définition des moyens exceptionnels à mettre en œuvre dans les bassins d'emplois devra *« faire l'objet d'une démarche contractuelle impliquant les entreprises et les milieux économiques, les organisations syndicales et les collectivités locales »* ; 2) les pouvoirs publics aideront les entreprises à reclaser les personnels victimes des compressions d'effectifs, mais la responsabilité essentielle du reclassement incombera aux entreprises. M. Mauroy confirmait aussi son intention de favoriser de nouvelles réductions de la durée du travail et la réinsertion des travailleurs immigrés au pays natal.

En revanche, le premier ministre ne reprenait pas à son compte la proposition patronale demandant au gouvernement de relever les seuils sociaux à partir desquels deviennent obligatoires les institutions représentatives du personnel, ni celle demandant un assouplissement du droit du travail en matière de licenciement, ni celle tendant à alléger les charges fiscales des entreprises par un relèvement des seuils relatifs aux cotisations pour la formation professionnelle, le logement et les transports. Un tel allégement, toutefois, n'est pas exclu.

Les observations écrites de chacun des ministres et secrétaires d'Etat ont été prises en compte pour l'élaboration du rapport de synthèse qui a été préparé samedi et dimanche au cabinet du premier ministre. Pour tenter de mettre fin aux réactions suscitées par la publication d'informations partielles, l'Hôtel Matignon avait réaffirmé, samedi, que le résultat des délibérations gouvernementales *« sera présenté et négocié avec les partenaires sociaux »* avant toute décision.

Dans l'entourage du premier ministre, on confirmait, lundi matin, que le dispositif prévu ne prévoit *« aucune dérogation »* à la législation sociale. Les conclusions du séminaire de Versailles ne devraient, en principe faire l'objet d'aucun compte rendu. M. Pierre Mauroy se proposait en effet de réserver la primeur de celles-ci à M. François Mitterrand, avec lequel il doit prendre, mardi matin, comme chaque semaine, son petit-déjeuner à l'Elysée. Après avoir reçu de nouveau les dirigeants des organisations syndicales, le premier ministre saisira sans doute l'occasion d'un prochain déplacement dans le bassin minier du Pas-de-Calais, courant février, pour commenter lui-même les mesures qui seront prises.

ALAIN ROLLAT.



LA MODERNISATION DES INDUSTRIES

Parler clair

Que M. Krasucki ait décidé, à l'occasion du « Club de la presse » d'Europe 1, de critiquer vertement la politique économique du gouvernement, quelques jours après que M. Marchais eut fait de même, au nom du Parti communiste, n'a rien de surprenant. Qu'il ait choisi de le faire en lisant d'entrée de jeu avec une solennité certaine un texte écrit l'est plus.

S'agit-il d'une déclaration de guerre de la CGT ? L'affirmer serait aller vite en besogne. Il n'en reste pas moins que le ton employé et l'appel à la mobilisation des travailleurs pour transformer « la déception ou l'erreur en action syndicale de masse » constituent le plus sévère avertissement jamais lancé au pouvoir par la confédération.

Le moment, il est vrai, est bien choisi, puisque ce lundi 30 janvier, treize ministres et secrétaires d'Etat réunis à Versailles autour de M. Mauroy vont se pencher sur trois dossiers « chauds », les charbonnages, la construction navale et la sidérurgie, – auxquels la CGT et le PCF portent un intérêt plus que symbolique.

Cette réunion revêt une importance capitale puisque y devraient être définies les grandes orientations de la politique industrielle et sociale qu'entend mettre en œuvre le gouvernement pour assurer l'adaptation de ces trois secteurs – pour ne pas dire leur survie, – le schéma étant présenté ensuite au président de la République puis discuté avec les partenaires sociaux.

Ces trois secteurs présentent bien des points communs : leur déclin est amorcé depuis plusieurs années ; ils sont soumis à une rude concurrence internationale les investissements qui y sont faits sont lourds. Ils ont un poids régional important ; ils constituent des citadelles ouvrières... et coûtent cher aux contribuables.

Le décor ainsi planté, la tâche des participants à ce séminaire, puisque séminaire il y a, n'est pas aisée. En premier, parce qu'il s'ouvre dans une ambiance dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est peu sereine. La crédibilité accordée aux rumeurs qui ont couru ces derniers temps sur les projets prêtés au gouvernement, notamment en matière de modification des droits sociaux, montre bien la limite de la confiance qu'accordent actuellement les organisations syndicales au pouvoir. Les démentis n'ont pas totalement dissipé le malaise.

Nul ne s'en étonnera. Voilà des lustres que les travailleurs des chantiers navals, de la sidérurgie et des Charbonnages n'entendent parler que de plans de redressement ou de sauvetage, qui, chaque fois, se traduisent par des suppressions de postes. L'arrivée de la gauche au pouvoir avait soulevé un espoir d'autant plus grand que le PS comme le PC – qui, lui, n'a pas changé d'avis, – avaient fait des promesses quelque peu aventureuses, qui, dans les charbonnages, avaient même commencé à être mises en œuvre. Le changement de cap brutal qui s'amorce est d'autant plus dur à accepter.

Cette tension n'est pas de nature à faciliter les réflexions des ministres, dont la tâche est au demeurant fort complexe. Etant entendu que nul ne songe à voir la France supprimer purement et simplement ses aciéries, ses chantiers navals et tous ses puits de mines, il s'agit de se livrer à un délicat exercice de planification que l'on pourrait résumer ainsi : dans quels types d'aciers ou de navires faut-il se spécialiser pour être en mesure d'être encore présent sur les marchés mondiaux dans des conditions économiques convenables ? A supposer que l'on puisse répondre à cette question, deux autres se posent immédiatement : quelles capacités de production conserver et sur quels sites ? Quels moyens financiers l'Etat doit-il consacrer à cette tâche, étant entendu que l'heure n'est pas à l'augmentation des dépenses et que ce qui sera utilisé là ne le sera pas ailleurs ?

L'arbitrage est difficile, on le voit. Il l'est d'autant que la marge de manœuvre dont dispose le pouvoir est limitée, financièrement, par la politique de rigueur mise en œuvre depuis dix-huit mois, économiquement, par une croissance faible, socialement, enfin, par les engagements pris par M. Pierre Mauroy, qui, après avoir admis l'existence de sureffectifs dans l'industrie, a ensuite quelque peu corrigé le tir en affirmant : « Dans les Charbonnages, la sidérurgie et les chantiers navals, mon objectif est d'assurer la modernisation sans licenciements. » D'où l'idée de créer de nouveaux outils sociaux comme les congés de reconversion, ou économiques comme les périmètres de reconversion dans lesquels les entreprises seraient incitées à s'installer ou à embaucher par le biais d'avantages fiscaux et financiers *(lire d'autre part les déclarations de M. Delors).*

Les propos du premier ministre et le dispositif annoncé ont généralement laissé sceptique. Chacun sait, en effet, que la modernisation de ces secteurs entraînera des suppressions d'emplois importantes et, si quelques doutes pouvaient encore subsister dans certains esprits, le PDG du groupe sidérurgique SACILOR les aura dissipés en en annonçant dix mille d'ici à 1986...

Le réalité c'est celle-là. Elle est incontournable, et mérite bien sûr un accompagnement social. Mais, lorsque M. Marchais déclare : « Il ne peut être question pour nous de masquer une seconde les problèmes posés, d'accepter aujourd'hui les licenciements et les suppressions d'emplois que nous refusions hier », il pose parfaitement le débat. Il appartient aujourd'hui au pouvoir de choisir, de fixer ses objectifs industriels, de s'y tenir et de parler clair. Il ne convaincra que s'il est lui-même convaincu.

PHILIPPE LABARDE.

M. DELORS : le gouvernement n'entend pas modifier les règles de représentation des salariés dans les entreprises

Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier les règles de représentation des salariés dans les entreprises, a affirmé, dimanche 29 janvier, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, au Forum de Radio-Monte-Carlo. *« Je ne suis pas partisan*, a-t-il dit, *et personne dans le gouvernement n'est partisan »* de changer ces règles (existence de délégués du personnel lorsque l'entreprise atteint dix salariés, comité d'entreprise à partir de cinquante) et le droit de licenciement. Selon M. Delors, les informations en ce sens publiées *« de-ci de-là »*, *« ne reposent sur rien »*, *« dans aucune »* des propositions faites par lui-même ou par d'autres ministres *« ne figure le changement des règles qui président actuellement à la représentation des salariés dans les entreprises ».*

Le ministre de l'économie a accusé M. Yvon Gattaz, président du CNPF, de se livrer à un *« chantage »* sur ce point, *« contraire à la réalité »*. *« Par conséquent, céder sur ce point serait contraire à la nécessité. »*

M. Delors a, en revanche, défendu la création des *« zones franches »* dans les régions où la baisse d'activité de grands secteurs, comme le charbon, la sidérurgie, les chantiers navals, pourrait avoir des conséquences *« graves »* : *« Dans ces zones dominées par une seule industrie, menacées par l'adaptation de cette industrie, actuellement, c'est la désespérance... Il s'agit de mobiliser toutes les énergies, toutes les capacités humaines pour permettre à ces régions de reprendre en main leur destin, avec l'aide de l'État, de créer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois.*

» Pour ce faire, il faut qu'il y ait une mobilisation générale au niveau de l'État : il convient qu'il y ait sur place, sous l'autorité du préfet, un commissaire à la conversion qui consulte, réunisse, anime, et que, pour ma part, ministre de l'économie et des finances, je mette auprès du trésorier-payeur général un spécialiste des montages financiers... »

Le ministre a évoqué aussi d'autres éléments : *« Par exemple, la possibilité pour un fonctionnaire d'avoir un congé création d'entreprise »* et *« la mobilisation des possibilités technologiques sur place, des incitations financières ou fiscales un peu plus importantes qu'ailleurs ».*

En ce qui concerne la construction navale, notamment, M. Delors a indiqué : *« Nous nous donnons deux ans pour faire une expertise de l'ensemble de l'armement naval français et de nos possibilités en matière de construction navale. Ça ne coûtera pas plus cher que si l'on décidait, non pas de diminuer d'un tiers, comme nous l'avons fait, les capacités de production, mais de deux tiers. Mais cela nous permettra de garder la possibilité de mieux utiliser des ingénieurs, des dessinateurs, des travailleurs qualifiés. »*

Par ailleurs, M. Delors a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de remettre en cause les conditions de remboursement de l' « emprunt Giscard » : *« La signature de l'État est engagée et, par conséquent, j'en demeure là. »*

RÉSOLUTION PLUTOT MESURÉE ET ADOPTÉE A 95 %A L'ISSUE DE SON CONSEIL NATIONAL

« La CFDT entend aborder de façon constructive la modernisation de l'industrie »

Si l'on se fonde sur le résultat du vote de la *« résolution d'actualité »*, adoptée à l'issue du conseil national qui s'est tenu du 25 au 27 janvier, la CFDT apparaît homogène, rassemblée autour de l'orientation confédérale. La résolution, intervenant après des rapports de M. Pierre Héritier sur la politique industrielle et de M. Robert Bono sur la Sécurité sociale, a été adoptée par 1 392 voix sur 1 472 suffrages exprimés (95 %), avec 41 contre (Basse-Normandie, banques) et 39 abstentions (Hacuitex, une partie des finances, l'autre moitié ayant voté contre, et une minorité de la Fédération de l'énergie). Une résolution sur la mixité des instances, après un rapport de Mme Nicole Notat, a été votée à l'unanimité. Une vingtaine d'amendements ont été déposés sur la résolution générale, mais cette quasi-unanimité est de bon augure pour M. Edmond Maire après les tourments de l'affaire Talbot et des élections à la Sécurité sociale.

Le texte adopté et que M. Maire devait présenter à la presse ce 30 janvier s'abstient de tout jugement sur l'ensemble de la politique du gouvernement ou sur les relations de la CFDT avec le pouvoir comme avec les partis de gauche ou la CGT. Rappelant les priorités (réduction du temps de travail *« pour aller rapidement vers les trente-cinq heures »*, SMIC, bas salaires et révision des classifications, égalité professionnelle, conditions et organisation du travail, prise en charge des salariés des petites entreprises), il *« appelle les organisations à prendre des initiatives pour impulser l'action sous différentes formes, afin d'appuyer et de faire avancer les revendications, en particulier sur la réduction du temps de travail et l'emploi, à valoriser de manière dynamique les résultats ».*

Parallèlement, les syndicats CFDT sont invités à *« faire des propositions, chacune à leur niveau, concernant l'ensemble des éléments de la production, des échanges et de la vie économique et industrielle »* en liant *« étroitement dans l'action et la négociation »* investissement et modernisation, réorganisation et réduction du temps de travail, formation professionnelle, etc.

Pour l'essentiel, les débats ont tourné autour des restructurations industrielles à la lumière du *« contre-exemple »* de Talbot. Sur le fond des interventions de la confédération, il n'y a apparemment pas de clivages significatifs. En revanche, les militants cédétistes sont inquiets pour l'avenir, mal à l'aise face aux restructurations. *« On est passé*, a déclaré un intervenant, *de la phase heureuse à la phase inquiète pour finir par la phase désabusée »* et parfois critique sur la forme des déclarations du secrétaire général. Le trouble qui a pu se manifester au sein de la commission exécutive sur la *« la méthode Maire »* (*le Monde* du 20 janvier 1984) a trouvé un écho au sein du conseil national, les plus critiques n'étant pas les habituels *« contestataires »* mais des représentants de fédérations plus recentrées comme, par exemple, la métallurgie.

Deux sortes de critiques sont apparues. Certains militants ont été désorientés par les évolutions du ton de M. Maire : une ferme attaque le 9 janvier contre le gouvernement, reprise avec un bémol *in fine* le lendemain ; puis une appréciation positive du *« changement réel »* d'attitude du gouvernement le 16 janvier. A la base, les syndiqués se trouvent alors quelque peu désemparés et se demandent ce qui a pu effectivement se produire entre-temps. A cette occasion a été également débattu le rôle respectif de la confédération et de la fédération engagée dans un conflit local prenant une importance nationale, certains problèmes ayant visiblement surgi entre la Fédération de la métallurgie et la direction confédérale à la fin du conflit.

Deuxième type de critique : la déclaration de M. Maire affirmant à l'issue de son entrevue avec M. Mitterrand que *« le temps des méthodes à la Talbot est révolu »*, réitérée par le secrétaire général dans *Syndicalisme-Hebdo* du 26 janvier, a été jugée prématurée, les syndicalistes devant, comme le soulignait dans *le Monde* du 24 janvier M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, juger *« sur pièces »*, apprécier les actes et non les discours.

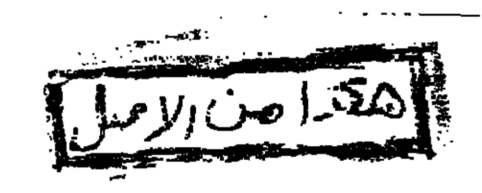
M. Maire a donc toujours des problèmes avec ses *« effets de perron élyséen »*, mais il n'y a pas de commune mesure avec le trouble des militants il y a un an après ses déclarations sur la rigueur, les critiques sur ses méthodes étant restées, au demeurant, minoritaires. Dans sa résolution, le conseil national estime que *« l'urgence de certains dossiers est indiscutable* – des pans entiers de l'industrie étant menacés, – *mais elle ne justifie pas toujours la précipitation dont semble vouloir faire preuve aujourd'hui le gouvernement. Le traitement à chaud des problèmes rend leur règlement d'autant plus difficile.*

» La CFDT entend aborder de façon constructive la modernisation de l'industrie car elle considère celle-ci comme une condition nécessaire au développement de l'économie française, et donc à la garantie des emplois de demain. Mais elle est aussi consciente que l'introduction de nouvelles technologies ne sera pas, au total, créatrice d'emplois. Manifestement, la mutation de l'industrie ne sera pas réalisable sans une large concertation et une négociation entre les parties intéressées, ce qui suppose que l'Etat, le patronat comme chaque organisation syndicale clarifient, chacun pour ce qui le concerne sa stratégie ». Le mot *« sureffectif »* n'apparaît pas... mais il est indiqué que de nombreux travailleurs sont *« touchés »* par les restructurations.

La C.F.D.T. demande au patronat et à l'Etat de reconnaître la *« légitimité »* des syndicats *« pour traiter les problèmes économiques, industriels et technologiques »*, suggérant plusieurs niveaux d'une négociation pouvant être aussi *« multipartite »*. Mais *« la négociation proprement dite doit être limitée aux parties directement concernées. En tout état de cause, l'intervention de l'Etat ne doit pas conduire celui-ci à évincer les interlocuteurs normaux. La C.F.D.T. juge intolérable que l'Etat se substitue aux forces sociales dans les négociations »*. Il n'y a cependant aucune allusion aux libertés syndicales *« bafouées »* (par le gouvernement) – thème des déclarations confédérales des 9 et 10 janvier sur Talbot – dans la résolution d'une tonalité plus mesurée, qui reprend les propositions cédétistes sur les restructurations, en insistant sur la diminution du temps de travail, la redéfinition des rapports de travail, les emplois alternatifs et la formation.

Parmi les autres thèmes abordés – assurance-chômage, sécurité sociale, Europe, – la résolution *« rappelle son désaccord avec une politique d'encadrement autoritaire des salaires et des prix préconisée par le gouvernement et le patronat, et réaffirme sa volonté de maintenir le pouvoir d'achat moyen notamment pour éviter les effets pervers sur l'emploi d'une baisse de la consommation »*. La confédération a également procédé à son propre examen de santé : si ses effectifs revendiqués avaient diminué de 1,44 % en 1981, ils ont progressé de 1 % en 1982 – ce qui est une surprise, – mais la tendance pour 1983 est à la stagnation voire à la baisse. Les difficultés sont encore devant elle.

MICHEL NOBLECOURT.



TRADITIONNELLES

Les réductions d'effectifs chez Citroën toucheront surtout les usines d'Ile-de-France

Citroën, ce n'est pas un secret, se porte mal. Aussi M. Jacques Calvet vient-il de demander aux pouvoirs publics quel serait son interlocuteur sur ce dossier plus délicat à mener que celui de Talbot. Le président d'Automobiles Citroën – qui est aussi celui d'Automobiles Peugeot – semble embarrassé. Par tempérament, il a l'habitude de passer en force. Or un conflit dur à l'usine d'Aulnay-sous-Bois affecterait trop gravement les ventes de la marque. Il faudra donc négocier. Mais les difficultés financières de Citroën rendent une décision urgente.

Globalement, l'activité de Citroën a peu progressé en 1983. La production s'est accrue de 3,3 % par rapport à 1982 avec 570 437 voitures particulières et véhicules utilitaires. Sur ce total, la BX, lancée en septembre 1982, représente avec 181 614 unités, 33,5 % des voitures particulières. En France, les immatriculations ont augmenté de 4,1 % permettant à la marque de retrouver pratiquement son niveau de 1981 et de porter sa part du marché à 12,8 %. Enfin les exportations qui *dépassent 50 % de la production* n'ont crû que de 3 000 véhicules.

Autant dire que le succès de la BX – 4,5 % du marché en 1983 – a *été* accompagné du déclin de pratiquement tous les autres modèles. En taux de pénétration, la Visa est tombée de 4,6 % à 3,4 %, la GS de 2,7 % à 1,54 %, le 2 CV de 1,8 % à 1,4 %. Seule progression enregistrée, la LN ne tient que 0,8 % du marché. On s'estime pourtant satisfait chez Citroën de la répartition des modèles sur la gamme : l'introduction de la BX n'a pas complètement tué la GS et la CX, puisque ces trois véhicules obtiennent 7,3 % du marché contre 4,7 % en 1983.

Le déclin d'un certain nombre de modèles entraîne cependant un « sureffectif », qui pourrait s'accentuer en 1984, puisque toutes les prévisions *font état* d'une *réduction du* marché français. En juillet, la direction annonçait au comité central d'entreprise un excédent de 1 500 personnes. Actuellement, on parle plutôt de 3 000 à 4 000. Soit, comme pour Automobiles Peugeot, de l'ordre de 7 % des effectifs de l'entreprise. Et là encore, les usines parisiennes seront les plus *touchées*, comme en témoigne le chômage technique déjà décidé : en janvier, la province n'a pas été touchée. En revanche, les ouvriers d'Aulnay-sous-Bois ont été mis en repos forcé pendant cinq jours, ceux d'Asnières une journée et ceux de Levallois entre deux et six jours, selon leur activité. Et ce *chômage technique* devrait être du même ordre en février et en mars.

La réduction d'effectifs est donc inscrite dans les faits. Mais ce n'est pas si facile. Avoir un conflit à Asnières (qui fabrique les suspensions hydrauliques de la GS, de la BX et de la CX) ou à Aulnay (usine de ferrage, d'assemblage et de peinture des CX, des Visa et des LNA), c'est prendre le risque d'interrompre la production de ces modèles. Et à Aulnay, principale usine parisienne (avec 6 500 des 15 000 salariés que compte la marque dans la région), la CGT est majoritaire, les nombreux travailleurs immigrés sont mieux organisés qu'à Poissy, enfin la CSL manifeste plus d'indépendance à l'égard de la direction, dit-on, que chez Talbot. Les usines de Levallois, Clichy, Nanterre seraient aussi touchées.

Il va donc falloir agir en douceur : préretraites, mutations dans d'autres *usines du groupe* (mais *depuis* l'arbitrage de M. Dupeyroux après les conflits de 1982, celles-ci doivent être faites sur une base volontaire), aide au retour des immigrés. Tout cela prendra du temps. Or il y a urgence. Citroën a perdu 440 millions de francs en 1980, 550 millions en 1981, 1,17 milliard en 1982, et ses *comptes seront encore largement* dans le rouge en 1983. De source bancaire, on affirme que la société aurait même dépassé les découverts qu'accepte de financer son pool bancaire. En gros, la situation qui s'était produite lorsque Citroën, en 1974, dut céder les rênes de l'entreprise à Peugeot.

BRUNO DETHOMAS.

10000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PRÉVISIBLES A SACILOR

M. Dollé, président du groupe sidérurgique Sacilor, estime les suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1986 dans son entreprise « *dans une fourchette comprise entre neuf mille et douze mille, selon le calendrier des investissements et le plus vraisemblablement aux environs de dix mille* », a-t-il déclaré devant une commission de l'Assemblée nationale.

M. Dollé a déjà annoncé qu'il envisageait entre deux mille cent et deux mille six cents suppressions d'emplois dans sa division des produits longs (*le Monde* du 23 décembre) en plus des 1 373 départs prévus dans le cadre du plan acier 1982. *D'autres suppressions sont* prévues dans la division des produits plats et dans les filiales du groupe, notamment à Caen (Société métallurgique de Normandie) et dans les aciers spéciaux.

MONNAIES

DOLLAR INCHANGÉ 8,61 F

Sur des marchés des changes très calmes, les cours du dollar sont restés pratiquement inchangés lundi 30 janvier : 8,61 F à Paris et 2,8150 DM à Francfort. La confirmation de la candidature de Ronald Reagan à un second mandat présidentiel n'a eu aucun effet, car elle était largement escomptée : l'événement eût été qu'il ne se représente pas, ce qui aurait fait baisser fortement le dollar dans l'immédiat.

AFFAIRES

Le groupement Carte bleue et le Crédit agricole ont signé un accord de principe pour l'unification de leur cartes de paiement

Une étape décisive sur le chemin qui doit conduire, dans les années qui viennent, à l'établissement d'une seule carte de paiement en France, a été franchie vendredi 27 janvier 1984 avec l'accord de principe conclu entre les deux grands réseaux de cartes de paiement, celui des 210 banques commerciales réunies dans le groupement d'intérêt économique Carte bleue (4 millions de *porteurs) et celui du Crédit agricole* (6 millions de porteurs de Carte verte).

Aux termes de cet accord, le GIE Carte Bleue disparaîtrait pour faire place à un « club » commun des cartes de paiement en France, au sein duquel se dérouleraient les négociations pour la mise en place des moyens techniques dans le respect de l'identité et de la spécificité des réseaux. Cet accord est capital, car il marque l'aboutissement de pourparlers difficiles, amorcés au printemps dernier (*le Monde* du 8 juin 1983). Le problème était simple, du moins en apparence. Comme l'indiquait en mars 1983, à Monte-Carlo, M. Jacques Mayoux, président de la Société générale, devant l'association Européenne de marketing financier (EFMA), le poids énorme des investissements nécessaires *et la satisfaction* des besoins des usagers rendaient indispensable la création d'une seule carte de paiements par client, utilisable uniformément dans tous les distributeurs de billets (DAB) et les guichets automatiques de banque (GAB). De même, il était nécessaire qu'un seul terminal de paiement, « avalant » toutes les cartes, soit installé chez les commerçants.

Ceci posé, on trouvait face à face deux réseaux. Le premier, celui de la Carte bleue, riche de ses quinze ans d'existence et de son succès grandissant dans le domaine des moyens de paiement (près de 30 milliards de francs sur ses 45 *milliards de francs de chiffre d'affaires* annuel), regroupe l'ensemble des banques commerciales françaises, avec une structure assez rigide et centralisée (il existe une seule carte bleue) pour éviter toute défection et toute guerre sur les tarifs (ristourne acquittée par les commerçants sur les achats réglés avec les cartes). Le second, ou plutôt la seconde, est, ou était, celui des réseaux mutualistes, Crédit agricole, Crédit mutuel et Banque populaire.

Double évolution

Le Crédit agricole, fort de ses six millions de cartes vertes, utilisées essentiellement dans les distributeurs de billets, avec, toutefois, une orientation vers les commerçants, restait ferme sur ses grands principes. *Le* premier était le maintien de l'identité commerciale, moins pour une question de « drapeau » que pour la préservation de l'image mutualiste dans la perspective de l'élargissement spectaculaire de la gamme des services que permettront les cartes dans l'venir, surtout la carte mixte (mémoire et postes *magnétiques*). *Le second était le* refus de toute tarification rigide sur les ristournes, et la nécessité d'une modulation de ces tarifs en fonction des types de commerce. Le troisième était le respect du caractère très décentralisé du Crédit agricole, pièce angulaire du réseau.

Le Crédit mutuel et les Banques populaires, quant à eux, avaient opté pour le système de l'eurochèque et de sa carte de garantie, d'inspiration allemande.

Depuis un an, toutefois, le poids des forces en présence s'était modifié. Le 19 *novembre* 1982, les trente-neuf Banques populaires, sous la pression de leur « technostructure », quittaient l'Eurochèque pour adhérer au GIE Carte bleue, *avec leur 2,6 millions de clients.*

Le Crédit mutuel, à une faible majorité, décidait alors de demeurer dans le système Eurochèque, très ébranlé par la fraude, et de se rallier, en même temps, au système Eurocard du Crédit agricole, pour les cartes « haut de gamme ». Au cours des mois précédents, le *GIE* Carte bleue avait enregistré l'adhésion des Caisses d'epargne de l'Ecureuil et du système des Chèques postaux (7,6 millions de titulaires). Du coup, le poids du GIE Carte bleue devenait très lourd, les dépôts de ses membres passant de 50 % du total à 70 %.

Une double évolution se produisait alors. Du *côté des caisses régionales* du Crédit agricole, surtout en milieu rural, le passage à la carte bleue des Caisses d'épargne et surtout des bureaux de poste, répandus sur tout le territoire, faisait planer la menace d'un encerclement. Du côté du GIE Carte bleue, un assouplissement des règles, assez rigides jusqu'alors, était relevé, notamment dans la tarification, désormais modulée. En outre, les grandes banques nationales sont, actuellement, désireuses de « personnaliser » leurs cartes, *pour être mieux identifiées.* Enfin, le GIE Carte bleue se déclarait prêt à définir, avec le Crédit agricole, une « architecture » très décentralisée au niveau départemental.

Désormais, tout était changé. Aussi, l'invite lancée le 4 janvier dernier par les dirigeants de la carte bleue, MM. Bizot, président, et Bellanger, administrateur général, les dirigeants des caisses régionales et de la Caisse nationale du Crédit agricole, représentés par MM. Douroux, Ledrut et De Pasquale, répondaient par un « *oui* » *de principe.* Comme il a été indiqué, le GIE Carte bleue serait remplacé par une structure commune, et, fait capital, si les cartes des réseaux conservaient leur identité, notamment la couleur, les terminaux seraient « banalisés » chez les commerçants. Ce dernier point était particulièrement brûlant, les réseaux voulant, jusqu'à présent, les « peindre » à leurs couleurs.

En sommes, il y a eu des concessions *réciproques :* « Ni vainqueurs, ni vaincus ». Mais plus que ces concessions, il y a interpénétration des raisonnements et des philosophies. Les appréhensions devant le poids des investissements futurs a incité tout le monde à la coopération, et à l'établissement d'un « tronc commun ». Ce dernier n'empêchera pas la maintien d'une concurrence indispensable à la satisfaction des besoins des usagers. C'est le commencement de la sagesse, le tout, sous l'œil intéressé des pouvoirs publics, du Trésor et de la Direction générale des communications, anxieux de voir aboutir la normalisation. Ajoutons, enfin, que l'Europe attend avec le plus grand intérê cette unification en France, notamment en Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale, où l'Eurochèque est en perte de vitesse.

L'accord réalisé en France pourrait être l'amorce d'un véritable « club » européen de la carte de paiement face aux géants américains : American Express, Mastercard et Visa. L'enjeu est énorme.

FRANÇOIS RENARD.

Digital Equipment va créer une usine dans les Alpes-Maritimes

(De notre correspondant.)

Nice. – Deuxième constructeur mondial d'ordinateurs, Digital Equipment vient d'annoncer la création d'une unité de fabrication de nouveaux matériels informatiques à Valbonne - Sofia - Antipolis (Alpes-Maritimes).

C'est à l'occasion de l'inauguration, le 27 janvier, du premier établissement technique de la Digital Equipment (1), sur le plateau de Valbonne, que le vice-président du groupe pour l'Europe, M. Jean-Claude Peterschmitt, a révélé ce projet, qui devrait déboucher à court terme sur la création de 250 à 300 emplois.

L'unité envisagée, pour laquelle est prévu un investissement de 200 millions de francs, fabriquera des postes de travail informatiques, des terminaux vidéographiques et des imprimantes. Ces matériels seront destinés à l'exportation en Europe à concurrence de 75 %. La production pourrait commencer au printemps prochain. – M. V.

(1) Le Centre technique européen, inauguré vendredi, a pour tâche principale le télé-diagnostic des pannes pouvant affecter les quelque 3500 ordinateurs de clients (parmi lesquels les plus grands établissements bancaires européens) répartis en Europe occidentale, à l'exception de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves.

● **L'industrie mécanique a dégagé un excédent de 19,6 milliards de francs en 1983.** – La mécanique française (300 000 salariés) a dégagé un excédent commercial en hausse de 43 % sur 1982 avec 19,6 milliards de francs. Les exportations, qui représentent 50 % de la production, avec 93,4 milliards de francs sont destinées pour moitié aux pays industrialisés. La RFA est le premier client. les importations, 73,8 milliards de francs, ont chuté en volume (72,4 milliards en 1982).

● **Les frères Willot font appel.** – Les frères Willot ont interjeté appel au jugement de confusion des patrimoines des sociétés Boussac-Saint Frères et Foncière et Financière Agache-Willot, rendu par le tribunal de commerce de Lille le 23 décembre dernier. Cet appel devrait retarder toute proposition concordat entre MM. Willot et la CBSF.

Les mésaventures de la régie Renault dans la transformation du café

Après le groupe Elf, c'est au tour de Renault d'être mis sur la sellette. *Motif? Une mauvaise affaire de* transformation de café dans laquelle la Régie aurait perdu de 1975 à 1978 quelque 578 millions de francs. L'opération a fait l'objet d'un pré-rapport de la Cour des comptes, adressé récemment à la direction du groupe dans le cadre de la procédure contradictoire normale, et dont l'hebdomadaire *le Point*, qui a lancé l'affaire dans sa dernière édition sous le titre « Le scandale du café » a eu connaissance.

De quoi s'agit-il ? Le groupe français a acquis depuis le milieu des années 60 l'expérience du négoce international de produits divers issus d'accords de compensation : pour vendre des voitures dans des pays pauvres en devises, il faut le plus souvent acheter ou aider à la commercialisation des « richesses » locales. Ces opérations, formes modernes du troc, réalisées à l'origine avec les pays de l'Est, ont conduit la Régie, par l'intermédiaire de sa filiale Sorimex, à commercialiser par le monde les produits les plus variés : de la confiture de rose aux produits pétroliers, en passant par les minéraux et les métaux, les oléagineux, les fleurs tropicales et... le *café (colombien)*.

En 1974, la Régie, alors présidée par M. Dreyfus, décide de franchir une nouvelle étape en créant la Sorimex internationale, rattachée à la direction des affaires internationales, qui sera chargée de mettre en valeur les produits ainsi commercialisés. Entre alors en scène un personnage curieux, M. Maxime Hildebrand, qui a déjà participé à des opérations de négoce de la Régie et présente, selon celle-ci « *des références bancaires excellentes* ». Pourtant, M. Hildebrand était cité dans le livre de M. Jean Cosson *les Industriels de la fraude fiscale*, comme l'un des spécialistes du trafic de fausses factures – il était cité à l'occasion de deux affaires douteuses – et avait été condamné auparavant à dix-huit mois de prison par défaut pour importation en *contrebande d'articles prohibés.*

La Régie choisit néanmoins de s'associer avec ce « *partenaire contestable* », pour reprendre l'*expression de l'un des responsables* du groupe, pour se lancer dans la transformation du café. Deux sociétés sont créées : l'une en Belgique, l'autre en Sardaigne, dans laquelle Renault décide en mars 1975 de prendre une participation. M. Hildebrand en est nommé gérant. Deux usines de lyophilisation de café sont construites. Les résultats s'avèrent vite catastrophiques.

Les usines n'atteignent pas – c'est un euphémisme – les rendements escomptés, les prix du café vert sont pendant la même période multipliés par 3 et le marché du café soluble ne prend pas l'expansion prévue. *Entre-temps*, M. Vernier-Palliez a, en janvier 1976, pris la succession de M. Dreyfus, avec un objectif : rétablir l'équilibre financier du groupe Renault. En avril 1977, la gestion de la Sorimex internationale est confiée à la direction financière de la Régie, qui constatant le désastre, prend des mesures *énergiques*, M. Hildebrand est congédié.

La société belge est revendue à un important groupe européen du secteur Rothfos, la société de Sardaigne est mise en liquidation (elle l'est toujours). MM. Lucas et Mazoyer, respectivement directeur des affaires internationales et directeur de la Sorimex internationale, quittent le groupe. Le bilan de l'opération est lourd : 578 millions de francs selon « *Le Point* », chiffre non contesté par la régie Renault, laquelle précise qu'il s'agit de pertes d'exploitations.

La direction du groupe français ne nie pas les faits. « *Une mauvaise affaire* » assure un cadre, « *une erreur de stratégie industrielle* » estime un autre, précisant que cette initiative n'avait à l'époque aucun lien avec la stratégie plus générale de diversification engagée à la fin des années 60 et pour partie abandonnée depuis, faute de moyens financiers. « *Nous voulions valoriser des opérations de négoces imposées par les circonstances. Nous nous sommes vite aperçus que c'était une erreur fondamentale* », assure un responsable de la direction de la Régie. La direction, qui se refuse à parler « *d'escroquerie* » précise en outre qu'elle a « *respecté dans cette affaire toutes les règles qui s'imposent aux entreprises françaises.* » Ainsi, assure-t-elle, « *son conseil d'administration* – qui comprend des membres de l'administration – *a-t-il été normalement saisi des opérations en cause* ».

V.M.

Les limites du parallèle

Le parallèle entre l'affaire ELF-ERAP, dite des « avions renifleurs », et celle de la régie Renault – ou « le scandale du café » – est tentant. Dans l'un et l'autre cas, ne trouve-t-on pas impliquées deux grandes entreprises publiques, engagées dans des opérations malheureuses, *avec des partenaires contestables* ayant encouru des pertes d'ampleur similaire (550 millions de francs et 578 millions de francs respectivement) ? L'analogie *s'arrête là. Car ce qui fait* de l'affaire ELF-ERAP un cas spécifique n'est pas tant le fait en soi – les groupes engagés dans des opérations malheureuses sont légion – que les méthodes suivies, anormales d'un bout à l'autre : absence d'information des autorités de tutelle, transferts de fonds pour partie non autorisés, mise à l'écart des directions scientifiques et techniques du groupe, procédure de contrôle exceptionnelle, absence de sanctions et de poursuites, disparition des documents, etc.

Dans l'affaire Renault, en revanche, les règles normales ont été suivies, le conseil d'administration informé et les conséquences de l'échec apparemment tirées, puisque les trois responsables ont quitté le groupe. De plus, les pertes encourues ne sont pas, comme *dans l'affaire* ELF, *des sommes* versées à des partenaires étrangers au groupe, dont la destination demeure inconnue, mais des pertes d'exploitation liées à une *opération industrielle ratée.* Ajoutons que l'escroquerie dans ce cas n'est pas prouvée, alors qu'elle est dans l'affaire ELF avérée, au moins dans sa phase terminale. Seule leçon commune à tirer des deux affaires : la légèreté surprenante avec laquelle les responsables des deux tout premiers groupes français ont choisi de s'associer avec des partenaires insuffisamment connus dans des opérations d'envergure non négligeable.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

PAIEMENTS COURANTS : DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

Grande-Bretagne : réduction des deux tiers de l'excédent

Londres *(AFP)*. — La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a enregistré en décembre son meilleur résultat depuis novembre 1982, soit un excédent de 705 millions de livres contre 317 millions le mois précédent. Toutefois, pour l'ensemble de 1983, le surplus reste inférieur des deux tiers (63 %) à celui de l'année précédente, soit 2 016 millions contre 5 378 millions de livres.

L'amélioration de décembre est due à un essor — 11 % en valeur (9 % en volume) — des exportations, principalement de pétrole et de produits manufacturés qui, au total, ont atteint 5 886 millions de livres. De leur côté, les importations ont augmenté, mais de 4 % seulement (3 % en volume), pour se situer à 5 391 millions de livres. L'excédent de la balance commerciale ressort donc à 495 millions pour décembre contre 107 millions en novembre. Pour sa part, le surplus « invisible » est estimé à 210 millions en *décembre comme en novembre*.

Pour l'année entière, les exportations se chiffrent à 60 685 millions *de livres contre 55 546 millions en* hausse de 9 % en 1982. Les importations, stimulées par la croissance de la consommation, se sont élevées à 61 639 millions contre 53 427 millions, en augmentation de 16 %. La balance commerciale, excédentaire de 2 119 millions en 1982, est ainsi redevenue déficitaire de 954 millions. *Les rentrées invisibles nettes* ont aussi diminué, se situant à 2 970 millions contre 3 259 millions.

Malgré sa forte diminution, l'excédent courant de 2 016 millions dépasse largement les prévisions officielles. Lors de la présentation du budget annuel, en mars 1983, le Trésor avait prévu un surplus de *1,5 milliard qui avait été révisé* à 0,5 milliard seulement à l'automne. Mais la balance commerciale s'est fortement redressée au dernier trimestre grâce, principalement, à l'amélioration des exportations favorisées par la reprise de l'économie mondiale, surtout aux Etats-Unis, et par la baisse de la livre sterling par *rapport au* dollar.

● **Les exportations du Nicaragua** se sont, en 1983, situées en dessous des objectifs fixés, avec moins de 400 millions de dollars. Selon le ministère du commerce extérieur, ces exportations n'ont, compte non tenu de la banane et de l'or, représenté que 381 millions de dollars en 1983 contre les 500 millions attendus. Les ventes de café, la ressource principale du pays, ont rapporté 161 millions de dollars. Celles de coton ont totalisé 108 millions de dollars, celles de sucre et de viande 78 millions, tandis que des produits secondaires, comme le sésame, les produits *chimiques et les produits de* la mer, ont rapporté les 34 millions restants. La balance commerciale du Nicaragua avait été déficitaire de 337 millions de dollars en 1980, de 500 millions en 1981 et de 370 millions en 1982. — *(AFP)*

Italie : retour à l'équilibre

De notre correspondant.

Rome. — Remarquable redressement : la balance italienne des paiements courants a été en équilibre en 1983, alors qu'elle avait été déficitaire de 7 500 milliards de lires (1) en 1982, indique dans un récent rapport *le gouverneur de la Banque* d'Italie.

Ce redressement des comptes extérieurs est dû à une substantielle amélioration de la balance commerciale : augmentation des exportations et faible accroissement des importations. Ainsi, en novembre, les échanges ont enregistré un solde positif (678 milliards de lires) pour la première fois en quatre ans. Par rapport au *même mois de 1982*, les importations ont diminué de 0,8 %, tandis que les exportations ont augmenté de 15,9 %. Sur onze mois, le déficit du commerce extérieur est revenu de 15 841 milliards de lires en 1982 à 9 559 milliards (48 milliards de francs) en 1983. La croissance des importations a été de 2,2 % et *celle des exportations de* 9,5 %.

Les ventes à l'étranger ont progressé en particulier pour les postes traditionnels (textile, habillement et mécanique), mais aussi — élément nouveau — pour le matériel de transport : dans ce secteur, les exportations ont augmenté de 15 %, alors que les importations ont diminué de 17 %, ce qui est symptomatique de *la « reconquête » du marché intérieur* par les fabricants nationaux et, selon les experts, tend à devenir une composante structurelle du commerce extérieur italien. En novembre, pour le troisième mois consécutif, les exportations de véhicules se sont chiffrées à 447 milliards de lires, en augmentation de 47 % par rapport au même mois en 1982.

En revanche, dans le domaine agro-alimentaire, l'Italie enregistre toujours un grave déficit : au cours des onze premiers mois, il a représenté 7 800 milliards de lires, en *accroissement de près de 1 milliard* en un an. En ce qui concerne l'énergie, le déficit a également été notable (27 981 milliards) : mais il est remarquable que l'Italie ait réussi à stabiliser ses importations d'énergie. Toutefois, ce résultat est dû essentiellement à la *diminution de la production industrielle*.

En matière de transactions courantes, le solde positif net du tourisme est passé de *5 900 milliards* à 7 600 milliards de lires. Ainsi la *bonne tenue des rentrées* au titre des services, conjuguée à l'amélioration des échanges de marchandises, aura permis d'obtenir en 1983 un équilibre de la balance des paiements courants.

Cependant, compte tenu des mouvements de capitaux excédentaires en raison des emprunts contractés à l'étranger par les banques italiennes, la balance globale des paiements italienne a enregistré *un surplus de* 3 800 milliards de lires, alors qu'elle *avait été déficitaire* de 2 500 milliards en 1982. Ces entrées de capitaux ont permis une augmentation substantielle des réserves en devises, qui sont passées de 51 642 milliards de lires à la fin de 1982 à 76 557 milliards en décembre 1983.

Ce résultat est dû également à la réévaluation de l'or détenu par la Banque d'Italie. Les réserves en métal précieux sont passées de 32 449 milliards de lires à 43 399 milliards. Pour sa part, *l'endettement extérieur représentait* fin septembre 12,2 milliards de lires contre 10,6 milliards à la fin de 1982.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 franc.

RFA : MAINTIEN DU SURPLUS

L'excédent de la balance des comptes courants ouest-allemande s'est élevé à 8,4 milliards de deutschemarks *en 1983*, contre 8,6 milliards en 1982.

L'excédent de la balance commerciale s'est élevé à 42 milliards de *deutschemarks, inférieur de près de* 10 milliards à celui de l'année précédente (51 milliards de deutschemarks), qui avait été le plus important qu'ait jamais connu la RFA. Les exportations se sont élevées en 1983 à 432,3 milliards de deutschemarks, soit une hausse de 1 %, et les importations à 390,4 milliards (+ 3,6 %).

AGRICULTURE

Le Crédit agricole est soumis à un sévère encadrement du crédit

L'accroissement du volume des crédits distribués par le Crédit agricole *en 1984 ne devrait pas dépasser* 1 %. Ce régime sévère, décidé par *les autorités monétaires*, l'est cependant moins que pour les autres banques, où il s'agit d'une régression allant de 1,5 % à 3 % et à 4 %. Mais cela ne satisfait pas pour autant les responsables de la banque verte. Comme en 1983, on constate en effet que le coup de frein donné au crédit s'applique ici à une institution qui a des accélérations obligatoires, à savoir les prêts aux logements qu'il faut honorer, *suite aux plans d'épargne*, et les prêts à l'agriculture, qui, *pour une large partie d'entre eux*, sont de droit. Dès lors, la marge de manœuvre du Crédit agricole reste faible. Il n'est pas impossible que la rigueur soit assouplie, d'un demi-point, dit-on.

L'enveloppe des crédits, pour lesquels l'Etat apporte une bonification d'intérêt, a également été arrêtée. Elle s'élève à 17,6 milliards de francs (+ 5 %), dont 14,7 milliards pour *l'agriculture* (+ 7,8 %) et 2,9 milliards pour l'artisanat. A *l'intérieur de cette enveloppe*, les « superbonifiés », avec 8,7 milliards, progressent de 8,7 %.

Les sous-enveloppes sont les suivantes : installation des jeunes agriculteurs, 4,2 milliards (+ 7,7 %) ; prêts de modernisation, 3,2 milliards (+ 8,7 %), dont 500 millions en priorité pour les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ; prêts spéciaux d'élevage, 1,4 milliard (+ 16,4 %) ; prêts fonciers, 1,6 milliard, prêts aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), *400 millions (montant inchangé par* rapport à 1983, reflétant l'état du *marché*, mais le taux d'intérêt des prêts pour les SAFER sera ramené de 9 % à 7,5 % pour les amener à jouer un rôle plus actif) ; prêts d'équipement agricole et rural pour les collectivités publiques, 3,6 milliards (+ 6 %) ; prêts pour les départements d'outre-mer, 300 millions (+ 21 %).

LE SACCAGE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE BREST

M. Jean-Jacques Riou est maintenu en détention

De notre correspondant

Brest. — M. Jean-Jacques Riou, vice-président du CDJA du Finistère, a été entendu, samedi 28 janvier, à Brest, par le juge d'instruction pendant plusieurs heures. A la suite de cette audition, il a été reconduit comme il était venu, c'est-à-dire *par la voie des airs, à la maison* d'arrêt de Nantes, où il est incarcéré depuis le 21 janvier. La police avait pris des précautions pour parer à une éventuelle manifestation. Le leader du CDJA est arrivé dans la plus grande discrétion à bord d'un hélicoptère de la gendarmerie qui s'est posé dans l'enceinte militaire de l'arsenal.

Au palais de justice, où M. Riou est arrivé à 10 heures, une compagnie de CRS et plusieurs gardiens de la paix assuraient la surveillance du bâtiment. L'audition fut très longue, même si l'on tient compte du temps consacré par le juge d'instruction à entendre M. Bernard Courtois, commissaire adjoint de la République, comme témoin du saccage de la sous-préfecture dans la nuit du jeudi 19 janvier. M. Riou a quitté le palais de justice à *17 h 30*. On apprenait alors qu'il n'était pas *remis en liberté*. Mᵉ Le Cleach, le défenseur de M. Riou, a fait appel dès samedi de cette décision. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes devrait statuer jeudi prochain.

G. S.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6130	8,6150	+ 150	+ 185	+ 340	+ 380	+ 965	+ 1085
$ can.	6,9014	6,9047	+ 100	+ 145	+ 250	+ 300	+ 755	+ 870
Yen (100)	3,6721	3,6746	+ 165	+ 180	+ 350	+ 375	+ 1050	+ 1114
DM	3,0581	3,0595	+ 150	+ 160	+ 315	+ 335	+ 895	+ 950
Florin	2,7162	2,7177	+ 130	+ 140	+ 275	+ 290	+ 800	+ 845
F.B. (100)	14,9713	14,9787	+ 100	+ 190	+ 175	+ 295	+ 425	+ 735
F.S.	3,8365	3,8391	+ 270	+ 290	+ 570	+ 595	+ 1590	+ 1662
L. (1 000)	5,0184	5,0210	− 210	− 170	− 410	− 365	− 1230	− 1120
£	12,1056	12,1144	+ 260	+ 310	+ 565	+ 640	+ 1600	+ 1805

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
DM	5 1/4	5 3/4	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	10 3/8	11 1/8	10 7/8	11 5/8	11 3/8	12 1/8
F.S.	28 3/4	31 1/4	3 1/16	3 7/16	3 1/4	3 5/8	3 3/4	4 1/8
L. (1 000)	13	15	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	17	18
£	9	9 3/8	9	9 3/8	9 3/16	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	11 7/8	12	12 1/2	12 3/16	12 7/16	13 9/16	13 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BOTTIN

DIDOT-BOTTIN. FONDE EN 1796

Le Conseil d'Administration réuni le 25 janvier 1984, sous la présidence de M. Vincent Hollard, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1983.

Le chiffre d'affaires de la Société *s'est élevé à 149 millions de francs* marquant une progression de 15,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net après impôt atteint 2 485 000 francs. Il a été obtenu après une dotation aux amortissements de 6 388 000 francs.

D'autre part, les filiales éditoriales et de services de la société ont enregistré un chiffre d'affaires de 64 millions de francs avec un résultat global après impôt de 4 780 000 francs.

Le fait le plus important de l'exercice en cours est le développement rapide par Didot-Bottin de son Centre Serveur Duplex.

De nombreuses banques de données sont ainsi mises à la disposition de la clientèle, dans la France entière, au moyen d'appareils MINITEL fonctionnant avec la technique VIDEOTEX.

Les plus importantes sont :

PARISCOPE

Les spectacles de la semaine pour Paris et ses environs.

SAGERET ARCHITECTES

Totalise 20 000 noms d'architectes français.

SAGERET BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Répertorie 150 000 entreprises et fournisseurs du secteur bâtiment et travaux publics.

VALSCOP

Les cours des valeurs françaises au *fur et à mesure de leur cotation* et en différé les cours des valeurs cotées à *l'étranger*. Cours de l'or, des devises, des SICAV et divers indices. Tableaux de tendance et palmarès (environ 25 000).

VIDEOGUIDE

Le répertoire complet des productions en vidéocassettes sur le marché français.

BOTTIN DES COMMUNES

La vie pratique, administrative et touristique des 36 000 communes de France.

BOTTIN ENTREPRISE

La vie économique de la France au travers de 300 000 établissements.

BOTTIN GOURMAND

La gastronomie d'affaires et le tourisme grâce à une sélection de 6 000 restaurants.

Le Conseil a décidé de proposer à *l'Assemblée des Actionnaires, qui est* fixée au 21 mars 1984, un dividende global de 22,50 francs, soit 15 francs avoir fiscal non compris pour chaque action DIDOT-BOTTIN.

REGIE NATIONALE des USINES RENAULT
7,25% 1972/1987 de FF 200.000.000,00

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de FF 20.000.000,- en vue de l'échéance du 15 mars 1984 a été effectué entièrement par rachat sur le marché.

Montant restant en circulation: FF 102.000.000,-

L'Agent Financier,
SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE
Succ. de Luxembourg
15, Av. Emile Reuter
LUXEMBOURG

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Lettre aux actionnaires

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'annonçais à l'occasion de l'assemblée générale du 9 juin 1983, l'exercice qui vient de se terminer devait bénéficier d'une conjonction de facteurs favorables au redressement de *l'activité et des résultats de la société*.

Le premier d'entre eux concerne le secteur public : 1983 a été l'année de la mise en application du nouvel accord qui confie au Comptoir des entrepreneurs la gestion, pendant toute leur durée, des PAP du secteur groupé, à l'exception des PAP globaux consentis aux organismes d'HLM. En plus de cette activité propre, CDE continue à gérer, pendant une période transitoire, tout ou partie des PAP du secteur diffus dont la gestion, à terme, sera confiée intégralement au Crédit foncier de France.

Les résultats de l'activité du secteur public, en 1983, témoignent d'une nette amélioration par rapport à ceux des exercices précédents. Ainsi, le montant des prêts accordés a progressé de 13,3 %, passant de 22,5 milliards de francs en 1982 à 25,5 milliards de francs en 1983. Dans le même temps, l'encours des prêts aidés a augmenté de 19,2 % : il était de 51,7 milliards de francs à la fin de 1983, contre 43,4 milliards de francs un an plus tôt.

Le deuxième facteur favorable concerne l'activité du secteur privé : en dépit d'un nouveau déclin des mises en chantier de logements neufs non aidés et d'un encadrement du crédit très sévère, CDE a pu augmenter et diversifier sa production en signant notamment de nombreux accords particuliers avec d'importants partenaires bancaires et financiers. Cette situation a été rendue possible grâce aux meilleures conditions offertes à la clientèle qui ont permis à CDE d'intervenir dans la plupart des secteurs du financement du logement et grâce également au lancement, en juillet dernier, d'un emprunt obligataire de 700 millions de francs.

Au total, le montant des prêts privés accordés en 1983 ressort à 3,6 milliards de francs, contre 2,4 milliards de francs en 1982, soit une augmentation de 50 %. L'encours des prêts a progressé dans le même temps de 12 %, passant de 14 milliards de francs fin 1982 à 15,6 milliards de francs au 31 décembre 1983.

Par ailleurs, la détente des taux de l'argent à court terme et à long terme en 1983 a permis à la société de se refinancer à de meilleures conditions, tout en respectant l'équilibre des emplois et des ressources. C'est le troisième élément favorable.

Autre élément favorable, la maîtrise des coûts de gestion, notamment des frais de personnel dont le taux de croissance en 1983 sera encore inférieur à celui constaté en 1982.

En résumé, le résultat de l'exercice 1983, *qui sera définitivement arrêté* à la fin du mois de mars 1984, a été largement influencé par la reprise de l'activité dans les deux secteurs où la société intervient. Il s'établira, avant impôt et provisions, à un niveau supérieur à celui atteint l'an dernier, lequel avait été largement influencé par des mesures financières compensatoires de caractère exceptionnel.

Je souhaite également vous donner quelques indications pour l'année 1984. Dans le secteur des prêts aidés, il y a tout lieu de penser que les dotations budgétaires inscrites dans la loi de finances (150 000 PAP) pourront être utilisées complètement. Nos encours dans ce secteur connaîtront une forte croissance.

Dans le secteur privé de ses opérations, en raison des normes d'encadrement du crédit applicables en 1984 aux établissements financiers spécialisés, la société est amenée à prévoir une croissance ralentie de sa production. Toutefois, des solutions seront recherchées qui permettront d'atteindre les objectifs financiers fixés en ce début d'exercice.

Sachant que la stabilité de nos financements limite les risques liés aux variations des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux et que nos coûts de gestion prévisionnels ont été estimés en application des recommandations gouvernementales concernant le taux d'inflation à atteindre en 1984, l'exercice qui commence devrait se traduire, sous réserve des aléas tenant à la conjoncture, par une nouvelle amélioration de notre capacité bénéficiaire.

Veuillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de mes sentiments distingués.

Paule DUFOUR.

Moët-Hennessy

1983 : UNE PROGRESSION DE 25 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Conseil d'administration, réuni le 24 janvier 1984, a *décidé* de mettre en paiement, à partir du lundi 6 février, un acompte sur dividende de 8 francs, auquel s'ajoute l'intérêt déjà payé au Trésor *(avoir fiscal) de 4 francs, soit un total* de 12 francs. Il sera payé contre présentation du coupon nº 38. Le maintien de cet acompte au niveau de 1983 ne préjuge en rien le montant du dividende final.

Le Conseil a pris, en outre, connaissance *de l'activité de l'exercice écoulé* qui marque, avec un chiffre d'affaires consolidé provisoire de 5 753 millions de francs, une progression de 25 % sur 1982.

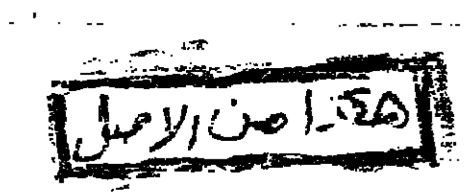
Le secteur Champagne et vins a repris son développement commercial *avec une progression en volume de* 10,2 % et un chiffre d'affaires de 2 640 millions de francs en avance de 21,4 % sur l'année précédente.

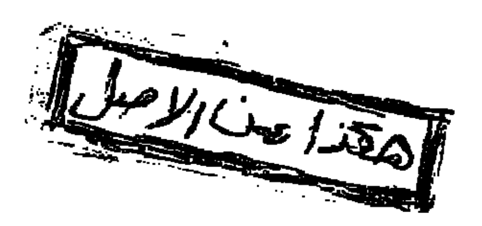
L'avance du secteur Cognac a atteint 6 % en volume et 30,2 % en chiffre d'affaires pour 1 591 millions de francs.

Le montant consolidé des ventes du secteur Parfums et cosmétiques s'élève à *1 420 millions de francs* avec des progressions de 21 % pour Dior et 12,5 % pour Roc.

Dans les chiffres consolidés du groupe figure pour la première fois, et pour une valeur de 100 millions de francs, le chiffre d'affaires d'Armstrong Nurseries aux États-Unis. *La réorganisation* de la société en 1983 a entraîné l'arrêt de certaines activités mais, les ordres obtenus pour 1984 marquent une avance sur l'exercice antérieur.

Les résultats de 1983 ne sont pas encore chiffrés, mais il est assuré qu'ils seront *en progrès sensible sur l'exercice* précédent sans atteindre cependant le pourcentage de développement très élevé du chiffre d'affaires.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 19-1-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	380 841
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	29 848
ECU	76 889
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 125
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	12 095
dont :	
Concours au Trésor public	5 780
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	216 283
dont :	
Effets escomptés	86 845
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	6 983
Total	691 928

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	188 385
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 131
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	24 276
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	69 772
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	14 557
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	14 702
Total	691 928

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	20 janv.	27 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	1410,9	1427,6
Valeurs étrangères	4027,4	4089,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	203,6	206
Valeurs étrangères	544,9	553,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	176,1	179
Pétroles-Energie	138,6	144,9
Métallurgie	86,3	96,6
Chimie	189,4	195,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	129,6	130,6
Constructions mécaniques	128,6	139,7
Matériel électrique	192,9	198
Automobile et accessoires	145,5	148,7
Industr. de consom. non alim.	269,5	273,9
Agro-alimentaire	257,4	254,2
Distribution	106,2	108
Transports	154,2	157,9
Services	214,9	217,1
Assurances	188,3	183,4
Banques	205	209,7
Immobilier et foncier	159,8	160,7
Investissement et portefeuille	194	198,7
Valeurs industrielles base 100 1972	205,6	211,3
Valeurs industrielles base 100 1981	179,9	184
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,6	105,7
Emprunts d'Etat	106,1	106,2
Emprunts garantis et assimilés	105,6	105,2
Sociétés	105,7	106,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,8	92,5
Sociétés	100,5	101
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	167,5	170,1
Produits de base	144,9	151,2
Construction	127,6	128,5
Biens d'équipement	137,5	146,3
Biens de consom. durables	187,6	188,5
Biens de consom. non durables	234,1	237,3
Biens de consom. alimentaires	254,1	244,2
Services	137,6	139,2
Sociétés financières	197,8	202,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	147,2	139,1
Valeurs industrielles	171,7	174,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général		134

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SDR. — Si le montant total des concours en fonds propres apportés par les Sociétés de développement régional (SDR), en 1983, aux entreprises est resté sensiblement équivalent à celui de l'année précédente (220 millions de francs environ correspondant à 450 opérations), l'ensemble des concours des SDR à l'investissement (toutes catégories confondues) a globalement progressé de 52 % en 1983.

Les prêts spéciaux à l'investissement (PSI) sont passés de 1 500 millions de francs pour 1 100 dossiers en 1982 à 2 600 millions de francs pour 1 800 dossiers en 1983, représentant un accroissement de 73 %. Dans cette catégorie de prêts, il faut signaler la progression du financement des investissements technologiques (innovation, robotique et productique), qui s'établit à 138 %. Les prêts aidés aux entreprises (PAE) sont passés de 650 millions de francs pour 592 dossiers en 1982 à 942 millions de francs pour 1 000 dossiers en 1983, soit une progression de 45 %. Les prêts aux conditions du marché (PCM) sont passés de 650 millions de francs pour 460 dossiers en 1982 à 921 millions de francs pour 760 dossiers en 1983, soit une progression de 42 %. D'autre part, les SDR ont consenti 277 millions de francs pour 303 dossiers de prêts spéciaux de refinancement (PSR) et 179 millions de francs pour 195 dossiers de prêts participatifs.

L'ensemble des prêts à long terme sur emprunts passe de 2 963 millions de francs en 1982, à 4 919 millions de francs en 1983, ainsi les SDR confirment pleinement leur vocation de principal apporteur de prêts à long terme aux PMI hors région parisienne. A ces concours, il convient d'ajouter 97 prêts consentis à hauteur de 222 millions de francs, décidés et garantis intégralement par l'Etat, financés par les SDR sur des ressources d'emprunts. En ce qui concerne les prêts à moyen terme garantis par les SDR, les cautions données sont passées de 1 800 millions de francs en 1982 à 2 340 millions de francs en 1983, soit une progression de 30 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	26 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	110,8	110,9
Valeurs étrangères	110	110

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 janv.	27 janv.
Indice général	111,9	111,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 janvier .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 janv.	30 janv.
1 dollar (en yens)	234,25	234,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 975
5 %	39	4 945
3 % amort. 45-54	....	1 475
Emp. 7 % 1973	8089	..
Emp. 8,80 % 77	114	6 011
9,80 % 78/93	89 90	5 355
8,80 % 78/88	91 55	1 130
10,80 % 79/94	92 80	4 308
13,25 % 80/90	100 85	8 652
13,80 % 80/87	103 10	3 921
13,80 % 81/99	102 25	0 490
16,75 % 81/87	111	6 407
16,20 % 82/90	112 93	0 884
16 % juin 82	111 80	10 186
E.D.F. 7,8 % 61	137 30	0 127
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 20	8 700
Ch. France 3 %	141 50	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 985
CNB Paribas	102 25	0 985
CNB Suez	102 25	0 985
CNI janv. 82	102 30	0 985

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2980	2975
Carrefour 6,75 % 77	340	345
Interbail (obl. conv.)	224	....
Lafarge 6 % 72	340 10	340 10
Martel 8,75 % 70	1920	1840
Michelin 5,50 % 70	635	635
Moët-Hennes. 8 % 77	1900	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	230	227
Peugeot 6 % 70-75	361	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	177	....
Télém. 7 % 74	186	186
Thom.-CSF 8,9 % 77	355	360 80

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	60	61
A.G.F. (St Cent.)	356	357
A.G.P. Vie	5760	....
Agr. Inc. Madag.	100	85 80 o
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	385	385
André Roudière	140	134
Applic. Hydraul.	311	307 20
Arbel	38	38
Artois	421	420
At. Ch. Loire	14 80	14 50
Aussedat-Rey	25 30	25 50
Bain C. Monaco	81	82
Banania	481 50	516
Banque Hypoth. Eur.	318	310
Blanzy-Ouest	257	267
B.N.P. Intercontin.	178	175
Bénédictine	1671	1675
Bon-Marché	120 50	120 50
Boris	300	305
Bras. Glac. Int.	911	912
Calif	380	385
Cambodge	200	....
C.A.M.E.	96	98
Campenon Bern.	195	181 80
Caout. Padang	280	278
Carbone-Lorraine	51 50	52
Carnaud S.A.	169 90	168 50
Caves Roquefort	1010	971
C.E.G.Frig.	200	198
C.E.M.	28 30	29
Cemen. Blanzy	865	865
Cerabati (Ny)	110	110
Carabati	68 60	69 50
C.F.F. Ferrailles	150	156 d
C.F.S.	830	820
C.G.I.B.	89	....
C.G.V.	105	110
Chambon (M.)	445	417
Chambourcy (M.)	1136	1091 o
Champex (Ny)	109	....
Chim. Gde Paroisse	84	85 30
C.I. Maritime	396	393
Ciments Vicat	240	241
Citram (B)	125	125
Clause	550	544
Cl. MA (Fr.-Bail)	352	....
Cochery	53	48 50 o
Cotradel (Ly)	466	447 40
Cogifi	239	239 10
Comindus	780	755
Comiphos	177 50	177 10
Comp. Lyon-Alem.	225	222 10
Concorde (La)	280	280
C.M.P.	14 40	15
Conte S.A. (Li)	42	....
Crédit (C.F.B.)	194	195
Créd. Gén. Ind.	391	392
Cr. Universel (Cie)	615	500
Crédical	130	130 80
C. Sabl. Seine	115 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Derblay S.A.	214	210
De Dietrich	330	330 50
Degremont	172 60	178 60
Delalande S.A.	270	270
Delmas-Vieljeux	685	711
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	124
Didot-Bottin	430	447 50
Dist. Indochine	419 50	....
Drag. Trav. Pub.	240	240
Duc-Lamothe	215	221
Dunlop	10 40	....
Eaux Bass. Vichy	1040	1020
Eaux Vittel	912	949 d
Ecco	3320	3110
Economats Centre	460	465
Electro-Banque	260	269
Electro-Financ.	490	486
Elf-Antargaz	158 90	155
E.L.M. Leblanc	550	570
Entrepôts Paris	270	280
Epargne (B)	1115	1150
Epargne de France	307	309
Epeda-BF	1400	1350
Escaut-Meuse	398	399
Eurocom	725	700
Europ. Accumul.	33 40	34 80
Eternit	385	389 60 o
Félix Potin	1180	1145
Ferm. Vichy (Ly)	127	110 10
Finalens	98	100
FIPP	106	....
Fnac	277	274
Focep (Chât. eau)	1050	1050
Foncière (Cie)	200	199
Fonc. Agache-W.	88	89
Fonc. Lyonnaise	1370	....
Foncina	163 80	163
Forges Gueugnon	16	15 35
Forges Strasbourg	136 50	138
Forinter	1335	1340
Fougerolle	80	80
France I.A.R.D.	103	101
France (La)	850	860
Frankel	195 10	195 10
Fromageries Bel	875	875
From. Paul Renard	430	447 20 d
GAN	690	685
Gaumont	605	606
Gaz et Eaux	1326	1350
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28	25 40
Gerland (Ly)	760	759
Gévelot	316 80	313 40
Gr. Fin. Constr.	213	215
Gds Moul. Corbeil	80	83 20
Gds Moul. Paris	362	350
Groupe Victoire	799	790
G. Transp. Ind.	147 90	142
Huard-U.C.F.	38 90	38 90
Hutchinson	31 80	....
Hydro-Energie	249 80	249 80
Hydroc. St-Denis	51 50	50 50
Immindo S.A.	210	201 60
Imminvest	189	186
Immobail	316 20	303 50
Immobanque	539	535
Immob. Marseille	2300	2250
Immofice	400	412
Industrielle Cie	895	859
Invest. (Sté Cent.)	867	885
Jaeger	26 90	28
Lafitte-Bail	298	300
Lambert Frères	73 80	68 70
Lampes	124 90	124 90
La Brosse-Dupont	76	....
Lebon Cie	769	789
Lille-Bonnières	254	244
Locabail Immob.	541	541
Loca-Expansion	175	180
Locafinancière	254 20	255
Locatel	376	377
Lordex (Ny)	112	....
Louvre	430	440
Luchaire S.A.	258	260
Machines Bull	31 10	32 05
Magasins Uniprix	56	56
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	150	152
Marocaine Cie	44 20	44
Métal Déployé	280	280
M. H.	10	10 90 d
Mic	242 50	....
Mors	349	325
Nadella S.A.	130	130
Naval Worms	117 80	118
Navig. (Nat. de)	56 55	....
Nicolas	428 50	411 o
Nodet-Gougis	89	85 50
OPB Paribas	136	138 50
Optorg	150	150
Origny-Desvroise	104 90	....
Palais Nouveauté	291	292
Paris France	109	105
Paris-Orléans	151	153
Part. Fin. Gest. Im.	315	320
Pathé-Cinéma	285	285
Pathé-Marconi	148	....
Piles Wonder	155	148 80 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	352	354 80
P.L.M.	106	107 90
Porcher	189	185
Profils Tubes Est	6	6 15
Prouvost ex-Lain.R.	52 40	54 50
Providence S.A.	460	441 60
Publicis	1392	1337
Raff. Souf. R.	140	140
Ressorts Indust.	88	86
Révillon	443	450
Ricqlès-Zan	132	134
Ripolin	40 50	38 90
Rochefortaise S.A.	72 80	72 80
Rochette-Cenpa	12 80	17 35 d
Rosario (Fin.)	111	110 50
Rougier et Fils	62	....
Rousselot S.A.	384 50	489 d
Sacer	43 90	....
Saclilor	3	3
SAFAA	79 50	....
Safic-Alcan	239 20	240
SAFT	272	270
Saunier Duval	24 30	....
Saint-Raphaël	83	83
Salins du Midi	325	337
Santa-Fé	188	185
Satam	50 50	50 50
Savoisienne (M)	85	88 40
SCAC	179 90	179 90
Sellier-Leblanc	266	266
Senelle Maubeuge	182	181
S.E.P. (M)	165	....
Serv. Equip. Véh.	55 20	55 20
Sicli	38 50	38 50
Sicotel	291	283
Sintra-Alcatel	600	607
Siminn	132	131
Sph (Plant. Hévéas)	192	....
SMAC Acieroïd	170	170
Sofal financière	425	424
Sofio	182	183 20
Soficomi	461	461
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	810	810
Sogepal	250	228 20
Soudure Autog.	72	72 10
S.P.E.G.	183 60	187
Speichim	170	167 50
S.P.I.	355	355
Spie Batignolles	156	160
Stemi	240	242
Synthelabo	285	277 50
Taittinger	797	791
Testut-Aequitas	384 50	380
Thann et Mulh.	60	....
Tissmétal	29 10	29
Tour Eiffel	330	315
Ufiner S.M.D.	195	199
Ugimo	225	218 50
Unibail	555	541
Unidel	105	102 70
U.A.P.	558	567
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	260	258
Un. Imm. France	272	268
Un. Ind. Crédit	348	339
Usinor	1 23	1 26
U.T.A.	183	184
Vincey Bourget (Ny)	8 80	8 80
Virax	58	59 10
Waterman S.A.	254 50	250 20
Brass. du Maroc	118 50	....
Brass. Ouest-Afr.	30 50	30 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	350	350
Akzo	395	413
Alcan Alum.	427	411
Algemeine Bank	1599	1570
Am. Petrofina	610	....
Arbed	230	....
Asturienne Mines	156	....
Banco Central	117 90	117 90
Bco Pop Espanol	94	96
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	33500	33000
Barlow Rand	122 10	122 10
Blyvoor	148	151
Bowater	47 50	47 50
British Petroleum	67 50	71
Br. Lambert	491	505
Caland Holdings	139	140
Canadian-Pacific	470	465
Cockerill-Ougre	29 10	....
Cominco	549	....
Commerzbank	740	764
Courtaulds	21 05	....
Dart. and Kraft	780	800
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	363	360
Dresdner Bank	747	750
Entrep. Bell Canada	289	292
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	247	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	370	360
Gevaert	570	656
Glaxo	129	129 80
Goodyear	330	322
Grace and Co	512	....
Grand Metropolitan	59 90	59 90
Gulf Oil Canada	155	156
Hartebeest	751	726
Honeywell Inc.	1450	....
Hoogoven	170	....
I.C. Industries	555	557
Int. Min. Chem	520	545
Johannesburg	1160	....
Kubota	15 90	16 95
Latonia	279	281 50
Mannesmann	610	....
Marks-Spencer	38	....
Midland Bank Plc	68	70
Mineral-Ressourc.	113	111 50
Nat. Nederlanden	855	....
Noranda	230 10	239 90
Olivetti	28 30	....
Pakhoed Holding	265	272
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	430	432
Phoenix Assuranc.	72 05	....
Pirelli	11 90	11 30
Procter Gamble	619	615
Ricoh Cy Ltd	54 85	56 20
Rolinco	1225	1225
Robeco	1285	1270
Rodamco	485	485
Shell fr. (port.)	103	....
S.K.F. Aktiebolag	248	250
Sperry Rand	551	550
Steel Cy of Can.	290	284
Stilfontein	172	178
Sud. Allumettes	408	....
Tenneco	475	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	328	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 15	21 25
Vieille Montagne	650	....
Wagons-Lits	400	414
West Rand	72 50	75

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1435	1491
C.D.M.E.	540	540
Dafsa	385	389
Dauphin O.T.A.	1401	1421
Merlin Immobilier	1840	1840
Métallurg. Minière	133 50	133 50
M.M.B.	303	312
Novotel S.I.E.H.	1850	....
Petit Bateau	400	398
Petrofigaz	555	569
Poron	577	577
S.C.G.P.M.	229	228
Far East Hotels	1 34	1 49
Sodexho	3260	3340
Sofibus	219	219

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 80	14 80 d
Alser	173	....
Cellulose du Pin	32	33 50
C.G.Maritime	7 10	6 60
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	500	539
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 50	....
Imp. G.-Lang	1 15	1 94 d
La Mure	60	....
Pronuptia	182 50	....
Rorento N.V.	736	744
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	54 60 d
Ulinex	248	....

SICAV 27/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	235 64	224 95
Actions-Investiss.	297 23	283 75
Actions sélectives	350 26	334 38
Aedificandi	371 58	354 73
A.G.F. 5000	256 54	244 91
Agfimo	396 47	378 49
A.G.F. Interfonds	399 14	381 04
Altefi	244 54	233 45
A.L.T.O.	194 78	185 95
Amérique Gestion	539 06	514 62
Assoc. St-Honoré	10958 56	10804 04
Associc	22062 54	22062 54 ◆
Bourse-Investiss.	304 28	290 48
Bred Associations	2054 54	2048 39
Capital Plus	1256 31	1256 31
C.I.P.	898 18	857 45
Convertimmo	309 52	295 48
Cortexa	1154 49	1102 14 ◆
Credister	434 75	415 04 ◆
Croiss. Immobil.	382 36	365 02
Démeter	57738 96	57586 26
Drouot-France	310 40	296 32 ◆
Drouot-Investiss.	804 39	767 91 ◆
Drouot-Sécurité	206 29	196 94 ◆
Energia	260 51	248 70
Epargne-Sicav	6276 83	6245 60
Epargne Associations	24237 77	24165 27
Epargne-Capital	5350 77	5297 79
Epargne-Croiss.	1469 89	1403 24
Epargne-Industr.	456 79	436 08
Epargne-Inter	739 04	705 53
Epargne-Oblig.	184 74	176 36
Epargne-Unie	946 69	903 76 ◆
Epargne-Valeur	370 01	353 23
Eparoblig	1111 02	1108 80
Eurocic	9033 17	8623 55 ◆
Euro-Croissance	440 44	420 47
Foncier Investiss.	688 28	657 07 ◆
France-Garantie	288 93	281 30
France-Investiss.	458 43	437 64
Fr.-Obl. (nouv.)	420 82	401 74
Francic	258 43	246 71 ◆
Fructidor	244 93	233 82
Fructifrance	455 81	435 14
Fructivar	60251 57	60101 32
Gestion Associations	118 17	115 29
Gestion Mobilière	620 06	591 94
Gest. Rendement	519 68	496 11
Gest. Sél. France	403 14	384 86
Haussmann Oblig.	1278 31	1220 34 ◆
Horizon	694 06	662 59
I.M.S.I.	395 72	377 78
Indo-Suez Valeurs	652 49	622 90
Ind. française	11793 69	11562 44
Interoblig.	11175 12	10668 37
Intersélect France	287 16	274 14
Intervaleurs Indust.	447 51	427 22
Invest. net	10626 60	10605 39
Invest. Obligataire	12412 98	12388 20
Invest. St-Honoré	726 89	693 93

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	120266 51	120266 51 ◆
Laffitte-Expansion	697 29	665 67 ◆
Laffitte-France	211 64	202 02 ◆
Laffitte-Oblig.	144 69	138 13 ◆
Laffitte-Rend.	217 78	207 90 ◆
Laffitte-Tokyo	1011 89	966 ◆
Lion-Associations	11342 71	11342 71
Livret portefeuille	530 46	506 41
Mondiale Investissem.	379 48	362 27
Monecic	55643 02	55643 02 ◆
Multi-Obligations	467 50	446 30
Natio.-Assoc.	22981 35	22915 52
Natio.-Epargne	12507 70	12383 86
Natio.-Inter.	1022 07	975 72
Natio.-Obligations	447 52	427 23
Natio.-Placements	56656 46	56656 46
Natio.-Valeurs	531 43	507 33
Oblisem	160 99	153 69 ◆
Pacifique St-Honoré	448 25	427 92
Paribas Epargne	12077 89	12029 77
Paribas Gestion	588 42	561 74 ◆
Patrimoine-Retraite	1150 97	1128 40
Phenix Placements	243 23	242 02
Pierre Investiss.	461 99	441 04
Placement crt-terme	53078 71	53078 71
Province Investiss.	286 56	273 57
Rendem. St-Honoré	12041 77	11981 86
Sécur. Mobilière	379 26	362 06
Sél. court terme	12092	12001 99
Sélec. Mobil. Div.	355 49	339 37
Sélection-Rendem.	181 52	173 29
Sélect. Val. Franç.	213 03	203 37
Sicav-Associations	1068 46	1084 33
S.F.I. fr. et étr.	495 23	472 77
Sicavimmo	512 44	489 20
Sicav 5000	225 55	215 32
Sivafrance	342 02	326 51
Sivam	342 92	327 37
Sivarente	203 40	194 18
Sivinter	375 78	358 74
S.I.-Est	1081 16	1032 13
S.I.G.	847 86	808 49
S.N.I.	1098 17	1048 37 ◆
Sofinvest	472 01	450 61 ◆
Sogepargne	326 81	311 99
Sogevar	944 74	901 90
Sogister	1243 35	1186 97
Soleil Investiss.	512 20	488 97
Technocic	1060 35	1012 27 ◆
U.A.P. Investiss.	377 52	380 40
Uni-Associations	103 66	103 66 ◆
Unifrance	279 03	266 38 ◆
Unifoncier	725 07	692 19 ◆
Unigestion	704 31	672 37
Uni-Japon	1278 48	1220 51
Uni-Régions	1429 37	1364 55 ◆
Univeste	1855 44	1794 43 ◆
Univer	13128 08	13128 08 ◆
Valorem	420 12	401 07
Valorg	1107 09	1105 98
Valrest	121089 04	120968 07
Worms Investiss.	740 01	706 45

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1846	1845	1845	– 0 05
3240	C.N.E. 3 %	3250	3250	3250	....
225	Accor	227	225	226	– 0 44
890	Agence Havas	880	895	895	+ 1 70
550	Air Liquide	570	570	570	....
445	Als. Superm.	485	485	485	....
91	A.L.S.P.I.	87	87	87	....
159	Alsthom-Atl.	156	159	159 50	+ 2 24
616	Amrep	665	650	650	– 2 25
340	Applic. gaz	350	343	343	– 2
425	Arjom. Prioux	429	417	420	– 2 09
1470	Aux. Entrepr.	1468	1452	1450	– 1 22
500	Av. Dass.-Br.	610	600	610	....
280	Bail-Equipem.	277	275 10	275	– 0 72
615	Bail-Investiss.	618	600	602	– 2 58
465	Cie Bancaire	495	496	496	+ 0 20
118	Bazar H.-V.	129	129	129	....
280	Béghin-Say	285	287	287	+ 0 70
410	Bic	430	432	432	+ 0 46
205	B.I.S.	302	304 90	304 90	+ 0 96
1680	Biscuit (Géné.)	1675	1630	1640	– 2 08
1680	Bongrain S.A.	1785	1775	1775	– 0 56
810	Bouygues	811	808	814	+ 0 36
2750	B.S.N.-G.D.	2760	2733	2750	– 0 36
1520	Carrefour	1520	1511	1511	– 0 59
900	Casino	945	935	935	– 1 05
580	Cedis	587	592	594	+ 1 19
385	Cétélem	383	388	387	+ 1 04
585	C.F.A.O.	585	584	584	– 1 94
88	C.F.D.E.	94	104	103 20	+ 9 78
5 70	Ch. France-Dunk.	7 40	7 45	7 40	....
268	Charg. Réunis	283	290	296	+ 4 59
25	Chiers-Châtill.	26 80	27 50	27 70	+ 3 35
250	Ciments franç.	245	240	240	– 2 04
1470	C.I.T. Alcatel	1451	1450	1450	– 0 06
810	Club Méditerr.	820	813	810	– 1 21
113	Codetel	115 90	116 60	116 80	+ 0 77
225	Cofimeg	223	220 50	222	– 0 44
220	Colas	240	235	235	– 2 08
149	Compt. Entrepr.	147	148 90	149 90	+ 1 97
360	Compt. Mod.	327	332	334 50	+ 2 29
500	Créd. Foncier	542	548	550	+ 1 47
240	Crédit F. Imm.	241	245	245	+ 1 65
475	Crédit Nat.	477	471 10	471 10	– 1 23
48	Creusot-Loire	55 50	55	55 50	....
132	Crouzet	143	145	143	....
610	C.S. Saupiquet	610	630	630	+ 3 27
1490	Damart-Servip	1350	1350	1370	+ 1 48
860	Darty	910	899	899	– 1 20
665	Docks France	663	665	665	+ 0 30
91	D.M.C.	96	96	96	....
880	Dumez	909	910	917	+ 0 88
580	Eaux (Gén.)	573	559	563	– 1 74
194	Elf-Aquitaine	200	200	202	+ 1
184	– (certific.)	194	192	192	– 1 03
2320	Essilor	2300	2255	2255	– 1 95
590	Esso S.A.F.	601	598	602	+ 0 16
850	Eurafrance	875	860	870	– 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
760	Euromarché	760	760	760	....
640	Europe n° 1	679	693	697	+ 2 65
910	Facom	928	907	913	– 1 61
800	Fichet-Bauche	819	818	818	– 0 12
186	Finextel	188	185 10	185 50	– 1 32
270	Fives-Lille	280	285	285	+ 1 78
40	Fonderie (Gén.)	41 90	41 90	42 30	+ 0 95
85	Fraissinet	93	90 50	90 60	– 2 58
425	Francarep	423	421	421	– 0 47
185	Gal. Lafayette	185 10	190	197	+ 6 42
820	Gén. Géophys.	884	884	891	+ 0 79
300	GTM-Entrepose	326	327	325	– 0 30
320	Guyenne-Gasc.	326 50	334	339	+ 3 82
1470	Hachette	1499	1495	1500	+ 0 06
360	Hénin (La)	360	356	356	– 1 11
76	Imétal	89 20	90 20	90 70	+ 1 68
270	Imm. Plaine-M.	286	282	284	– 0 69
405	Ind. et Particip.	426	430	436	+ 2 34
880	Inst. Mérieux	925	870	880	– 4 86
395	Interbail	401	408	408	+ 1 74
1390	Intertechnique	1450	1390	1390	– 4 13
148	J. Lefebvre	147	145	145	– 1 36
188	Jeumont Ind.	187	189	191	+ 2 13
630	Lab. Bellon	538	540	540	+ 0 37
325	Lafarge-Coppée	325 10	330	329 90	+ 1 47
2100	Legrand	2268	2241	2240	– 1 23
1310	Lesieur	1365	1352	1352	– 0 95
325	Locafrance	333	339 90	339	+ 1 80
705	Locindus	726	705	704	– 3 03
880	Lyonn. Eaux	830	825	825	– 0 60
340	Mais. Phénix	350	345	342	– 2 28
1050	Majorette (Ly)	1136	1100	1110	– 3 16
129	Manurhin	155	165 50	170 50	+ 10
73	Mar. Wendel	75 20	75 80	75 90	+ 0 93
1860	Martell	1915	1840	1842	– 3 81
900	Merlin-Gerin	944	900	905	– 4 13
1750	Matra	2015	2050	2050	+ 1 73
980	Michelin	1039	1010	1020	– 1 82
1460	Midi (Cie)	1481	1492	1510	+ 1 95
250	Midland Bk S.A.	246	230	240	– 2 43
131	Mines Kali (Sté)	130	134 80	134 80	+ 3 69
49	M.M. Penarroya	55 10	55 30	57	+ 3 44
1480	Moët-Hennessy	1445	1420	1422	– 1 59
520	Mot. Leroy-S.	539	539	542	+ 0 55
108	Moulinex	108 50	107 10	107 90	– 0 55
715	Mumm	745	730	730	– 2 01
245	Navig. Mixtes	247	255	255	+ 3 23
10 50	Nobel-Bozel	14	14 50	14 10	+ 0 71
51	Nord-Est	54 90	52 80	53 30	– 2 91
300	Nordon (Ny)	295	290 10	290 10	– 1 66
87	Nouvelles Gal.	104	108	109	+ 4 80
660	Occident. (Gén.)	674	675	682	+ 1 18
270	Olida-Caby	282	301 50	301 50	+ 6 91
960	Omn. F. Paris	945	950	950	+ 0 52
174	Opfi-Paribas	170	172	172	+ 1 17
2270	Oréal (L')	2270	2275	2274	+ 0 17
80	Papet. Gascogne	84 90	84 90	84 90	....
580	Paris-Réescompte	591	591	595	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
280	Pechelbronn	253	253	253	....
540	Penhoet	544	548	548	+ 0 73
780	Pernod-Ricard	790	772	776	– 1 89
199	Pétroles (Fse)	208	203	207	– 0 48
45	– (certific.)	47 80	47 10	47 10	– 1 46
82	Pétroles B.P.	86	86	86	....
250	Peugeot S.A.	247	241	243	– 1 61
71	Poclain	74 80	72	72	– 3 74
360	Poliet	355	340	348	– 1 97
142	Pompey	149	148 50	148 50	– 0 33
380	P.M. Labinal	386	372	372	– 3 62
1950	Presses Cité	1885	1820	1835	– 1 60
900	Prétabail Sic.	909	915	920	+ 1 21
245	Primagaz	246	240 10	240 50	– 2 23
154	Printemps	159 90	157	159 80	– 0 06
1360	Promodès	1410	1420	1421	+ 0 78
395	Radiotechn.	396	394	395	– 0 25
93	Raffin. (Fse)	99 80	100	100 *	+ 0 20
1220	Redoute (La)	1215	1212	1212	– 0 24
850	Roussel-Uclaf	847	849	861	+ 1 65
1350	Rue Impériale	1403	1400	1400	– 0 21
149	Sade	149 80	149 80	149 80	....
1410	Sagem	1360	1370	1390	+ 2 20
445	St-Louis B.	441	447	451	+ 2 26
545	Sanofi	561	560	558	– 0 35
339	S.A.T.	343 80	336	335	– 2 55
36	Saulnes	34	34 80	34 80	+ 2 35
103	Schneider	118	123	126 50	+ 7 20
61	S.C.O.A.	58	57	56 50	– 2 58
189	S.C.R.E.G.	182	180	180	– 1 09
510	Seb	495	493	497	+ 0 40
265	Sefimeg	264	266	266	+ 0 75
960	S.F.I.M.	960	1010	1040	+ 8 33
97	S.G.E.-S.B.	104 50	102	102 50	– 1 91
900	Sign. Ent. El.	901	907	907	+ 0 66
465	Silic	470	463	463	– 1 48
300	Simco	310	308	308	– 0 64
140	Simnor	140 70	141	141	+ 0 21
1360	Skis Rossignol	1460	1480	1460	....
525	Sliminco	525	522	525	....
520	Sogerap	522	528	528	+ 1 14
630	Sommer-Allib.	638	650	648	+ 1 56
545	Source Perrier	560	553	546	– 2 50
445	Talcs Luzenac	500	486	495	– 1
1650	Tél. Elect.	1565	1540	1540	– 1 59
295	Thomson-C.S.F.	303 50	316	316	+ 4 11
2220	T.R.T.	2230	2150	2150	– 3 58
340	U.F.B.	342	340	341	– 0 29
585	U.I.S.	568	558	558	– 1 76
260	U.C.B.	260	256	257	– 1 15
340	Valéo	334	326	328	– 1 79
76	Vallourec	80 05	78 50	78 50	– 1 93
1890	V. Clicquot-P.	1942	1870	1870	– 3 70
1180	Viniprix	1100	1100	1115	+ 1 36
910	Elf-Gabon	990	992	991	+ 0 10
270	Amax Inc.	278	287	286	+ 2 87
370	Amer. Express	356 50	350	356	– 0 14
220	Amer. Teleph.	221 20	220	223	+ 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
186	Anglo Amer. C.	190 60	192	192	+ 0 78
1180	Amgold	1188	1193	1195	+ 0 58
820	B. Ottomane	935	928	928	– 0 74
735	BASF (Akt)	744	730	735	– 1 20
780	Bayer	769	776	776	+ 0 91
555	Buffelsfont.	546	558	558	+ 2 19
41	Charter	41 40	41 50	41 50	+ 0 24
565	Chase Manh.	568	570	569	+ 0 17
340	Cie Pétr. Imp.	337	338	338	+ 0 29
93	De Beers	93 30	93 05	93 50	+ 0 21
1530	Deutsche Bank	1548	1580	1580	+ 2 06
145	Dome Mines	146 30	148 30	149 90	+ 2 46
365	Driefontein Cld	364	366	369	+ 1 37
590	Du Pont-Nem.	584	588	588	+ 0 68
850	Eastman Kodak	852	848	848	– 0 46
149	East Rand	153 20	153	154	+ 0 52
540	Ericsson	544	542	542	– 0 36
435	Exxon Corp.	449 50	448 50	448 50	– 0 22
505	Ford Motors	509	509	509	....
380	Free State	397	395	395	– 0 50
260	Gencor	258 50	263	260 50	+ 0 77
350	Gén. Belgique	370	368	360	– 2 70
660	Gén. Electr.	640	642	643	+ 0 46
880	Gen. Motors	872	870	871	– 0 11
83	Goldfields	82 20	82 10	82 50	+ 0 36
205	Harmony	211 80	213 20	213 50	+ 0 80
41	Hitachi	42 80	44 20	44 45	+ 3 85
810	Hoechst Akt.	820	820	820	....
101	Imp. Chemical	103 10	103	102	– 1 06
167	Inco. Limited	162	165 90	165 50	+ 2 16
1350	IBM	1350	1350	1352	+ 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
104	Ito-Yokado	108 60	109 20	110	+ 1 28
530	ITT	532	522	522	– 1 87
94	Matsushita	97	96 50	96 50	– 0 51
1040	Merck	1039	1053	1050	+ 1 05
910	Minnesota M.	899	900	900	+ 0 11
350	Mobil Corp.	352	351 80	351 80	– 0 05
26550	Nestlé	26400	26260	26260	– 0 53
810	Norsk Hydro	833	837	837	+ 0 48
1340	Petrofina	1356	1348	1349	– 0 51
860	Philip Morris	851	858	866	+ 0 58
174	Philips	172 80	172 70	173	+ 0 11
405	Pres. Brand	403 50	404	405	+ 0 37
465	Président Steyn	460 50	465	467	+ 1 41
1150	Quilmès	1172	1166	1169	– 0 25
1450	Randfontein	1452	1468	1468	+ 1 10
545	Royal Dutch	588	585	585	– 0 51
103	Rio Tinto Zinc	107 10	105 30	106	– 1 02
380	St Helena Co	378	380 50	385	+ 1 85
535	Schlumberger	554	546	546	– 1 44
98	Shell transp.	105 50	106 50	105	+ 0 47
1620	Siemens A.G.	1614	1620	1619	+ 0 30
177	Sony	182	185 80	184 90	+ 1 59
280	T.D.K.	308	314	314	+ 1 94
1010	Unilever	1010	1019	1019	+ 0 89
820	Unit. Techn.	821	805	805	– 1 94
1160	Vaal Reefs	1162	1184	1183	+ 1 80
560	West Deep	538	536	543	+ 0 92
475	West Hold.	467 70	460 10	468	+ 0 06
565	Xerox Corp.	568	568	568	....
2 55	Zambia Corp.	2 58	2 58	2 62	+ 1 55

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 603	8 608	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	305 960	306	293	313
Belgique (100 F)	14 977	14 978	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 880	271 770	259	279
Danemark (100 krd)	84 380	84 420	80	88
Norvège (100 k)	109 270	109 410	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 105	12 100	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 340	8 340	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 030	5 016	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	384 350	383 800	371	392
Suède (100 krs)	105 720	105 490	101	108
Autriche (100 sch)	43 380	43 380	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 418	5 418	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 340	6 340	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 898	6 902	6 680	7 020
Japon (100 yens)	3 674	3 677	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	102000	101600
Or fin (en lingot)	101950	101600
Pièce française (20 fr)	649	646
Pièce française (10 fr)	449	.....
Pièce suisse (20 fr)	630	630
Pièce latine (20 fr)	613	613
Souverain	770	761
Pièce de 20 dollars	4105	4200
Pièce de 10 dollars	1910	1880
Pièce de 5 dollars	1077 50	.....
Pièce de 50 pesos	4090	4040
Pièce de 10 florins	631	634

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS SON PLAN POUR 1984-1988

La RATP mise sur la banlieue et les autobus

L'heure n'est plus aux grands travaux mais à la gestion et à l'amélioration raisonnable des équipements existants : la RATP confirme, en présentant son plan d'entreprise 1984-1988, les orientations dégagées l'année dernière.

Bien sûr, la Régie terminera les quelques chantiers lourds déjà engagés : prolongement de la ligne de métro nº 5 Place d'Italie-Eglise de Pantin jusqu'à Bobigny-Préfecture (mise en service en 1985), prolongement de la ligne nº 7 Mairie d'Ivry-Fort d'Aubervilliers à Villejuif-III en 1985 et à La Courneuve en 1986, aménagement des terminus de la ligne nº 2 Porte Dauphine et achèvement de l'étude du prolongement de la ligne nº 1 à la Défense, pour que les pouvoirs publics puissent prendre rapidement une décision. Les autres prolongements de lignes du métro urbain (Gennevilliers III, Université de Saint-Denis, Petit-Bagneux, Romainville, Bonneuil), n'apparaissent plus dans le plan d'entreprise.

Sur le réseau RER, la Régie prévoit, *« si une décision rapide de l'Etat et de la région intervient »*, de mettre en service, dès 1987, l'interconnexion à Nanterre-Préfecture de la ligne A du RER et des lignes SNCF de Cergy-Puiseux et de Poissy. Sur cette ligne, l'amélioration du service sera accélérée par l'augmentation de la fréquence des trains et la mise en service de nouvelles rames.

Sur la ligne B Roissy-Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'interconnexion complète de vingt trains à l'heure de pointe est prévue pour 1985, et l'ouverture de la gare Saint-Michel, en correspondance avec la ligne C du RER et la ligne nº 10 du métro, pour 1987.

Le prolongement à la gare du Châtelet de la ligne SNCF d'Orry-la-Ville, et donc la création d'une ligne D du RER Orry-Evry-Melun-Sénart, est reporté au-delà du plan.

De nombreuses rames nouvelles seront mises en service sur le réseau régional tandis que, pour le métro, les années couvertes par le plan seront consacrées essentiellement à la mise au point du futur matériel de l'an 2000. Pourtant, sur ce réseau, l'accent sera mis sur *« l'accueil et l'information des voyageurs »* par la mise en œuvre de nouveaux systèmes (Metronic : confection électronique d'itinéraires par les agents de quai ; Poste central station : système d'information par vidéotextes ; Situ : système d'information sur les trajets urbains à la disposition des passagers ; Métro-vidéo : système expérimental installé dans une voiture de la ligne nº 1 à la fois informatif et distractif).

La simplification d'accès au réseau n'est pas oubliée. Un trottoir roulant accéléré (TRAX) sera mis en service au début de 1985 à la station Invalides. La RATP propose de prolonger à la station Château-Landon, sur la ligne nº 7, la liaison prévue par la SNCF entre les gares du Nord et de l'Est (début des travaux en 1986). La rénovation des stations sera poursuivie : dix-neuf d'entre elles seront refaites et s'ajouteront aux quatre-vingt-six stations déjà rénovées. Sur la ligne B du RER, la réfection des gares du tronçon sud sera achevée.

Petite Ceinture modernisée

Constatant que sa part du marché des transports de banlieue à banlieue est très faible et risque encore *de décroître*, la Régie a décidé de faire des efforts accrus sur cette zone et propose la création d'une Petite Ceinture modernisée grâce au fameux, mais hypothétique, train automatique Aramis et de deux ceintures d'autobus, trolleybus ou tramways (entre Saint-Denis et Bobigny), situées, la première, à 2 kilomètres environ des portes de Paris, et, la seconde, à 5 kilomètres (sur le trajet de la Nationale 186).

Le réseau d'autobus sera densifié et modernisé : extension du service de soirée et du dimanche, actuellement très insuffisant, meilleure régularité de passage, harmonisation des horaires de correspondance aux heures creuses, amélioration du matériel — en 1986, une nouvelle génération de bus sera mise en service, — des gares, des abris et de la vitesse. A *Paris notamment*, très peu de progrès ont été enregistrés depuis l'invention infructueuse des « lignes pilotes ». En banlieue, l'engagement de la création de 200 kilomètres de lignes de bus en « site propre » disparaît du plan dont les engagements semblent en recul sur l'année passée.

Ces améliorations devraient être financées en partie par l'augmentation du trafic. Il devrait croître de 1,6 % par an en moyenne, soit de 180 millions de voyages sur les 2,16 milliards de voyages enregistrés en 1983. L'autofinancement des investissements augmenterait de 10,9 % par an sur la durée du plan, passant de 950 millions de francs à 1 600 millions de francs. La subvention d'équipement, prise en charge, à parts égales entre l'Etat et la région d'Ile-de-France, qui permet de couvrir 60 % des opérations d'extension des réseaux, augmenterait de 5,7 % par an et passerait de 409 millions de francs à 540 millions de francs entre 1984 et 1988. Les emprunts sur les marchés financiers augmenteraient de 6,3 % par an pour atteindre 2 185 millions de francs en 1988. Au total, le budget de la Régie passerait à 17 920 millions de francs au terme du plan contre 12 189 millions de francs en 1983.

Un tel budget sous-entend, outre les améliorations commerciales déjà évoquées, *« la poursuite du progrès social »*, l'obtention de gains nouveaux de productivité, la stabilité des effectifs — ils passeraient de 38 880 en 1983 à 39 200 en 1988 — et le financement d'un important programme de recherche. La tarification devrait être enfin à nouveau simplifiée puisque, après la carte orange, serait mis en vente dès cette année un nouveau titre, « l'intégrale », abonnement annuel RATP-SNCF.

OLIVIER SCHMITT.

Sur le vif

Génocides

Samedi après-midi, mon fils Martin me dit : allez viens, je t'emmène au cinéma. Je dis bon. On sort du métro à Odéon et on se cogne à un véritable mur de CRS à pied, en car et en voiture. On se hisse sur la pointe des pieds pour voir ce qu'il y a derrière : des gens assis par terre. Mon fils me dit : ça, c'est sûrement des Arméniens. Je lui demande ce qu'ils font là. Ils soutiennent les quatre types qui sont jugés en ce moment pour une prise d'otage. C'est toujours leur histoire de génocide ? Oui, c'est ça. Tiens on va les rejoindre, je reconnais deux copains. On se faufile jusqu'à eux. Ils étaient installés là, sur le pavé, tranquilles, en famille. On se présente : Haig, Agop, ma mère...

Là-dessus surgissent une vingtaine de flics armés, casqués, la matraque haut levée qui les empoignent tous les trois : Haig, Agop et Martin. Je commence à hurler : vous n'allez pas arrêter mon fils ! Je suis juive, alors il ne peut pas être arménien ! Ils m'aboient au nez : il n'avait qu'à ne pas être là et vous, vos papiers ! Sarraute ? Bon, dégagez.

Gentiment la grand-mère d'Agop se lève et m'emmène prendre un café. Je me suis quand même étonnée : enfin, qu'on le reconnaisse ou pas leur génocide, quelle importance, maintenant ? Elle me répond : et le vôtre ? Qu'est-ce que vous auriez dit si on l'avait passé sous silence ? D'ailleurs chaque fois qu'on essaye de le minimiser, de dire que les chambres à gaz ça n'a pas existé, vous faites un foin du diable.

Je lui ai rétorqué : peut-être, mais notre holocauste, on l'a reconnu sans problème. Je n'ai pas eu besoin de faire des démarches pour ça, de m'en occuper moi-même, d'embêter le monde et d'aller jusqu'à tuer des pauvres innocents comme à Orly.

Alors là, elle s'est fâchée. Elle m'a dit qu'Orly ce n'était pas elle, c'était l'ASALA, que ça n'avait aucun rapport. Mais qu'à franchement parler, depuis bientôt soixante-dix ans qu'elle demandait poliment, patiemment, qu'on veuille bien se souvenir du martyre d'un million et demi de ses compatriotes, massacrés, passés par les armes, elle commençait à trouver le temps long et à se sentir des fourmis dans les mains.

Quand Martin est sorti du commissariat à 8 heures du soir, je lui ai dit : pour tes copains arméniens et leur génocide, OK, ça va, d'accord, il n'y a qu'à le reconnaître. Mais il faut que ça s'arrête là. Parce que, si on commence à s'intéresser à celui des Cambodgiens ou des Indiens d'Amazonie, du Guatemala ou d'ailleurs... ça va devenir invivable, on ne pourra plus circuler dans le quartier.

CLAUDE SARRAUTE.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le budget de la région Nord - Pas-de-Calais dépasse le milliard de francs

De notre correspondant

Lille. — Pour la première fois, le budget de la région Nord - Pas-de-Calais, voté le vendredi 27 janvier par le conseil régional, dépasse le milliard de francs.

S'élevant à 1 137 millions, trois fois plus qu'en 1980, il devra permettre à la région (dont M. Mauroy, premier ministre et maire de Lille assura durant de longues années la présidence) d'assumer ses nouvelles compétences, liées à la décentralisation (en matière de formation professionnelle), et, surtout, d'impulser une politique cohérente visant à une nouvelle industrialisation, suivant les grandes orientations définies pour le IXᵉ Plan, dont 1984 sera la première année d'exécution.

Une nouvelle industrialisation du Nord - Pas-de-Calais. Cet objectif n'est pas un luxe pour une région qui n'échappe à aucune des restructurations industrielles en cours : charbon, sidérurgie, construction navale, et les délégations d'Usinor-Trith, dont les salariés s'inquiètent des investissements projetés par Sacilor en Lorraine, de Massey-Ferguson (cinq cent soixante-cinq licenciements prévus par la direction) ou des chantiers navals de Dunkerque, étaient bien là pour illustrer les propos des élus qui se succédèrent à la tribune.

Pour 1984, le budget de la région Nord - Pas-de-Calais est en augmentation de 28 % par rapport à celui de 1983. Mais cette progression spectaculaire doit être relativisée : il faut tenir compte du transfert de compétences et de ressources (88 millions de francs) intervenu en matière de formation professionnelle. Ceci ramène à 17 % — ce qui demeure important — la croissance effective de ce budget.

Pour en assurer l'équilibre, la région utilise presque au maximum ses possibilités fiscales : le produit fiscal moyen par habitant s'élèvera à 161,88 F, le maximum autorisé par la loi étant fixé à 165 F par habitant. La région devra également recourir à l'emprunt (pour 200 millions de francs) et prévoit le lancement d'un grand emprunt régional. Mais elle souhaite avancer prudemment dans cette voie pour limiter son endettement. Pour l'heure, celui-ci demeure modeste : le poids des remboursements ne représente que 6,9 % du total des dépenses.

8,5 % de celles-ci devant assurer le fonctionnement des services, l'essentiel du budget (84,6 %) est consacré aux politiques régionales qui reprennent les grandes orientations du IXᵉ Plan.

La région prévoit 328 millions de francs en 1984 pour *« valoriser les ressources humaines »* (dont 166 millions pour la formation professionnelle continue, 80 millions pour la culture, 30 millions pour la recherche...) ; 365 millions pour *« développer les activités économiques »* (dont 255 millions pour les transports et les infrastructures et 110 millions pour l'action économique proprement dite : prime à la création d'emplois, effort en faveur des technologies nouvelles, etc.), et 180 millions pour *« maîtriser le cadre de vie »* (santé, habitat, développement urbain, rural et touristique).

JEAN-RENÉ LORÉ.

L'ambassadeur des Etats-Unis en France critique à nouveau la présence des ministres communistes au gouvernement

M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en France, a de nouveau critiqué la présence de ministres communistes au gouvernement au cours du « Grand Jury RT-L - *le Monde* », le dimanche 29 janvier. *« On sait bien que le parti communiste français entretient une relation spéciale avec le monde soviétique. Tout le monde sait très bien que la politique étrangère soviétique est suivie par le parti communiste français. On se méfie donc des gens qui sont liés avec le parti communiste »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Je ne suis pas plus inquiet par la présence de communistes dans le gouvernement français que je ne l'étais il y a deux ans. Je sais bien que le parti socialiste a dû faire coalition pour être élu (...) Je ne suis pas du tout inquiet quant à la volonté du gouvernement de se protéger de l'ingérence des communistes. »*

Après s'être déclaré *« satisfait de la coopération entre Washinhgton et Paris »* dans la lutte contre le terrorisme, M. Galbraith a affirmé à propos du conflit irano-irakien que les Etats-Unis *« inclinent du côté de l'Irak »*. *« Si l'Irak est renversé*, a-t-il ajouté, *tout le Moyen-Orient sera menacé par les forces iraniennes, d'abord le Koweït et l'Arabie Saoudite. Ce sera une situation épouvantable qui sera favorable à la Syrie. Ce sera une catastrophe. »*

A propos des relations Est-Ouest, l'ambassadeur américain s'est déclaré *« impressionné par la ténacité du président de la République française pour défendre la sécurité nationale de la France. Il a joué un rôle majeur dans le déploiement des missiles Pershing et de croisière. Nous sommes convaincus qu'il a la même perception que nous s'agissant de la menace pesant sur la sécurité nationale de son pays. »*

Il a ajouté : *« L'Union soviétique a perdu la bataille contre le déploiement des missiles, mais elle n'a pas quitté le champ de bataille. Elle fait un effort maximum pour faire croire que c'est uniquement ce déploiement qui est la cause d'une renaissance de la guerre froide. (...) Je ne crois pas que l'Union soviétique soit disposée à recommencer les discussions à Genève car elle estime que cela aiderait Reagan dans sa campagne électorale. »*

LA CHINE LANCE SON PREMIER SATELLITE GÉOSTATIONNAIRE

Pékin (UPI). — La Chine a lancé dimanche 29 janvier un nouveau satellite sur lequel elle a donné fort peu de détails. Toutefois, les paramètres de la trajectoire suivie par l'engin (apogée : 35 400 kilomètres) laissent à penser que ce satellite expérimental pourrait être le premier satellite de télécommunications chinois placé sur orbite géostationnaire (le satellite est apparemment fixe au-dessus de l'équateur).

La Chine, qui, depuis 1970, a déjà lancé une douzaine de satellites, avait annoncé en 1981 son intention de mettre en orbite un tel satellite dans le courant de l'année 1983. Même si cette opération est effectuée avec un certain retard, elle marque un progrès technique de la part des Chinois, qui, après les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Europe et le Japon, accèdent donc à l'orbite géostationnaire.

● *Le président de la République à « Sept sur sept ».* — M. François Mitterrand sera le « grand témoin » du magazine « Sept sur sept » de TF 1, le dimanche 12 février.

DEUX LÉGIONNAIRES DÉROBENT LA CAISSE DE LEUR RÉGIMENT

Deux légionnaires employés à la trésorerie du 2ᵉ régiment étranger d'infanterie, stationné depuis novembre dernier à Nîmes, ont forcé le coffre de leur unité à la caserne de Vallongue et dérobé environ 1 million de francs avant de s'enfuir, à bord d'un véhicule volé, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 janvier.

« Il s'agit d'un méfait sans précédent à la Légion étrangère », explique-t-on au ministère de la défense où l'on précise que de nombreux légionnaires, vivant sous un état civil d'emprunt, sont payés de la main à la main, à l'exclusion des officiers et de certains cadres qui relèvent de l'armée régulière. La somme contenue dans le coffre de l'officier trésorier représentait la solde de janvier d'une bonne partie du régiment (au total, mille cinquante hommes).

● *La Cour de cassation saisi du dossier du chef de la sûreté urbaine de Lille.* — La chambre criminelle de la Cour de cassation désignera la juridiction chargée de l'enquête sur la mise en cause du chef de la sûreté urbaine de Lille, le commissaire divisionnaire Alain Planty, par un malfaiteur (*le Monde* daté 29-30 janvier).

● *M. Roland Dumas à Madrid.* — Le ministre des affaires européennes est arrivé dimanche soir 29 janvier à Madrid pour une visite officielle de deux jours. La demande d'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne devait constituer l'objet principal des entretiens que M. Dumas aura à cette occasion avec différents dirigeants. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 29-30 janvier 1984 a été tiré à 484 286 exemplaires

La visite à Paris de M. Arkhipov

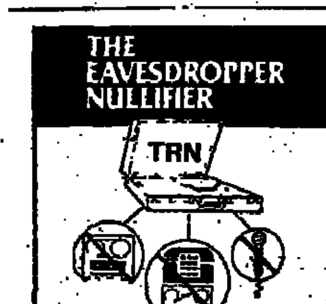
LA « PRAVDA » ÉVOQUE « CERTAINS PROGRÈS » DANS LES RAPPORTS FRANCO-SOVIÉTIQUES

M. Ivan Arkhipov, l'un des trois premiers vice-premiers ministres soviétiques, est arrivé dimanche 29 janvier à Paris pour une visite officielle de cinq jours. M. Arkhipov, dont les compétences sont essentiellement économiques, devait être lundi l'hôte à déjeuner de M. Claude Cheysson. Le responsable soviétique — qui n'est ni membre ni même suppléant du bureau politique — doit avoir des entretiens avec les ministres de l'industrie, de l'économie et du commerce extérieur. Il sera également reçu par le premier ministre et par le président de la République.

La France espère que ce séjour contribuera à convaincre les Soviétiques d'accroître leurs achats en France et de rééquilibrer ainsi les échanges entre les deux pays.

A Moscou, la *Pravda* a publié ce lundi, sous le titre « Un entretien utile », un commentaire où il est fait état de *« certains progrès positifs qui se sont dessinés ces derniers temps dans les rapports franco-soviétiques »*. Selon le journal du Parti communiste soviétique, qui s'abrite derrière les commentaires de la *« presse française de gauche »*, ces progrès concernent avant tout les relations économiques, culturelles et scientifiques. Le journal regrette que les deux pays n'aient pas *« pu mener un dialogue fructueux également dans le domaine politique »*, nous indique notre correspondant à Moscou. La *Pravda* rappelle que l'URSS se doit de prendre en considération *« le fait que cent soixante-deux fusées françaises et britanniques sont dirigées contre elle, surtout quand on sait que dans le programme militaire adopté tout dernièrement en France, l'URSS est carrément désignée comme un adversaire potentiel »*.





A B C D E F G